TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 993 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 4 JUIN 1980

Les attentats en Afrique du Sud

Les autorités mettent en cause le Mozambique et les « communistes »

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Grève générale en Cisjordanie

Les attentats contre des maires palestiniens créent une vive tension

La grève générale demandée par l'O.L.P. et par les municipalités cisjordaniennes pour protester contre les attentats qui ont grièvement blessé, lundi 2 juin, les maires de Ramallah et de Naplouse, était largement suivie ce mardi 3 juin dans la plupart des villes de Cisjordanie, y compris le secteur arabe de Jérusalem. A Ramallah, les soldats israéliens ont ouvert de force les volets d'un grand nombre de magasins, en l'absence de leurs propriétaires. Un important déploiement de troupes israéliennes a été mis en place pour empêcher les manifestations de rue, et la situation demeure très tendue.

Washington s'est déclaré « profondément choqué et attristé » par l'attentat du 2 juin. « Les Etats-Unis demandent à toutes les parties, *a déclaré le porte-parole du département d'Etat,* de faire preuve de calme et de mettre un terme aux actes de violence afin que les discussions sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza puissent reprendre. »

Un tournant périlleux

Le « lundi noir » palestinien constitue sans doute un tournant capital dans l'histoire de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Le terrorisme israélien dirigeait jusqu'à présent ses coups contre les « terroristes de l'O.L.P. » un peu partout dans le monde. Cette fois, il s'en est pris aux maires cisjordaniens, régulièrement élus au cours d'une consultation populaire qui devait marquer, selon Jérusalem, le début de la libéralisation du régime du gouvernement militaire installé sur la rive gauche du Jourdain depuis la guerre de 1967.

En condamnant les crimes qui venaient d'être commis, M. Begin et la plupart des dirigeants de la majorité ont déclaré qu'il fallait se garder de toute conclusion hâtive avant de connaître les premiers résultats de l'enquête. Ils laissaient entendre qu'ils n'étaient pas encore certains que les auteurs des attentats fussent israéliens. Mais le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, semblait, lui, n'avoir aucun doute à ce sujet lorsqu'il s'est exclamé sous forme de reproche à l'adresse du gouvernement : « Nous voilà abaissés au rang de l'O.L.P. ! »

M. Shimon Pérès n'accuse pas M. Begin d'avoir sciemment laissé faire les « terroristes », mais dénonce, ainsi que de nombreux membres de l'opposition, l'attitude du gouvernement qui, selon eux, en favorisant les colons du Goush Emounim et certaines de leurs actions résolument hostiles à la population palestinienne, a laissé se créer une escalade de la violence qui a conduit au terrorisme. C'est ce qu'a résumé clairement M. Yossef Sarid, député du parti travailliste, en affirmant : « Ces explosions ont mis en pièces le rêve d'une coexistence pacifique entre Juifs et Arabes, ainsi que l'illusion qui consiste à croire qu'Israël peut continuer de contrôler éternellement les territoires occupés. »

Le nouveau terrorisme israélien, qui vient de faire ses premières victimes, diffère cependant du terrorisme palestinien, dans la mesure où ce dernier — tout aussi condamnable que le premier — vise à mettre fin à une occupation qui entrera le 6 juin dans sa quatorzième année, alors que les auteurs des attentats de lundi ont pour leur part comme objectif sa perpétuation.

En Cisjordanie et à Gaza, un peuple essaye de gouverner un autre contre sa volonté. M. Abba Eban, que l'on peut difficilement taxer d'être pro-palestinien, lançait tout récemment encore un cri d'alarme en affirmant que « la perpétuation de la domination israélienne sur plus d'un million d'Arabes, non citoyens d'Israël », défigurait « son image de marque aux yeux des nations et de la Diaspora juive », dénaturait « son caractère démocratique » et provoquait « un conflit aigu à l'intérieur même du pays ».

M. Begin ne peut nullement échapper à ses responsabilités. Depuis son arrivée au pouvoir, il y a environ deux ans et demi, il a tout fait pour faire perdre l'espoir à ceux qui croyaient qu'un règlement négocié, susceptible de mettre fin à l'occupation, était possible. Il a multiplié les implantations en plein cœur de la Cisjordanie, espérant ainsi créer des faits accomplis qui rendraient le « statu quo » irréversible et empêcheraient la création éventuelle d'un Etat palestinien. Enfin, il a toujours contesté le caractère arabe et palestinien de la Cisjordanie, affirmant que les Israéliens devraient avoir le droit de s'installer partout en Judée et en Samarie. C'est ce « droit » que, à leur façon, les auteurs des attentats de lundi entendent faire prévaloir, sans comprendre qu'ils pourraient fort bien porter préjudice à leur cause.

Jérusalem divisée par la crainte

De notre correspondant

Jérusalem. — Au moment même où, à la tribune de la Knesset, M. Begin *affirmait une fois de* plus que Jérusalem était « *une et indivisible* », la réalité démentait ses propos. Plus que jamais, il y avait deux villes bien distinctes, l'une israélienne, l'autre arabe, séparées par une frontière invisible, *celle de la crainte,* sinon de la peur.

Sur les routes de Cisjordanie, où le trafic des véhicules militaires était intense, la présence de quelques voitures civiles israéliennes paraissait presque surprenante. Avec inquiétude, leurs occupants s'arrêtaient souvent aux barrages *établis par l'armée pour demander* si, plus avant, la voie était vraiment sûre. *Pourtant,* aucun incident notable, tel que des jets de pierres si fréquents les semaines précédentes, n'était alors signalé en dehors de Ramallah et *de Naplouse. La plupart des im*plantations israéliennes en Cisjordanie était pratiquement en état d'alerte. La garde a été partout doublée. Les colons se sont placés d'eux-mêmes en *situation* d'isolement. Ils ont reçu l'ordre de ne pas se déplacer, si ce n'est armés et en convoi.

C'étaient là, en l'espace de quelques heures, les premières conséquences — et peut-être les plus significatives — de la série d'attentats *commis au début de* la matinée contre plusieurs habitants d'Hébron, *et surtout* contre les maires de Naplouse et de Ramallah, sans compter l'explosion dont a failli être victime le maire d'El-Bireh, M. Ibrahim Tawil, et qui a grièvement blessé l'artificier chargé de désamorcer cette troisième bombe. Celui-ci, un Druse de nationalité israélienne, a perdu la vue.

Ce mardi matin, selon les médecins de l'hôpital de Naplouse, la vie de M. Bassam Chakaa, qui *a subi* l'amputation des deux jambes, paraissait hors de danger. *L'état de santé de M. Karim Khalaf,* dont le pied gauche a été amputé, semblait s'améliorer.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Le débat sur la défense

• Les entretiens Giscard d'Estaing-Kekkonen sont centrés sur le désarmement

• Le R.P.R. veut renforcer et diversifier la force nucléaire stratégique

A Helsinki, M. Giscard d'Estaing s'entretient une dernière fois, ce mardi 3 juin, avec le président Kekkonen. On s'attend que le problème du désarmement en Europe tienne, comme lundi, une place importante dans les conversations (lire p. 6).

D'autre part, dans une interview à « Europa » (lire page 15), *le général* Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, déclare que l'Occident doit produire des armes chimiques binaires. Ces armes sont composées de deux agents inoffensifs lorsqu'ils sont séparés et qui deviennent toxiques en fusionnant avec *un tir d'obus ou le* largage d'une bombe.

Dans un document de réflexion présenté le mardi 3 juin *à Paris* le R.P.R. *demande qu'un nouvel effort financier* soit consenti pour la défense. Cette formation réclame une diversification de l'armement *nucléaire stratégique et son renforcement.* Le R.P.R. propose aussi de ramener la durée du service militaire *à quatre mois complétés par des périodes.* Il *dénonce* la riposte nucléaire graduée chère à l'U.D.F. et privilégie, en matière de dissuasion, la stratégie anti-*économique sous la forme* d'une « stratégie anticités élargie ».

LA BATAILLE

Par JACQUES ISNARD

Les convergences l'emporteront *sur les divergences.* C'est ce qu'avait cru pouvoir prédire, la *semaine dernière, M. Michel Pinton,* le délégué général de l'U.D.F., invité *à comparer, par avance, la doctrine* de défense de son parti avec ce *que l'on pensait être des thèses du* R.P.R., l'autre composante de la *majorité. Aujourd'hui* que sont connues les réflexions du parti présidé *par M. Jacques Chirac,* force est d'admettre que sur bien des *points essentiels, comme la dissuasion* nucléaire et le service national, *les deux formations politiques* ne sont pas totalement à l'unisson.

Apparemment, les thèses du R.P.R. en 1980 sont demeurées dans *la ligne des directives* que le ministre des armées du général de Gaulle, M. Pierre Messmer, avait *adressées sous le timbre* « Confidentiel-Défense », entre décembre *1967* et novembre *1968,* aux chefs d'état-major et, aussi, dans l'orthodoxie du *Livre blanc* sur la défense nationale que M. Michel Debré, ministre d'Etat *chargé* de la défense nationale sous Georges Pompidou, *avait rédigé* en *1972* et *1973.*

En revanche, les suggestions de la commission U.D.F., approuvées par le bureau exécutif *(le Monde* des 26 avril et 28 mai), marquent plus qu'une *évolution,* un véritable changement de cap vers davantage de coloration atlantique et européenne de l'esprit de défense.

(Lire la suite page 9.)

POINT

LES ANNÉES 80

Le ministre de l'économie, M. Monory, invite les 3 et 4 juin à l'UNESCO des « têtes d'affiche » politiques, professionnelles et syndicales à traiter de « L'économie des années 80 ».

Même si l'homme ne vit pas que de pain, comme l'a rappelé Jean-Paul II, un de ses impérieux devoirs est aussi de faire tourner la machine économique pour qu'elle serve mieux la communauté mondiale. L'affligeant spectacle que l'Occident donne aujourd'hui, et que les hommes d'Etat et de gouvernement des pays riches pourront contempler à nouveau dans une quinzaine de jours, lors de leur réunion à Venise, incite à une autocritique généralisée.

Les invités de M. Monory ne feront pas, espérons-le, de futurologie. Il y a une « fuite en avant » qui est trop souvent une fuite tout court. Il arrive qu'on se gargarise de télématique, de processus nouveaux de production, d'énergie solaire pour éviter de regarder les décisions à prendre dans les années proches. Or ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui qu'il faut combattre les fléaux qui assaillent les nations et qui se nomment chômage ou inflation. Ce n'est pas non plus dans dix ou vingt ans que, à force de conférences, il faudra faire naître un nouvel ordre économique mondial.

On n'avancera pas sur ce terrain par le verbe seul comme on le croit tant en France. La mode est maintenant au « trilogue » Afrique-Proche-Orient-Europe. Mais tant que la houlette de l'Occident conduira les opérations et qu'il voudra répartir entre de vastes communautés humaines des fonctions comme dans un corps : à nous la tête, à vous les jambes, craignons de tourner en rond.

Dans une autre enceinte, ces mêmes 3 et 4 juin, les ministres des affaires étrangères et les ministres de l'économie des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. vont, eux aussi, évoquer les grands problèmes de l'économie mondiale. Les précédents n'inclinent pas à l'optimisme. Mieux vaut parler, certes, que de s'enfermer dans de nouveaux ghettos protectionnistes. Mais les années 80 démontreront sans doute, sauf surprise majeure, que Daniel Bell avait raison lorsqu'il disait : « Décidément, les Etats sont trop grands pour les petits problèmes et trop petits pour les grands problèmes. »

(Lire page 43.)

UNE SEMAINE AVEC LA BOURGOGNE

Durant toute cette semaine et dans toutes ses éditions, « le *Monde* » publie les enquêtes et les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur la région de la Bourgogne.

Aujourd'hui : l'industrie, le patrimoine et l'analyse d'une ville, Autun.

A NOS LECTEURS

En raison de la grève des ouvriers du Livre, qui empêchera les quotidiens de paraître jeudi 5 juin :

- « LE MONDE DE LA MÉDECINE », qui devait être publié dans ce numéro, est reporté à la semaine prochaine (« le Monde » du 11 juin).
- « LE MONDE DES LIVRES », qui devait être publié jeudi, est reporté au lendemain (« le Monde » du samedi 7 juin.

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

On ne soignera pas la peur

Par JEAN-DENIS BREDIN (*)

A tort, on croit que l'exercice du pouvoir est une occupation sérieuse : il y entre beaucoup de frivolité. Pourquoi devient-il soudain si nécessaire et pressant de bouleverser la justice pénale ? C'est sans doute qu'il *s'agit* non de la justice, mais de son ministre : de grandes réformes peuvent servir de belles carrières. Un garde des sceaux s'en remet à des techniciens. Un gouvernement s'en remet à son garde des sceaux. Le texte élaboré, il faudrait plus de science qu'on en a, plus de temps qu'on en peut donner, pour déceler les vices d'un projet si compliqué, si touffu ! L'incompétence, l'indifférence, sont les auxiliaires de la plupart des mauvais coups. Et le projet Peyrefitte pourrait bien illustrer la légèreté du pouvoir, plutôt que sa *malignité.*

Reste que ce texte heurte, de bien des *manières,* le *sentiment* et les principes qui fondent une démocratie libérale : ceux-là mêmes que le président de la République a justement rappelés, écrivant sur la démocratie française.

Et d'abord l'exposé des motifs du projet « sécurité et liberté » le présente, avec un courageux cynisme, comme une satisfaction donnée à l'opinion publique. Pourquoi cette grande réforme ? Parce que « *le sentiment d'insécurité* » va croissant dans la *société française* : il faut donc nous rassurer ; parce que l'opinion « *reproche à la justice pénale* » une lenteur et une *indulgence excessives* : il faut donc lui offrir des procédures *rapides et des sanctions sévères.* Les faits eux-mêmes n'intéressent guère *le promoteur* de la loi. Y a-t-il vraiment un accroissement inquiétant de la violence dans notre société, et ne serait-ce pas plutôt notre appétit de sécurité qui deviendrait toujours plus exigeant ?

(Lire la suite page 2 et nos informations page 26.)

(*) Avocat, professeur de droit à l'université de Paris-II.

AU JOUR LE JOUR

Le jeu de la vérité

En quatre jours, nous aurons vu l'homme en blanc s'adresser en plein vent aux puissants de la terre, à la jeunesse et aux humbles de ce monde ; nous l'aurons entendu dénoncer avec la même conviction les errances des sociétés de liberté sauvage qui sacrifient la dignité de l'individu sur l'autel du profit, de la production et de la consommation, et les nuisances des sociétés de liberté surveillée qui immolent les droits de l'individu sur l'autel des lendemains qui chantent sans jamais venir.

A en juger d'après l'accueil reçu par le visiteur, l'unanimité s'est faite pour recueillir ces mots qu'on ne mâchait pas : chacun y trouvait son compte, mais n'était-ce pas le compte qu'on y réglait aux autres ? Là est toute la question : dans une auberge espagnole, on ne trouve que ce que chacun a bien voulu y apporter. Dans le message de Jean-Paul II, chacun emportera-t-il plus que ce qu'il aura bien voulu y trouver ?

BERNARD CHAPUIS.

La fin de la visite du pape

LE PÈLERINAGE DES GENS DE L'OUEST VERS L'HOMME DE L'EST

(Lire page 10.)

CHEZ MONET A GIVERNY

Le peintre fou de fleurs

La maison de Monet à Giverny *est désormais rouverte au public.* Longtemps restée à l'abandon, servant de garde-*meubles* et de resserre à tableaux inachevés, avec son jardin de nymphéas aux racines mangées par les rats *musqués,* cette ancienne maison de paysan, avec son verger, que le peintre avait achetée à la cinquantaine bien entamée pour y prendre racine, fut son cadre de vie et de peinture pendant trente-six ans. Il y réalisa son œuvre de maturité qui a culminé avec les *Nymphéas.* Pendant les dernières décennies de sa vie, Monet fut comme Titien : à mesure qu'il vieillissait, sa peinture, sa matière picturale, s'enrichissaient et prenaient de la substance. C'est à Giverny qu'il réalisa le meilleur de son œuvre dans la continuité.

On pourrait croire qu'il y aspirait à une sorte de retraite. C'est mal connaître les vieux peintres qui ont le bonheur de grandir avec l'âge. Monet travaillait à Giverny comme Michel Ange à la chapelle des Médicis, se donnant un mal de chien pour peindre une nature qui change au fil des heures, avec la course du soleil. Un tableau ne pouvait lui suffire pour peindre les peupliers du bord de l'Epte, les meules de foin d'après les moissons, la façade de la cathédrale de Rouen...

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 11.)



Le Monde

idées

LE « PROJET PEYREFFITE »

Le projet de M. Alain Peyrefitte de réforme de la justice pénale continue de susciter un concert de protestations. Pour Jean-Denis Bredin, qui met en lumière son inspiration fondamentalement pessimiste, il constitue un retour en arrière délibéré. Jean-Jacques Dupeyroux en souligne un aspect particulier : en punissant sévèrement la dégradation volontaire, même sans violence, d'un bien quelconque, il fait peser sur toute grève sérieuse une épée de Damoclès d'un type tout à fait nouveau. Mᵉ Jean-Marc Varaut défend, en revanche, un projet qui a le mérite, à ses yeux, de combler l'hiatus dénoncé dès 1972 par le rapport Arpaillange, entre le droit et le « sentiment social de justice dans le domaine préoccupant de l'insécurité des personnes et dès biens ».

On ne soignera pas la peur

(Suite de la première page.)

La répression pénale est-elle un remède approprié à la délinquance moderne ? Les causes de la délinquance — l'injustice, la misère, le chômage, le désespoir — ne pourraient-elles être autrement traitées ? Peut-on parler d'un *« laxisme des juges »* quand les statistiques attestent que la sanction des délits et des crimes ne cesse d'être plus sévère, et que, si laxisme il y a, il joue certainement en faveur de la répression ? Mais tout cela est indifférent. Par une navrante dégradation de son rôle, la loi ne prétend plus soigner un mal social : elle prétend satisfaire *« l'idée que le public s'en fait »*. Loi démagogique destinée à satisfaire une inquiétude que, par ailleurs, on s'applique à entretenir ? Loi tranquillisante conçue, selon l'exposé des motifs, pour *« apaiser »* la société et la *« débarrasser de ses craintes excessives »*, pour nous permettre de mieux dormir ? Loi simplement électorale, voulue pour attirer les suffrages ? Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le projet caricature l'idée démocratique. Que la vraie démocratie soit pédagogie de la connaissance et de la vérité, réflexion non pulsion, victoire collective sur la peur et l'égoïsme, il ne s'en soucie pas. Il ne retient du sentiment populaire que ce qui lui convient. Il ne souhaite que prendre et suivre le vent.

Que les Français soient traités avec pareil mépris est déjà détestable. Mais le pire est que ce texte, destiné à calmer nos nerfs, comporte une inspiration globale et une rigoureuse logique ; les juristes qui en sont les promoteurs ont courage et compétence : ils savent — et veulent — ce qu'ils font. Le projet rejoint — dans la plupart de ses dispositions — une tradition juridique très réactionnaire, au sens étymologique : à contre-courant du mouvement continu des idées qui ont fertilisé, depuis cinquante ans, notre évolution judiciaire. Les principes qui sous-tendent le projet Peyrefitte et quelques autres initiatives qui l'ont précédé sont à peu près ceux-ci : qu'il faut se méfier de juges indépendants, parce qu'ils compliquent ou entravent le maintien de l'ordre social ; qu'il faut donc, tout à la fois, organiser leur indépendance, amoindrir leurs prérogatives et limiter leur marge d'action ; qu'il faut sans cesse accroître les pouvoirs du parquet, parce qu'ils s'exercent, par la voie hiérarchique, sous l'autorité du gouvernement ; que dans le procès pénal les droits de la défense sont une gêne qui contrarie la fonction répressive, une concession au rituel libéral qui n'est que tolérée ; que la procédure, les formes, les recours, sont le refuge de la chicane, la commodité des criminels, et qu'il faut les réduire autant que faire se peut ; que la répression est la seule finalité sérieuse de toute justice pénale ; que les murs de la prison sont l'avenir raisonnable de ceux qui ont transgressé l'ordre social, car il est illusoire — et trop onéreux — de prétendre les amender.

Cette tradition juridique a sa cohérence. Elle est absolument pessimiste. Crispée sur ses valeurs — son ordre, sa culture — elle est convaincue que l'homme est mauvais, qu'il doit être protégé contre lui-même, que tout changement est une régression, que le maintien de l'organisation sociale est la fin suprême. Elle tient l'ordre en place — et les équilibres qu'il assure — pour préférable à tout progrès prétendu, fût-ce des libertés. Elle redoute les forces qui secouent la société : les syndicats, les partis, les intellectuels, les étudiants. Toute révolte, toute contestation, lui fait peur ; elle ne croit pas les peuples capables de se gérer eux-mêmes : le meilleur pouvoir lui semble celui d'une élite intelligente.

Un retour en arrière

On suivrait, à la trace, cette tradition dans l'histoire des idées juridiques françaises. Depuis cinquante ans — si l'on excepte l'aventure de Vichy où de grands juristes, tels Ripert, Barthélémy, trouvèrent l'occasion d'une malheureuse influence — elle n'a rencontré qu'une audience très réduite : les idées qui depuis 1945 ont porté les grandes réformes de la justice sont exactement à l'inverse de cette tradition. Et voici que notre justice pénale, démantelée en quelques jours, serait soudain livrée à une inspiration autoritaire, répressive, qui, la ramenant loin en arrière, anéantirait ses difficiles progrès.

Qu'on ne s'étonne pas si tous les magistrats, tous les avocats, se dressent contre ce projet. C'est que leur métier leur apprend, hélas, à lire attentivement les lois, et qu'ils peuvent mesurer le recul de la démocratie libérale que le projet Peyrefitte porte en soi : aussi, car ce n'est bien sûr qu'une étape, des sinistres perspectives qu'il ouvre.

Qui peut comprendre qu'un gouvernement conservateur certes, mais ordinairement respectueux des libertés essentielles, et prudent, assume la paternité d'un texte qui risque, pour un profit douteux, de le discréditer très durablement ? On veut croire que ce monument législatif n'a été d'abord ni bien lu ni bien compris. Il l'est maintenant. Dans le combat législatif qui commence, l'opposition devrait l'emporter : car ce ne sont pas ses intérêts qu'elle défend mais des principes qui la dépassent, et qui sont ceux de notre démocratie. Comment les gaullistes accepteraient-ils un texte où se revanchent quelques-unes des idées contre lesquelles ils se sont autrefois battus ? Comment les libéraux, que le hasard des vies politiques a conduits dans la majorité, resteraient-ils indifférents ? Comment M. Barre, économiste et juriste de tradition libérale, consentirait-il au vote d'une loi qui bouleverse les principes fondamentaux d'une justice démocratique ? Comment le président de la République, qui garantit constitutionnellement l'indépendance de l'autorité judiciaire, consentirait-il à ce qu'elle soit à ce point abaissée ? Et comment M. Giscard d'Estaing, qui a ouvert son septennat en donnant pour ambition à la France de devenir une *« société de libertés »* inspirée par une *« certaine idée de l'homme »*, le refermerait-il en promulguant une loi qui porte l'ambition contraire ?

Si ce projet était voté, l'on découvrirait tôt qu'il ne soigne rien : pas même la peur qu'il nous prête. Sans doute faudrait-il d'autres lois, pour calmer périodiquement nos angoisses. Et les Français, acceptant d'être traités à coup de somnifères, perdraient, d'abandon en abandon, la pratique et le goût de la démocratie.

JEAN-DENIS BREDIN.

« Un bien quelconque... »

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

LE projet Peyrefitte comporte une disposition révolutionnaire aux termes de laquelle, même en l'absence de violences, la destruction, la dégradation ou la détérioration volontaire d'un bien *quelconque* — une casquette, un paquet de cigarettes — appartenant à autrui pourra être punie de deux ans *de prison ; et même de cinq anc* s'il y a intrusion dans un lieu de travail (1), cinq ans encore s'il y a réunion d'auteurs ou de complices (2).

Une telle épée de Damoclès plongera toute grève sérieuse dans un climat pénal très nouveau. Un conflit collectif important s'accompagne, en effet, d'inévitables bavures : s'il y a conflit, c'est, par hypothèse, qu'il y a exaspération. Une inscription au goudron sur un mur de l'entreprise, un encrier jeté dans un bureau, des fleurs arrachées et distribuées, bref, la dégradation ou la détérioration d'un bien *quelconque*, et l'on pourra expédier en correctionnelle qui on voudra, comme auteur ou comme complice. En fait, tous les travailleurs engagés dans un conflit collectif, et surtout leurs responsables syndicaux, seront désormais dans une situation d'extrême vulnérabilité. Et ils pourront, à juste titre, s'interroger sur les canons véritables de la société, libérale et avancée, dans laquelle ils vivent.

Car enfin, depuis trente ans, les accidents du travail, non compris les accidents de trajet, ont tué plus de soixante mille hommes et femmes, ils ont entraîné près de deux millions et demi d'incapacités définitives, et, dans plus de dix-huit mille cas, ils ont pu être imputés à des fautes « inexcusables ». Or le maximum de la peine encourue par le responsable de tels désastres — maximum purement théorique, puisqu'une peine de prison ferme, serait-elle de huit jours, est impensable en France — est d'un an s'il n'y a pas eu mort. Comparons les deux éventails : de quinze jours à un an ici, de six mois à deux ans de prison dans la disposition plus haut évoquée du projet Peyrefitte, et, toujours dans cette dernière, de un an à cinq ans s'il y a eu réunion d'auteurs ou de complices (2).

Ainsi, faire travailler de jeunes ouvrières devant des machines que l'on sait très dangereuses jusqu'à ce qu'elles soient défigurées ou qu'elles aient les doigts coupés — cas très classiques, — voilà qui serait nettement moins grave que la détérioration d'un bien *quelconque !*...

(1) Cette expression s'enveloppe d'un flou d'autant plus regrettable que le maximum de la peine passe de deux ans à cinq ans. Les auteurs de cette disposition ont-ils visé les atteintes aux biens commises par une personne dans une entreprise qui n'est pas la sienne ?

(2) Maxima réduits de moitié pour ceux qui ont les moyens de leur délinquance...

Un hiatus comblé

par JEAN-MARC VARAUT (*)

LE débat ouvert sur le projet de loi « sécurité et liberté » tend souvent à confondre les deux objets de cette loi. Il est souhaitable pourtant de distinguer ce qui, dans ce projet, relève de la politique criminelle et ce qui constitue l'application aux personnes poursuivies des règles du droit pénal.

1. Le projet se propose d'accroître *la certitude des peines. Pour cela il* tend, par plusieurs dispositions, à revenir au principe de la légalité des peines. *De toutes les règles consacrées par notre droit pénal*, elle est *sans doute la plus importante*. Ignoré de l'ancien droit pour qui *« les peines sont arbitraires en ce royaume »* il est directement issu de la philosophie pénale du dix-huitième siècle.

Il faut que le citoyen sache avant d'agir ce qui est permis et ce qui est défendu. Ce qui impose aux juges de ne prononcer de peine que dans les limites d'un maximum et d'un minimum prévus par loi.

Ce principe est en déclin. Sous la couverture d'un maximum exagéré et sans portée pratique, l'accent mis heureusement sur l'individualisation des peines par le biais de la resocialisation a conduit à une indétermination des peines.

L'avant-projet de code pénal consacrait cette évolution en supprimant tout minimum. On a pu écrire que, ce faisant, il revenait vers cette équité des parlements dont nos anciens demandaient que Dieu les protège : désormais *« toutes sanctions seront arbitraires en les République française »*.

Sans doute est-il nécessaire de permettre au juge de tempérer la rigueur abstraite de la loi en tenant compte de la responsabilité réelle du prévenu. Mais il est aussi nécessaire pour l'efficacité éducative de la loi pénale que son application soit homogène.

Le nouveau projet propose, par un mouvement de balancier contraire, un certain retour à la légalité des peine pour réduire les trop grands décalages entre les peines légales, les peines prononcées et les peines exécutées.

La politique criminelle qui inspire ce projet peut être contestée dans son fondement et son efficacité, mais il doit être constaté qu'elle est cohérente. Elle ne sous-tend pas un ensemble de lois « scélérates » comme il a été trop rapidement dit et écrit de-ci de-là. Il n'est pas juste en tout cas de comparer ces dispositions aux lois de Vichy.

Vers une procédure accusatoire

Il n'est pas juste non plus d'affirmer que le pouvoir d'appréciation du juge serait aboli au profit d'une répression automatique lorsque l'ouverture du compas dans lequel le juge exerce son pouvoir d'appréciation est de cinq à un. Contrairement à ce qui a été avancé : rien n'empêche une cour d'assises, dans les cas donnés en exemple d'euthanasie ou de parricide d'un bourreau domestique, de ne pas prononcer de peine d'emprisonnement effective. Il peut être fait application du sursis probatoire prévu par l'article 738 du code de procédure pénale : « le sursis avec mise à l'épreuve est applicable aux condamnations à l'emprisonnement prononcées pour crime ou délit de droit commun ».

Le projet en discussion vise à combler le hiatus constaté dès 1972 par Pierre Arpaillange entre le droit pénal et le sentiment social de justice dans le domaine préoccupant de l'insécurité des personnes et des biens. Au défi de la violence, les réponses proposées sont diverses ; mais il n'est pas souhaitable que les pénalistes et les criminologues s'anathématisent pour autant et s'accusent réciproquement de vichysme ou de subversion. L'examen par le Parlement du projet de révision du droit pénal et le débat qui l'accompagne ne doivent avoir pour objet que de concilier une meilleure garantie de cette liberté élémentaire qui consiste à *circuler, en tous temps et en tous lieux, en sûreté*, en marquant ses atteintes d'une forte désapprobation sociale par le moyen de peines appropriées, avec le *parti pris de justice* qui doit être conservé au profit de quiconque.

2. Encore faut-il que la procédure pénale qui doit mettre en œuvre cette politique pénale n'ait pas pour effet de *« risquer de frapper la liberté au travers de la puissance »* ; aussi ne peut-on accepter ce qui, dans ce projet, constitue une dénaturation de la politique pénitentiaire acquise et développée en France depuis 1945. De même, il faut, dans l'esprit même et la logique de ce projet, aller jusqu'au bout de ses conséquences en instituant une véritable procédure accusatoire, contrepoids nécessaire de la disparition de l'instruction au profit de la procédure d'audience.

1) L'article 722 du code de procédure pénale dispose que le juge de l'application des peines détermine pour chaque condamné les principales modalités du traitement pénitentiaire. C'est lui qui accorde les placements à l'extérieur, la semi-liberté, les réductions, fractionnements et suspensions de peines, les autorisations de sortie sous escorte, les permissions de sortir et la libération conditionnelle. Il statue après avis de la commission de l'application des peines, dont le procureur de la République et le chef de l'établissement pénitentiaire sont membres de droit. Ce faisant, il accomplit véritablement l'individualisation de la sentence judiciaire en favorisant l'amendement des condamnés qui est la finalité donnée à la peine par l'article 728 du code de procédure pénale.

Or le projet ajoute à cet article une disposition qui *soumet ces différentes mesures* à la commission de l'application des peines, qui doit prendre sa décision à *l'unanimité*.

C'est donc le pouvoir administratif qui détient à nouveau le contrôle de l'exécution des peines. Cette disposition constituerait, si elle était maintenue, une régression grave. C'est en effet au juge, parce qu'il est juge, c'est-à-dire garant contre tous les risques d'arbitraire, qu'il appartient de *prolonger dans la durée humaine l'instant de la justice*.

S'il est concevable de se préoccuper de ce que de tels pouvoirs soient confiés à un homme seul, dont *les décisions ne sont pas susceptibles d'appel*, il faut alors effectivement instituer la *collégialité* par la *création d'un véritable tribunal de l'exécution des sanctions*. Devant ce tribunal, où le parquet serait représenté, la *défense aurait naturellement* sa place ; c'est la seule collé*gialité compatible avec la politique* d'individualisation de la peine qui reste le principe de notre droit pénal.

2) *Pour accélérer* le cours de la justice, le projet propose de rendre facultative l'instruction préparatoire en matière de crime, où elle était obligatoire, et de généraliser la saisine directe en matière de délit dans toutes les affaires considérées comme évidentes ou élucidées.

L'accélération de la justice pénale réalisée ainsi rend possible la suppression de la procédure de flagrants délits, unanimement critiquée pour son caractère expéditif et sommaire, et qui constituait sous la forme d'un véritable référé répressif une contrepartie nécessaire à la lenteur des procédures pénales. De la même manière, la substitution du juge au procureur dans le droit de placer une personne déférée en détention rend sans objet bien des instructions, intrinsèquement inutiles, qui n'étaient souvent ouvertes que pour obtenir un mandat de dépôt en cas d'infraction non flagrante.

Que l'on supprime bien des instructions sources de lenteurs cruelles et sans nécessité, soit ! mais alors, il faut en tirer toutes les conséquences procédurales.

Dans l'état actuel des textes, la procédure d'audience est encore inquisitoire. C'est sur la base du dossier d'instruction que le président du tribunal correctionnel et le président des assises interrogent le prévenu et les témoins. Tout naturellement, parce que les réquisitions écrites de l'accusation sont au dossier, et que la défense aura la parole en dernier, le président qui connaît le dossier a tendance à transformer son interrogatoire en exposé de *l'affaire*. La logique du débat judiciaire fait de lui le meneur de jeu. Entre l'accusation et la défense, qui ne sont pas à égalité, il n'est pas l'arbitre au-dessus de la mêlée.

Une *réforme* essentielle s'impose. Elle consiste en une modification de la rédaction des articles 328 et 442 du code de procédure pénale ; ils disposent que le président interroge le prévenu. Il suffirait de prévoir qu'il invite celui-ci à décliner son identité, et donne la parole au représentant de l'accusation pour exposer ses charges, présenter ses témoins et produire ses pièces à conviction. La parole serait ensuite donnée à la défense pour discuter les qualifications et faire entendre à son tour ses témoins.

La défense et l'accusation placées visiblement à égalité par ce débat, s'instaurera alors la pratique des interrogatoires croisés et des oppositions — objection votre Honneur ! Une telle procédure n'est pas dans les usages ? Elle est dans l'esprit et la logique de ce texte. Elle est dans l'esprit et la logique du procès de défense sociale qui rejette de plus en plus l'archaïsme de l'ancien duel au profit d'un débat clair, loyal et transparent.

La mission du tribunal est de juger. L'instruction doit être l'œuvre des parties elles-mêmes. Le président, libéré du monologue introductif et des interrogatoires, charge écrasante dans les affaires complexes, trouvera tout naturellement *l'âme attentive d'un arbitre. La défense et* l'accusation n'auront plus à réserver leurs moyens comme trop souvent pour le réquisitoire et la plaidoirie. Elles pourront alors se limiter à un résumé percutant de leurs arguments. Le prévenu et la partie civile, moins intimidés et rendus plus sensibles à l'égalité de chances données à la défense et à l'accusation, participeront plus activement à leur procès. La fonction du président, que le public identifie instinctivement avec la justice, n'en sera pas diminuée, bien au contraire.

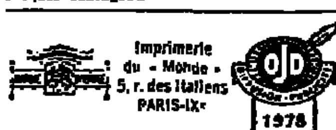
3) Une telle *procédure accusatoire* impose comme conséquence que la procédure d'audience devant la chambre d'accusation *soit publique*. C'est ce qui était prévu dans le texte originaire soumis au Conseil d'Etat. Il est indispensable de rétablir cette nécessaire disposition pour que le public puisse exercer par la publicité des débats ce contrôle que la Constituante lui avait reconnu pour les audiences correctionnelles et d'assises. Cette publicité aura, en outre, pour effet de résoudre le problème posé par le secret de l'information, secret mal respecté dans les affaires simples et spectaculaires qui seront le plus souvent celles pour lesquelles il *n'y aura pas d'instruction* préalable. Le détournement d'un avion, une prise d'otage, la destruction par explosif d'un bâtiment, sont des événements publics. La justice a tout à gagner à la clarté de sa mise en œuvre.

***

Ce projet a ouvert un grand débat qui doit se dérouler sans que revienne le temps des soupçons. *Il doit être à l'origine d'une nouvelle* coutume constitutionnelle : à chaque législature, au lendemain des élections par exemple, après examen en commission des lois, le code pénal devrait faire l'objet d'un examen complet de ses dispositions pour que les valeurs protégées et les incriminations et peines qu'il comporte traduisent bien le sentiment de justice de la nation. Comme s'organise un débat de planification ou de politique étrangère, ce débat de politique criminelle doit préparer régulièrement la révision démocratique du droit pénal.

(*) Avocat au barreau de Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nᵒ 57 437.



PROCHE-ORIENT

APRÈS LES ATTENTATS CONTRE DES MAIRES PALESTINIENS DE CISJORDANIE

Jérusalem divisée

(Suite de la première page.)

Les sept personnes blessées dans l'attentat près du marché d'Hébron étaient moins gravement atteintes.

Durant toute la journée, la police et l'armée ont effectué de vastes recherches à Jérusalem et en Cisjordanie afin de vérifier que d'autres engins explosifs n'avaient pas été déposés au domicile d'autres personnalités palestiniennes ou dans leurs véhicules. C'est au début de ces recherches qu'a été découverte la bombe qui a explosé à l'endroit *où stationnait la voiture du maire* d'El-Bireh. Pour prévenir toute action violente de la part de la population de Cisjordanie et de nouveaux actes de terrorisme, le dispositif de sécurité a été partout considérablement renforcé. Sur ordre de M. Begin — en sa qualité de ministre de la défense par intérim après la démission de M. Weizman — les effectifs ont été presque doublés.

A Ramallah, la colère des habitants a été aggravée par le fait que, pour disperser un début de manifestation, des soldats ont ouvert le feu, blessant aux jambes trois étudiants de l'université de Bir Zeit. Selon l'administration militaire, les soldats avaient d'abord tiré en l'air des coups de semonce, mais les manifestants auraient continué de les attaquer à coups de pierre. Des témoins arabes, pour leur part, ont déclaré que cet incident était symptomatique de la « *nervosité* » des membres des forces de l'ordre.

A Naplouse, dès l'annonce de *l'attentat contre M. Chakaa*, la plupart des commerçants ont fermé leur boutique et plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées aux abords de l'hôpital *où a été admise la victime*. Des barricades ont été dressées par endroits, des pneus ont été brûlés sur la chaussée et des pierres ont été lancées contre les soldats qui, en utilisant des grenades lacrymogènes, ont repoussé les manifestants. Ceux-ci ont scandé des slogans tels que « *Israël non, O.L.P. oui...* ». Dans la soirée, la ville a retrouvé un calme très relatif. Avec ferveur, on rapportait de *bouche* à *oreille* les *propos* de M. Chakaa — « le martyr » — *aussitôt après l'explosion*. Il a *crié* aux personnes venues le secourir : « *Vive la Palestine !* ». Plus tard, des ovations ont salué une première déclaration du maire, citée par la *radio israélienne* : « *Ce n'est pas en me coupant les jambes que l'on arrêtera le combat.* »

Démission du maire de Gaza

Un mot d'ordre de grève générale a été lancé, en Cisjordanie et à Gaza, pour trois jours. Le conseil municipal de Gaza a décidé, pour sa part, lundi soir, de remettre sa démission aux autorités militaires israéliennes. Le maire, M. Rachad Chawa, a expliqué cette décision en déclarant : « *Depuis que le gouvernement israélien a décidé d'appliquer une politique dite de la main de fer contre la population palestinienne des territoires occupés, les actes de violence contre les Arabes se sont multipliés. Deux maires viennent de payer le prix de cette escalade de la violence. Dans ces conditions, une municipalité ne peut plus fonctionner.* »

Le conseil municipal de Bethléem, en Cisjordanie, a également donné sa démission mardi matin. La plupart des municipalités des territoires occupés avaient donné leur démission en novembre pour obtenir la libération de M. Chakaa qui avait été alors arrêté et menacé d'expulsion. Dans une conférence de presse, les directeurs des deux journaux palestiniens de Jérusalem-Est, interdits à la vente dans les territoires occupés, ont résumé les réactions des personnalités de Cisjordanie qui ne peuvent s'exprimer publiquement depuis plusieurs *semaines en raison* des restrictions imposées par le gouvernement militaire.

Ils ont déclaré : « *Le gouvernement israélien, par son attitude complaisante à l'égard des groupes extrémistes, porte une responsabilité dans la situation actuelle. Après l'expulsion des maires d'Hébron et de Khalkhoul, on a de nouveau voulu réduire au silence ceux qui ont dénoncé le plus fortement les accords de Camp-David et le projet d'autonomie.* »

En Israël, les autorités militaires refusent de donner la moindre indication sur l'identité probable des auteurs de la série d'attentats. Dans les milieux de la majorité gouvernementale, on essaie de *réduire la signification* de ces événements. Le mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi), auquel adhère la majorité des colons de Cisjordanie, a fait savoir qu'il condamnait tout acte de violence.

Un disciple du groupuscule le plus extrémiste, la Ligue de défense juive, *animée* par le rabbin Meir Kahane, incarcéré, a dit : « *Il fallait bien que quelqu'un venge les victimes de l'attentat d'Hébron* » (le 2 mai, six colons avaient été tués au cours d'une fusillade).

Le parti communiste (Rakah), dans un communiqué, dénonce « *les criminels qui ont pour objectif l'expulsion du peuple palestinien de sa patrie* ». Le mouvement La paix maintenant estime que « *il faut sans tarder désarmer les membres de la Ligue de défense juive et du Goush Emounim, imposer le couvre-feu sur les implantations du Goush Emounim, afin qu'une enquête puisse être menée* ». Enfin, M. Uri Avneri, député du parti Shelli, a déclaré : « *Il s'agit d'un moment, hélas, historique. Nous assistons à la naissance d'un mouvement clandestin fasciste israélien.* »

La plupart des journaux soulignent, ce mardi, que les attentats ont été soigneusement préparés et organisés par des « professionnels ».

Le quotidien *Davar* cite la revue *Israël-Palestine*, publi/ : à Paris, selon laquelle le rabbin Meir Kahane a été placé en « *détention administrative* », à titre préventif, pour avoir projeté de faire sauter la *mosquée* El-Aqsa à Jérusalem. L'important stock d'armes découvert dans le quartier juif de la vieille ville, le mois dernier, était destiné à préparer cet attentat, précise cette revue.

FRANCIS CORNU.

★ Voir également dans notre supplément Europa (page 14) la libre opinion de Chaïm Herzog : « Tous les Cisjordaniens ne sont pas contre *l'autonomie* ».

Les réactions

Les attentats du lundi 2 juin en Cisjordanie ont suscité une vive émotion dans le monde arabe, notamment en Egypte où, selon l'A.F.P., on estime au ministère des affaires étrangères que « *ce crime barbare est une nouvelle preuve de la nécessité de mettre un terme à l'occupation israélienne et à la politique d'implantation qui engendre davantage de violence et de haine* ».

● *Le comité exécutif de l'O.L.P.*, réuni à Damas, a lancé un appel à la grève générale, ce mardi 3 juin, dans les territoires occupés et demande au Conseil de sécurité des Nations Unies de se réunir immédiatement « *pour examiner la gravité de la situation explosive en Palestine occupée et prendre les mesures nécessaires à la protection de notre peuple contre l'occupation fasciste* ».

Le chef de l'O.L.P., M. Arafat, a accusé « *M. Begin personnellement, le rabbin Kahane et les Etats-Unis, qui protègent le terrorisme sioniste (...), d'être derrière ces attentats (...), Israël et les Etats-Unis en assumant la responsabilité sur le plan international* ».

Le comité exécutif de l'O.L.P. souligne que les attentats sont des « *actes de désespoir* » et l'expression de « *l'échec des autorités ennemies dans leur tentative pour venir à bout (...) de la résistance de notre peuple à l'occupation et au complot de Camp David* ». Le communiqué parle de « *terrorisme officiel* » et proclame la détermination de l'O.L.P. à y répondre par une « *résistance farouche* ».

● *Les différentes organisations palestiniennes* et leurs chefs (notamment le Fath, MM. Habache (F.P.L.P.) et Hawatmeh (F.D.L.P.) attaquent violemment Israël et M. Begin. M. Hawatmeh a promis « *des opérations combinées des différentes organisations de la résistance aussi bien que des actions unilatérales de chacune d'entre elles* » qui feront des territoires occupés « *un enfer pour l'occupant* ».

● *A Paris*, l'association de solidarité franco-arabe « *condamne avec force le terrorisme anti-arabe et la répression particulièrement vigoureuse dont sont victimes les populations civiles arabes* ». Elle « *estime que la France se doit*, comme l'a indiqué M. Jean François-Poncet, *de prendre avec ses partenaires européens une initiative nouvelle en faveur d'un règlement au Proche-Orient* ».

L'association France-Palestine affirme que « *s'ajoutant aux expulsions des maires d'Hébron et de Khalkoul par l'autorité militaire israélienne, les attentats contre les maires de Ramallah et de Naplouse, tous deux grièvement blessés, apportent une note d'extrême gravité dans la situation des territoires palestiniens occupés par Israël* ».

Une initiative européenne apparaît de moins en moins probable

Il se confirme que l'avertissement de M. Carter, menaçant d'opposer le veto des Etats-Unis à toute tentative de révision de la résolution 242 de l'ONU a dissuadé plusieurs gouvernements européens de pousser trop loin l'initiative qu'ils s'apprêtaient à prendre à propos du Proche-Orient lors de leur réunion de Venise les 12 et 13 juin (le Monde du 3 juin). C'est le cas notamment de l'Allemagne fédérale, comme l'explique, ci-dessous, notre correspondant. Des milieux européens de Bruxelles, rapporte l'A.F.P., jugent peu probable que les Neuf voudront heurter de front les Américains sur ce point, surtout après les divergences sur l'Afghanistan, sur les sanctions contre l'Iran et sur le boycottage des Jeux olympiques de Moscou.

M. Rosenne, ambassadeur d'Israël en France, a été reçu, à sa demande, lundi 2 juin, par M. de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay ; il lui a rappelé l'hostilité d'Israël à toute initiative européenne qui détournerait les pourparlers de paix du processus amorcé à Camp David. M. François-Poncet a, certes, réaffirmé dimanche, au cours de sa visite aux Etats-Unis, que les Neuf « front de l'avant » dans leur intention, et l'on pense toujours, du côté français, que le problème du Proche-Orient sera discuté à Venise. Mais il est pratiquement exclu que les Neuf prennent une initiative à l'ONU ou se mettent d'accord pour associer l'O.L.P. au processus de règlement, comme il en avait été question antérieurement.

De notre correspondant

Bonn. — « *En 1935, à Würzburg, on me disait : « Sale juif, » retourne en Palestine. » C'est ce que mes parents et moi-même avons fait. Aussi je ne comprends absolument pas qu'aujourd'hui on me dise : « Sale juif, fous-le-camp » de Palestine...* » Ce sont les propos tenus récemment par l'écrivain Jehuda Amichai aux entretiens de Aschaffenburg qui avaient pour thème les rapports entre Allemands et juifs.

Des déclarations de ce genre sont probablement entendues dans les milieux politiques, et les dirigeants de Bonn paraissent désormais hésiter à invoquer plus longtemps la concertation européenne pour justifier une politique au Proche-Orient qui soulève manifestement trop d'objections israéliennes.

Une telle évolution n'est guère due aux pressions de l'opinion. Lorsqu'il s'agit des rapports avec Israël, *Die Welt* est presque seul parmi les grands journaux à défendre sans équivoque les intérêts fondamentaux de l'Etat hébreu. Le principal organe du groupe de presse Springer fait valoir que l'histoire et les très lourdes responsabilités des Allemands leur interdisent de prendre position contre la sécurité d'Israël, telle qu'elle est comprise par les survivants de l'holocauste.

En dehors des journaux dirigés par Axel Springer, bien peu de voix s'élèvent dans la République fédérale pour défendre les thèses du gouvernement de Jérusalem, hormis celle du candidat chancelier de l'opposition, M. Franz Josef Strauss. Il ne craint pas à cet égard d'aller contre le courant général, même au sein du camp chrétien-démocrate (parmi les politiciens de sa génération, M. Strauss est pourtant l'un de ceux auxquels on ne peut guère reprocher des compromissions avec le régime nazi), et n'hésite pas à soutenir que la sécurité d'Israël doit être garantie avant qu'il puisse être question d'établir à ses frontières une entité contrôlée par l'O.L.P. Aussi est-il assez inattendu que *Die Welt* veuille voir dans les controverses entre la Communauté des Neuf et l'administration américaine un « malentendu ». Bien que, dans les milieux officiels de Bonn, on ne confirme pas l'interprétation du grand organe ouest-allemand, celui-ci se croit en mesure d'affirmer que les Neuf ont abandonné leur intention de partir en guerre contre les plans de paix élaborés à Camp David.

Les gouvernements de la Communauté auraient, selon le quotidien, déjà renoncé à toute intention de modifier la résolution 242 de l'ONU, qui sert de base aux négociations israélo-égypto-américaines. La déclaration préparée par les Neuf pour leur rencontre de Venise devrait certes réaffirmer le droit des Palestiniens à l'autodétermination, souligner l'importance du libre accès aux Lieux saints de Jérusalem et critiquer la politique israélienne de « colonisation » en Cisjordanie. Mais il s'agirait seulement de satisfaire les modérés du camp arabe et de prévenir ainsi à l'ONU le vote d'une résolution plus favorable aux thèses de l'O.L.P. Le malentendu, écrit *Die Welt*, serait dû au *-it que MM. Carter et Muskie soupçonnent toujours les gouvernements de la Communauté de vouloir torpiller les accords de Camp David, alors qu'à Bonn au moins *on est résolu à prévenir toute* manœuvre de ce genre.

JEAN WETZ.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DU B'NAI BRITH SE RÉUNIT A PARIS

Le conseil international du B'nai Brith, organisation juive qui déclare regrouper cinq cent cinquante mille membres répartis dans quarante-deux pays, tiendra pour la première fois, du 3 au 6 juin à *Paris, son* assemblée plénière.

Le président international de cette organisation, qui se veut humanitaire, M. Jack Spitzer, donnera jeudi, à 16 heures, une conférence de presse (16, avenue Wagram, 2e étage, Paris-8e) sur les travaux de cette réunion et sur les récents contacts qu'il vient d'avoir en Roumanie et auparavant avec le pape.

M. Chirac donnera une réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur des participants de cette assemblée. Des rencontres avec des personnalités politiques et un symposium sur « L'avenir des juifs en Europe » sont inscrits au programme de ces journées.

AMÉRIQUES

Bolivie

TROIS DIRIGEANTS DE GAUCHE SE TUENT DANS UN ACCIDENT D'AVION

La Paz *(A.F.P.)*. — Trois dirigeants politiques boliviens ont été tués, lundi 2 juin, dans un accident d'avion, au cours duquel M. Jaime Paz Zamora, candidat de l'Union démocratique et populaire (U.D.P., gauche) à la vice-présidence, a été grièvement blessé, a-t-on appris à La Paz.

L'accident a fait cinq morts. Les *victimes sont*, outre le pilote et un photographe, le sénateur de La Paz, M. Jorge Alvarez Plata, M. Jorge Sattori, dirigeant communiste, et M. Enrique Barragan (responsable du Mouvement nationaliste de la gauche révolutionnaire). M. Jaime Paz Zamora, seul rescapé, se trouve dans le coma, précise-t-on de source médicale. Il a dû sauter de l'appareil alors que celui-ci se posait en catastrophe à l'aéroport de La Paz.

L'avion, dont les occupants devaient se rendre en province pour leur campagne électorale, venait de décoller lorsqu'il revint soudain sur l'aéroport pour un atterrissage forcé, dont les raisons sont encore inconnues.

M. Jaime Paz Zamora est candidat à la vice-présidence, aux côtés de M. Hernan Siles Zuazo, candidat de l'U.D.P. à la présidence, pour les élections générales (présidentielles et législatives) du 29 juin.

● *Les cinq Cubains* appartenant à un groupe folklorique, qui avaient été arrêtés par l'armée bolivienne samedi, sont repartis lundi pour La Havane. Ils étaient accusés d'avoir participé à des actes terroristes en Bolivie. Aucune preuve n'a pu être retenue contre eux.

L'EXODE DES RÉFUGIÉS CUBAINS

M. Carter demande que les formalités d'immigration soient accélérées

Le président Carter a demandé, le lundi 2 juin, aux responsables américains de l'immigration d'accélérer les formalités auxquelles sont soumis les réfugiés cubains encore parqués dans l'ancienne base militaire de Fort-Chaffee, dans l'Arkansas, où un millier d'entre eux s'étaient révoltés dimanche (*le Monde* du 3 juin). Une cinquantaine de « meneurs » ont été arrêtés et seront jugés pour leur éventuelle responsabilité dans les émeutes qui ont fait une vingtaine de blessés.

Les incidents qui agitent le camp depuis une semaine ont suscité une violente hostilité à l'égard des Cubains au sein de la population vivant à proximité du centre de transit. « *Chacun sait que c'est la lie de Cuba qui arrive ici* », déclare l'un d'eux. « *Tout le monde a son fusil chargé et nous n'hésiterons pas à en faire usage si besoin est* », affirme un habitant de la petite ville de Jenny-Lind.

M. Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a indiqué que le personnel chargé de la sécurité de la base serait renforcé et qu'il avait « *reçu la consigne de faire usage de la force d'une façon raisonnable, sans que des vies soient mises en danger, afin de s'assurer que les réfugiés ne quittent pas Fort-Chaffee* ». M. Powell a souligné que sur les quelque quatre-vingt-dix mille personnes arrivées depuis plus d'un mois, quarante-cinq mille ont déjà été relogées et que celles qui restent, comme à Fort-Chaffee, présentent des problèmes plus délicats étant donné qu'elles n'ont souvent pas de famille aux Etats-Unis.

Le *New York Times* signale pour sa part que le Cubain Lino Diaz Delgado, qui avait obtenu le titre de champion du monde junior d'haltérophilie à Montréal, le jeudi 29 mai, est parvenu à passer aux *Etats-Unis clandestinement*.

Il semble enfin que le quota d'émigration autorisé par le gouvernement cubain est épuisé. Les derniers des dix mille huit cents Cubains qui s'étaient réfugiés dans l'ambassade du Pérou les 4 et 5 avril ont pris l'avion le lundi 2 juin pour Lima. Il ne reste plus dans l'ambassade qu'une trentaine de personnes qui y étaient entrées par la force auparavant. De plus, les capitaines des derniers bateaux arrivés en Floride lundi indiquaient que les autorités cubaines avaient donné l'ordre à tous les bateaux encore présents dans le port de Mariel de quitter l'île dans les vingt-quatre heures. Avec ces derniers départs serait atteint le chiffre de cent mille réfugiés. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *M Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S., et M. Jean-Pierre Abelin, vice-président du C.D.S., ont reçu, le 29 mai, une délégation du Front élargi de l'Uruguay, qui leur a exposé la situation politique dans ce pays et les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés individuelles. Le C.D.S. a réaffirmé « *son total soutien, en liaison avec ses partis frères de l'Union mondiale des démocrates chrétiens, à la cause de la liberté en Amérique latine, comme ailleurs, et a rappelé les nombreuses interventions déjà effectuées auprès des autorités uruguayennes pour les libertés des prisonniers politiques, et notamment du général Seregni, ancien candidat à la présidence de la Réupblique* ».

PROCHE-ORIENT

Iran

La « conférence internationale sur les ingérences américaines » s'ouvre en présence de deux cents délégués

Téhéran. — Que cherche-t-on à obtenir en organisant à Téhéran la conférence internationale sur les ingérences américaines en Iran ? Démontrer que la République islamique n'est pas isolée dans son conflit avec les Etats-Unis ? Par le nombre des Etats représentés, par la diversité et la qualité des délégations présentes, on pourrait déduire que l'Iran peut compter, sinon sur des défenseurs ou des partisans inconditionnels, du moins sur beaucoup d'amis compréhensifs : quelque deux cents personnalités d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Afrique (une cinquantaine de pays au total) ont accepté l'hospitalité de l'imam Khomeiny et ont assisté à l'ouverture de la conférence, le lundi 2 juin.

Si tous les congressistes avaient soutenu la révolution iranienne, beaucoup d'entre eux — les socialistes européens, par exemple — n'ont que peu d'affinités avec la République islamique qui en est issue. Plus significatif, la plupart des partis et des mouvements politiques représentés n'approuvent pas la prise en otages des diplomates américains naguère accrédités à Téhéran. Se référant à cet acte contraire au droit international, la Fédération internationale des droits de l'homme et la Ligue française des droits de l'homme ont décliné l'invitation du gouvernement iranien.

Diverses organisations et personnalités américaines connues pour leur combat en faveur des droits de l'homme ont choisi une autre voie, celle du dialogue, malgré les risques qu'elles encourent. Les dix membres de la délégation des Etats-Unis — qui comprend l'ancien ministre de la justice M. Ramsey Clark, et le savant George Wald, prix Nobel de biologie — ont été avertis avant leur départ de New-York qu'ils risquaient en se rendant à

De notre envoyé spécial

Téhéran jusqu'à dix ans de prison et 50 000 dollars d'amende. M. Clark, qui avait été chargé par le président Carter de prendre contact avec le gouvernement iranien au lendemain de l'occupation de l'ambassade américaine, s'est prononcé dès son arrivée, lundi, en faveur de la libération inconditionnelle des otages.

Les délégués américains comme les autres ont patiemment écouté *durant toute la journée de lundi* une série de rapports sur les *« crimes commis sous le régime du chah avec la complicité active des Etats-Unis »*. Nombre de congressistes ont été agréablement surpris par la qualité, la sobriété et la précision des exposés. Les personnalités iraniennes chargées d'établir le bilan, tous des universitaires rompus aux travaux de recherche, aux Etats-Unis ou en Europe, s'étaient munis de documents le plus souvent irréfutables *puisés dans les archives* secrètes de l'ambassade américaine de Téhéran ou dans celle de l'ancien chah, pour faire le procès de la collaboration irano-américaine sous le régime impérial.

Les documents trouvés à Tabas

Tous les domaines ont été passés en revue : la répression sanglante de la SAVAK *« sous la supervision directe de la C.I.A. »* ; les activités conjointes d'espionnage des deux services secrets dans les pays du Proche-Orient ; le rôle de gendarme que jouait l'Iran au bénéfice des intérêts américains dans la région ; le coup d'Etat que préparait le général Huyser, en janvier 1979, pour empêcher les révolutionnaires d'hériter le pouvoir confié à M. Bakhtiar (des télégrammes de l'ancien chef adjoint des forces armées de l'OTAN ont été à ce propos longuement cités). Statistiques, chiffres, contrats ont été fournis pour illustrer le « pillage » des ressources iraniennes auquel se livraient les Etats-Unis, notamment par le biais de transactions pétrolières, industrielles, commerciales ou financières, conduisant ainsi à la *« désintégration économique »* du pays et à la *« paupérisation »* du peuple iranien.

L'apothéose du réquisitoire est *intervenue à la conclusion de la* journée par la projection commentée d'un film et de diapositives illustrant la malheureuse expédition militaire américaine du 25 avril destinée à délivrer les otages. Les documents retrouvés dans les carcasses calcinées des hélicoptères abandonnés à Tabas ne corrigent pas sensiblement la version de Washington à ce sujet, mais ils la complètent par une foule de détails sur le scénario qui avait été mis au point par le Pentagone.

Ils confirment, entre autres, que l'intervention américaine s'appuyait sur des complicités locales. Un réseau d'agents iraniens de la C.I.A., a-t-on appris incidemment, a été démantelé au lendemain de l'opération de Tabas.

Les organisateurs de la conférence ont d'ores et déjà marqué un point : la plupart des participants, surtout ceux venant des pays *communistes* (U.R.S.S., Yougoslavie, R.D.A., Albanie, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Cuba, Vietnam) ou arabes condamneront sans doute tant l'*« agression »* de Tabas que les méfaits antérieurs des Etats-Unis en Iran. Il ne se trouvera même personne pour défendre l'ancien régime impérial. Mais combien de délégations seront-elles prêtes à sauter le pas en justifiant la prise d'otages par le refus de Washington de livrer *le chah à la justice de son pays ?*

Certains responsables iraniens ne cachaient pas à ce propos leurs inquiétudes. L'imam Khomeiny, sur l'initiative duquel le président Bani Sadr et le ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, ont organisé la conférence, a lancé un appel au *« sens de l'équité »* des participants. Mais le « guide de la révolution » s'est abstenu de faire la moindre allusion, suivi en cela par le chef de l'Etat dans son discours inaugural, et les orateurs iraniens qui l'ont suivi, au problème des otages. Peut-être espère-t-on convaincre l'opinion mondiale que l'Iran, compte tenu des épreuves du passé, devrait bénéficier au moins de circonstances atténuantes. En faisant l'inventaire lundi des « crimes » américains, les rapporteurs se sont appliqués à démontrer que les Etats-Unis s'étaient rendus coupables de nombreuses violations, notamment des droits de l'homme mais aussi des lois internationales en vigueur.

Si certains délégués pourraient se montrer sensibles à cet argument, d'autres ne se priveront pas de condamner aussi le comportement des étudiants islamiques qui ont occupé l'ambassade américaine. Ces réfractaires poseraient un dilemme que redoutaient lundi soir les organisateurs de la conférence. Il est en effet de notoriété publique que le président Bani Sadr réprouve lui aussi la prise d'otages, que M. Ghotbzadeh ne porte pas non plus dans son cœur ceux qui se sont emparés des diplomates américains. Si l'un et l'autre ont intérêt à démontrer à l'opinion iranienne que même des amis de la République islamique n'approuvent pas l'action des étudiants, une résolution dans ce sens adoptée par la conférence servirait leurs adversaires politiques.

On a remarqué à ce propos que les dirigeants du parti républicain islamique, ceux-là mêmes qui disputent la réalité du pouvoir *aux partisans de Bani Sadr*, ont boycotté les réunions de lundi auxquelles ont pourtant assisté plusieurs membres du Conseil de la révolution et du gouvernement ainsi que certains hauts dignitaires du clergé. L'ayatollah Behechti et ses amis, dit-on, auraient voulu ainsi se désolidariser publiquement d'une initiative vouée, selon eux, à l'échec.

Certains organisateurs de la conférence sont d'autant plus embarrassés qu'ils ne savent pas eux-mêmes à quel résultat concret la conférence pourrait conduire. Ils auraient pu obtenir par exemple un consensus sur l'établissement d'un tribunal international chargé de faire le procès de l'ancien chah et de ses alliés américains. Une telle procédure pourrait déboucher sur la libération des otages sans pour autant faire perdre la face à l'Iran. Mais deux obstacles majeurs s'élèvent sur la voie d'un *tel* compromis.

Les amis de M. Bani Sadr, M. Ghotbzadeh en tête, ont donné leur préférence à une autre démarche, celle de tractations secrètes avec les Etats-Unis par le truchement de divers intermédiaires, notamment par celui de l'Internationale socialiste. D'autre part, on ignore les intentions de l'imam Khomeiny dont l'avis en la matière est décisif. Cherche-t-il un compromis avec Washington, ou entend-il poursuivre l'épreuve de force jusqu'à ce que pleine satisfaction soit donnée aux revendications iraniennes, à savoir l'extradition du chah et la restitution de sa fortune ?

ERIC ROULEAU.

LES PARTICIPANTS FRANÇAIS

La délégation du parti socialiste, dirigée par M. Lionel Jospin, secrétaire national chargé des questions internationales, comprend MM. Didier Motchane, membre du comité directeur et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, et Alain Chenal, responsable du secteur Proche-Orient auprès de M. Jospin. Celle du parti communiste est composée par MM. Louis Odru, député, et Pierre Pranchère, membre du comité central et député à l'Assemblée de Strasbourg. La C.G.T. est représentée par un membre de son bureau confédéral, M. Pierre Gensous, la C.F.D.T. par M. Denis Jacquot, secrétaire confédéral.

Parmi les autres participants à la conférence, on relève les noms de Me Nuri Albala, secrétaire général de l'Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran ; MM. Roger Garaudy, écrivain et philosophe ; André Jacques, directeur du service œcuménique d'entraide ; Louis Joinet, magistrat et représentant la Ligue internationale des droits des peuples ; Me Joë Nordmann, *président de l'Association internationale des juristes démocrates* ; M. Paul Vieille, directeur de la revue « Peuples méditerranéens ».

● *Cinq trafiquants de drogue* ont été exécutés mardi matin 3 juin dans la province d'Hamadan, à l'ouest de Téhéran, a annoncé la radio iranienne. — *(A.F.P.)*

ASIE

Inde

APRÈS LA VICTOIRE DU CONGRÈS (I) DANS HUIT NOUVEAUX ÉTATS

Une nouvelle vague

JANVIER 1980 : *le parti de Mme Gandhi, le Congrès (I), remporte une écrasante victoire aux élections générales, s'assure une majorité confortable à la Chambre basse (351 sur 525) et, chassé du pouvoir en 1977 par le Janata, y revient, porté par une vague dont les scrutins indiens ont le secret. Cette formation ne contrôle alors qu'un grand Etat de l'Union : l'Andra-Pradesh.*

FEVRIER 1980 : *ayant acquis par le jeu des défections l'appui de trois nouveaux Etats (le Karnataka, l'Haryana et l'Himachal-Pradesh), Mme Gandhi fait dissoudre les Assemblées de neuf Etats dans lesquels l'opposition est au pouvoir.*

MAI 1980 : *le Congrès (I) emporte la majorité dans huit de ces Etats. Un seul lui échappe, le Tamil-Nadu, qui forme ainsi, avec le Kerala, le Bengale-Occidental et le Tripoura, le dernier carré de l'opposition. En Uttar-Pradesh (l'Etat le plus peuplé de l'Inde), au Madya-Pradesh, au Rajasthan, au Gujarat et en Orissa, il obtient les deux tiers des sièges. Au Punjab, au Maharashtra (Bombay) et au Bihar, il en enlève plus de la moitié.*

Certes, l'abstention a été très élevée, mais la canicule actuelle, la sécheresse dont sont victimes de vastes régions et le climat de violence (soixante morts pendant la campagne électorale) n'encourageaient nullement les électeurs à se rendre aux urnes.

Certes, la victoire ainsi obtenue n'est pas aussi nette que celle enregistrée en 1977 par le Janata, dans des circonstances analogues. Mais si l'on considère le maigre bilan (qu'il s'agisse du rétablissement de la situation économique et de la sécurité ou du maintien de l'ordre) dont elle pouvait se prévaloir depuis son retour au pouvoir ainsi que la fronde interne observée au sein même de son parti lors de la difficile sélection des candidats, le résultat enregistré par Mme Gandhi peut presque paraître surprenant.

En fait, en mai comme en janvier, le premier ministre l'emporte plus par la faiblesse de ses adversaires, en plein désarroi, que par ses propres atouts. Dérisoire, en effet, ne pouvait qu'être la campagne d'une opposition « en miettes » (l'ancien Janata est coupé en quatre), dont le masochisme et l'aptitude au hara-kiri ne pouvaient qu'ôter toute crédibilité à ses mises en garde répétées contre « l'autoritarisme, le retour à l'état d'urgence et l'avènement d'une règle dynastique ».

Commentant les premiers cent jours du gouvernement de Mme Gandhi, la plupart des observateurs à New-Delhi s'accordaient pour estimer qu'on ne pouvait discerner, jusqu'à présent, de véritables changements dans la politique suivie. C'était, résumaient-ils, la politique de la dérive, la politique de l'attente.

Attente en Assam, par exemple, où une campagne d'agitation contre la présence d'immigrés jugés indésirables paralyse cet Etat depuis des mois et menace de contaminer tout le nord-est de l'Inde.

Attente politique, bien sûr, avec la dissolution des assemblées locales afin d'harmoniser le pouvoir central avec ceux des principaux Etats pour, fort de cette cohésion et de cette entente, pouvoir, enfin, relever un pays miné par la gestion des gouvernements précédents.

Attente, également, dans le domaine économique, où il faudra en fait patienter jusqu'à la seconde quinzaine de juin pour connaître, avec la loi de finances définitive, les grandes orientations de la politique qu'entend mener Mme Gandhi.

Attente, enfin, dans le domaine institutionnel, où l'importance accordée à la dissolution de neuf assemblées locales d'opposition s'expliquait aussi par le fait qu'une victoire du Congrès (I) y conditionnait la conquête de la Chambre haute et de la majorité des deux tiers requise pour amender la Constitution et instituer, par exemple, un véritable régime présidentiel, taillé sur mesure pour le « dauphin », le fils cadet de Mme Gandhi, Sanjay, trente-trois ans. Sanjay dont ces élections auront incontestablement confirmé l'influence croissante dans la mesure où il a, semble-t-il, joué un rôle déterminant dans la sélection des candidats.

Que ses hommes l'emportent — ce qu'on ne saura qu'après une analyse minutieuse des résultats — et il pourra compter sur sa propre clientèle et disposer de ses propres troupes. Il pourra notamment peser lourd dans la nomination des chefs des gouvernements locaux. Le fils aurait ainsi presque rompu le cordon qui le relie encore à une mère charismatique à l'ombre de laquelle il avait choisi d'effectuer son ascension.

Et l'on pourra parler, ainsi que l'a fait d'ores et déjà la presse indienne, de l'envol de l'aiglon. Ce dernier illustre l'avènement d'une « nouvelle vague » que chacun, en Inde, observe avec une curiosité mêlée d'inquiétude.

PATRICK FRANCÈS.

Chine

Selon un haut responsable

LE PROCÈS DE LA « BANDE DES QUATRE » EST ENTRÉ DANS UNE PHASE DE « PRÉPARATION ACTIVE »

Pékin *(A.F.P.)*. — Le procès de Mme Jiang Qing, la veuve de Mao Tse-toung, et des autres membres de la « bande des quatre » est dans une phase de *« préparation active »*, a indiqué M. Wang Renzhong, vice-premier ministre et chef de la propagande. Il a confirmé au cours d'un entretien avec M. Trethovan, directeur général de la B.B.C., que ce procès se tiendra cette année.

Le vice-premier ministre a précisé que la veuve de Mao et les trois dirigeants arrêtés avec elle en octobre 1976, MM. Wang Hongwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan, seraient amenés à plaider coupables. Les autorités, a poursuivi M. Wang Renzhong, *ne souhaitent pas leur attribuer* des crimes *« à la légère »*. Il convient de rassembler des preuves *« claires et décisives »*, faute de quoi *« ils ne plaideront pas coupables »*, a ajouté le vice-premier ministre.

La tenue de ce procès, qui serait le premier procès politique — du moins annoncé — de hauts dirigeants en Chine, avait été révélée par le président Hua Guofeng à l'automne 1979. Le chef du P.C. avait cependant souligné que *Mme Jiang Qing* et ses coaccusés ne seraient pas condamnés à mort. Ce procès devrait se tenir à huis-clos.

● *Un plan de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan* aurait été approuvé par les dirigeants de l'U.R.S.S., a affirmé M. Sergueiev, chef de la délégation soviétique à la conférence de Téhéran. Selon le journal *Bamdad*, qui rapporte cette déclaration sans donner plus de détail, ce plan aurait été élaboré par le gouvernement en place à Kaboul. — *(A.F.P.)*

Le taoïsme réhabilité

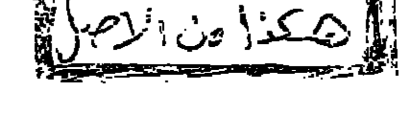
La conférence de l'Association taoïste de Chine, qui s'est tenue récemment à Pékin, constitue un fait nouveau dans la politique religieuse de la République populaire.

Jusqu'à ces derniers temps, le régime avait soigneusement distingué entre, d'une part, ce qu'il appelait les *« grandes religions mondiales »* — islam, christianisme, bouddhisme — qui devaient bénéficier, en théorie du moins, des droits et libertés prévus par la Constitution, d'autre part, diverses *« croyances »*, plus ou moins assimilées à des *« survivances féodales »* sinon à des superstitions rétrogrades ne méritant, par conséquent, aucune garantie de la part de l'Etat.

Or c'est dans cette seconde catégorie qu'il classait le taoïsme, ou du moins les pratiques d'inspiration taoïste telles qu'on les rencontre dans les campagnes de Chine. La méfiance envers le taoïsme est d'ailleurs ancienne, et si l'Association qui vient de reprendre vie a effectivement existé avant la révolution culturelle, elle n'avait été fondée qu'en 1957, soit plusieurs années après les associations islamique et bouddhiste et à la même date que l'Association des catholiques patriotiques (dont la création résultait de la rupture avec le Vatican).

Il est vrai que la tradition taoïste se manifeste en Chine, en particulier dans le monde rural, par des usages souvent peu conciliables avec le progrès économique et social. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est généralement en fonction de calculs résultant de la géomancie taoïste que sont déterminés les emplacements des innombrables tombes qui s'élèvent au beau milieu des champs, entravant souvent la rationalisation des cultures. Sans parler des procédés de guérison ou d'exorcisme plus ou moins magiques, et qui font concurrence au dispensaire local.

Toute idéologie mise à part, ces circonstances amenaient les petits cadres du parti à multiplier les efforts — prudents mais obstinés — pour limiter l'influence d'un « clergé » taoïste en principe disparu, mais présent, en fait, dans la plupart des villages. C'est à ce niveau que la réhabilitation officielle de l'Association taoïste de Chine crée une situation nouvelle et risque de compliquer la tâche des apôtres « matérialistes » de la modernisation.



AFRIQUE

Algérie

LA REVENDICATION CULTURELLE BERBÈRE

UN APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN AUX VICTIMES DE LA RÉPRESSION

Le Comité international de soutien aux victimes de la répression en Algérie (1), constitué à la suite des derniers événements d'Algérie, nous fait parvenir la pétition ci-jointe, qui à déjà recueilli six cent trente-quatre signatures.

Aux manifestations pacifiques de populations qui réclamaient le droit à la reconnaissance officielle des langues populaires (arabe algérien et berbère) comme langues nationales, le gouvernement algérien a répondu par une répression brutale.

Le silence des autorités devant l'ampleur des dégâts et l'imprécision des déclarations officielles ne font que rendre plus crédibles les rumeurs les plus folles sur le nombre des blessés et des disparus. Il est difficilement compréhensible que des femmes et des hommes soient maintenus en détention et gardés au secret pour avoir seulement revendiqué la liberté d'expression et la démocratie.

Les signataires, considérant que les droits culturels, indissociables des droits politiques économiques et sociaux font partie intégrante des droits de l'homme et sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle la République algérienne a souscrit ; (...) considérant que la défense et la promotion de ces droits est un devoir pour tous les démocrates qui, sous toutes les latitudes, luttent pour la dignité de l'homme et l'épanouissement de sa personnalité ; considérant que ce devoir incombe en tout premier lieu à ceux qui ont soutenu la juste lutte du peuple algérien pour se libérer de l'oppression coloniale et ont démontré leur attachement au respect de l'indépendance nationale si chèrement acquise, demandent au gouvernement algérien le respect des conventions internationales sur les droits de l'homme et les droits des peuples en cessant la répression et en libérant tous les détenus. L'annulation des procès en cours ou en préparation ne pourrait que favoriser un climat de détente et de dialogue.

★ Ont notamment signé ce texte : Jacques Attali, Simone de Beauvoir, général Paris de Bollardière, Jean Elleinstein, Pierre Emmanuel, Vladimir Jankélévitch, Vercors, Pierre Vidal-Naquet...

(1) C/o Revue *Esprit*, 19, rue Jacob, 75006 Paris.

Enseigner l'arabe, mais quel arabe ?

La revendication culturelle berbère a parfois conduit à soulever le problème de l'enseignement de l'arabe, en opposant, généralement, le dialectal au classique. Dans ce débat important pour l'avenir de l'Algérie, il est étrange que, à une ou deux exceptions près, linguistes et spécialistes de la pédagogie de l'arabe semblent avoir été frappés de mutisme. Aussi n'est-il peut-être pas inutile de rappeler quelques vérités élémentaires, pour aider à clarifier les choses.

Pour faire image, d'aucuns ont comparé un peu hâtivement l'arabe classique au latin ou au français ancien, le dialectal étant mis sur le même pied que le français moderne. Il aurait été plus juste de mettre en parallèle la langue châtiée et recherchée d'un discours solennel à l'Académie française et le parler d'un paysan analphabète d'une province française disposant d'un vocabulaire de base de trois cents ou quatre cents mots.

La structure de l'arabe, classique ou dialectal, est la même. *A contrario*, le turc, le persan, le kurde, qui ont intégré des mots d'arabe dans une proportion allant de 30 à 50 % du vocabulaire d'origine, ont leur propre structure grammaticale et syntaxique, différente de celle de l'arabe. On peut en dire autant du berbère, dont le vocabulaire d'origine serait moins important.

Les Arabes reprochent aux « *arabisants européens* » et aux « orientalistes », d'avoir exagéré — sinon inventé — les problèmes de diglossie (coexistence d'une langue savante et d'une langue parlée). Ils notent que, même au temps du prophète Mahomet, aucune tribu, aucun Arabe, n'ont jamais utilisé dans la vie quotidienne la langue du Coran, pas plus qu'un Français du dix-septième siècle ne parlait chez lui comme dans les tragédies de Racine. Du Golfe à l'Atlantique, l'homme du désert au septième siècle comme l'homme de la rue au vingtième utilisent des dialectes dont le fonds commun est le classique.

Les dialectes présentant des différences d'une région à l'autre. Celles concernant la prononciation font penser au français parlé par un Marseillais, un Wallon et un Québécois. Les différences de vocabulaire viennent de ce que la coutume a retenu du fonds classique divers synonymes, selon les pays, pour désigner une même notion ; il faut y ajouter les tournures propres dues au génie local des différents peuples qui composent le monde arabe.

Aujourd'hui, dans tous les pays arabes, on apprend le classique à l'école, on parle le dialectal à la maison et on pratique au bureau et dans la vie courante l'« *arabe moderne* » (celui des journaux et de la télévision) qui se situe entre les deux autres. Cette situation est, apparemment, vécue sans problèmes par les peuples de la quasi-totalité de ces pays.

Les conséquences de la présence française

Les Arabes sont très attachés à leur langue : les musulmans parce que c'est la langue sacrée du Coran, les chrétiens d'Orient parce que c'est une langue de civilisation. Les exceptions sont représentées principalement au Proche-Orient par les Kurdes et au Maghreb par les Berbères, encore que les uns et les autres ne refusent pas l'usage de l'arabe — trait d'union entre 150 millions de personnes — mais demandent qu'on respecte leur langue.

En Algérie, le problème de la diglossie est ressenti parce que cent trente ans de colonisation de peuplement ont eu de multiples conséquences : le dialectal arabe n'a cessé de s'anémier et de s'abâtardir en intégrant artificiellement des mots étrangers ; les autorités françaises ont laissé des « *bombes à retardement* » en réduisant les élites arabes, en favorisant la scolarisation des Kabyles et en laissant, en partant, des élites formées à 99 % dans nos universités.

En 1962, à l'indépendance, choisir d'enseigner le dialectal n'aurait pas eu grand sens (aujourd'hui non plus, d'ailleurs). Les autorités ont eu raison d'opter pour le classique. Mais n'ayant pas de cadres, elles ont fait appel au Proche-Orient qui leur a envoyé des professeurs — généralement fort médiocres — qui parlaient leurs dialectes et enseignaient le classique de façon archaïque et rébarbative. Toutes sortes de « *ruptures* » entre maîtres et élèves, enfants et parents, lettrés et illettrés, nées de cette situation auraient été évitées si les langues maternelles avaient été respectées et si l'arabe dialectal algérien avait été utilisé pour assurer la transition vers le moderne et le classique.

La solution relève, en grande partie, de la pédagogie. Or les méthodes d'enseignement n'ont pratiquement pas évolué dans l'ensemble du monde arabe. La Tunisie a abordé cette question avec souplesse et pragmatisme ; elle se situe à l'avant-garde de la pédagogie de l'arabe, et l'Algérie aurait pu utilement s'inspirer de sa démarche.

M. Mostefa Lacheraf, penseur et écrivain, du temps où il était ministre de l'enseignement primaire et secondaire, n'avait pas hésité à expliquer que l'Algérie, qui parlait de révolution culturelle, n'avait pas entamé la révolution pédagogique réalisée depuis plus d'un demi-siècle en Occident. Il avait alors asséné quelques vérités qui avaient déplu ; après la mort du président Boumediène, il n'a pas retrouvé son portefeuille mais a été remplacé par M. Kharroubi, ancien wali de Tizi-Ouzou, Kabyle arabisé, formé au Caire.

PAUL BALTA.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UNE ORGANISATION CLANDESTINE dirigée par des professeurs et des étudiants serait à l'origine des récentes manifestations antisoviétiques qui ont eu lieu à Kaboul, a déclaré un enseignant arrivé à Islamabad. Le mouvement s'intitulerait Jabha Etahad Mille, ou Front d'unité nationale, et est indépendant des autres groupes d'insurgés connus jusqu'alors. Il a distribué des tracts dans la capitale et en province, indiquant : « *Nous ne voulons ni l'Est ni l'Ouest ; nous voulons seulement une République islamique d'Afghanistan. Dehors les Russes, mort à Brejnev, mort à Karmal !* »

Chili

● LE GENERAL PINOCHET a affirmé le dimanche 1er juin que le gouvernement philippin a annulé en mars dernier la visite officielle qu'il devait effectuer à Manille à la suite de la découverte d'un complot visant à l'assassiner. Le chef de l'Etat chilien prétend que deux agents philippins chargés de sa protection rapprochée avaient été achetés par « des communistes » pour le tuer. — *(Reuter.)*

Équateur

● 60 % DES ENFANTS EQUATORIENS vivent dans des conditions misérables et des milliers souffrent de malnutrition chronique, estiment les experts médicaux équatoriens. Le nombre des enfants de moins de quinze ans s'élève à environ 3,7 millions, soit 46 % de la population totale. 2,6 millions d'entre eux vivent misérablement, avec de fortes carences alimentaires. D'autre part, le taux de mortalité infantile, estimé à 72 0/00, se situe à 10 % dans la première année de la vie.

États-Unis

● M. JOHN TRATTNER a été nommé lundi 2 juin pour remplacer le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, qui quittera ses fonctions le 1er juillet. M. Trattner, qui est âgé de quarante-neuf ans, appartient à l'Agence gouvernementale d'information des Etats-Unis (International Communications Agency) et était depuis 1977 porte-parole adjoint. — *(A.F.P.)*

Ghana

● LE CHEF DE L'ETAT GHANEEN, le docteur Limann, a pris la direction du parti au pouvoir, le People's National Party (P.N.P.) et le comité central a été dissous afin d'éviter une « *scission imminente* » au sein du mouvement, a annoncé lundi 2 juin la presse ghanéenne. Ces décisions ont été prises dimanche au cours du premier congrès du P.N.P. depuis les élections 1979 et le retour des civils au pouvoir. Le P.N.P., dont le docteur Limann était le candidat aux élections présidentielles du 18 juin 1979, détient 71 sièges sur 140 à l'Assemblée nationale. Quatre autres partis sont représentés au Parlement ghanéen. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'ATTENTAT CONTRE LES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES

Les autorités mettent en cause le Mozambique ainsi que la « stratégie communiste »

Johannesburg. — Tandis que les pompiers tentent d'étouffer les dernières flammes qui ont ravagé sept réservoirs de l'usine Sasol 1 de production de pétrole à partir de charbon et de la raffinerie adjacente Natref, la République Sud-Africaine tente [illegible] tirer les leçons de l'incendie. D'un côté, on demande pratiquement vengeance, de l'autre, on cherche l'ouverture de discussions avec *« les véritables représentants de la population noire »*.

Les attentats commis dans la nuit de dimanche à Sasol 1 et à la Natref, et avec moins de succès à Sasol 2, ainsi que dans les locaux, à Springs, près de Johannesburg, de la société américaine Fluor qui construit Sasol 3, ont été revendiqués lundi 2 juin à Londres par le Congrès national africain (A.N.C.), banni en Afrique du Sud. La nouvelle n'a pas surpris M. Louis Le Grange. Le ministre de la police a aussitôt déclaré que, selon lui, l'A.N.C. a collaboré pour cette action à partir du Mozambique avec le parti communiste sud-africain, lui aussi banni. Il a d'ailleurs, à ce propos, menacé les pays voisins de représailles s'ils laissent utiliser leurs territoires pour des attaques contre l'Afrique du Sud.

« *La police*, a expliqué le ministre, *sait depuis un certain temps que les insurgés terroristes reçoivent des ordres et instructions spécifiques de la part de Joe Slovo, un communiste sud-africain basé à Maputo. L'affectation de Joe Slovo au Mozambique est une initiative très calculée par le S.A.C.P. et l'A.N.C. de façon à l'amener le plus près possible de la République pour contrôler plus aisément l'action des terroristes contre l'Afrique du Sud.* »

M. Le Grange a accusé, d'autre part, l'ambassadeur soviétique à Lusaka (Zambie), M. Vassili Solodovnikov, de jouer un rôle important dans les plans de l'A.N.C. et la « *stratégie communiste* ». Toujours selon le ministre, l'ambasadeur serait secondé par une réfugiée sud-africaine, Mme Fene Ginwala.

Dans leur vaste majorité les Sud-Africains sont ce mardi encore étonnés de l'envergure et de l'audace de l'action des guérilleros, et, comme l'expliquent des experts sud-africains en études stratégiques, ils réalisent que la guérilla est passée dans une nouvelle

De notre correspondante

phase. *« Nous n'étions pas préparés pour un sabotage industriel. En Rhodésie ce n'est apparu que dans la dernière phase de la guerre »*, souligne le professeur Michael Hough de l'Institut d'études stratégiques sud-africain. *Les Sud-Africains* pensaient en effet avoir encore de nombreuses années devant eux avant de faire face à des attaques aussi sophistiquées. La quasi-impossibilité de mener, contrairement au Zimbabwe, une guérilla traditionnelle de « busch » — le terrain en Afrique du Sud ne se prête pas à ce genre d'action — a automatiquement forcé les guérilleros à planifier une autre forme d'action.

Un climat d'insécurité

De cette constatation ressortent schématiquement deux attitudes, d'un côté, les conservateurs réclament plus d'armes, plus de policiers, une vigilance accrue et une chasse sans pitié à ceux qui veulent détruire l'économie africaine.

Un autre groupe de sud-Africains, dans lequel on trouve des Blancs libéraux et les Noirs, clament qu'il faut à présent se dépêcher de discuter. Etonnamment, l'opposition blanche, qui habituellement s'empresse de condamner tout acte de violence, s'est abstenue pour le moment *de ce genre de commentaire pour* adopter une attitude plus positive et demander une « table ronde »...

A l'étranger, on ne manquera pas non plus d'être *ébranlés par* cette action spectaculaire, et la confiance des financiers et investisseurs risque d'être secouée. Beaucoup de Sud-Africains scrutaient avec angoisse la Bourse et le cours de l'or lundi après-midi. Il ne faut pas oublier que ces sabotages coïncident avec un climat d'insécurité : les grèves des lycéens métis, indiens et parfois noirs organisées en signe de protestation contre la ségrégation et la discrimination raciales dans l'enseignement continuent. L'industrie est elle aussi touchée par des mouvements de contestation. *A Durban cependant, un* important conflit dans l'industrie textile vient de se terminer avec la satisfaction partielle des revendications des grévistes. Dans la province du Cap, Noirs et Métis boycottent la viande rouge par solidarité avec les ouvriers de l'industrie de la viande licenciés alors qu'ils menaient une grève pour obtenir la reconnaissance de leur syndicat. Ils boycottent également et massivement depuis lundi les bus, dont les tarifs ont augmenté de 30 à 100 %.

Contrairement à ce qui s'est passé entre 1976 et 1978, on voit actuellement Blancs, Noirs, Indiens et Métis organiser ensemble des actions de protestation.

Bien que, de tous côtés, on explique au gouvernement que les arrestations ne résoudront pas la situation, la police demeure très active. Seize lycéens indiens grévistes *ont été arrêtés lundi* à Lenasia, dans la banlieue de Johannesburg.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Namibie

● LES PAYS DE LA « LIGNE DE FRONT », désormais au nombre de six (Tanzanie, Zambie, Botswana, Mozambique, Angola et Zimbabwe), réuni lundi 2 juin à Lusaka en présence de M. Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) ont exprimé leur plein appui au plan de l'ONU pour un règlement pacifique de la question namibienne. Le président tanzanien, M. Nyerare, a déclaré qu' *« il n'y avait aucun problème sur le soutien au secrétaire général de l'ONU »* et a invité les autres pays du monde à faire de même. — *(Reuter.)*

EUROPE

Finlande

Les problèmes du désarmement ont été au centre des entretiens des présidents Kekkonen et Giscard d'Estaing

Le président Giscard d'Estaing devait quitter Helsinki mardi soir 3 juin pour Paris, au terme d'une visite en Finlande qui aura duré un peu plus de quarante-huit heures. Le chef de l'Etat français a consacré la plus grande partie de la journée de mardi à visiter les chantiers forestiers et les usines de la société Alhström, à Varkaus (à un peu plus de 300 kilomètres au nord-est d'Helsinki) (« le Monde » du 1er juin). Il a ensuite regagné la capitale pour s'entretenir encore avec le président de la République finlandaise, M. Urho Kekkonen, puis pour recevoir le Tout-Helsinki à l'hôtel Kalastajatorppa.

Lundi après-midi, les entretiens avaient commencé après un déjeuner de travail qui avait réuni la délégation française (MM. François-Poncet, Deniau et Méhaignerie) et les principales personnalités du gouvernement finlandais. Ils ont porté, dans une large mesure, sur la situation internationale : les relations Est-Ouest, l'Afghanistan, la limitation des armements en Europe et la préparation de la conférence de Madrid de la C.S.C.E. qui doit se réunir en novembre prochain.

Helsinki. — La détente et la limitation des armements devaient logiquement constituer l'essentiel des entretiens au sommet entre la France et la Finlande, compte tenu des positions de chacun des deux pays en la matière. Compte tenu aussi du *lieu : puisque c'est à Helsinki* que s'était réunie en 1975 la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Il en a été ainsi, même si de part et d'autre on avait plutôt insisté sur l'importance des relations bilatérales et sur la nécessité d'accroître les échanges entre la France et la Finlande aussi bien dans le domaine économique que culturel.

En accueillant son hôte lundi, M. Kekkonen a souligné que *« la Finlande et la France poursuivent plusieurs objectifs semblables »* et s'efforcent *« d'agir pour raffermir et faire progresser la paix tant en Europe que dans le monde entier (...) Nous tendons, nous Finlandais, vers le même but »*.

Au cours du dîner offert en l'honneur de M. Giscard d'Estaing, *au palais présidentiel*, le chef de l'Etat finlandais a repris ces arguments en soulignant en particulier le *« désir sincère et*

De notre envoyé spécial

profond du peuple finlandais de voir abaisser les barrières et consolider l'entente et l'unité de l'Europe ». M. Kekkonen a ajouté : *« Une des grandes traditions de la politique étrangère française est de concevoir l'Europe comme une unité. Pour nous aussi cette conception est naturelle et centrale (...) »* M. Kekkonen a souligné l'intérêt *« de convoquer une conférence européenne sur le désarmement »*.

Le chef de l'Etat finlandais a ajouté : *« Lorsque la France fait valoir l'indépendance de sa politique extérieure, son ouverture vers le monde entier et son esprit d'initiative en vue de l'approfondissement de la détente, ses aspirations trouvent une résonnance en Finlande. Elles correspondent à notre propre vue sur la manière dont il conviendrait de traiter les rapports entre les nations. Instruits par leur propre histoire, les Finlandais attachent beaucoup d'importance à l'identité, à l'indépendance, à la spécificité nationales. »*

M. Giscard d'Estaing a insisté pour sa part sur la *« leçon de volonté qu'offrent la Finlande et son peuple. Vous avez voulu exister en tant que nation d'avenir et demeurer maître de vos affaires. Cette volonté a prévalu sur tous les défis et toutes les épreuves. Votre identité s'est affirmée en résistant à toutes les assimilations. Votre indépendance s'est imposée, défendue par les armes, consolidée par la diplomatie (...). Un large consensus soutient vos choix fondamentaux, conférant en particulier son assise à votre politique étrangère »*.

Le président de la République française a encore affirmé : *« Avec leur caractère propre, nos pays fixent à leur action des buts semblables : préserver leur identité, garantir leur sécurité, bref, se donner les moyens de demeurer soi-même. Nous poursuivons sur notre continent le même objectif : la sécurité et la coopération. »*

M. Giscard d'Estaing a ensuite évoqué (comme il l'avait fait dans une interview publiée le même jour par le quotidien *Helsingin Sanomat*) la conférence de Madrid à laquelle la France a annoncé sa participation, mais dont elle espère que les résultats ne se limiteront pas à des accords purement symboliques. Sur ce sujet, il a indiqué : *« Force est de constater que les conditions qui avaient permis à la détente de s'affirmer sont aujourd'hui compromises. Les atteintes qui lui ont été portées conduisent à s'interroger sur les perspectives de progrès significatifs que pourrait ouvrir la prochaine rencontre de Madrid, si les gestes nécessaires pour rétablir un climat favorable n'étaient pas effectués. (...) Nos deux pays ont pris une part importante au développement de la politique de détente. (...) L'un et l'autre nous avons des propositions à présenter pour les étapes futures, en particulier dans le domaine du désarmement. (...) Mais, dans la conjoncture actuelle, ma visite est aussi l'occasion de manifester nos préoccupations quant à la poursuite d'un processus dont nous voyons bien qu'il est menacé. La restauration de la confiance sur laquelle se fonde la détente suppose les gestes et les initiatives appropriés là où cette confiance a été atteinte. »*

« Indépendance, vigueur et paix »

Lundi après-midi, après s'être rendu au monument des Héros, le chef de l'Etat s'est adressé aussi à la communauté française d'Helsinki, lors d'une réception à l'ambassade de France. Il a déclaré à cette occasion : *« Mon objectif est de faire de la France une nation indépendante, vigoureuse et qui soit un messager de paix. »* Développant ces trois points, il a notamment souligné : *« La France conduit son destin d'une manière indépendante et non pas désordonnée ou entachée d'irresponsabilité. Mais au contraire, en s'inspirant de la sagesse et de la raison de son peuple. Dans ma conduite de la politique française, je m'inspire justement de la sagesse et de la raison du peuple français. »*

A propos de la paix, il a précisé : *« Dans la période actuelle, il est important que la France soit l'interlocuteur des superpuissances chaque fois qu'une situation doit être analysée et que doit être mesurée la montée des périls. C'est ce que j'ai fait récemment et c'est ce que je continuerai de faire. »* Cette allusion à la rencontre de Varsovie avec M. Brejnev ayant été soulignée par des applaudissements, le chef de l'Etat a alors remarqué : *« C'est la première fois que je m'exprime en public sur ce sujet et vos applaudissements sont révélateurs car vous êtes représentatifs. »*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

DIPLOMATIE

APRÈS AVOIR APPROUVÉ L'ACCORD DE BRUXELLES

La Grande-Bretagne espère obtenir des réformes durables de la structure du budget européen

De notre correspondant

Londres. — Comme prévu, le 3 juin, le règlement, intervenu à cabinet britannique, réuni en session spéciale, a approuvé, lundi Bruxelles, du *problème de* la contribution britannique au budget communautaire. Mais contrairement aux prévisions, Mme Thatcher n'a pas annoncé la décision au Parlement, laissant cette mission à Lord Carrington, ministre des affaires étrangères, et à son adjoint, Sir Ian Gilmore, *que* la majorité conservatrice, tant à la Chambre des lords qu'aux Communes, applaudit chaleureusement.

Apparemment, Mme Thatcher a jugé préférable, tant vis-à-vis de ses partenaires européens (surtout du gouvernement de Bonn, *qui prendra mercredi une décision délicate*) que de larges fractions de l'électorat britannique, de se tenir en retrait et de s'abstenir de tout triomphalisme, après un accord laborieusement négocié et dont on dit ici qu'il ne doit pas être considéré comme une très grande victoire de la diplomatie britannique, encore moins comme un Waterloo des continentaux comme l'affirment certains journaux outre-Manche.

A dire vrai, l'impression de soulagement prédominait aux Communes et dans les milieux gouvernementaux, satisfaits de la fin heureuse d'une négociation qui menaçait les structures mêmes de la Communauté et risquait de remettre en question l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'organisation européenne. En tout cas, du côté officiel, on se déclare *convaincu que, une fois réglé le* difficile problème de la contribution britannique, Mme Thatcher aura maintenant plus de mal à rallier ses propres troupes et le pays, bref à renverser le fort courant anti-européen qu'elle avait elle-même stimulé.

Aussi bien dans leurs interventions, lord Carrington et Sir Ian ont clairement indiqué qu'ils espéraient obtenir davantage en trouvant une solution durable aux problèmes fondamentaux de la Communauté. Selon eux, l'élément le plus important de la formule de Bruxelles réside dans l'engagement du conseil de réviser le développement des politiques communautaires et la structure du budget. Les ressources communautaires étant plafonnées, cette révision, a dit Sir Ian *« nous permettra de faire pression pour obtenir des réformes durables qui entre autres permettront de résoudre le problème budgétaire britannique »*. Et, un peu plus tard, M. Tugendhat, un des deux commissaires britanniques à Bruxelles, a souligné que la Communauté se heurterait bientôt à des difficultés quand la source de ses revenus arriverait à la limite fixée par le traité de Rome. *« Etant donnée la détermination de plusieurs gouvernements de ne pas relever ce plafond, la Communauté, si elle veut continuer à se développer, n'aura pas d'autre choix que de repenser de manière fondamentale la distribution de ses ressources et ses priorités politiques »*, a-t-il dit.

Telle est la réponse essentielle faite à l'opposition travailliste dont le porte-parole M. Shore déclarait aux Communes que, même en tenant compte des réductions intervenues, la Grande-Bretagne continuerait de payer au cours des trois prochaines années 1 500 millions de livres à des pays plus prospères qu'elle, avec pour conséquence d'augmenter les excédents de produits agricoles. M. Shore se fit huer par les députés conservateurs lorsqu'il déclara que, avec un peu plus d'énergie et d'insistance, Mme Thatcher aurait pu obtenir davantage, et en tout cas la satisfaction de sa revendication initiale d'un *« équilibre global »* entre les contributions de la Grande-Bretagne à la Communauté et les recettes qu'elle en tire.

Sir Ian riposta en soulignant que les travaillistes au pouvoir n'avaient jamais rien obtenu et qu'en fin de compte l'augmentation *des prix agricoles acceptée* par la Grande-Bretagne comme base fondamentale du compromis aurait un effet limité : 0,7 % de hausse des prix alimentaires, 0,15 % de l'indice des prix de détail. En fait les travaillistes livraient aux Communes un baroud d'honneur d'autant moins significatif qu'il était mené par M. Shore et ses amis, anti-européens de longue date.

Le gouvernement n'eut pas de mal à justifier le « marchandage ». *« Il ne faut pas*, déclara Sir Ian, *sous-estimer les concessions faites par nos partenaires à un moment où les conditions économiques générales sont défavorables. »*

HENRI PIERRE.

M. PIERRE SAZARIN AMBASSADEUR AUX COMORES

Le *Journal officiel* du 4 juin 1980 doit annoncer la nomination de M. Pierre Sazarin comme ambassadeur en République fédérative des Comores, en remplacement de M. Claude Copin.

[Né en 1923, M. Pierre Sazarin a commencé sa carrière au Maroc, au lendemain de la guerre. Il a ensuite occupé des postes à Budapest, puis à Niamey, et servait depuis 1973 dans l'administration centrale.]

● *Le roi et la reine de Suède* feront une visite officielle en France, du 16 au 19 juin, a-t-on annoncé, lundi 2 juin, à Paris et à Stockholm.



L'économie italienne entre le « miracle » et le masque

II. — L'industrie à la recherche de son second souffle

par PHILIPPE LABARDE

L'Italie connaît cette année des difficultés économiques qui illustrent sa fragilité. Derrière une apparence de prospérité, des faiblesses structurelles demeurent, largement liées à la rapidité de son essor d'après la guerre (« le Monde » du 3 juin). Le cas de l'industrie est typique à cet égard.

« Taxi, signore ? ». Etre ainsi interpellé, pratiquement au pied du train, lorsque vous arrivez à Rome avec plus d'une heure de retard sur l'horaire prévu est plutôt réconfortant. Surtout si, comme c'est le cas, l'homme s'avère sympathique et même chaleureux, un chauffeur de taxi modèle en quelque sorte... à cela près qu'il n'exerce pas cette profession. La Mercedes grise dans laquelle il nous fait monter ne laisse à cet égard aucun doute, et si la promenade dans la ville est confortable, le paiement de la course ne s'en trouve pas facilité. *« 10 000 lires,* annonce sans frémir notre compagnon. L'affaire — bonne pour lui — se traitera finalement à 5 000, un prix raisonnable pour faire la découverte, sur le tas, de l'économie « immergée ».

Car on parle beaucoup de l'économie immergée ces derniers temps en Italie, au risque d'oublier *« l'autre »*, l'économie émergée, qui n'est pas si négligeable, à commencer par l'industrie.

Quelle est la situation de l'industrie transalpine en ce printemps 1980 ? C'est selon. Faut-il mettre l'accent sur le malaise que connaît le secteur des participations de l'Etat, insister sur les difficultés endémiques que connaissent les grandes firmes privées ou, au contraire, souligner l'extraordinaire dynamisme dont font preuve les petites ou moyennes entreprises ? Car c'est cela la réalité industrielle de ce pays, dont on oublie trop souvent qu'il a produit en 1978 plus d'acier que la France, qu'il possède l'outil de raffinage le plus puissant d'Europe, que son commerce extérieur avec la R.F.A. est équilibré, bref, qu'il est la sixième puissance industrielle du monde occidental.

Cette puissance, il est vrai, n'apparaît guère à la lecture des classements des grands groupes industriels privés mondiaux. On aurait tort, pour autant, d'en conclure que l'industrie italienne n'est pas concentrée, puisque cette *« absence »* n'est due qu'au fait que l'Etat est l'actionnaire le plus puissant de la péninsule.

Un système original...

La chose ne date pas d'hier. C'est en 1933, en effet, que naquit l'Istituto per le Ricostruzione Industriale (IRI), un organisme financier de droit public créé pour récupérer et gérer les participations industrielles détenues par les grandes banques frappées de plein fouet par la crise des années 30. En l'occurrence, l'intervention de l'Etat fasciste procédait plus d'une opération de sauvetage que d'une volonté délibérée de s'approprier les grands moyens de production. Il s'agissait, en en prenant le contrôle, d'assurer la survie des banques — dorénavant limitées à la seule activité financière classique — et de sauvegarder une industrie naissante et directement menacée. Ce faisant, la puissance publique héritait d'un empire industriel important mais dispersé.

A l'origine, il était prévu que l'IRI aurait un caractère provisoire, et que les participations qu'il détenait reviendraient au secteur privé dès que la chose s'avérerait possible. Elle ne le fut jamais et l'Etat transforma en 1937 l'IRI en un organisme de gestion permanent.

Sa suppression fut réclamée par certains au lendemain de la guerre. En vain. Pour des raisons économiques — l'Italie, comme tous les pays européens, devait faire face à un gigantesque programme de redressement qui impliquait un vigoureux engagement de l'Etat — aussi bien que politiques — cet engagement était souhaité par les formations issues de la résistance, — l'IRI, loin d'être supprimé, vit sa puissance s'accroître. Mieux encore, l'intervention des pouvoirs publics dans l'industrie s'accentua avec la création de deux nouveaux holdings, l'ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) au début des années 50, et l'EFIM (Entre-Partecipazioni et Finanziamento Industria Manifatturiera) en 1962. Si bien que, aujourd'hui, ces trois sociétés, coiffées par le ministère des participations d'Etat, contrôlent près de 500 entreprises employant 750 000 personnes environ et réalisant, les statistiques nationales manquent de précision, entre 15 % et 17 % de la valeur ajoutée de l'industrie italienne.

Le plus puissant de ces trois groupes reste de loin l'IRI, qui, avec ses 560 000 employés, est présent dans la sidérurgie, la mécanique, la construction navale, les télécommunications, les chantiers navals et les transports maritimes, le bâtiment, la banque et bien d'autres choses encore. L'ENI (120 000 personnes) dont l'activité principale reste la découverte et l'exploitation des hydrocarbures, ne limite pas là ses activités puisqu'il s'intéresse également à la chimie, à l'ingénierie, aux textiles. L'EFIM enfin, fort de ses 60 000 travailleurs, couvre des secteurs aussi variés que le tourisme, l'agro-alimentaire, la mécanique, les transports, l'armement, l'aluminium, le verre, etc.

Ce mode d'intervention original de l'Etat dans l'industrie fut longtemps cité en exemple. *« On peut dire qu'après la seconde guerre mondiale, et pendant une vingtaine d'années, on a vu, dans ce pays, s'opérer une répartition implicite du travail. A l'Etat, la charge d'assurer le développement des secteurs lourds et des infrastructures, au privé de s'occuper du reste »*, commente un de nos interlocuteurs avant d'ajouter : *« Le système a bien fonctionné chaque fois qu'ont coexisté de grands programmes d'équipement et des hommes capables de les mener à bien, Mattei pour les hydrocarbures, ou Sinigaglia pour l'acier par exemple. Aujourd'hui... »*

... et contesté

Aujourd'hui, le « *système* » traverse une passe difficile illustrée par la démission du nouveau président de l'ENI à peine nommé, au lendemain du départ forcé de son prédécesseur à la suite d'un « *scandale* » : le détournement d'une partie des commissions versées pour l'achat du pétrole saoudien *(le Monde* du 3 mai). L'affaire — réglée depuis — est tout à fait exemplaire et révélatrice, puisque, à cette occasion, furent évoqués des règlements de comptes politiques.

Cette interférence du politique est, en effet, depuis longtemps dénoncée par les adversaires de la démocratie chrétienne accusée d'avoir détourné les holdings d'Etat de leur mission pour en faire des instruments au service des différentes factions au pouvoir. Les critiques ne s'arrêtent pas là. Elles portent aussi sur l'organisation et la gestion. *« Ces holdings sont devenus des monstres tentaculaires et englués dans la technocratie, des conglomérats informels qui n'ont même pas l'avantage de dégager des profits »*, commente un observateur avant d'ajouter : *« L'Etat, conscient de la médiocrité de son administration avait créé par ce biais une administration parallèle. Il découvre aujourd'hui que celle-ci est à son tour paralysée. »*

Le propos est sévère. Est-il totalement justifié ? Il est vrai que quiconque découvre les organigrammes de ces trois holdings ne peut qu'être frappé par l'extrême complexité de leurs activités. L'Etat est présent partout, et en ordre dispersé. De là à penser que ces trois groupes se font concurrence, il n'y a qu'un pas. Il est vrai également que la situation financière de l'IRI n'est pas bonne : bon nombre d'entreprises qu'il contrôle sont surendettées, plusieurs d'entre elles connaissent de graves difficultés — les secteurs sidérurgiques et chimiques doivent être profondément restructurés. Tout cela se retrouve au niveau des comptes, qui, en 1979, devraient se solder par une perte supérieure à 5 milliards de francs, dont une large part provient du paiement des intérêts des emprunts contractés auprès des banques. Faut-il attribuer ces difficultés à des erreurs de gestion ?

Un responsable de l'IRI s'en défend. *« On a beau jeu aujourd'hui de dénoncer notre bilan, en oubliant que nous sommes engagés dans des secteurs d'activité qui, partout, connaissent des difficultés aggravées par le choc énergétique ; que nous avons dû mener à bien des programmes d'investissements lourds ; qu'il a bien fallu finir par emprunter puisque nos associés privés avaient tendance à se dégager ; que l'industrialisation du Sud a, pour l'essentiel, été notre fait. Faut-il rappeler enfin qu'à partir de 1970 nous avons dû souvent nous transformer en pompiers volants pour racheter, avec la bénédiction des syndicats et du patronat, des entreprises grandes ou moyennes à la dérive ? »*

Les effets de cette politique de sauvetage apparaissent dans une statistique que cite volontiers un ancien ministre de l'industrie, le professeur Prodi, statistique qui fait apparaître qu'entre 1971 et 1977 le pourcentage des ventes des entreprises contrôlées par l'Etat est passé de 33,09 à 42,02 % du chiffre d'affaires total des deux cents plus grandes firmes italiennes ; en 1977, ces mêmes entreprises publiques employaient 48,3 % du total des salariés des « *deux cents* » (contre 37,9 % en 1971).

La double secousse

La part de l'Etat dans les grands groupes s'est donc fortement accrue ces dix dernières années. Faut-il s'en étonner ? Non, si l'on se souvient que l'économie italienne a subi deux grandes secousses : *« l'automne chaud »* de 1969, qui déboucha entre autres choses sur une forte augmentation des salaires désormais indexés, et sur un renforcement considérable de la protection des travailleurs contre les licenciements, puis le « choc pétrolier » de 1974, secousses qui ont ébranlé les grandes entreprises. Confronté à cette situation, l'Etat, soucieux de préserver la paix sociale, a retrouvé ses vieux réflexes et fait donner la garde, en l'occurrence les holdings publiques, pour colmater les brèches.

« Le problème, compte tenu de cette évolution, est de savoir si dans dix ans il subsistera encore dans ce pays de grands groupes privés », commente mi-figue mi-raisin un patron. C'est implicitement admettre que la situation des grandes firmes reste préoccupante. De fait, elle l'est.

Un Olivetti ne fait pas le printemps. Fiat donne des inquiétudes. Le groupe Montedison — dont personne ne sait très bien s'il faut le considérer comme public ou privé (1) — amorce une convalescence fragile. Pirelli, Snia Viscosa, la SIR (chimie), d'autres, font l'objet de commentaires moroses. Les maux dont souffrent ces entreprises ? Endettement excessif, insuffisance de fonds propres, faible productivité, coût du travail relativement élevé.

A qui la faute ? Aux managers qui n'ont pas su trouver des réponses aux chocs évoqués plus haut ? Aux actionnaires peu soucieux d'investir en ces temps troublés, et tentés par des rivages plus souriants ? Aux syndicalistes accrochés à des avantages durement acquis ? A l'Etat qui, par ses interventions, a faussé le jeu du marché et affaibli l'esprit de compétition qui eût pu se manifester ? Aux uns et aux autres à des titres divers ? On n'est pas loin de le penser à Rome, où l'on constate que *« dans ces groupes, qu'ils soient publics ou privés, tout est figé »* et qu' *« il va bien falloir sortir de cet immobilisme »*.

Les P.M.E.

Cet immobilisme, heureusement pour l'Italie, n'a d'égal que le dynamisme explosif des petites et moyennes entreprises. Le voilà bien le nouveau miracle italien. Combien sont-elles ces P.M.E. qui défraient la chronique et étonnent les transalpins eux-mêmes ? Quatre-vingt-dix mille, cent mille, cent dix mille ?... On ne sait trop, car dans ce secteur, on vit, on meurt, on crée sans cesse et sans se compter. Ce que l'on sait, en revanche, ou plutôt ce que l'on sent, c'est que ces firmes exportent souvent (quarante mille d'entre elles, dit-on) et qu'elles tirent actuellement toute la machine économique.

Ces P.M.E., le public les a découvertes en 1977, lors de la crise de la sidérurgie, avec les « bresciani », des petites sociétés de la région de Brescia, qui bouleversèrent le marché du rond à béton. On pensait alors qu'il s'agissait de firmes installées à la *« va comme je te pousse »* dans des locaux insalubres. Il apparut qu'il s'agissait de firmes bien équipées et bien gérées, qui avaient su tirer profit des produits de récupération. Il faut se faire à cette idée : aux côtés d'innombrables firmes artisanales employant moins de dix personnes et où fleurit le travail clandestin, il existe des « bresciani » dans bien d'autres secteurs : le meuble, le textile, le cuir, où fleurissent des entreprises hautement spécialisées, utilisant l'électronique et un matériel performant ; ce qui, par parenthèse, a permis à l'industrie mécanique italienne, appuyée sur un marché intérieur actif, de progresser vigoureusement à l'exportation sur les produits classiques.

Comment expliquer ce phénomène ? *« Les Italiens ne sont guère à l'aise dans les grandes unités de production. Dans ce pays, tous les contremaîtres se sentent une âme de chef d'entreprise »*, commente un patron français qui a longtemps exercé d'importantes responsabilités en Italie. Alors, affaire de *« climat »* ? Affaire de gestion aussi. Dans ces P.M.E., les réglementations sont plus lâches, les contrôles moins sévères. On peut s'arranger avec le fisc, les douanes, les travailleurs aussi. Le poids syndical n'est pas si présent. Et puis, il ne faut pas s'y tromper. *« Plusieurs petites entreprises peuvent en cacher une grande ou une moyenne »*, fait remarquer un syndicaliste.

Il est vrai que de grandes firmes, soucieuses d'échapper à une réglementation sociale contraignante, ont transféré la production à l'extérieur de l'entreprise. Vrai encore que des patrons de firmes moyennes préfèrent de plus en plus souvent *« éclater »* leur production en petites unités très spécialisées.

Nul doute que l'Italie ne dispose, au travers de ses entreprises petites et moyennes, d'un atout considérable. La nomination à la tête de la Confindustria — le C.N.P.F. transalpin — de M. Vittorio Merloni, un patron convaincu des vertus de la décentralisation de la production — qu'il a lui-même mise en œuvre — fait figure de symbole. Pour autant, un grand pays peut-il s'en remettre à ces seules firmes pour assurer son avenir industriel ? Evidemment non.

Alors ?

Alors, *« il faut que ce pays redécouvre les grandes entreprises »*, affirme-t-on au siège de la Confindustria. Les syndicats — pour autant que l'on puisse en juger — en sont d'accord. Encore faut-il savoir comment les uns et les autres comptent y parvenir. Que le patronat souhaite un assouplissement de la réglementation sociale et une modification de la fiscalité indirecte ne fait aucun doute. Qu'exigeraient en échange les syndicalistes ? Une participation plus active aux décisions. L'Italie explorera-t-elle dans ce domaine une nouvelle voie ? *« Chi lo sa. »*

Au-delà, il va bien falloir s'attaquer à l'assainissement du secteur des participations d'Etat. Lourde tâche qui suppose que les pouvoirs publics fassent des choix. Ce souhait de voir l'Etat prendre ses responsabilités, dégager les priorités, tracer les grands axes d'un développement industriel répondant aux exigences du temps, est exprimé aussi bien par les patrons, grands ou petits, que par les responsables syndicaux. Seront-ils exaucés ? Il y va sans doute de l'avenir d'une industrie qui possède les moyens d'étonner à nouveau, mais cherche, pour l'heure, son second souffle.

LA BAISSE DES PROFITS PLUS FORTE QUE CELLE DE LA PRODUCTION

Taux annuel du cash flow (en % de la valeur ajoutée) — Variation annuel de la production industrielle (en %)

PRODUCTION INDUSTRIELLE — CASH FLOW DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

36 34 32 30 28 26 24 22 20 18 16 14 12 10 8 0 — 22 20 18 16 14 12 10 8 6 4 2 0 -2 -4 -6 -8

1954 1958 1960 1964 1970 1971 1973 1975 1978 1979

Source : Professeur SYLOS LABINI

Mieux qu'un long commentaire, ce graphique, qui retrace l'évolution de la production industrielle et celle du *cash flow* (bénéfice + amortissements) de l'industrie manufacturière, permet de mesurer la dégradation des capacités bénéficiaires des entreprises italiennes.

Il fait apparaître trois phases. La première, qui s'étend jusqu'à la fin des années 50, est un peu l'âge d'or de l'industrie, qui, grâce notamment aux bas salaires pratiqués dans la péninsule, peut accumuler des profits considérables et investir. Une première rupture s'amorce au début des années 60. Elle « coïncide » avec les fortes augmentations de salaires consenties en 1962 (14 % environ) et 1963 (21 % environ). A partir de 1964, un redressement s'opère à la suite de la politique de restriction du crédit et de déflation mise en œuvre par la Banque d'Italie, puis par le gouvernement de centre gauche, politique qui entraîne une certaine modération des hausses de salaires.

La seconde rupture intervient à la fin des années 60. C'est l'« automne chaud » de 1969, qui débouche, entre autres choses, sur l'indexation des salaires. L'augmentation des marges reprend cependant dès 1972, mais elle est brisée par le « choc pétrolier » de 1974, particulièrement sensible en Italie, vu la quantité de « brut » importé.

La dégradation des capacités bénéficiaires de l'industrie manufacturière, même si elle s'est produite par paliers, est donc régulière depuis vingt-cinq ans, et le *cash flow* des firmes, qui représentait 30 % environ de leur valeur ajoutée à la fin des années 50, n'en représentait plus que 13 % environ en 1978. Nul doute que l'économie « immergée » et l'éclatement des unités de production cherchent à constituer une réponse au phénomène.

Prochain article :

AGRICULTURE : DES ESSAIS A TRANSFORMER

(1) Le capital de Montedison est réparti entre trois groupes d'actionnaires : un syndicat de gros porteurs (34,2 %), un consortium de banques (28,2 %) et les petits porteurs (37,6 %). Au sein du syndicat des gros porteurs, la part du secteur privé est de 51,3 %, celle du secteur public de 48,7 %. Il est donc difficile de déterminer avec précision la nature de ce groupe, surtout si l'on considère que bon nombre de grandes banques italiennes sont des filiales de l'IRI.

Le Monde

politique

Après quatre réunions pour rien

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE A PU SE METTRE AU TRAVAIL

Le conseil général du Val-de-Marne a pu se réunir et travailler le lundi 2 juin, mais il s'en est fallu de peu qu'une fois de plus — la cinquième — les élus départementaux ne quittent prématurément la salle.

La réunion avait commencé normalement. Quelques sièges étaient vides, dont celui de M. Marc Faves (C.N.I.P.), nouvel élu du trentième canton. Mais celui-ci devait venir siéger peu après. Il paraît difficile de ne pas imaginer que ce retard ne soit pas *« prémédité »* puisqu'il suffit de se rappeler que, le 22 mai dernier, la majorité P.C.-P.S. du conseil général avait voté en l'absence des élus modérés une résolution demandant que le siège de Vincennes-Fontenay-Nord demeure inoccupé dans l'attente d'une décision du tribunal administratif.

La présence de M. Faves a amené M. Michel Germa (P.C.), président de l'assemblée départementale, à demander une suspension de séance pour consulter le bureau. De retour dans la salle, il a proposé de poursuivre la session et de passer à l'ordre du jour *« dans l'attente de la décision du tribunal administratif, qui ne doit pas intervenir avant une quinzaine de jours »*.

M. Jean-Paul Kayser (P.C.), vice-président du conseil général, prit alors la parole : *« On ne veut pas tenir compte de notre décision (...). La présence d'un conseiller général « nommé » ne manquera pas de gêner le bon fonctionnement de l'assemblée. »*

Le préfet, M. Louis Lalanne, a alors rappelé que les conditions dans lesquelles cette résolution avait été prise font qu'elle n'a aucune valeur. Il a ajouté que le *conseil général ne peut s'opposer* à la décision du tribunal administratif tant que celle-ci n'a pas été modifiée. M. Kayser a repris la parole pour dire qu'aucune délégation ne serait votée à M. Favas. Le préfet, qui s'était limité à une déclaration de droit, se vit contraint, devant la tournure prise par les débats, de poser la question préalable. Celle-ci étant repoussée par 15 voix, il a quitté la séance.

M. Roland Nungesser (R.P.R.), député, qui donnait l'explication de vote de l'intergroupe qui rassemble les élus de la majorité, s'est indigné que l'ordre du jour ne soit pas respecté et il a réitéré sa demande de voir le conseil général dissous.

Les amis de M. Nungesser ont ensuite fait semblant de quitter la séance. De son côté, M. Serge Lagauche (P.S.) a souhaité que les travaux démarrent le plus rapidement possible, regrettant que le tribunal administratif n'ait pas encore pris sa décision, et il a indiqué : *« Nous ne voterons pas de délégation à M. Favas pendant cette période. Il siégera dans une commission comme c'est réglementaire. »* Les conseillers généraux de la majorité se retirèrent alors dans un tohu-bohu indigne d'élus.

Peu après, chacun reprenait sa place, y compris le préfet. Les derniers remous apaisés, le conseil général, après quatre réunions pour rien, pouvait enfin commencer les travaux. — F. G.

L'attitude du P.C.F. en 1940

L'anniversaire de la défaite de 1940 donne lieu, au parti communiste, à un réexamen de ce que fut l'attitude de ce parti dans les semaines et les mois qui suivirent la signature de l'armistice. M. Roger Bourderon, dans une lettre au « Monde », estime nécessaire de corriger la conclusion que nous avions tirée d'un dossier consacré à ce sujet dans le numéro de mai des « Cahiers du communisme ».

Cependant, tandis que M. Bourderon relevait, dans ce dossier, les « contradictions » dans lesquelles le P.C.F. était pris à l'été 1940, M. Pierre Durand, citant, dans « l'Humanité » du lundi 2 juin, un texte de juillet 1940, souligne au contraire la « clairvoyance » et la « lucidité » dont son parti fit preuve dans cette période.

Une lettre de M. Bourderon

M. Roger Bourderon, maître-assistant à l'université de Paris-VIII (Vincennes), nous écrit :

Dans l'article rendant compte du dossier des *Cahiers du communisme* sur la période 1940-1945, la note 1 précise que les remarques faites par J.-P. Scot, P. Villon et moi-même signifient que *« les intellectuels et les militants ouvriers ont dû corriger pour leur compte l'erreur de la direction du parti, qui n'avait pas compris la nature du nazisme »* (*le Monde* du 10 mai 1980).

Permettez-moi deux ensembles de réflexions.

D'une part, avant la guerre, l'analyse du nazisme comme dictature terroriste de classe, comme les luttes solidaires avec les antifascistes, ont largement pénétré le P.C.F. et ont constitué pour les communistes la racine la plus solide de l'antifascisme et de la prise en compte de l'importance des libertés démocratiques. Je ne crois pas que l'on puisse sérieusement soutenir que les communistes n'avaient pas alors compris la nature du nazisme. Avec la guerre, le gommage de la spécificité de l'hitlérisme résulte de l'analyse de la guerre comme impérialiste des deux côtés, aggravée par les illusions nées du pacte germano-soviétique. Le dégagement progressif, à partir de la fin de l'été 1940, de cette analyse initiale permet de reprendre et d'approfondir la réflexion sur le nazisme, ce que font Politzer et Péri, en liaison et en accord avec la direction de leur parti.

D'autre part, la problématique de l'opposition base/sommet me paraît déboucher sur une impasse historique complète. D'ailleurs, qu'est-ce que la « base », qu'est-ce que le « sommet » dans ce corps éclaté, comme tout le corps social français, qu'est le P.C.F. l'été 1940, où les décisions sont prises par un groupe très restreint de dirigeants ? En réalité, les contradictions passent à des degrés divers dans la tête de tous les militants qui, responsables ou non, sont confrontés à une situation totalement inédite sur le plan national comme sur le plan international. En outre, dans la conscience des militants, la preuve que la guerre est impérialiste, c'est qu'elle n'a pas été faite contre Hitler, c'est la vigueur de la répression anticommuniste, c'est le vécu de l'exploitation accrue dans les usines.

C'est pourquoi les limites, perceptibles aujourd'hui, de l'appel du 10 juillet ne l'ont pas été à l'époque. Au contraire, l'analyse de classe de la défaite et celle du régime de Vichy, l'appel à l'action, la définition de l'objectif de liberté, d'indépendance et de renaissance de la France, sont perçus dans la continuité des combats menés contre le fascisme et pour le pain, la paix, la liberté. C'est de ce fait avec l'appel de juillet que nombre de militants reprennent la lutte, recherchent des liaisons, planquent des armes, font des tracts antinazis, poursuivent le combat antifasciste. Et, là encore, c'est l'ensemble du P.C.F. qui se dégage progressivement des difficultés politiques où conduit la définition impérialiste de la guerre par l'Internationale : on peut suivre ce cheminement, dès la fin de l'été 1940, dans les publications du P.C.F., notamment dans *l'Humanité* clandestine.

**

Prenant prétexte d'une note, qu'il cite d'ailleurs inexactement (des guillemets indiquaient une réserve par rapport à la thèse selon laquelle la direction du P.C. « n'avait « pas compris » la nature du nazisme »), *M. Bourderon tente de minimiser la portée des critiques formulées, dans le dossier consacré à cette question par* les Cahiers du communisme *de mai, à l'encontre de la direction du parti en 1940. Ainsi souligne-t-il que Georges Politzer et Gabriel Péri ont* « repris » *la réflexion sur le nazisme, à la fin de l'été,* « en liaison et en accord » *avec cette direction et que celle-ci, bien qu'elle fût formée d'un* « groupe très restreint de dirigeants », *ne doit pas être opposée aux militants qui n'appartenaient pas à ce groupe. M. Bourderon admet pourtant que les précurseurs de la résistance communiste avaient dû* « percevoir » *dans l'appel lancé par la direction en juillet 1940 ce qui n'y était pas, c'est-à-dire, selon les termes qu'il emploie dans l'article dont nous rendions compte,* « l'existence de [*la*] guerre » *et la* « référence au fascisme ». *M. Bourderon explique que ces militants ont agi* « dans la continuité » *des combats menés par le P.C. avant la guerre. D'où l'on ne peut que conclure : les communistes qui se sont orientés vers la résistance dès l'été et l'automne de 1940 ont été plus conséquents que leurs dirigeants. Est-ce cette conclusion qui gêne l'historien et les responsables du parti dont* les Cahiers du communisme *est la* « revue politique et théorique » ? — P. J.

Un article de « l'Humanité »

En conclusion d'une série consacrée à l'année 1940, M. Pierre Durand, dans un article intitulé *« Mais que font donc les communistes ? »*, cite un texte publié dans le numéro de juillet 1940 de la revue de l'Internationale communiste, *The Communist International*. Ce texte, intitulé « Déclaration du P.C.F. - juillet 1940 » (1), condamne la bourgeoisie française, *« prête à trouver des accommodements avec l'envahisseur, à se servir des baïonnettes allemandes pour se protéger du règlement de comptes que le peuple, indigné, lui réserve »*, et affirme : *« Notre peuple ne périra pas. Sa volonté et son amour de liberté ne seront pas brisés par les forces obscures des traîtres, des exploiteurs, des envahisseurs et des conquérants. »*

M. Durand estime que ce texte, *« paru en juillet, a dû être rédigé immédiatement après la défaite, au plus tard à la fin du mois de juin »*. Il écrit : *« En dehors du message lancé par le général de Gaulle le 18 juin aux militaires et aux spécialistes appelés à le rejoindre en Angleterre pour y continuer le combat (...), il n'existe aucun document émanant à cette date de quelque parti que ce soit, qui puisse constituer une preuve aussi éclatante de confiance dans le peuple, de clairvoyance, de lucidité et de volonté de combat pour l'indépendance et la grandeur de la France. »*

(1) Ce texte est publié en annexe de l'ouvrage de Stéphane Courtois : *le P.C.F. dans la guerre* (Ramsay éd., voir *le Monde* des 21 mars et 4 avril 1980.)

● *Une délégation du Soviet suprême reçue au Sénat.* — Une délégation du Soviet suprême présidée par M. Leonid Zamiatine, membre du comité central du parti communiste, a été reçue jeudi 29 mai par M. Alain Poher, président du Sénat, et par le groupe France-U.R.S.S. de cette assemblée.

Dans les salons du Petit Luxembourg, M. Leonid Zamiatine a remis à cette occasion à M. Jean-Louis Vigier, sénateur R.P.R. de Paris et président du groupe France-U.R.S.S., la Médaille d'amitié entre les peuples.

LA SITUATION AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

Paris et Londres cherchent à éviter le recours à la force contre les insurgés de Santo

Au cours de l'échange de vues qu'ils ont eu le lundi soir 2 juin au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, MM. Paul Dijoud et Peter Blaker, ministre d'Etat britannique pour la coopération et le développement, sont convenus d'éviter, pour l'instant, tout recours à la contrainte contre les partisans des mouvements « modérés » francophones qui contrôlent depuis une semaine l'île de Santo, aux Nouvelles-Hébrides (le Monde *du 3 juin*). *M. Dijoud a insisté auprès de son homologue britannique* « pour que soit recherchée une solution par des voies pacifiques, en dehors de tout recours à la force ».

Le secrétaire d'Etat estime que la situation dans le condominium franco-britannique est *« préoccupante »* et craint que les troubles qui se sont produits à Santo et à Tanna ne s'étendent à d'autres îles.

« Il est évident que le gouvernement légal que soutient la France, parce qu'issu des élections du 14 novembre 1979, ne peut pas ignorer l'inquiétude grandissante de la minorité conduite par les chefs coutumiers et les responsables de la communauté francophone qui revendiquent la décentralisation au profit de chacune des îles composant l'archipel, indiquait-on lundi soir rue Oudinot.

» Le recours à des actions de contrainte et de violence ne résoudrait rien. Tout au contraire, celles-ci accentueraient les tensions et conduiraient peut-être à de graves affrontements et à des pertes en vies humaines.

» Il faut faire confiance aux Néo-Hébridais pour aboutir eux-mêmes, sans ingérence extérieure et par la négociation, à la solution de leurs problèmes. »

Dans l'entourage de M. Dijoud on souligne que l'entretien du secrétaire d'Etat avec son homologue britannique a été *« extrêmement cordial »* et qu'il n'a mis en évidence *« aucune divergence profonde »* sur l'attitude à adopter à l'égard des insurgés de Santo. Le premier ministre néo-hébridais, M. Walter Lini, leader de la majorité anglophone, a protesté, mardi 3 juin, contre l'attitude des deux puissances tutélaires du condominium auxquelles il reproche de ne pas soutenir assez fermement son gouvernement. Il a fait savoir que celui-ci organiserait sa propre force si la France et la Grande-Bretagne n'intervenaient pas à Santo.

Dans un message radiodiffusé M. Jimmy Stevens, leader du Nagriamel, principal mouvement sécessionniste de Santo, a annoncé, lundi, la constitution d'un gouvernement provisoire et proclamé la volonté des insurgés de former un Etat indépendant qui associerait à Santo treize autres îles.

Après l'*International Herald Tribune*, le *Guardian* du mardi 3 juin fait état d'informations, de source britannique, selon lesquelles le mouvement de M. Stevens serait appuyé par un groupe américain, la fondation Phoenix, dont l'intérêt pour les Nouvelles-Hébrides a fréquemment été souligné par le passé, et qui souhaiterait faire de l'île de Santo, non seulement un *« paradis fiscal »*, mais aussi un refuge privilégié pour les amateurs de jeux.

UN DOCUMENT SUR LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE

Le R.P.R. propose une réduction du service militaire et l'adoption par la France d'une stratégie nucléaire anti-forces économiques

MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., et Michel Aurillac, délégué national de son mouvement à la défense et député R.P.R. de l'Indre, ont présenté, ce mardi 3 juin, à Paris, un document de cent cinquante pages environ qui précise les réflexions de leur parti sur la défense et qui, tout en proposant d'amorcer un débat national, « exprime la doctrine du Rassemblement pour la République au niveau des grandes options ». Cinq groupes de travail (parlementaires et personnalités extérieures, civiles et militaires) ont tenté de jeter les bases d'une politique militaire pour les vingt ou trente années prochaines dans un contexte marqué par le fait que « l'épée est et reste l'axe du monde ».

Dans ce rapport, le R.P.R. réclame un nouvel effort financier et économique pour la défense avec une priorité donnée au renforcement et à la diversification de l'armement nucléaire stratégique (par la construction, notamment, de quinze sous-marins lance-missiles et d'une centaine de bombardiers nucléaires Mirage-4000 d'ici à l'an 2010). Les recherches sur la bombe à neutrons doivent être continuées, estime le R.P.R.

Le R.P.R. propose une politique active de défense civile pour protéger les populations des explosions nucléaires. Il suggère de réexaminer les modalités du service militaire et sa durée (réduite à quatre mois avec des périodes), ainsi que l'emploi des réserves à l'occasion d'une redéfinition des missions et de l'organisation des forces terrestres.

A la différence de l'U.D.F. qui a rendu publique sa doctrine il y a une semaine, le R.P.R. dénonce la « riposte graduée » en matière de nucléaire pour s'en tenir à une conception de la dissuasion qui privilégie la stratégie anti-économique — appelée « stratégie anti-cités élargie » — et le maintien d'une capacité de « seconde frappe » par la « priorité absolue » attribuée au développement des sous-marins *lance-missiles*. L'augmentation de la précision des missiles, la possession de satellites militaires d'observation et la technique des têtes multiples, observe le R.P.R., sont à la portée de la France, et cet effort doit conduire à étendre la « frappe anti-cités » aux centres de décision et aux capacités industrielles ou économiques d'un adversaire éventuel.

Après une analyse des déséquilibres stratégique et politique dans le *monde* qui lui font condamner « *la continuité du dessein expansionniste de la diplomatie soviétique servie par la force directe de l'armée rouge ou indirecte de ses alliés* » et dénoncer la « *théorie de la riposte graduée* » comme faisant partie d'une gamme de réponses à une agression « *qui ont toutes en commun d'épargner le sanctuaire soviétique et de définir un champ de bataille européen* », le R.P.R. considère notamment : « *Si les Occidentaux veulent bien prendre la détente et la coexistence pacifique pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour l'expression d'un rapport de forces, la dissuasion devient l'un des moyens de valoriser et d'équilibrer la politique de détente.* »

« *Les incertitudes sur la continuité de la politique et de la volonté de notre grand allié américain contribuent à titre principal au déséquilibre international et au risque de conflit qui en découle.* » La « *grave tension internationale (...) est la traduction du déséquilibre des forces qui s'est institué au bénéfice de l'Union soviétique* ».

« *Les alliés membres de l'OTAN ont accepté par une décision politique la stratégie américaine de la riposte graduée (...). La France ne peut accepter ce choix.*

« *Le courage est de dire (...) que la France doit, pour assurer sa sécurité et maîtriser sa politique étrangère, entreprendre un effort supplémentaire de défense. Avec 3,3 % de notre P.I.B. affecté à la politique de défense, la France a fait beaucoup, mais elle ne peut répondre aux priorités de demain. Il faut aller rapidement à 4 %, et envisager même 5 % d'ici à la fin du siècle.* »

1. — Renforcer notre armement nucléaire.

Le R.P.R. préconise une stratégie « *anti-cités élargie* », qui permet de compléter la frappe anti-cités « *en l'étendant aux centres de décision et aux capacités économiques et industrielles* ». « *Un Etat totalitaire accepterait peut-être, comme prix de la puissance, la mort de millions de ses habitants. Mais quel dirigeant risquerait de voir son pays retourner en un instant plusieurs siècles en arrière sur le plan économique et perdre ainsi tout espoir de suprématie.* »

La France « *doit disposer d'une première tranche de neuf sous-marins nucléaires lance-missiles en 1992. C'est-à-dire qu'il faudra construire entre 1985 et 1991 quatre sous-marins supplémentaires du type* l'Inflexible ». En service à l'horizon 2010, il faut préparer une « *deuxième tranche de six sous-marins lance-missiles* » d'une nouvelle génération d'un poids de 3 000 à 4 000 tonnes et porteurs d'un nombre plus resteint de missiles balistiques allégés ou de missiles de croisière.

Le R.P.R. souhaite une centaine de bombardiers moyens, du modèle Mirage-4000, porteurs d'un missile nucléaire « air-sol à longue portée », capable de franchir [illegible] 1 000 kilomètres à partir de son point de lancement depuis l'avion.

A propos des armes nucléaires tactiques, le R.P.R. observe : « *La multiplication de l'armement nucléaire tactique pourrait aboutir à l'effet inverse de celui qui serait recherché. Le renforcement de l'échelon tactique de notre dissuasion pourrait entraîner une perte de crédibilité de l'échelon stratégique : en mettant l'accent sur les armes tactiques, la France indiquerait clairement à l'adversaire sa répugnance à brandir la menace stratégique.* »

Le Pluton doit être remplacé par un missile d'une portée de 250 à 300 kilomètres. « *La France doit sans doute poursuivre la recherche sur l'arme à radiation renforcée, à toutes fins utiles, mais il faut savoir que ce système ne rentre pas dans le mécanisme de notre dissuasion en Europe. Si cette arme devait être produite en grand nombre (c'est la condition de son efficacité supposée), elle ne pourrait l'être que dans le contexte d'une bataille en Europe livrée au sein d'un dispositif d'ensemble qui serait finalement l'OTAN.* »

2. — Adapter les forces classiques.

« *Le nucléaire, premier servi, comme il doit l'être, laisse au second plan les forces conventionnelles de terre, de mer et de l'air (...). Il y a d'abord les besoins des armées : une décroissance forte des effectifs des forces de manœuvre au bénéfice des forces du territoire.* »

Le R.P.R. réclame un renforcement de la marine et une augmentation du nombre des avions de transport à très long rayon d'action.

« *La conscription doit être maintenue.* » Deux types de forces doivent être distinguées : des forces techniciennes, qui requièrent des personnels entraînés et des effectifs moins nombreux avec un service prolongé, de l'ordre de dix-huit à vingt-quatre mois, sur la base du volontariat, et des forces logistiques et du territoire pour lesquelles un service de quatre mois serait complété par de courtes périodes de réserve échelonnées sur quatre ou cinq ans.

Les forces du territoire organisées dans le cadre régional pourraient atteindre le million d'hommes en quelques heures. « *Il paraît nécessaire d'instaurer un service féminin* » volontaire.

3. — La défense civile, complément indispensable.

La défense civile, estime le R.P.R., concourt à renforcer la crédibilité de la dissuasion, car « *l'évolution des stratégies et des armement impose que l'on mette les Français en mesure de se protéger* ».

« *Aucun immeuble ou ouvrage ne devrait être autorisé sans comporter un minimum de protections au moins contre les retombées.*

» *Il est indispensable que le gouvernement s'attaque au problème de l'encadrement local des populations civiles. Au-delà du réseau traditionnel des élus locaux, il est nécessaire, surtout en milieu urbain, de renforcer le maillage des cadres de quartiers ou d'îlots qui, à l'exemple de la Suisse, démultiplieront l'information et les consignes, contribueront à l'instruction des personnes et fourniront l'armature de la nécessaire discipline collective du temps de crise.* »

La bataille

(Suite de la première page.)

Favorable à une certaine prolifération de l'armement nucléaire tactique, l'U.D.F. estime que les thèses plus souples de la « *dissuasion graduée* » rendent tout son poids à la préparation de la bataille, dès lors qu'elles admettent la perspective qu'« *une agression armée n'entraînerait pas nécessairement une riposte stratégique immédiate* ». *A quoi le R.P.R. réplique vivement* que les armes nucléaires tactiques ne sont pas des armes de la bataille, mais des armes liées aux *forces stratégiques de représailles* massives dont elles précéderaient l'emploi.

Le divorce ne peut être plus évident et, dans la pratique, *s'il ne* fallait retenir qu'un seul exemple, cette divergence se traduit par le fait que l'U.D.F. se rallie à la possession par la France de la bombe à neutrons, tandis que le R.P.R. émet de sérieuses réserves, ne considérant pas cette arme « *du champ de bataille* » comme une priorité.

Quatre ans, presque jour pour jour, après les déclarations du chef de l'Etat, en juin 1976, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale, ce sont donc les conséquences de l'introduction par le président de la République, dans le concept français de la défense, de la notion même de « *la bataille de l'avant* » qui continuent d'opposer partisans et adversaires d'un aggiornamento de la doctrine officielle.

M. Giscard d'Estaing avait alors rappelé que toute organisation de défense doit être conçue pour livrer bataille et que l'espace de cette bataille ne pouvait être qu'unique dès le début des hostilités puisqu'il n'existerait pas deux espaces *différents : l'un, entre* la Tchécoslovaquie et le Rhin, qui serait l'espace du conflit et d'où seraient exclues miraculeusement les forces françaises, et l'autre, l'espace national, qui resterait paisible dans la tourmente générale.

L'U.D.F., en préconisant un renforcement des liens avec les alliés et la suppression par la France de toutes les ambiguïtés sur ses rapports avec l'OTAN, est allée jusqu'au bout de cette logique.

Pour sa part, le R.P.R. continue de camper sur ses positions : fidèle à ses partenaires de l'alliance, la France « *a intérêt à accélérer la montée aux extrêmes dans l'échelle nucléaire afin de ne pas prolonger sur son territoire ou celui de nos alliés des opérations classiques qui, en surplus, auraient toute chance de sonner notre défaite étant donnée la disproportion des forces en présence* ».

Sous la dictée du général de Gaulle le ministre des armées en 1967-1968 n'écrivait pas autre chose lorsqu'il demandait aux unités françaises, compte tenu d'un rapport *défavorable des forces en Europe*, « *de ne pas livrer une bataille décisive ou de longue durée* » mais de contraindre un agresseur à s'engager davantage encore pour s'exposer, le cas échéant, à des représailles nucléaires dites de « *dissuasion absolue* ».

Cette divergence d'opinions sur la dissuasion, ses modalités et son champ d'application, explique aussi pourquoi les deux partis de la majorité n'ont pas les mêmes vues sur l'organisation et les missions du service national.

En effet, le concept de la bataille restaurant la prééminence de l'armée de terre dans le système de défense incite l'U.D.F. à n'apporter que des aménagements de détail à l'armée de conscription et à la durée d'une année du service militaire. Au contraire, le R.P.R., pour lequel les *forces terrestres sont un* « *appui* » de la dissuasion, sinon un simple complément, propose une « *nécessaire adaptation* », en nombre et en armement, *des unités de l'armée de* terre, avec le recrutement de volontaires pour les armes techniques de manœuvre et avec la mobilisation du contingent — durant un service de quatre mois suivi de périodes de rappel sous les drapeaux — ou l'instruction des réservistes sur place pour des forces régionales du territoire.

C'est probablement l'apport le plus *original du R.P.R. à la réflexion* actuelle sur l'organisation de la défense, comme une réminiscence des propositions du colonel Charles de Gaulle dans son livre *Vers l'armée de métier*.

Malgré ce qui le sépare de l'U.D.F., le parti de M. Chirac tient à souligner que « *la France a conduit sa politique de défense avec une continuité que ni les changements de président de la République ni le renouvellement du Parlement n'ont détournée de son but* ». Une façon comme une autre d'accuser d'hérésie la formation qui se veut la « *force de soutien* » au chef de l'Etat.

JACQUES ISNARD.

LA FIN DU SÉJOUR DU PAPE EN FRANCE

Le pape Jean-Paul II a regagné Rome lundi 2 juin dans la soirée, au terme d'un voyage de quatre jours en France, à Paris puis à Lisieux. Avant le départ vers l'Italie de l'Airbus d'Air France qui allait l'emporter, Jean-Paul II a dit « au revoir » plutôt qu'adieu au « cher peuple de France ». Il a aussi exprimé sa « gratitude du fond du cœur » pour l'accueil « exceptionnel » qui lui a été réservé au cours d'une « visite qui restera inoubliable à tous les points de vue ».

M. Raymond Barre, premier ministre, et un certain nombre de personnalités avaient auparavant salué le pape à l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien (Calvados), d'où l'avion papal a décollé après les quelques heures de séjour de Jean-Paul II à Lisieux.

A son arrivée à Rome vers 22 h. 15, le pape, répondant à des messages de bienvenue des autorités italiennes, a encore une fois remercié le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, l'épiscopat français, les prêtres, les religieuses et les travailleurs avant d'ajouter : « Le service de l'Eglise et de l'homme exige du pape qu'il se rende là où l'appellent les exigences de la foi et l'affirmation des valeurs humaines. Et pour confirmer cette foi chrétienne et promouvoir ces valeurs, le pape se met en marche sur les routes du monde. »

Lundi dans la matinée, après l'importante allocution prononcée au siège de l'UNESCO devant un parterre cosmopolite de responsables et de fonctionaires de cette organisation, de ministres et de multiples invités, dont M. Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat sénégalais, le pape s'était rendu à l'Ecole militaire où il avait été salué avant son départ pour Lisieux par M. Bonnet, ministre de l'intérieur, et par le général Guy Méry, chef d'état-major des armées. Après une longue accolade au cardinal Marty et des remerciements adressés aux journalistes et aux « membres de la police et de la gendarmerie qui ont assuré le bon ordre, alors qu'il y avait partout des foules très nombreuses », Jean-Paul II a pris congé de Paris. Un hélicoptère l'emmenait alors à Lisieux, où il arrivait à 15 h. 45 pour y célébrer une messe devant plusieurs dizaines de milliers de personnes, au cours de laquelle il honora la mémoire de Thérèse Martin (sainte Thérèse). « Ne perdons pas l'élan missionnaire », devait notamment déclarer Jean-Paul II au cours de son homélie. Le pape insistait aussi sur la « petite voie » de sainte Thérèse, ce qui constitue « le don tout à fait spécial de son cœur, qui est devenu par son cœur un don particulier pour l'Eglise ».

Après la célébration de la messe religieuse, le pape se rendait au Carmel. Devant les religieuses cloîtrées, il prononçait un vif éloge de la vie contemplative. Ce fut l'ultime manifestation de ce voyage.

Le prochain périple du pape est celui qu'il doit accomplir dans moins d'un mois au Brésil. Les invitations pour d'autres séjours continuent d'être nombreuses. Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a invité lundi le pape à se rendre en Israël, au cours d'un discours qu'il prononçait à la Knesset : « Nous lui souhaitons la bienvenue en tant que pape et en tant qu'homme », a déclaré le premier ministre israélien, sans préciser si une visite pontificale était d'ores et déjà prévue. Jean-Paul II doit d'autre part revenir en France en juillet 1981 pour assister au congrès eucharistique international de Lourdes.

A LISIEUX

Le pèlerinage des gens de l'Ouest vers l'homme de l'Est

De notre envoyé spécial

Lisieux. — Une sainte Thérèse plaquée or : 40 F. Une sainte Thérèse en plâtre : 42 F. Une sainte Thérèse de marbre : 66 F. Une sainte Thérèse tassé à café : 27 F. Une sainte Thérèse en « argent massif » : 20 F. Lisieux n'est pas Lourdes. Soit, mais s'y efforce. Quelle litanie marchande! Et quel accueil ! Au sortir de la gare, un bon jeune homme affichait ses prix : « *Balcon à louer face à la basilique* » : 200 F par personne. Le tarif, paraît-il... Et pourtant déjà une peu pieuse escroquerie : face à la basilique Sainte-Thérèse, il n'y a pas de balcon, car pas d'immeubles !

Façon de préserver ce pur joyau néo-gothico-byzantin, furieusement triomphaliste et un peu kitsch des années 1930. Du temps où l'Eglise ne doutait pas d'elle-même et où les architectes, prix de Rome, encore moins de leur talent. En matière d'art religieux, rien n'a probablement jamais été fait de si délibérément laid, sauf peut-être Notre-Dame de Fourvière à Lyon, « *l'éléphant sur le dos* », chef-d'œuvre des pièces montées. Et en matière d'art profane, il faudrait sans doute aller jusqu'à la gare de Metz, régal des connaisseurs, pour trouver pire.

C'est donc sur cette colline que le pape Jean-Paul II avait pris un dernier rendez-vous avec le peuple de Dieu. Et c'est au pied de la colline que les marchands l'attendaient, ce rendez-vous. Marchands de bondieuseries, camelots piratant la popularité réelle d'un homme d'Eglise, détournant sans vergogne l'affection portée par beaucoup de catholiques au pape. C'est l'image d'un Jean-Paul II super-star — posters à l'enfant, badges en couleur, « *Je t'aime Jean-Paul II* », drapeaux en papier, périscopes pour 14 Juillet de la foi, on en passe et de pires, — qui était ainsi colportée. Avec l'agressivité des camelots de Dieu, un Dieu forain, un Dieu de pacotille, la barbe-à-papa — on allait dire à-pape — pour les enfants des catéchismes et des « *Allez le pape, achetez le poster du pape, 10 F le pape* » pour tous. Trop, c'est trop. Jean-Paul II n'est pas Borg, Lisieux Roland-Garros, ni sainte Thérèse une firme concurrente de Bernadette Soubirous.

Il fut dommage ce petit dérapage du dernier jour, de la dernière heure. Car Lisieux, ville fermée depuis l'aube, a, en dépit de ces débordements, offert un chaleureux accueil au pape. Des dizaines de milliers de chrétiens — sans qu'il soit possible de préciser davantage — avaient pris le chemin de cette ville, donnant à cette rencontre le caractère d'un pèlerinage. Le pèlerinage des gens de l'Ouest — le grand Ouest, du bocage virois au bocage vendéen, des îles d'Ouessant aux îles Jersey et même Guernesey, de Rennes au Havre, du Mans à la Brière, de la Bretagne bretonnante derrière ses recteurs en soutane aux communautés tourangelles — vers le pape de l'Est.

Entre l'homme du « *N'ayez pas peur* » et ce catholicisme serein, mystique, et très conservateur, cette foi chevillée au corps et accrochée à la terre, il n'y eut guère de malentendu. Il ne pouvait y en avoir, même si la cérémonie publique pratiquement limitée à une messe solennelle fut un peu gâchée par l'emphase et l'excès de zèle de l'animateur liturgique monopolisant le micro. Et aussi par l'excitation du jeune diacre chargé de servir la messe qui crut nécessaire devant le pape de manifester les signes extérieurs de la plus extrême religiosité, comme un mauvais acteur de peplum. Et tandis que le premier lançait un mot d'ordre assez curieux : « *Vive Jean-Paul II, vive Pierre, vive Dieu* » et que le second, proche de l'épectase, agitait ses bras à tous les vents de la vallée d'Auge, le pape, d'une infinie patience, se contenta de concélébrer la messe. Un pape qui, pour la première fois pendant ce marathon français de quatre jours, sembla un peu las. Chose compréhensible et pourtant surprenante, tant cet homme au cours des journées précédentes dégagea une impression d'invulnérabilité à la fatigue, de solidité minérale.

Cela n'empêcha guère la foule des fidèles de participer avec beaucoup de ferveur et une attention soutenue à cette cérémonie, une fois encore gâchée par le froid et, de façon intermittente, par une bruine typiquement normande. Cette foule, encadrée par des centaines de charitons — ces bénévoles villageois de la charité qui avaient revêtu la barrette et ces tuniques de première classe, très naïves et très belles à la fois, un peu comme des icônes brodées, — fut elle aussi d'une infinie sagesse. Sans provoquer, malgré les heures d'attente filées sagement assis sur les pliants, malgré le désir de voir le pape un peu caché à la vue par une estrade mal conçue, la moindre bousculade.

Le pique-nique de Dieu

C'était la foule des longues patiences, la foule très colorée d'un peuple paysan, visages briqués et accents marqués, venue avec ses provisions au pique-nique de Dieu, n'hésitant pas à reprendre avec force le *credo* en latin, et puis, le pape passé, à sortir des multiples cabas le litre de « calva » ou de cidre et à boire à sa santé. C'était la foule des chrétientés triomphantes, du catholicisme pas honteux, venue là pour voir le pape bien sûr, mais aussi pour partager avec lui de façon très concrète le pain et le vin.

Sans doute la longue homélie sur la « nécessité missionnaire » prononcée par Jean-Paul II passa-t-elle au-dessus de bien des têtes. Sans doute le pape aurait-il pu là, par un langage plus concret, plus quotidien, faire davantage vibrer encore ce peuple qui ne demandait qu'à clamer son affection. Il ne le fit pas, et on ne pourra pas lui en faire reproche. Et la foule ne lui en fit pas grief qui, le voyant partir, manifesta longuement son enthousiasme. Puis s'en fut à son tour, lentement, heureuse, appareil de photographie serré sur le cœur, avec la tranquille certitude d'avoir demain tant de beaux souvenirs à glisser sous verre.

PIERRE GEORGES.

LA SPIRITUALITÉ DE JEAN-PAUL II

Gesta Dei per Francos ?

Dans son homélie prononcée au cour de la messe célébrée devant la basilique de Lisieux, Jean-Paul II a glorifié « *la richesse des dons spirituels* » de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont « *la petite voie est la voie de la sainte enfance* ». Le pape a souligné la jeunesse et la simplicité de Thérèse, « *un enfant confiant jusqu'à l'héroïsme* », et l'esprit missionnaire qui l'obsédait, au point que l'Eglise l'a nommée patronne des missions.

« *Rendons grâce au Père, au Fils et au Saint-Esprit pour les saints,* a conclu le pape. *Rendons grâces pour sainte Thérèse de Lisieux. Rendons grâce pour la beauté profonde, simple et pure, qui s'est manifestée en elle à l'Eglise et au monde. (...) Elle enchante donc, cette beauté, cette fleur de la sainteté qui a grandi sur le sol français.* »

Ce lyrisme de Jean-Paul II trahit une sensibilité spirituelle, nourrie par la lecture d'auteurs d'une certaine tradition hagiographique qui a pratiquement disparue depuis le concile. La complexité de cette tradition allait parfois de paire avec une certaine ambiguïté. Pour ce qui est de sainte Thérèse de Lisieux, par exemple, il est symptomatique que l'autobiographie laissée par la sainte, *Histoire d'une âme*, ait été largement arrangée et remaniée par sa sœur, Mère Agnès. Dans son désir de contribuer à la gloire de sa sœur, elle modifia ou supprima les passages qu'elle jugeait « *choquants* », de même qu'elle retoucha par la suite les photographies de Thérèse. Il a fallu attendre 1956 pour que soit publié le fac-similé du manuscrit original.

Comme l'a bien montré Jean-François Six dans ses études sur sainte Thérèse, et notamment son livre *la Véritable enfance de Thérèse de Lisieux : névrose et sainteté*, c'est rendre service à la vraie grandeur et au véritable héroïsme de « *cette petite fille d'une mère hantée par la mort, d'un père oisif et souverain, d'un milieu d'angoisse et d'un climat janséniste* », que de dépeindre sans fard les exactes conditions de son existence. Ne grandit-elle pas dans notre estime, d'autre part, lorsque nous apprenons que, vers la fin de sa vie, elle a lutté avec courage contre le doute et qu'elle a connu, comme saint Jean de la Croix, sa « *nuit de la foi* » ?

Il est intéressant, du reste, de noter les grandes figures chrétiennes de l'histoire française qui, selon les dires de Jean-Paul II lui-même, « *ont exercé la plus grande influence dans sa vie* ». Des noms sont revenus à plusieurs reprises dans les discours du pape pendant son séjour : Jeanne d'Arc, François de Sales, Vincent de Paul, Jean Eudes, Louis-Marie Grignon de Montfort, Jean-Marie Vianney, Catherine Labouré, Bernadette Soubirous, Charles de Foucauld et Thérèse de Lisieux.

Cette galerie de portraits rassemble les représentants d'une grande période de l'histoire du catholicisme français. Il s'agit de croisés, de missionnaires, d'éducateurs, mais surtout de fleurons d'une tradition mystique fondée sur le retrait du monde, la piété mariale, voire des visions de la Vierge.

Le pape a peu fait allusion, en revanche, à une tradition plus récente d'un catholicisme engagé dans le monde. Là où Paul VI citait Maritain, qui parlait du rôle politique du chrétien, Jean-Paul II cite Charles de Foucauld, ermite du désert. Cela aussi peut donner à penser que le pape cherche à renouer avec une tradition ancienne où la France, fille aînée de l'Eglise, évangélisait le monde.

« *On ne peut pas oublier la très grande contribution de l'Eglise et du catholicisme français dans le domaine missionnaire de l'Eglise, par exemple, ou le domaine de la culture chrétienne,* disait Jean-Paul II aux évêques. *On ne peut pas accepter que ces chapitres soient clos. Bien plus, on ne peut accepter que, dans ce domaine, l'Eglise en France change la qualité de sa contribution et l'orientation qu'elle avait prise et qui mérite une crédibilité totale.* »

Qu'est-ce à dire ? Pas un mot sur la contribution capitale des théologiens français modernes, comme Yves Congar et Marie-Dominique Chenu, au concile, mais un appel à la conquête missionnaire d'antan. Pour un peu, cela réveillerait d'anciens souvenirs. *Gesta Dei per Francos* : les œuvres de Dieu par les Francs. Ainsi un moine bénédictin intitulait-il au douzième siècle une histoire des croisades. Au douzième siècle...

ALAIN WOODROW.

LES SAINTS CITÉS PAR LE PAPE

JEANNE D'ARC (1412-1431) : se donna pour mission de sauver le royaume de France de l'envahisseur anglais.

FRANÇOIS DE SALES (1567-1622) : évêque de Genève, il convertit beaucoup de calvinistes au catholicisme par sa prédication sur la spiritualité.

VINCENT DE PAUL (1581-1660) : connu surtout pour ses œuvres sociales et charitables.

JEAN EUDES (1601-1680) : fondateur d'une congrégation qui forme les séminaristes et les missionnaires.

LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT (1673-1716) : prédicateur, fondateur d'un institut missionnaire.

JEAN-MARIE VIANNEY (le curé d'Ars) **(1786-1859)** : prêtre de campagne célèbre pour les conseils qu'il donnait en confession, patron des curés de paroisse.

CATHERINE LABOURÉ (1806-1876) : fille de la Charité qui eut une *série de visions*, au cours desquelles la Vierge lui demanda de frapper une médaille en l'honneur de l'Immaculée Conception.

BERNADETTE SOUBIROUS (1844-1879) : elle eut une série d'apparitions de la Vierge à Lourdes.

CHARLES DE FOUCAULD (1858-1916) : officier français qui vécut après sa conversion le reste de sa vie au Sahara.

THERESE DE LISIEUX (1873-1897) : carmélite qui vécut une spiritualité d'abandon appelée « la petite voie ».

Les commentaires de la presse parisienne

LA CROIX : des choix pastoraux adaptés.

« *Faut-il alors désespérer de l'avenir de l'Eglise ? Pour un peu Jean-Paul II inviterait les évêques à ne pas se juger trop sévèrement. Les remèdes, dit le pape, doivent être « pensés à » long terme ». Mais ce qui est sûr, c'est que Jean-Paul II n'a pas demandé à l'Eglise de France de modifier les options missionnaires qu'elle a prises à l'égard « des plus pauvres et de ceux » qui sont les plus loin de l'Eglise ». Bien au contraire, l'encouragement qu'il a donné aux prêtres ouvriers prouve avec force qu'il juge les choix pastoraux de l'Eglise de France adaptés à la situation.* »

(JEAN POTIN.)

LIBERATION : un cocktail néo-rétro.

« *Le pape, sans doute, qui passe pour ne pas faire confiance aux pays occidentaux pour mener à bien son entreprise de remise à flots de l'Eglise, n'aura pas été trop surpris ni trop déçu de cette désaffection au Bourget et à Lisieux. D'autant que la couverture médiatique qui lui a été fournie, par ses mensonges d'arracheur de dents, lui a permis à la fois de masquer son échec et de faire passer son « message » : l'Eglise détient le remède aux maux qui accablent la société. Un remède où les seuls éléments concrets sont un retour à la « morale » traditionnelle, à la vieille haine chrétienne de la vie et à ses hantises sexuelles. Un étonnant cocktail néo-rétro où même des constatations lucides — la dégradation de l'équilibre international sur fond d'arsenaux nucléaires par exemple — paraissent instrumentalisées ad majorem gloriam dei, pour le plus grand bien du néo-cléricalisme romain.* »

L'HUMANITE : les hommes de bonne volonté.

« *La vérité c'est que, même dans les pays présumés riches, il y a des pauvres, en raison de cette inégalité dont le pape dénonçait lui-même la terrible injustice. Sans doute le pape a-t-il eu raison d'évoquer la détresse des pays sous-développés, mais peut-on croire qu'il suffira d'exhorter l'impérialisme à plus de générosité pour qu'il passe aux actes ? Non. Là encore, il appartient à tous les hommes de bonne volonté de lutter concrètement pour l'établissement d'un ordre mondial nouveau, fondé sur la justice et la solidarité (...).* »

(RENE ANDRIEU.)

LE FIGARO : une chance.

« *Pour le moment, notre Eglise de France me paraît encore un peu éberluée par l'espèce, à vrai dire surprenante, de chambardement pacifique opéré devant elle — avec le sourire — par ce pape sans complexe. Je me la représente, cette chère Eglise de France, s'avançant prudemment et n'en croyant pas encore ses yeux, sur ce terrain bouleversé où elle est, de longue date, plus habituée à la retraite qu'à l'offensive. Va-t-elle s'enhardir ? Osera-t-elle, enfin, être elle-même ? Je l'espère, nous l'espérons tous. Une chance inattendue lui est offerte, et cette chance s'appelle Jean-Paul II.* »

(ANDRE FROSSARD.)

LE PARISIEN LIBERE : un grand révolutionnaire.

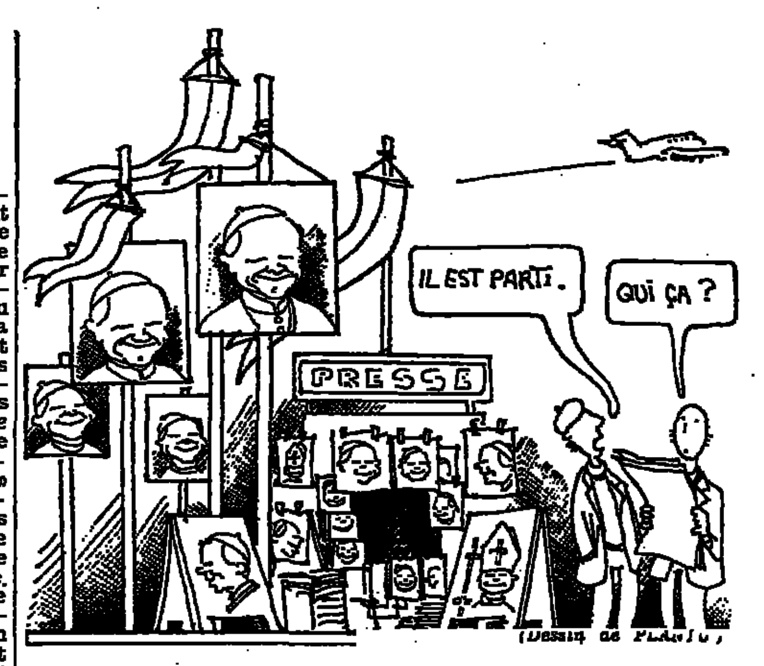
« *On sait que Jean-Paul II est un grand homme, probablement un génie. On sait qu'il est un grand pontife. Peut-être nous apercevrons-nous bientôt qu'il est aussi un grand révolutionnaire. J'entends par révolutionnaire l'homme qui fait appel à un pouvoir transcendant et nouveau pour supplanter les puissances intérieures opprimantes.* »

(R.P. BRUCKBERGER.)

LA LETTRE DE LA NATION (R.P.R.) : la Résistance.

« *S'il faut aujourd'hui tirer non pas une conclusion religieuse — ce qui n'est pas notre rôle — mais une conclusion politique du voyage de Jean-Paul II, elle est que ce pape est aujourd'hui le seul homme dans le monde à pouvoir faire reculer la guerre, qu'il serait le seul à ne pas s'incliner — contrairement à certains de ses prédécesseurs — devant le fait accompli. Il est la parole. Il est aussi, et c'est encore mieux, la résistance. Voilà qui, pour les gaullistes, éveille un certain souvenir.* »

(PIERRE CHARPY.)



(Dessin de PLANTU.)

Un faux départ

Le pape est-il parti ? Ce n'est pas sûr. Non seulement ses photos submergent encore les kiosques, non seulement il hante la mémoire des centaines de milliers de gens qui l'ont vu, entendu et pour ainsi dire aspiré dans leur désir de s'en rapprocher au maximum, mais encore c'est un faux départ.

Jean-Paul II sera de nouveau en France, à Lourdes et à Strasbourg, pour le moins, en 1981. Comme tous les lutteurs, il aime les saints qui ont fait ployer leur temps sous le poids de leur personnalité et de leur ardeur. Dans l'Eglise, Marie est la sainte numéro un que ce pape chérit d'un amour polonais. Bernadette Soubirous fut le héraut de la Vierge. L'évêque de Rome nous promet bien des homélies sur la petite bigourdane qui a demandé aux chrétiens, de la part de sa vision, de manger de l'herbe : écologie mystique qui aurait enchanté François d'Assise, qui, le jour de Pâques, frottait les murs de sa cellule avce sa ration de viande. Karol Wojtyla aime cette poésie naïve.

Mais la grotte de Massabielle est encore loin. D'ici là le pape aura beaucoup circulé (Brésil, Philippines, etc.). Ce qui est plus proche, ce sont les répercussions du passage éclair de Jean-Paul II à Paris et à Lisieux. Ici on a l'embarras du choix. Dans un temps très restreint *le pape va désigner pour la capitale de la « fille aînée de l'Eglise »* — image qui semble l'obséder — un successeur au cardinal Marty. On peut être assuré qu'il sera choisi en fonction des critères bien déterminés (énergie, spiritualité, fidélité au Saint-Siège, et, naturellement, non progressistes. Car tout le monde l'a compris au long du séjour, l'Eglise de France n'a que trop vagabondé dans les allées aventureuses de la modernité et de la « permissivité ». Jean-Paul II a dans la tête le schéma d'une sorte de nouvelle chrétienté, originale certes, et se démarquant de l'ancienne, mais axée sur la royauté du Christ. *(Il est beaucoup de manières d'être roi...)*

Le pape va continuer, en outre, à être « présent » dans la conférence épiscopale de France. Nos évêques ne sont ni sourds ni aveugles : ils ont parfaitement compris le sens de la reprise en main exprimée dans le discours d'Issy-les-Moulineaux. Le passage de Jean-Paul II ne changera, certes, pas tout. Les mécanismes institutionnels d'une part, les habitudes acquises d'autre part, feront office de frein. Mais les prélats vont s'efforcer, désormais, de jouer avec un peu plus de rigueur leur rôle de sentinelle vigilante ou, selon l'étymologie grecque du mot « évêque », d'inspecteur, d'intendant ou de surveillant. Dans les mois qui viennent surgiront sans doute à l'improviste des surprises plus ou moins agréables. D'ordre disciplinaire notamment.

A ceux qui en doutaient encore, ce voyage apporte la preuve manifeste que le pape a des conceptions traditionnelles et que, s'il ne boude pas au plein sens de ce mot le monde moderne, il a du mal à l'intégrer dans sa philosophie et sa théologie. Sur ce point, l'Eglise de France et lui-même sont en porte à faux.

Quand il arrive au pape de tenir des propos d'ouverture, c'est toujours, si l'on peut dire, dans un style centre-droit. *Jean-Paul II est une sorte de Teilhard* de Chardin inversé : vive le cosmos et le panchristisme, mais dans une perspective d'évolution bridée. Teilhard avait osé ce mot : « *Le monde est infaillible.* » Quant au pape, son ecclésiologie serait plutôt envahissante. Pour prendre un exemple voisin, à l'égard du protestantisme, Jean-Paul II, c'est plutôt Pie XII.

La mue de la papauté

L'évêque de Rome va-t-il continuer son ministère en se rendant dans les cinq continents ? Cette solution a certes l'immense avantage de désenclaver le Saint-Siège et d'enseigner « *l'Eglise enseignante* ». Le brio dont le pape fait preuve pendant ses déplacements ne peut que l'inciter à persévérer, et il lui faut sans doute lutter avec lui-même *pour que l'homme n'écrase pas la* fonction. Le pape n'est qu'un lieutenant et ne saurait en aucun cas devenir une vedette.

Les programmes des visites tels qu'ils sont actuellement établis ont un caractère inhumain. Il fut des journées qui ont tourné à l'exploit sportif, et personne n'y gagne. Ne vaudrait-il pas mieux voir moins de monde et travailler davantage dans la tranquillité ? La surcharge nuit à la qualité des contacts. Le pape le pressent, et ses prochains voyages pourraient retenir un thème ou un axe délimité plutôt que de se contenter de tours d'horizon superficiels ou de marathons.

Faut-il le dire ? La conception de la papauté contemporaine n'a pas encore fait sa mue. Aujourd'hui un seul homme ne peut tout voir, tout savoir, tout dire, tout décider. Institutionnellement parlant, le pape est « patriarche d'Occident ». Peut-il être aussi celui des trois autres aires de la planète ? Au-dessous de la fonction pontificale il y a une sorte de vide immédiat. Est-il tout à fait sain d'espérer remplir l'espace monarchique grâce à un seul homme ? Vatican II a déjà beaucoup travaillé cette question délicate et apporté une contribution de premier ordre. Ce travail est à poursuivre.

HENRY FESQUET.





Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Calendrier des expositions.

DAVID BAILEY, à l'American Center (261, boulevard Raspail, Paris, 14e), jusqu'au 13 juin : *vingt-cinq portraits et vingt-cinq nus d'un Anglais à la mode.*

MICHEL SZULC KRZYZANOWSKI, à l'Institut néerlandais (121, rue de Lille, Paris, 7e), jusqu'au 15 juin : *des séquences acrobatiques et narcissiques tournant autour de l'ombre, de la trace, des lignes de mire et de fuite proposées par la mer. Une redite de la récente exposition de la Galerie Zabriskie.*

A. V. CASASOLA, à la Galerie Perspectives (53, avenue de Saxe, Paris 7e), jusqu'au 21 juin : *la révolution mexicaine racontée par un des pionniers du photo-journalisme.*

YVES JEANMOUGIN, à la FNAC-Etoiles (26, avenue de Wagram, Paris, 8e), jusqu'au 21 juin : *l'armée, le sous-prolétariat, les bidonvilles de Naples, les Indiens de la côte nord du Québec et le strip-tease forain ; cinq reportages réalisés entre 1976 et 1979 chez des gens sans histoires...*

EIKOH HOSOE, à la FNAC-Forum (1, rue Pierre-Lescot, Paris, 1er), jusqu'au 5 juillet : *deux séries intitulées « Ordeal by Roses » et « Kamaitachi ». Les métamorphoses de la rose jouées par l'écrivain Mishima, et les superstitions paysannes incarnées par un homme-oiseau, le danseur Tatsumi Hijikata.*

MANUEL ALVAREZ-BRAVO, chez Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris, 4e), jusqu'au 12 juillet : *le Mexique, le soleil, le corps, la mort. Une œuvre grande et discrète, pleine de mystère.*

INSTANTANES au Centre Georges-Pompidou (salle animation, niveau rez-de-chaussée), jusqu'au 14 juillet : *avec Andy Warhol, Richard Hamilton et Lucas Samaras, le Polaroid entre au musée.*

Quelques livres.

JARDINS SECRETS DE PARIS, de Patrice Richard, aux Editions du Moniteur : *un très beau travail, obstiné et inspiré, dans la lignée d'Atget.* IRAN : LA REVOLUTION CONFISQUEE, de Abbas, aux Editions Clétrat (164, avenue P.-Brossolette 92240 Malakoff) : *iranien d'origine, un reporter de l'agence Gamma suit les événements en Iran de 1977 à 1979. Un parcours chronologique, clair, didactique et ouvert.*

AMERICAN SEEN, de Denis Stock, aux éditions Contre-jour : *vingt ans de reportages à travers les Etats-Unis, James Dean, Hollywood et les premiers hippies ; la vision personnelle d'un des membres de l'agence Magnum.*

PEINTURE

Chez Monet à Giverny

(Suite de la première page.)

Il lui fallait des séries, par dix, par vingt, chaque tableau ayant son heure, chacun sa tonalité, chacun son caractère; tout en présentant la même image. Monet devait donc courir inlassablement après le soleil pour en saisir la lumière, à 10 heures du matin, à midi, ou à 5 heures du soir. Avec l'âge, il craignait même, malgré sa promptitude à composer une scène en quelques traits et couleurs, que ses forces ne viennent à le trahir, ne lui permettent plus de suivre — et de précéder — ce qu'il percevait dans le spectacle de la nature.

C'est dans cet état d'esprit que Monet s'était fixé en 1890 dans ce village de Giverny dont il avait auparavant battu la campagne environnante. Car pour lui, comme pour Boudin son maître, il n'était peinture qu'en plein air, sur le motif. Et ce « motif » cette fois, il le fait venir chez lui. Il s'en fait le metteur en scène pour le peindre dans la sérénité. Son jardin est un morceau de nature toute particulière, un grand atelier à ciel ouvert.

Devant la maison toute en longueur, il a organisé un grand parterre de fleurs, par nappes de fleurs-couleurs, monochromes ou mélangées, avec des taches claires, qui débordent la rectitude des allées. Il les a composées comme ses tableaux. Un jardin-palette de 2 hectares qu'il a besoin d'avoir constamment sous les yeux pour le peindre. A l'inverse d'autres artistes qui rêvent et inventent leurs couleurs, Monet doit d'abord voir les siennes. C'est un peintre exact. Il peint ce qu'il voit. C'est la qualité de la matière picturale qui transcende la banalité des images. Chaque touche est de la peinture pure, comme les sons de Debussy, son contemporain, sont de la musique pure.

Monet court donc moins la campagne, il court son jardin. Cent fois dans la journée il va de l'atelier au bord de l'étang, traverse les plates-bandes baroques enflammées de vagues de pivoines d'iris, d'azalées, de chrysanthèmes, de dahlias, de roses trémières au feuillage fruste, de clématites charnues et de roses de toutes espèces suspendues à leurs arceaux. Il a la forme d'un traditionnel jardin de curé, mais la richesse florale d'un jardin de peintre fou de fleurs. Et cette folie va plus loin encore dans le jardin japonais qu'enjambe un petit pont de bois de style également japonais, en bordure d'une traverse que longe une voie de chemin de fer.

Peintre de fleurs, de lumière et d'air, Monet était également un peintre d'eau. Il a capté l'Epte de Gisors dans un fossé et y a planté des fleurs aquatiques nommées nymphéas. A l'époque, les paysans de Giverny, qui n'avaient cure de Mme Butterfly, ne regardaient pas d'un bon œil ces fleurs étranges venues d'on ne sait où : ils craignaient qu'elles n'empoisonnent l'eau de l'Epte et les vaches qui viennent la boire. Monet en avait trouvé l'idée en feuilletant un catalogue de fleuriste, comme pour tout son jardin d'ailleurs. Un chroniqueur de l'époque remarquait même que le peintre lisait davantage les catalogues d'horticulteurs que les articles des esthètes !

Au début, Monet jardinait lui-même. Ensuite, la folie des fleurs prit de l'ampleur. Plus il peignait les allées, le pont couvert de glycines, les arceaux de roses, plus il en plantait. Il lui en fallait de toutes fraîches. Monet faisait renouveler les fleurs de son jardin à chaque saison. Il prit un jardinier en chef qui avait sous ses ordres cinq, puis sept aides jardiniers, dont un spécialement affecté aux nénuphars, *« qui devaient avoir les pieds bien au chaud dans la vase et les fleurs à l'air »*. Il ne songeait nullement à les peindre, ces nymphéas. C'était seulement une idée décorative. Puis il s'est mis à les observer, enfin à les peindre et à ne peindre que ces fleurs d'eau dans une longue étendue embuée de couleurs mauves, bleues et glauques.

L'esquisse et la photographie

Comment peignait Monet « sur le motif », à Giverny, alors qu'il avait pris goût pour les grands formats ? Il commençait par des esquisses sur des toiles de 2 mètres sur 2, sur lesquelles il esquissait son « impression d'ensemble ». Puis il photographiait la scène et entrait dans l'atelier où il peignait sur des toiles de 6 à 8 mètres sur 2. L'esquisse et la photographie, tels étaient ses moyens. Et, toute la journée, il revenait sans cesse pour vérifier tel détail ou telle couleur. Et ce travail, il n'a pu le faire que dans son jardin, à un moment où, dans sa maturité, il sentait monter le désir de peindre plus profond en accord avec la nature alors qu'il ne pouvait plus, comme naguère, battre la campagne.

La maison et son jardin, témoins de ces années cruciales de l'œuvre de Monet, ont été léguées à l'Académie des beaux-arts par Michel Monet, le fils du peintre — en même temps que les tableaux restés en sa possession jusqu'à sa mort, qui furent installés à Marmottan, — pour en faire une maison du souvenir, à condition qu'on n'y admette que cinq visiteurs par semaine ! Les musées, et surtout les lieux où ont vécu les grands artistes, tendent à devenir de petites entreprises culturelles qui doivent, pour survivre, s'ouvrir au tourisme.

Pour trouver l'argent nécessaire à sa restauration, il a fallu aller faire la quête du côté des mécènes américains. Ce que fit M. Van der Kemp, le conservateur de la maison de Giverny, et son épouse, d'origine américaine, qui ont recueilli un million de dollars auprès des propriétaires du *Reader's Digest*, les Wallace, et une somme équivalente auprès d'autres donateurs aux Etats-Unis et en France. Cette somme fut consacrée à la restauration de la maison, dont les toits étaient crevés et les volets battant au vent, à refaire le jardin, reconstruire le pont japonais, aménager un bassin de filtrage pour l'étang aux nénuphars pollué par les eaux de l'Epte, et à aménager un parking d'un hectare près de la maison. (Ce parking a provoqué la colère du conseil municipal de Giverny, lequel veut bien des bienfaits du tourisme culturel, mais pas de ses nuisances.)

On attend donc du monde et on a beaucoup fait pour l'aguicher. Naturellement avec le jardin-palette, mais aussi avec les couleurs initiales de la maison telles qu'elles étaient du temps où le peintre l'habitait. Le jaune pâle de la salle à manger avec ses dessertes et des dressoirs également jaunes et l'envers des portes en mauve. Le grand peintre coloriste n'était, hélas ! pas un décorateur. Tout cela fait très petit-bourgeois et a l'air bien désuet. On aurait préféré voir la maison dans la neutralité des choses passées et non pas réactualisée avec un souci de réplique à l'identique qui trahit sûrement l'esprit de l'ensemble. La salle à manger de Monet en 1920, ce n'est pas la chambre du roi à Versailles ! D'autant qu'on n'a pas, à côté de ce souci de vérité, hésité à jouer sur le simulacre. Dans le salon qu'une photographie a immortalisé avec son vieux sofa, fauteuils en rotin et, sur le mur, les tableaux de Monet accrochés à touche-touche et qu'on peut presque identifier, on a présenté, faute de vrais Monet, d'onéreuses répliques mécaniques (1), répliques qu'on trouve à nouveau dans l'atelier du peintre où il avait laissé tant de toiles esquissées. Voici donc la maison de Monet devenue celle du vrai simulé, sinon du faux.

La justification ? C'est, dit-on, affaire de crédits de fonctionnement. On va s'employer à faire des recettes en éditant des souvenirs, cuillers et carrés de soie, ou bien des répliques d'objets ayant appartenu au peintre. Si l'on présentait de vrais tableaux, il faudrait davantage de gardiens. Il y en a si peu que les visites seront organisées par groupes de quinze, un groupe dans la maison pendant que le second traverse le jardin. Encore faudra-t-il avoir l'œil sur les estampes japonaises dans la salle à manger d'une part et, de l'autre, sur les fleurs fragiles qui, aux dernières années de sa vie, étaient le seul souci de Monet.

JACQUES MICHEL.

★ Tous les jours, sauf le lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

(1) Produite par la TAG, la société lancée par Okram Ojjieh.

■ Nam June Paik animera un stage d'art vidéo les 5, 6 et 9 juin (de 14 h. 30 à 17 h. 30), au Centre culturel américain (261, boulevard Raspail).

■ Le gala d'ouverture du festival de poésie organisé par la Ville de Paris aura lieu au Théâtre des Champs-Elysées, le mercredi 4 juin, à 21 heures.

■ Les « Grolle d'Oro » (l'une des plus importantes récompenses italiennes dans le domaine du cinéma) ont été attribuées, jeudi 29 mai, à Rome à Federico Fellini pour « la Cité des femmes » et à Virna Lisi pour « la Cigala » d'Alberto Lattuada.

La lumière d'Eugène Boudin

Eugène Boudin fait toujours souffler le vivifiant air du large. Et la centaine d'œuvres, par moitié sur toile, par moitié sur papier, qu'on nous offre aujourd'hui sont encore nécessaires à sa gloire. On aura beau objecter que la plupart ont déjà été vues, çà et là, sporadiquement, de par le monde, que la totalité des huiles figurent au monumental catalogue raisonné de Robert Schmidt — sauf sept qui y seront, c'est la première fois qu'elles sont rassemblées à Paris. Elles complètent les expositions précédentes, les collections des musées du Havre et de Honfleur.

Il est heureux que les « magies liquides ou aériennes » chères à Baudelaire y prédominent. Comment faire autrement puisque ce fils de marin ne quittait les rivages de la Manche que pour rencontrer d'autres paysages d'eau et ne traitait qu'épisodiquement d'autres sujets ? Rarement, pourtant, peintre fut moins répétitif, en dépit des apparences. On parodierait volontiers un poète postérieur et sa « mer toujours recommencée », devenue un irritant lieu commun, s'il ne s'agissait moins des mouvements du flux et du reflux que de leur éclairage changeant de saison en saison, d'heure en heure. Qu'elles soient peintes dans le même site, Trouville par exemple — ô ces pêcheurs de crevettes à marée basse !, — n'ôte rien à leur prodigieuse variété, car, précurseur reconnu des impressionnistes, Boudin savait que la lumière, par lui captée, confère sans cesse une identité nouvelle aux spectacles de la nature.

Il n'ignorait pas davantage et démontre constamment que celle du ciel et celle de la mer sont intimement unies, que parfois la ligne d'horizon s'efface devant une indissociable unité — Beaulieu, la Baie Saint-Jean, *— que les nuages et leurs reflets chantent à l'unisson. Car on ne répétera jamais assez que Boudin, par excellence, est le « roi des ciels », moutonnés, nuancés, même à Venise —* la Salute, la Douane et le Début du Grand Canal, *— même s'il se retrouve à Bruxelles —* le Canal de l'allée Verte *— ou à Rotterdam —* le Pont de la Bourse, *— ou à Anvers, dont les environs lui ont inspiré une aquarelle presque en grisaille, qui est un des chefs-d'œuvre de l'exposition.*

Boudin nous promène donc de la Bretagne, présente déjà dans les premières toiles non « maritimes » — Ferme et Route des alentours *de Quimper, — dans un* Pardon de *1864, et une précieuse étude préparatoire (1858) du* Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, *— à la Normandie, aux plages — et au* Marais admirable, *— de Deauville ou de Trouville peuplées de travailleurs ou de citadins, d'élégantes à crinolines et à ombrelles, au Havre, à Rouen, à Fécamp, à Dunkerque, dès que furent tenues les promesses décelées par l'auteur des* Curiosités esthétiques, *au vu des premières esquisses. Si fluides, comme en témoigne l'abondance de celles qu'on nous présente, études de ciels, bateaux au repos ou appareillant, personnages aussi, croqués dans toutes les attitudes. Boudin, en effet, n'hésitait pas à humaniser ses paysages.*

Il est rare, cependant, qu'il ait isolé des portraits, fût-ce en groupe. A cet égard, la Famille Dubois sur la terrasse du pavillon Jeanne à Deauville *présente un intérêt exceptionnel, étant dédiée à Germaine Dubois, l'unique élève, croit-on, de Boudin. Cette toile est datée 1887. Elle s'inscrit dans la courbe harmonieuse de l'œuvre du maître de Honfleur, dont on peut suivre ici, échelonnée sur quarante ans, toute l'évolution.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré.

MUSIQUE

A L'OPÉRA DU NORD

UN AUTRE « LOHENGRIN »

La première représentation de Lohengrin, production nouvelle de l'Opéra du Nord, a obtenu un succès vif et tout à fait légitime compte tenu de l'excellente qualité de la distribution, de la prestation très honorable de l'orchestre et de l'imagination dont a fait preuve le décorateur, Daniel Ogier, en créant un univers cauchemardesque, à mi-chemin entre la tradition de l'épouvante et la science-fiction. L'action imaginée par Numa Sadoul, le metteur en scène, n'est cependant pas aussi intéressante, il s'en faut de beaucoup, que celle de l'opéra romantique de Wagner qui porte le même nom ; elle se perd dans des complications oniriques et psychologiques qu'on ne trouvera bientôt plus que dans les romans-photos.

On a pourtant conservé la musique de Wagner et c'est peut-être là l'erreur principale du spectacle, car elle s'accorde en général assez mal avec ce qui se passe sur le plateau ; des passages qui convenaient très bien aux mises en scène traditionnelles (quoi qu'on n'ait presque jamais monté cet opéra sans en faire une parodie héroïco-mystique) font ici longueur à cause des déplacements continuels de l'héroïne, présente du début à la fin, en proie aux cauchemars et à l'hystérie.

Si le poème de Wagner n'a pas été remplacé par des dialogues nouveaux, le résumé imprimé sur le programme et qui s'intitule « Lecture de Lohengrin *», n'a évidemment aucun rapport avec la pièce originale : c'est celle de Numa Sadoul qui est expliquée, de telle sorte que ce qu'on voit sur la scène correspond exactement à ce qu'on lit...*

L'action se passe donc en Belgique au dix-neuvième siècle : une jeune fille rêve qu'elle est aimée d'un cygne, mais c'est probablement de son frère Gottfried qu'elle est éprise, sans oser se l'avouer. Persécutée par des créatures menaçantes et imaginaires, elle attend le chevalier qui combattra ses frustrations : il arrive. Au deuxième acte la malheureuse se voit elle-même sur une scène d'opéra, sous le regard du public. Son mariage avec Lohengrin n'est qu'un simulacre dérisoire. Au dernier acte le jeune frère reste inaccessible et le chevalier doit partir : l'engin mystérieux qui l'avait conduit vient le rechercher. Gottfried peut à présent prendre la place du cygne et partager avec sa sœur l'amour qu'elle lui portait. Hélas, celle-ci expire dans ses bras.

Ces explications, beaucoup plus développées dans la plaquette, ont le double avantage de favoriser la méprise des spectateurs qui ne connaissaient pas l'ouvrage original, et de permettre aux autres de s'y retrouver malgré tout. On pourrait s'indigner, mais, il faut bien l'admettre, le grand public n'a jamais eu assez de fraîcheur d'esprit pour regarder cette histoire sans sourire et ne s'est guère soucié de savoir si elle se bornait aux aventures d'un chevalier tiré par un cygne. De sorte qu'on ne sait plus à qui s'en prendre : à l'auteur ou à l'adaptateur pédagogue ?

Il est surtout dommage, compte tenu de la qualité du travail de Numa Sadoul, qu'une tentative de ce genre donne des armes terribles à tous ceux qui souhaitent revenir à des mises en scène platement conventionnelles, qui tuent tout autant les œuvres par leur obséquiosité. Face à la routine, les bouleversements inutiles ne sont pas un moindre mal, car ils finissent par lui faire trouver des justifications.

Les chœurs de l'Opéra du Nord ont encore quelques progrès à faire, et certains pupitres de l'orchestre manquent d'assurance ou de stabilité. S'il a parfois rendu la vie dure aux premiers, Henri Gallois a dirigé la représentation avec chaleur et sobriété. La distribution, malgré l'enrouement passager d'Edward Sooter (Lohengrin), était remarquable. Comme son partenaire, Celestina Casapietra (Elsa) jouait davantage en finesse qu'en force, Bent Norup incarnait un terrible Telramund et sa compagne Ortrud (Galina Savova) n'était pas moins impressionnante. Le roi (Gérard Serkoyan) avait toute la noblesse de son emploi et le héraut, qui possède le privilège redoutable de chanter au lever du rideau, a trouvé en Pierre Le Hemonet un interprète de choix. Nouveau Tadzio de cette Mort à Anvers, Manuel Droguet, enfin, était bien un Gottfried de rêve.

GÉRARD CONDÉ.

OZAWA NE DIRIGERA PAS « BORIS GODOUNOV »

Pour des raisons de santé, le chef d'orchestre japonais Seiji Ozawa doit abandonner les répétitions et la direction de la nouvelle production lyrique de l'Opéra de Paris, *Boris Godounov*, de Moussorgski, qui doit être donnée au palais Garnier à partir du 9 juin. C'est le directeur de l'Opéra de Sofia, Rouslan Raitschess, qui le remplacera, indique la direction de l'Opéra de Paris. La défection de Seiji Ozawa pourrait, d'autre part, compromettre les concerts qu'il devait donner le jeudi 26 juin et le samedi 28 juin avec l'Orchestre national de France.

■ Le musicien et compositeur Félix Boyer vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il était notamment l'auteur du « Chant des Africains », qui, après avoir célébré les régiments d'Afrique venus épauler les unités métropolitaines pendant la première guerre mondiale, était devenu l'hymne des Français pieds-noirs pendant la guerre d'Algérie. Un autre air devenu célèbre, « Boire un petit coup, c'est agréable... », est également dû à Félix Boyer qui était chef de musique militaire.

SALLE GAVEAU
MARDI 10, MERCREDI 11 JUIN - 21H
jean-pierre wallez
arthur grumiaux
stacy blair
BRAHMS - HUMMEL
BEETHOVEN
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
Location SALLE GAVEAU

IRCAM et ensemble intercontemporain
saison 1980/81
40 concerts
3 séries d'ateliers
56 compositeurs
Stravinsky par Boulez
abonnements
brochure sur demande :
EIC 9, rue de l'Échelle
75001 Paris - tél. 260.94.27

M
adresse

EIC
lundi 9 juin 20 h 30
Sylvain Cambreling
dirige
R. Strauss - G. Kurtag
I. Stravinsky
avec
Mary Thomas, soprano
THEATRE DE LA VILLE
loc. 274.11.24

Musique THEATRE DE LA VILLE
18 h 30
une heure sans entracte 18 F 50
du 10 au 14 juin
alexis weissenberg
Haydn - Beethoven
2, place du Châtelet
tél. 274.11.24

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis 21 heures Location face Eglise et ROYAL TOURISME Werner	Saison Parisienne 1980 ORCHESTRE ET CHORALE KUENTZ Demain : J.-S. BACH MESSE EN SI Le 10 : MOZART A. QUEFFELEC M. ARRIGNON
SALLE PLEYEL Mardi 3 juin 20 h. 30 Loc. ouverte à la salle p.e. Valmalete Musicaglotz	Montserrat CABALLE Alexis WEISSENBERG STRAUSS, TURINA, MONTSALVATGE
SALLE PLEYEL CHOPIN Jeudi 5 juin à 12 h. 30 15 h. et 18 h. 30 p.e. Valmalete	CONCERTS LAMOUREUX MUSIQUE A VOTRE HEURE BEETHOVEN par BRIGITTE ENGERER
CERCLE INTERALLIE 33, faubourg Saint-Honoré Jeudi 5 juin 21 heures p.e. Dandelot Mondial Mus.	Amis de la mus. de chambre Récital de piano Jean-Marie FOURNIER CHOPIN - DEBUSSY - LISZT Renseignements : 520-80-62.
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 8 juin 17 heures p.e. Kiesgen	LE QUATUOR VOCAL DE VERSAILLES CHANTS DE LA RENAISSANCE
LE RANELAGH Lundi 9 juin 20 h. 30 p.e. Werner	RECITAL DE PIANO SYLVIE COUDERC
BASILIQUE ST-DENIS Mercredi 11 juin 21 heures Loc. : 3 FNAC CROUS, Royal Festival 260-31-84 p.e. B. Layer	ORCHESTRE DE L'ILE-DE-FRANCE Dir. : Jean FOURNET MOZART : messe du couronnement POULENC : Gloria Au profit des lépreux (Fondation Raoul-Follereau)
THEATRE CHPS-ELYSEES Samedi 14 juin 20 h. 30 Dandelot	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE LA VILLE DE MEXICO Dir. : F. LOZANO Sol. : G. KATSARIS ŒUVRES DE BUXTEHUDE - CHAVEZ - LISZT MOUSSORGSKY - RAVEL
SALLE PLEYEL Dimanche 22 juin 20 h. 30 Loc. ouv. le 27 mai 11 h. à 18 h. p.e. Valmalete	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE BERLIN Herbert von KARAJAN Sol. : Anne-Sophie MUTTER BEETHOVEN TCHAIKOWSKY
THEATRE CHPS-ELYSEES Mardi 24 juin 20 h. 30 p.e. Rainer Valmalete	Récital de piano DANIEL BARENBOIM Loc. ouv. 10 juin



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Mercredi 4 juin 20 h. 30	Dir. Gilbert AMY Sol. : JONE CARD J.F. HEISSER J. KOERNER G. FREMY Chœurs et Maîtrise de Radio France F.-B. MACHE - BERG DALLAPICOLA

CYCLE ISAAC STERN

NOGENT-SUR-MARNE Vendredi 6 juin 20 h. 30 THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 7 juin 20 h. 30	DVORAK - BRAHMS - BARTOK ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Dir. : Lorin MAAZEL (Concert télévisé par A2)

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 9 juin 20 h. 30	ENSEMBLE « PUPITRE 14 » Dir. : Edmond ROSENFELD et Pierre HASQUENOPH Sol. : Maria SARTOVA Faure - Tansman - Hasquenoph

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 13 juin 20 h. 30	Dir. : Lorin MAAZEL Sol. : Julia HAMARI Eric TAPPY, Pierre THAU Chœurs de Radio France BERLIOZ Roméo et Juliette

CYCLE ISAAC STERN

FESTIVAL de SAINT-DENIS Samedi 14 juin 20 h. 30 RADIO FRANCE Grand Auditorium Lundi 16 juin 20 h. 30	TCHAIKOVSKI - CHAUSSON - WIENIAWSKI - GERSHWIN NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Direction Emmanuel KRIVINE

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences.

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

NOUVEAUX SPECTACLES

Cité Internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Deux-Portes (361-34-51), 20 h. 30 : Tartuffe.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Ad astra per aspera.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Livrets d'enfer.
Salle des fêtes, Châtillon (657-22-11), 21 h. : A l'enterrement de...
Théâtre des Quartiers d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : Bérénice.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Théâtr' en poudre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette.
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi, de Marivaux.

Mardi 3 juin

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 10 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
T. E. P. (797-96-06), 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. Pena (Mozart).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Buto (Sankai Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lavelle ; 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theater.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 21 h. : Brésil insolite.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca (dernière).
Chapelle Saint-Roch (722-86-91), 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 30 : le Labyrinthe de l'enfant pagaille.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : les Enfants de Galilée. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : Arsenic et vieilles dentelles.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre d'Altaïr (329-08-76), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Génies en impuissance.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi. 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise.

La danse

Théâtre Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Peter Goss Cie.
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Ma, Danse-Rituel.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : R. Witczak, P. Adam (Mozart, Franck, Dvorak, Grieg) ; 21 h. : Trio d'anches Ozi.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : M. Caballe, A. Weissenberg (Strauss, Turina, Montsalvatge).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Chorale P. Kuentz, sol. G. Touvron (Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry ; Chorale Plantagnet (Schubert, Charpentier).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre de chambre français, dir. D. Roults ; Petits Chanteurs de Notre-Dame de la Joie, dir. J.-P. Loré (Vivaldi, Haydn, Schubert).
ASIEM-7e, 20 h. 30 : H. Ossberger (Bach, Mozart, Pernes, Lauermann, Brahms).
Forum des Halles, 18 h., 19 h. et 20 h. 30 : Ensemble instrumental du Mans, dir. A. Girard (Mozart, Barboteu, Boyce...).
Salle Gaveau, 21 h. : Duo Wright (Mozart, Brahms, Dvorak, Fauré).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Ensemble orchestral de France et solistes, dir. P. Müller ; Chœur M.-A. Charpentier (Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M.-C. Laroche (Granados, Chopin).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Ensemble G. Binchois (Sandrin, musiques de l'Europe de la Renaissance).
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : G. Marini.
Ecole militaire, chapelle Saint-Louis, 20 h. 45 : les Petits Chanteurs à la croix brûlée, dir. Y. Weeger (Magnificat de Bach).
Chapelle de la Sorbonne, 21 h. : Groupe de musique de chambre, avec P.-Y. Artaud, F. Bousch... (Bon, Monnet, Levinas...).

Le music-hall

Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : Salut grand Jacques.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Anna Prucnal.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Talila.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Daniel Lavoie.

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Psychedelic Furs.
Bataclan (700-30-12), 20 h. : Pretenders.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Hemphill, B. Carrol, W. Smith, A. Wadoud ; 22 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : E. Louiss Trio.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Cohelmec Ensemble.
La Braderie de Paris (Salon des soldes) (297-52-10), 18 h. 30 : Reflex.
Gibus (700-78-88), 22 h. : P. J.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. : Van Halen.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Trio A. Holdsworth.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : José Di Toux.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 4 au 11 juin)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), tous les mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 10 h. et 15 h. 30 ; sam., à 14 h. et 15 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim. et lundi, à 15 h. et 16 h. : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), le mer., à 14 h. 30 ; le dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Porte de Champerret (574-69-49), les sam. et dim., à 14 h., 17 h. et 21 h. ; les mardi et ven., à 21 h. ; les mer. et sam., à 15 h. et 21 h. : Cirque Bouglione.

THEATRE

Café d'Edgar (320-85-12), les mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. : A quoi on joue ?
Carreau du Temple (624-53-25), à 21 h., sauf le mardi : Cirque de Molière.
Cité internationale universitaire, la Galerie (589-38-69), tous les mer., à 15 h. : Pinocchio ; tous les jours sur réservation : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Astral (589-84-13), tous les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de Plaisance (261-85-36), tous les mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15 (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

REGION PARISIENNE

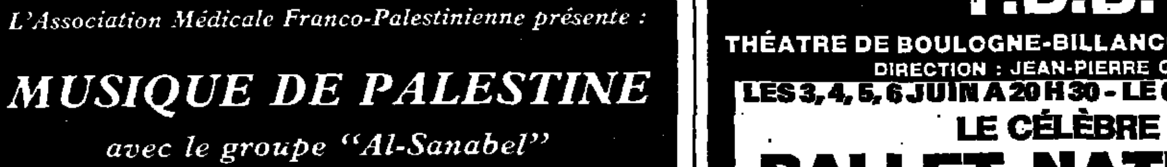
Neuilly, M.J.C. : le 10 à 9 h. 30, 13 h. 15 et 21 h. : Maison vole.

EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay-sous-Bois (868-00-22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers).
Nanterre, M.J.C. (Daniel-Fery (721-74-09) : Exposition-Atelier de création de marionnettes (dem. le 7).



L'Association Médicale Franco-Palestinienne présente :
MUSIQUE DE PALESTINE
avec le groupe "Al-Sanabel"
(groupe musical de l'Université de Bir Zeit - Cisjordanie)
en première partie :
Paroles et Mélodies de la terre arabe
avec Hedi Guella
MERCREDI 4 JUIN 1980 - 20 h 30
THÉÂTRE DE PARIS - 15, RUE BLANCHE - PARIS 9e



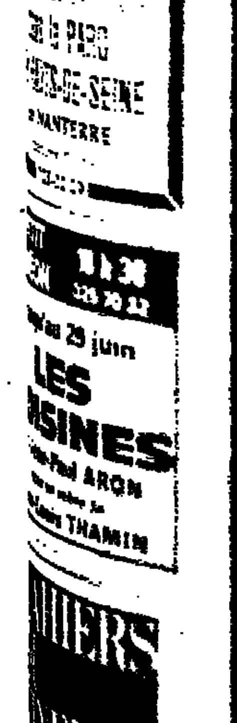
T.B.B.
THÉATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT - 603.60.44
DIRECTION : JEAN-PIERRE GRENIER
LES 3, 4, 5, 6 JUIN A 20 H 30 - LE 6 JUIN A 14 H 30
LE CÉLÈBRE
BALLET NATIONAL DES PHILIPPINES
50 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS
toute la splendeur du paradis des mers du Sud...
60, RUE DE LA BELLE FEUILLE (Métro Marcel Sembat - Parking à 100 m)
LOCATION THEATRE (603.60.44) FNAC ET AGENCES



Le Magic Circus est en pleine forme. (Le Monde).
A couper le souffle. (Le Matin).
Le plus beau spectacle du Magic. (Libération).
Un spectacle qui casse la baraque. (L'Humanité).
On meurt de rire. (L'Express).
Chapeau (claque) ! (Le Canard enchaîné).

LES 2 MEILLEURES SOIRÉES DE PARIS







SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits *aux moins de treize ans*
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. et 19 h., Hommage à Hitchcock (15 h. : Lifeboat ; 19 h. : Mais qui a tué Harry ?) ; 21 h., L'animathèque, Rétrospective Bob Godefrey : Henry 9 til 5 ; Kamasutra rides again ; Great, Dream Doll ; Instant Sex.
Beaubourg (278-35-37), relâche.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABCR, 2e (236-55-54).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

Les films nouveaux

QUE LE SPECTACLE COMMENCE, film américain de Bob Fosse (v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SATURNE III, film américain de Stanley Donen (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

AU-DELA DE LA GLOIRE, film américain de Samuel Fuller (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50 70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70).

DETECTIVE COMME BOGART, film américain de Robert Day (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LE CHAT ET LE CANARD, film américain de Radley Metzger (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE, film français de Jérôme Laperrousaz : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

cinémas

BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-31) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
FILM COURT DE A A Z (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-20) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37)
LE GUIGNOLO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Fauvette*, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio *Alpha*, 5e (354-39-47).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H/Sp.
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, *15e* (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MOTEL ROUGE (All., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-*City*, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Broadway, 16e (527-41-16).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-36-14) ; v.f. : *Haussmann*, 9e (770-47-55).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
L'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

SPECTACLES

cinémas

Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.f.) (**) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., (v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studios Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE PARRAIN (no 1 et no 2) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES 400 COUPS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le prix des cerises

Dans le temps, des émissions de défense du consommateur à l'antenne, il n'y en avait pas. Pas une. Puis, à force de réclamer, de récriminer, de balancer à la tête des responsables des programmes l'exemple des écrans de l'étranger, on a fini par y arriver. L'une et puis l'autre chaîne ont commencé à nous donner des informations sur les marques et les produits, à dénoncer les malfaçons ou les profits injustifiés.

C'était bien. Sur TF 1, grâce à Annick Beauchamps, une belle jeune femme, au parler net et franc, ça s'appelait « A la bonne heure », et c'était même très bien. Bien au point d'avoir culbuté dans la trappe où venait de passer, côté radio, Anne Gaillard, de bonne, de revigorante mémoire. Anne Gaillard, on n'a jamais pu la remplacer. Annick Beauchamps, on n'a même pas essayé.

On a prétendu, naturellement, que les producteurs, les intermédiaires, les profiteurs de toute nature, adoraient se voir ainsi traduits matin et soir devant la justice populaire. Eux ne demandaient qu'à continuer. C'est vous, au contraire, c'est moi, c'est nous qui étions choqués, scandalisés par le ton justement vengeur de ces mises en accusation. Et c'est pour nous plaire qu'on a cessé, paraît-il, de déplaire aux différentes corporations menacées par des révélations souvent gênantes. Fabuleux, non ?

Alors, quand on a vu lundi soir, à une heure de bonne écoute, 20 h. 30, Louis Bériot et l'équipe de « C'est la vie », repartir à l'assaut des garagistes marron, des municipalités oublieuses des difficultés à se déplacer en ville avec une poussette ou sur deux routes, ou dans un fauteuil d'handicapé, et des taux d'intérêt bancaire exorbitants, on s'est calé dans nos fauteuils... Heureux !

On était tous là, au grand complet, à rire et à partager les agacements, les stupeurs, les indignations de ces gens, M. et Mme Tout-le-Monde, en l'occurrence M. et Mme Célavie incarnés avec beaucoup de talent par des journalistes. Ces cerises annoncées à 12 F sur le poste et vendues 18,50 F sur le marché, ces deux cafés qu'on vous refuse à la terrasse ou bien qu'on vous fait payer plus de 20 F et même 23 F boulevard Saint-Michel, précisait l'un d'entre nous — il a gardé le ticket — ces aliments pour chiens à 4 F la boîte, immangeables si on ne les y a pas habitués dès la naissance, et ces couches toutes plus absorbantes les unes que les autres, à en croire la publicité, testées, là, sous notre nez, pour de vrai, au studio, toutes trempées, toutes collantes, toutes pareilles en réalité.

Oui, cette façon de mettre en scène notre vie quotidienne est parfaitement justifiée. C'est bien ça, c'est bien nous et c'est bien comme ça qu'on pourrait, qu'on devrait, à l'avenir, défendre régulièrement à la télévision nos intérêts, mieux, notre santé et notre sécurité.

CLAUDE SARRAUTE.

Pour avoir favorisé Radio-Quinquin

LE MAIRE D'AUBY CONVOQUÉ PAR LE JUGE D'INSTRUCTION

M. Aldebert Valette, maire communiste d'Auby (Nord), est convoqué, le 9 juin prochain, devant le juge d'instruction d'Amiens, pour avoir favorisé l'installation de Radio-Quinquin, lancée par la C.G.T.

La C.G.T. proteste contre cette convocation et appelle ses militants à manifester le lundi 9 juin au début de l'après-midi devant le tribunal d'Amiens.

La C.G.T. ainsi que le parti communiste mettent aussi en cause M. Pierre Mauroy, député, maire socialiste de Lille, qui avait récemment dénoncé *« le désordre total de la radio »* (*le Monde* du 16 mai 1980).

L'union départementale C.G.T. du Nord adresse enfin une lettre ouverte à Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, dans laquelle elle affirme : *« Le service public dont vous avez la charge est entièrement détourné au profit de la propagande gouvernementale et patronale. L'information sociale diffusée ne reflète pas la réalité. Ne pouvant nous faire entendre par la voie du service public, nous estimons que nous sommes dans notre droit quand nous sommes contraints à recourir aux radios syndicales. »*

Mardi 3 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Paris est bombardé.
20 h Journal.
20 h. 30 Débat entre les représentants des groupes parlementaires sur le projet « sécurité et liberté ».
Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, Raymond Forni (P.S.), Guy Ducoloné (P.C.), Jean Foyer (R.P.R.) et Henri Colombier (U.D.F.).
21 h 20 Variétés : Starlettes en herbe.
Comédie musicale de W. Forgency, avec M. Drucker, S. Adamo, A. Lear...
22 h 45 Sports : Tennis.
Résumé de la journée à Roland-Garros.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
La télévision et les consommateurs.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Victoire sur le silence ».
Téléfilm de L. Antonio, avec K. O'Neil, D. Hambleton.
La véritable histoire de Kitty O'Neil, jeune fille sourde devenue une grande cascadeuse. Elle participe ensuite, en personne, au débat.
22 h Débat : Les sourds et les malentendants.
Avec Mlle K. O'Neil, les docteurs L. Vergnon, chirurgien O.R.L., M. Portman, directeur du centre de phono-audiologie à l'université de Bordeaux, J.-C. Lafon, physiologiste, Mme J. Meureau, orthophoniste, MM. P. Veit, audioprothésiste, R. Labadens, père d'un enfant sourd, et J.-C. Bourain, sourd, menuisier-ébéniste.
21 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le Front national.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Seconde République.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Défi de Lassie ».
Film américain de R. Thorpe (1949), avec E. Gwenn, D. Crisp, F. Brooks, R. Owen, A. Webb, R. Ford, H. Stephenson.
A Edimbourg, en 1860, un chien, qui retourne obstinément sur la tombe de l'homme qui l'a élevé, est arrêté par la police et passe en jugement.
Cet épisode fort curieux des aventures de la « fidèle Lassie » n'a jamais été distribué en France.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Réparer et consolider les meubles anciens.
20 h., Dialogues franco-suédois : « Liberté individuelle et discipline sociale », avec J. Israël et J. Attali.
21 h. 15, Musiques de notre temps : F. Vandenbogaerde.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30 (en direct de Radio-France) : cycle des sonates de Beethoven, avec Noël Lee : « Sonate no 30 » ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., XXXe Festival Beethoven, en direct de la Beethovenhalle de Bonn : « Gesänge der Frühe » (chants de l'aube), cinq pièces, opus 133, « Fantaisie pour piano en ut majeur », opus 17 (Schumann), « Nuages gris », « Etoile du malheur », « la Lugubre Gondole », « Venezia e Napoli » (Liszt), « Sofferto onde serene » (L. Nono), avec M. Pollini, piano.
22 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Cordes et Vieilles Dentelles, œuvres de G. Boehm, A. de Cabezon, Haendel, Vivaldi ; 23 h., Filiations de cordes, par M. André : œuvres de Schubert, Haydn, Tchaïkovski, Ravel ; 1 h., Douces musiques : « Lys de madrigaux pour voix de femmes, percussion, cithare, piano et orgue » (Maurice Ohana), avec les Chœurs de Radio-France, dir. G. Reibel ; « Conductus » (R. Depraz), avec l'Ensemble de chambre, dir. J. Doussard.

Mercredi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Spécial dessins animés, Scoubidou ; 14 h., la pieuvre ; 14 h., 10 parade des dessins animés.
14 h 35 Tennis . Internationaux de France.
En direct de Roland-Garros.
18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Vacances d'été.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Les Allemands à Dunkerque.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
Réalisation de L. Godevais, avec S. Banto, J. Bouchaud, B. Broca, J.-F. Chariet.
22 h 35 Le rage de lire.
De G. Suffert.
Voyages en tous genres : *Chemins d'eau*, de J. Robin ; *Bleu Caraïbe et citrons verts*, de J. Raspail ; *l'Ecosse*, de K. White ; *Money*, de P.-L. Sulitzer ; *Carnet de croûte*, de J. Ferniot.
23 h 5 Tennis : Internationaux de France.
Résumé de la journée.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La croix dans le cœur.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Au cœur du temps.
La dernière patrouille.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie ; Marabout'ficelle ; Wattoo-wattoo ; La panthère rose ; Zeltron ; Dino-boy ; Sport : tennis ; Candy.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
La télévision et les consommateurs.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue, mi-raison.
Où va la musique ?
Avec notamment J. Laperrousaz, J. Clerc, B. Lavilliers, P. Townsend, M. Faithfull, le groupe Pretenders et Al Jarreau.
22 h 40 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Par P. Desgraupes.
La chamade et la syncope : les troubles du rythme cardiaque.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs à jouet : le moteur à vapeur.
18 h 55 Tribune libre.
La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : le prince-président.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « Notre bien chère disparue ».
Scénario et dialogues : C. Watton ; réal. : A. Boudet, avec M. Biraud, M. Baquet, B. Avoine, F. David, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « les Cerfs-volants », de R. Gary.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Ressourcement de l'individu.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les civilisations précolombiennes (les Incas).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de C. Imbert.
16 h. 50, Actualité : L'archéologie aérienne.
17 h. 32, Libre parcours jazz : Xavier Breteau (Répercussion).
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, La science en marche : Les interactions fondamentales.
20 h., « l'Ile des chèvres », d'Ugo Betti, adaptation B. Clavel, lu par A. Cuny.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

16 h., Musiques : Autour de la clarinette contemporaine : œuvres de Bruynel, Stockhausen, Jolivet, Haba et Loevendie ; 18 h. 55, Pierres blanches : « Orphée », tragédie musicale (E. Fomine), par l'Orchestre de la radio-télévision soviétique, dir. V. Yesipov, les Chœurs académiques d'U.R.S.S., direct. A. Yourlov, avec V. Konyaev et N. Drobisheva, récitants.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Concert (en direct de l'église Saint-Michel, à Dijon) : « les Vêpres de la Vierge », de Monteverdi, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. Michel Corboz.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien : 23 h. 30, Opéras à découvrir : opéras polonais, œuvres de J. Elsner, Moniuszko, Nowowiejski, Paderewski, Szeligowski et Rudzinski ; 1 h. 30, Les grandes voix : Vanni-Marcoux.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 3 JUIN

— *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, s'exprime à la « tribune libre » de FR 3, à 18 h 55.

— Débat sur le projet « sécurité et liberté » sur TF-1, à 20 h 30.

MERCREDI 4 JUIN

— *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée européenne, est l'invitée de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 30.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Il faut décider de produire des armes chimiques « binaires »

nous déclare le général Rogers commandant suprême des forces de l'OTAN

A l'heure où le déséquilibre des forces en Europe fait l'objet de commentaires divers, à l'Est et à l'Ouest, le général Bernard Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, a accepté de confier à Europa les éléments de sa propre analyse de la situation. Il recommande notamment de produire des armes chimiques « binaires », composées de deux agents chimiques inoffensifs lorsqu'ils sont séparés, mais qui deviennent toxiques en fusionnant avec un tir d'obus ou le largage d'une bombe.

« Quelles ont été les orientations de l'expansion soviétique depuis un an ?

— L'expansion soviétique se poursuit massivement dans tous les domaines militaires, qu'il s'agisse du secteur des armes nucléaires de théâtre — avec le déploiement permanent du missile SS-20, — ou qu'il s'agisse du secteur classique, où les Soviétiques continuent à produire, beaucoup plus qu'en Occident, les véhicules de combat et l'armement qui conviennent à une guerre moderne. L'année qui vient de s'écouler, cependant, n'a vu que se poursuivre le mouvement amorcé il y a quinze ans.

» Si nous voulons évaluer la menace qui pèse sur nous, il ne suffit pas de considérer les seuls risques qu'entraîne une telle expansion, il faut également tenir compte du fait que l'Union soviétique saisit aujourd'hui l'importance, sur le plan politique, de la puissance militaire. Elle l'a montré par l'emploi qu'elle fait, dans les pays du tiers-monde, de mandataires chargés d'appliquer la doctrine Brejnev, et par le déploiement de ses propres forces armées en Afghanistan.

— Nous vivons une période critique. Il serait intéressant de savoir comment le commandant suprême des forces alliées évalue le pouvoir de dissuasion de l'OTAN.

— Si notre pouvoir de dissuasion doit être efficace, c'est vis-à-vis de l'Union soviétique. Ce qui est donc intéressant, c'est de savoir comment l'Union soviétique perçoit ce pouvoir de dissuasion, et non comment, moi, je le vois. Si l'on essaie de se mettre à la place des dirigeants soviétiques, et si l'on regarde vers l'Occident, je pense que l'on considère le pouvoir de dissuasion de l'OTAN comme important. Les Soviétiques se rendent compte qu'en décidant de produire et de déployer le missile MX, l'Ouest tente de maintenir l'égalité des forces indispensables au niveau de la stratégie nucléaire.

» Pour ce qui est des armes nucléaires tactiques, si les Soviétiques poursuivent le déploiement de leurs forces contre l'Europe occidentale, une décision majeure a été prise par l'OTAN, le 12 décembre dernier, à savoir la modernisation de nos propres forces de théâtre, en même temps que la recherche d'accords sur le contrôle des armements visant à réduire et à équilibrer ces forces.

» Dans le domaine classique, l'Union soviétique a toujours eu une supériorité numérique. Aujourd'hui, elle y ajoute la technologie, qui additionne la qualité au nombre de son matériel et à ses véhicules de combat. Contrairement à ce qui se passe chez nous, le déploiement soviétique se fait à un rythme accéléré. Pourtant, nous faisons, dans ce domaine, nous aussi, des progrès. Je pense par exemple aux chars XM-1 et Léopard II, à l'avion d'attaque au sol A-10, aux appareils de combat F-15 et F-16, aux avions de surveillance et de détection aérienne AWACS et Nimrod. Nous avons également l'intention d'entreprendre tout ce qui sera possible pour que soit rétabli l'équilibre sur le plan de l'armement classique.

» Enfin, si l'on considère notre stratégie de réponse graduée, qui requiert une grande compétence à tous les niveaux — classique, armes nucléaires de théâtre ou stratégie nucléaire, — l'Union soviétique ne peut en aucun cas être sûre qu'une attaque contre l'Occident ne serait pas immédiatement suivie d'une riposte atomique. Or je ne peux croire qu'un être sensé, prudent, préoccupé de l'intérêt de son pays puisse lui faire courir pareil risque de destruction.

— A quoi est due la déstabilisation de l'équilibre des forces nucléaires ? Les Soviétiques n'ont-ils pas des missiles qui menacent l'Europe occidentale depuis vingt ans ?

— Tout d'abord, cette déstabilisation vient de la puissance que représente le missile SS-20 et que n'avaient ni le SS-4 ni le SS-5. Le SS-20 est mobile et, par conséquent, très difficile à localiser. Il se compose de trois têtes nucléaires, et pourrait même en porter peut-être davantage, alors que les autres n'en comptent qu'une. La précision de ces têtes nucléaires est extrême. La portée de ces missiles, supérieure à celle des modèles anciens, permet de les baser en Union soviétique où ils seront à l'abri, car le matériel nucléaire qui nous permettrait de les atteindre dans ces régions reste rare. Aussi, pour empêcher l'usage de ces armes, faut-il que nous possédions un équipement capable — comme le missile Pershing II et le missile de croisière lancé du sol — de tenir en échec un matériel du type SS-20.

Propos recueillis par **CAY GRAF BROCKDORFF.**

(Lire la suite page 18.)

Un vrai dialogue euro-arabe gênerait-il les grandes puissances ?

UN « dialogue euro-arabe » quel qu'il soit n'aura de chances d'entrer véritablement dans les faits que s'il est demandé non seulement par l'Europe mais aussi par les pays arabes, de telle sorte que ceux-ci y trouvent leur intérêt. Le club de Rome semble l'avoir compris. Lieu de rencontre où se perçoivent les inflexions de la vie sociale internationale de notre temps, le voici préconisant solennellement *« les voies d'une collaboration entre l'Europe occidentale et le monde arabe dans un monde d'interdépendance. »* sur la base d'un rapport conçu par le groupe arabe de ce club présidé par le docteur Malek Basbous, président du « plan vert » du Liban, et rédigé par un ensemble de personnalités européennes et arabes sous la direction de MM. Jacques Lesourne et Maurice Guernier. Une conférence réunissant les délégués des pays intéressés doit se tenir à Athènes les 7 et 8 juin afin de dégager les voies et moyens d'une action qui a trop souffert jusqu'à présent d'être traitée soit dans un cadre exclusivement politique, soit lors des affrontements partiels d'intérêts privés.

Parmi les propositions qui seront discutées, on note la création d'une fondation qui aurait pour vocation d'entreprendre une action d'information auprès du public (trop souvent appelé à la haine de part et d'autre), et des milieux dirigeants ; la création d'« entreprises solidaires » *(joint ventures)* dans le domaine industriel et pour les échanges de technologie et de techniciens ; la création d'une banque agro-alimentaire ; la mise en place de systèmes spécifiques de financement sur le modèle de la société Adela qui fonctionne en Amérique latine ; le développement d'actions communes pour la recherche, la production et la distribution d'émissions de télévision, etc. La fondation devrait servir de catalyseur à l'ensemble de ces opérations.

En outre, les gouvernements seraient encouragés à conclure des accords qui pourraient prendre la forme d'un traité de solidarité du type du traité de Rome. Les accords de Lomé-II, par exemple, qui régissent les rapports euro-africains, sont aussi considérés comme une bonne base de départ.

L'important, dans toute cette affaire, est d'admettre que le pétrole, s'il peut être l'un des éléments vitaux du système de coopération parce qu'il permet d'établir des échanges dans les deux sens, ne saurait aucunement en être le centre. Les défis auxquels le monde arabe se trouve confronté sont nombreux. Les pays producteurs de pétrole verront probablement leurs réserves quasiment épuisées d'ici une trentaine d'années. Auront-ils, d'ici là, utilisé la richesse qui leur aura été donnée momentanément comme plate-forme de décollage ? Pour l'instant, le produit national brut réel moyen des pays du monde arabe, compte non tenu des revenus du pétrole qui sont en fait une manière de dépenser leur capital, est de l'ordre de 584 dollars par tête seulement (douze fois moins que la moyenne des pays industrialisés).

L'industrialisation (non pas par l'implantation de somptueuses aciéries là où elles sont absurdes ou par la création d'usines d'engrais anti-économiques...) devient urgente. La structure socio-politique de la région est inquiétante. Dans l'ensemble, chaque pays producteur de pétrole (donc riche pour l'heure) est entouré de deux pays non producteurs (« sous-développés »). Une configuration explosive.

L'agriculture reste encore le principal secteur économique dans de nombreux pays arabes, et elle est même la principale source de devises pour six d'entre eux. Mais la contribution du secteur agricole aux P.N.B. nationaux (entre 5 et 12 %) est loin d'être en rapport avec la proportion de la population active qu'il emploie...

JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 19.)

APRÈS L'ACCORD DE BRUXELLES

Sortir l'Europe de son bourbier

QUOI de plus ridicule que des hommes qui se battent entre eux dans une maison en feu ? C'est ce spectacle qu'a donné l'Europe pendant des mois. Alors que le monde s'embrase, que « le bruit et la fureur » gagnent des zones de plus en plus larges d'Asie et d'Afrique, que des deux superpuissances l'une poursuit par les armes son rêve d'impérialisme, bafouant l'enseignement de Lénine, et que l'autre, écartelée entre le réalisme et le moralisme politiques, perd sur les deux tableaux, le Vieux Continent, d'où est née la civilisation qui porte encore (pour longtemps ?) les valeurs de l'Occident, s'occupe principalement de micmac agricole, d'épicerie budgétaire, de mouton et de poisson. Un sursaut vient d'avoir lieu à Bruxelles et le spectre de la crise s'est à nouveau éloigné. Pour combien de temps ?

par PIERRE DROUIN

L'« Europe verte » est à la fois l'axe et le talon d'Achille de la Communauté. C'est vrai que la politique agricole commune est la seule organisation de marchés intégrés, le seul *système* unitaire et que, sans elle, la C.E.E. ne serait guère plus qu'une zone de libre-échange. Ceux qui ont voulu que le marché commun fût autre chose et conduisît peu à peu à une confédération d'Etats (ne parlons plus des rêves plus ambitieux des « pères fondateurs » !) ne peuvent admettre de larguer ainsi la pièce maîtresse de l'ensemble.

Mais, en même temps, l'agriculture est la zone la plus fragile du corps européen. C'est là que les maladies les plus graves guettent (prix communs qui ne suivent pas le coût de la vie et provoquent de vifs mécontentements des paysans, surplus de beurre « bradés » à l'U.R.S.S., etc.). Il faudra bien tout de même que, au-delà des querelles apaisées entre la Grande-Bretagne et les autres partenaires de la C.E.E., au-delà de colmatages qui tiendront quelque temps puis se briseront à nouveau, comme sur un vieux rafiot trop rapiécé, les Neuf empoignent, avec la seule vue des intérêts de l'Europe, ce dossier brûlant.

L'esquisse d'une politique agricole commune d'un nouveau style n'aiderait-elle pas les Anglais à accepter sans arrière-pensée les compromis provisoires ? Car on sait bien que certaines dispositions pratiquées aujourd'hui ne pourront, de toute façon, tenir le coup longtemps. Parmi les idées lancées ici et là, celles d'un ancien ministre français de l'agriculture qui a beaucoup contribué à installer l'« Europe verte » et qui siège maintenant au Parlement européen, Edgard Pisani, nous semblent devoir être écoutées de près.

Un comportement irresponsable

Sa suggestion centrale est d'adapter les interventions communautaires à la réalité des produits. Pour ceux dont le monde entier a besoin, céréales, oléagineux, sucre, viandes notamment, il faut en produire le plus possible et le moins cher possible. Pour ceux qui sont moins indispensables : vin, beurre, fruits et légumes, il faut produire ce qu'on est capable de vendre. En somme, les mécanismes de prix doivent permettre à la production de s'adapter aux besoins du marché. Mais les agriculteurs doivent participer à la protection de leur marché : accepter une baisse de prix s'ils produisent plus de denrées essentielles, et même, pour les produits à marché limité, une rupture de la garantie des prix.

Autre proposition : il faudrait taxer non seulement les produits importés de la Communauté et qui sont fabriqués par elle (exemple le blé) mais aussi les produits équivalents ou substituables (comme le soja), qui permettent de faire fonctionner, le plus souvent près des ports, des « usines » à viande ou à lait. Sans doute ouvrirait-on là un contentieux avec les Etats-Unis, mais il faut savoir ce que l'on veut.

L'Europe n'est pas seulement vulnérable du côté de la « petite guerre » agricole que se livrent ses Etats membres. Des sujets de préoccupation plus généraux mériteraient qu'on y regarde de plus près et *sans tarder* parce qu'ils tendent à s'aggraver.

(Lire la suite page 19.)

Soyons sérieux

Advice from Dr Spock

AT this stage of development there may well be difficulty in maintaining equilibrium or « broad balance » as it has been called. This may involve a tumble or two, but is quite normal and no cause for alarm.

One type of imbalance may be due to loss of appetite, particularly for surplus milk or sugar. You can best remedy this by cutting down on supply — and helping your budget too. But the problem may be psychological as well as dietary. The newcomer to a club or gang, even in his own age-range, may feel insecure, and too much concerned with « fair shares ». This can lead to irritability, aggressiveness, and temper tantrums on both sides. « Contrariness » on the part of the peer-group is often the natural response to jealousy or threats, ending in mutual accusations of meanness, laziness, or greed.

At this point, you should play it cool. Quiet talking, a strict timetable, and firm but gentle discipline should help achieve a more « outgoing » atmosphere. The man of the house may have an important role to play. But if hyperactivity continues, with crying, nailbiting, and a tendency to drop or throw things, the temperature should be carefully watched. If it remains high, seek professional help. This could be an emergency calling for institutional care.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la plus forte possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités); c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Soutenir les investissements et les échanges

ALORS qu'aux Etats-Unis la récession s'aggrave, comme le montre le recul record de 1,9 % de la production industrielle d'avril, une question se pose : jusqu'où peut-elle aller, comparativement à celle de 1975, et quel peut être son effet sur nos quatre grands pays européens ? A cet égard il y a deux points névralgiques : les investissements et les échanges. Car si la consommation recule aux Etats-Unis et menace de le faire aussi en Europe, l'activité reste encore partout tirée par les équipements et les exportations, et le problème essentiel est de les maintenir en dépit d'une demande faiblissante et d'un chômage grandissant, comme l'illustre fort bien l'exemple de l'automobile.

En Allemagne, M. Otto von Lambsdorf, ministre fédéral de l'économie, a récemment souligné que l'activité est encore très soutenue, si bien qu'il propose de réviser en hausse de 2,5 % à 3 % la prévision de croissance du P.N.B. pour 1980. Effectivement les commandes à l'industrie du premier trimestre 1980 ont progressé de 5 % par rapport au quatrième trimestre 1979, dont 8 % pour celles en provenance de l'étranger. De son côté, M. Frantz Schoser, directeur général des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), à la suite d'une vaste enquête faite auprès de quarante chambres de commerce allemandes à l'étranger, constate que les perspectives sont favorables pour le « made in Germany ».

Il pronostique en particulier, ce qui est très intéressant pour notre propos, qu'il n'y aura probablement pas de récession mondiale frappant tous les pays à la fois comme en 1975, et que le recul américain n'empêchera pas la poursuite d'une certaine expansion en France, en Italie et aussi au Japon, grâce à la demande d'investissements. Cette opinion ne concorde pas tout à fait avec celle de M. Otto Esser, le président du patronat, qui doute que la demande étrangère puisse continuer à tirer l'économie allemande à la même allure et que les investissements puissent continuer à croître comme prévu de 6 % à 7 % en volume en 1980, les entreprises ne pouvant répercuter toutes les augmentations de prix et voyant leur *cash flow* laminé.

En France, le dernier rapport de l'INSEE montre que l'activité devrait se maintenir dans les prochains mois, et il n'y a pas, selon le C.N.P.F. (le patronat), de risque cumulatif de dépression comme en 1974. Mais il y a un fort contraste entre les ménages qui s'inquiètent et consomment moins et les entreprises qui restent optimistes et investissent. La reprise des investissements, qui ont fortement augmenté au deuxième semestre (+ 8 %), devrait se confirmer en 1980 (+ 4,5 %). Cependant, M. Alain Chevalier, responsable économique du C.N.P.F., met en garde contre une rupture qui pourrait se produire en automne faute de moyens financiers si les entreprises sont obligées d'avoir recours à un crédit rare et cher.

Le deuxième moteur de la croissance française est constitué par les exportations qui ont augmenté à forte allure au cours des derniers mois (plus de 25 % en valeur). Mais les importations hors énergie croissent encore beaucoup plus vite, celles des biens de consommation surtout et même celles des biens d'équipement, ce qui, paradoxalement, pénalise les investissements. D'où le mot d'ordre de M. François Ceyrac, le président du C.N.P.F., aux chefs d'entreprise : il faut reconquérir le marché intérieur. Menace sur les échanges ? Non, car le patronat écarte tout recours à la réglementation.

En Italie, l'activité reste forte et est encore nettement soutenue par la consommation, favorisée par l'échelle mobile des salaires. Ainsi les ventes internes d'automobiles ont encore été bonnes au premier trimestre, comparativement à l'Allemagne et à la France, mais il n'en est pas de même pour les exportations : Fiat a vu ses ventes sur l'Europe et les Etats-Unis diminuer de plus de 20 %, la conduisant à mettre au chômage pendant une semaine 70 % de ses travailleurs.

La menace pèse aussi sur les investissements qui avaient pourtant bien repris en 1979 (+ 6,5 %). C'est ce que confirme le rapport plutôt pessimiste que vient de publier la Cofindustria (le patronat), qui voit la croissance du P.N.B. ralentir de 5 % en 1979 à 2,8 % en 1980, les exportations subissant les effets du ralentissement de 8 % à 5,5 % de la demande mondiale de biens manufacturés. Cependant, cette détérioration n'est que relative et il n'est pas question de récession.

En Grande-Bretagne, l'expansion a disparu, les autorités en ont, semble-t-il, pris leur parti. A l'inverse de ce qui se passe en Allemagne et en France, la consommation, comme le montrent en particulier les ventes d'automobiles du premier trimestre 1980, en hausse par rapport à 1979, se tient relativement mieux que l'investissement, qui est plutôt en mauvaise posture. A cet égard, la dernière enquête menée par le C.B.I. (le patronat) est révélatrice : elle montre que la situation financière des entreprises, déjà difficile, va se dégrader encore plus.

Les difficultés à l'exportation s'aggravent, alors que les importations s'accélèrent dans de nombreux secteurs (voitures, chaussures...), entraînant de plus en plus de réactions protectionnistes. Ainsi, le gouvernement anglais accepte une sérieuse récession dans l'espoir de faire mieux à moyen terme. Situation étonnante, qui amène la firme de courtage Philips and Drew à s'interroger sur une politique qui, pour relancer la croissance, commence d'abord par la réduire si fortement. Le danger est de casser l'investissement, indispensable pour améliorer la productivité, qui, comme vient de le souligner encore récemment Mme Thatcher, est le seul moyen d'éclaircir les perspectives économiques de la Grande-Bretagne.

Multiples tendances récessionnistes

En fait, la récession anglaise est particulière et n'aura pas trop d'incidences sur les grands pays européens. Beaucoup plus importante, et de loin, est, en revanche, celle qui se confirme et même se renforce aux Etats-Unis, comme le montrent les chiffres les plus récents d'avril : bond considérable de 6,2 % à 7 % du taux de chômage, recul de 1,2 % des ventes au détail (après une baisse de 2,3 % en mars).

Par ailleurs la diminution des ventes d'automobiles d'une année sur l'autre va s'aggravant jusqu'à devenir catastrophique : — 30 % pour avril et — 42 % pour la première décade de mai. Cependant d'une manière étonnante les investissements résistent. Ainsi, les fabricants de machines-outils, qui travaillent essentiellement pour l'automobile, le bâtiment et l'aéronautique, ont vu avec surprise les commandes encore une fois augmenter en mars de 2,8 %. Et la dernière enquête effectuée par McGraw Hill auprès de quatre cents entreprises fait apparaître des intentions d'investissement en 1980 en hausse de 12,2 % en valeur par rapport à 1979.

Cette résistance pourra-t-elle se prolonger, et l'économie américaine pourra-t-elle éviter un recul des investissements qui handicaperait à terme son développement ? La menace est sérieuse. D'abord parce que les pronostics conjoncturels deviennent plus pessimistes et décourageants : ainsi le Business Council prévoit une récession beaucoup plus sévère que celle attendue par le gouvernement, sans cependant qu'elle atteigne la gravité de celle de 1975. Ensuite, parce que les entreprises, même quand elles sont poussées à décider des investissements, ne peuvent les réaliser faute de moyens financiers : c'est ce qu'on constate dans le secteur automobile où, si General Motors maintient son programme, Ford en revanche commence déjà à réduire le sien.

Il n'est pas sûr, par ailleurs, que les réductions considérables de taux d'intérêt soient suffisantes pour relancer à temps les achats d'automobiles et de logements. Et les mesures protectionnistes que M. Carter se refuse à prendre ne pourraient qu'être préjudiciables pour tous.

Voilà une épreuve difficile pour les Etats-Unis comme pour nos quatre grands pays européens, d'autant plus paradoxale que jamais les besoins d'équipements n'auront été aussi considérables comme le montrent les exemples de l'automobile et des économies d'énergie. Cependant le pari est jouable. Il est évidemment plus difficile à gagner dans l'immédiat par les Etats-Unis. Néanmoins un coup dur chez eux ne devrait pas empêcher les autres, en particulier l'Allemagne, la France et le Japon à continuer à entretenir la flamme de l'espoir et de l'investissement.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++	— —	—	++	+	+
(tendance précédente)	++	— —	—	++	+	+
FRANCE	+	— —	— —	+	—	+
(tendance précédente)	+	— —	— —	+	—	+
ITALIE	++	— — —	— —	+	— —	+
(tendance précédente)	++	— — —	— —	+	[illegible]	+
GRANDE-BRETAGNE	—	— — —	— —	— —	—	+
(tendance précédente)	—	— — —	— —	— —	—	+

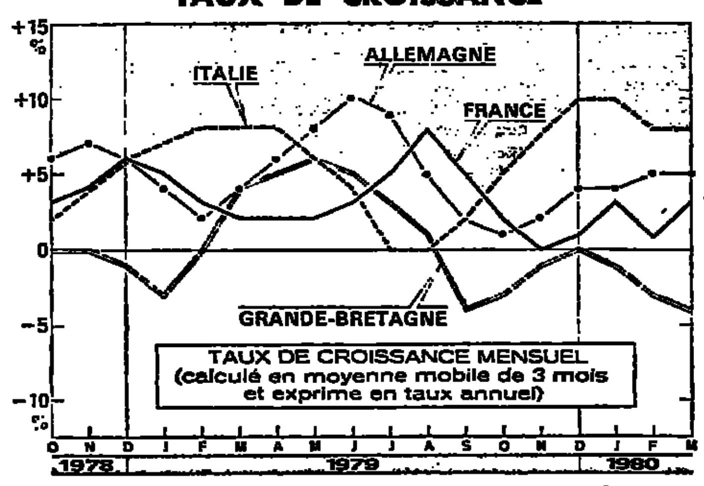
+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [+] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

ETATS-UNIS : SITUATIONS ET INCIDENCES

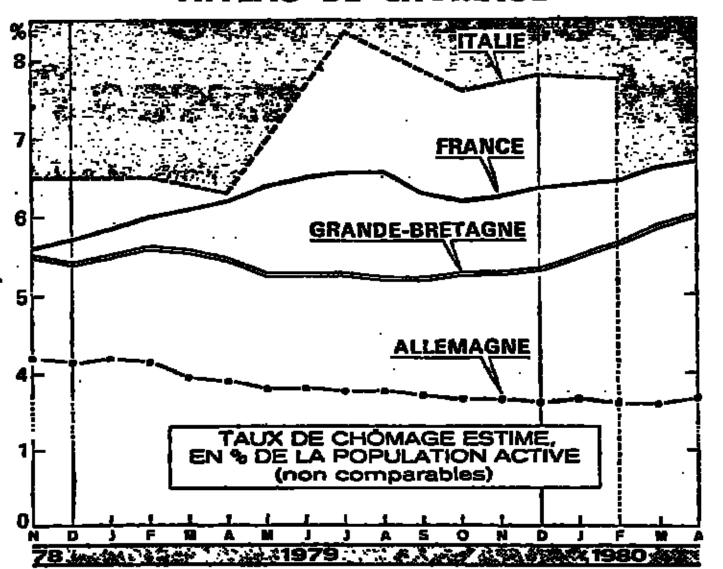
CROISSANCE	— — (—)	De mauvais résultats continuent à s'afficher, non seulement pour l'automobile et le bâtiment, mais pour l'ensemble de l'économie américaine. En avril, les ventes au détail ont baissé de 1,2 % et la production industrielle du taux record de 1,9 %, soit le plus fort recul depuis 1975.
PRIX	— — (— — —)	La hausse mensuelle des prix de gros s'est ralentie, passant de 1,5 % en février à 1,4 % en mars et 0,5 % en avril, ce qui ramène le rythme annuel des trois derniers mois de 19 % à 14,5 %. Le rythme des prix de détail a lui aussi baissé revenant de 18 % à moins de 16 %.
CHOMAGE	— — — (— —)	Le taux de chômage par rapport à la population active a fait un bond de 6,2 % en mars à 7 % en avril. L'effectif au travail a encore une fois diminué de 500 000 pour tomber à 97,2 millions, le nombre de chômeurs augmentant de 827 000 pour passer à 7,2 millions.
CAPACITE	— — (— —)	Avec la récession et la baisse des bénéfices, sinon les pertes, les investissements sont maintenant menacés. Cependant le secteur des machines-outils reste épargné, les commandes de mars ayant, à la surprise des constructeurs, continué à augmenter de 2,8 %.
ECHANGES	(— —) (— — —)	Le déficit de la balance commerciale, calculé Fob-Caf, après avoir augmenté au cours des derniers mois jusqu'à atteindre 5,57 milliards de dollars en février, s'est à nouveau fortement réduit à 3,16 milliards en mars. Les exportations de produits agricoles ont nettement augmenté et les importations de pétrole ont diminué.
MONETAIRE ET FINANCIER		Aux Etats-Unis, les taux du marché monétaire ont dégringolé, entraînant un recul du prime rate de 20 % à 14,5 %. Ce mouvement n'a pas été suivi dans les quatre grands pays européens, au contraire. La Bundesbank a relevé son taux d'escompte de 7 % à 7,5 %, les banques françaises se sont limitées à une baisse légère de leur taux de base de 13,25 % à 13 %, la Banque d'Angleterre ne modifiant pas son M.L.R. (Minimum lending rate).
ECONOMIQUE		La récession américaine qui a débuté, et qui risque d'être plus profonde que prévu, menace maintenant nos quatre grands pays européens. Ces derniers pourront néanmoins maintenir une certaine croissance, en particulier grâce aux investissements.

TAUX DE CROISSANCE



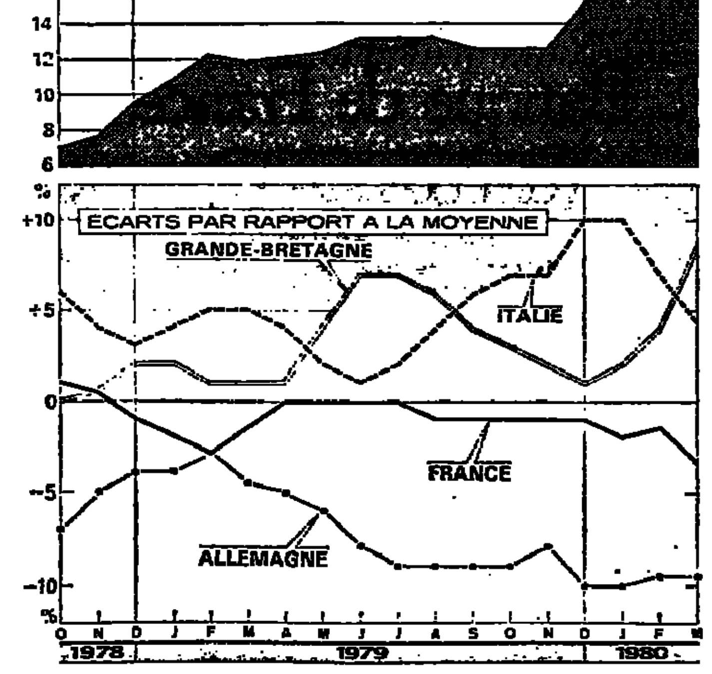
Entre février et mars, la croissance industrielle s'est maintenue en Italie (8 %), en Allemagne (5 %) et en France (3 %). En revanche, le recul a continué en Grande-Bretagne (— 4 %).

NIVEAU DE CHOMAGE



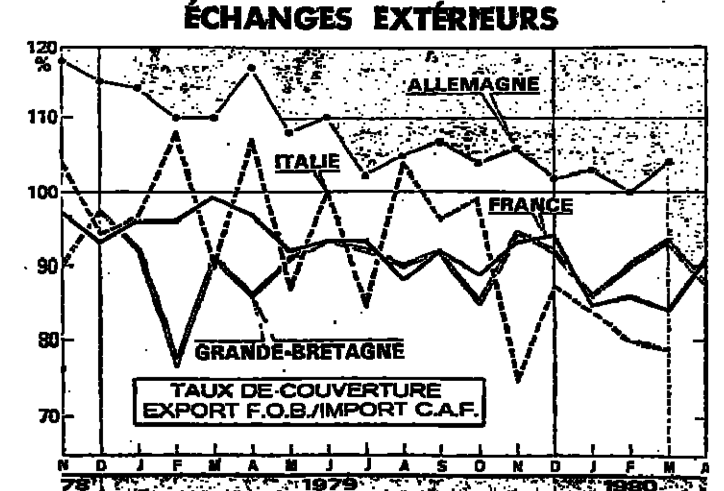
Entre mars et avril, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a surtout fortement augmenté en Grande-Bretagne, passant de 5,8 % à 6 %. Il a continué à croître aussi pour la sixième fois consécutive en France de 6,6 % à 6,7 %. Ce taux s'est même remis à remonter, bien que plus légèrement, de 3,6 % à 3,65 % en Allemagne.

ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne des quatre grands pays européens, après avoir atteint un sommet de 19 % en mars, est légèrement redescendue à 18,5 % en avril. Le recul a surtout été net en Italie (de 26 % à 23 %) et même en France (de 18 % à 15 %). En Allemagne, l'inflation est restée stable à 9 %, mais, en Grande-Bretagne, elle s'est considérablement accélérée de 23 % à 27 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois et ramenés en rythme annuel. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,7 % en Allemagne, 13,8 % en France, 21,7 % en Italie et 21,8 % en Grande-Bretagne.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Entre février et mars, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) est remonté de 100 % à 104 % en Allemagne et est resté à un bas niveau de 88 % en Italie. Entre mars et avril, ce taux a diminué de 93 % à 88 % en Grande-Bretagne, mais il a augmenté de 84 % à 91 % en France.

Le circuit de l'or en Afrique du Sud

Une mine de richesse

Depuis la hausse de janvier dernier, lorsqu'il est grimpé à 850 dollars l'once à Londres, l'or a beaucoup perdu de son éclat. Toutefois, si l'on exclut la *période allant de cette date* jusqu'à présent, car alors les prix étaient vraiment exagérés, on constate que le métal jaune a bien *rapporté aux spéculateurs* au cours des dernières années : de mi-1976, où, après la forte hausse de 1974, l'or était redescendu jusqu'à 103 dollars l'once, à cette année, on note une augmentation de plus de 380 %. Et celui qui a commencé à spéculer fin 1978 n'a pas gagné moins de 150 %.

A qui a profité la hausse du prix de l'or, mis à part les spéculateurs ? Personne n'ignore que le plus grand producteur d'or mondial est l'Afrique du Sud. En *1979*, ce pays participait pour 41 % à l'offre mondiale, soit 705 tonnes sur 1 715. Ces chiffres ne répondent cependant pas à la question de savoir à qui, en Afrique du Sud, la hausse du prix de l'or a profité : aux mines d'or, à l'Etat ou aux banques ?

Il faut savoir quel chemin prend le métal jaune une fois qu'il quitte les mines sous forme de lingots purs à 88 %. Il est d'abord *envoyé* à la *raffinerie* Rand, raffinerie centrale pour toutes les mines d'or, qui le transforme en lingots de 400 onces (12,5 kilos) purs à 99,5 % au moins.

Selon le Currency and Exchange Act de 1933, le producteur doit livrer son or à la Banque des réserves d'Afrique du Sud dans un délai de trente jours. La banque centrale le prend en charge à la sortie de la raffinerie Rand à un prix moyen calculé à partir des deux derniers prix de *fixing de Londres et duquel on* soustrait une provision dont le montant *dépend* du rapport dollar/rand à ce moment-là. La banque centrale porte ces sommes au compte des mines, en proportion de la participation des producteurs à la quantité globale d'or fournie.

L'or appartient alors à la banque centrale, qui le remet sur le marché, décidant des quantités qui lui paraissent appropriées ; 60 % sont dirigés vers Zurich, 20 à 30 % vers Londres, le reste vers Francfort et New-York. Le surplus par rapport au prix payé aux mines d'or appartient à la banque centrale d'Afrique du Sud.

Au *cours* des dernières années, les réserves de la banque centrale ont constamment diminué, passant de 18,99 millions d'onces en 1973 à 9,61 millions d'onces à *la fin du troisième trimestre* 1979. (Depuis, on constate une *légère reprise desdites réserves.*) Cela signifie que la banque d'émission a, pendant des années, vendu non seulement l'or qu'elle venait d'acheter, mais également ses réserves, qu'elle avait payées à un prix moindre, *faisant ainsi des bénéfices* par suite de la hausse du prix mondial de l'or.

Mais la banque centrale n'est *pas la seule à vendre de l'or.* Une partie de la production annuelle, *fixée* selon un accord entre la banque centrale et les mines d'or, est vendue par ces dernières par l'intermédiaire de la Chambre des mines sous forme *de pièces d'or, surtout de rands* Kruger. La Chambre des mines *regroupe' sept* financiers des mines, les plus gros actionnaires (jusqu'à 25 % du capital) des mines d'or sud-africaines qui mettent à la disposition de ces dernières les sommes dont elles ont besoin pour leurs investissements.

La Chambre des mines distribue ces pièces de monnaie aux banques nationales et étrangères *à un prix moyen calculé* selon les deux derniers prix de *fixing* de Londres, plus un supplément de 3 %. Les recettes ainsi réalisées sont inscrites au crédit des mines par la Chambre. Ce sont donc ces dernières qui profitent de la hausse du prix de l'or jusqu'au jour de livraison à la banque centrale ou de vente des monnaies aux banques.

Les chiffres suivants, publiés par la Chambre des mines, per*mettent de voir dans quelle* mesure les mines d'or ont pro*fité* de cette hausse : le produit moyen perçu par les mines d'or pour une once fine d'or vendue, est passé, au cours de l'année dernière, de 168,90 rand à 254,85 rand, soit une augmentation de 50,9 %. Les bénéfices des mines ont augmenté dans des proportions semblables. En *effet*, l'industrie minière, dans son ensemble, a enregistré, l'année dernière, des bénéfices en augmentation de 46,7 %. Ces chiffres ont été obtenus pour une production d'or qui reste constante depuis des années (700 tonnes par an), tandis que les coûts de production augmentent chaque année. Le supplément de recettes est donc uniquement dû à la hausse du prix de l'or.

Mais les mines d'or profitent *encore autrement de la hausse du prix de l'or. Car elle leur permet de commencer à exploiter des* minerais de moindre valeur. C'est ainsi que la teneur moyenne en or des minerais exploités l'année dernière est passée de 8,85 grammes par tonne, soit 7,5 %, à 8,19 grammes par tonne. Ainsi ménagent-elles leurs réserves de minerais de valeur et prolongent-elles en *même temps la durée de vie de* leurs gisements, avantage qui n'est même pas comptabilisable.

Enfin, grâce à l'accroissement de leurs bénéfices, les mines d'or peuvent se permettre d'augmen*ter leurs investissements.* C'est ainsi qu'elles vont pouvoir rationaliser l'exploitation du minerai et intensifier l'exploration de nouveaux gisements. Comme l'indiquent justement les publications de la Chambre des mines, les dépenses en capitaux ont augmenté de 53,7 % l'année dernière.

L'Etat, principal bénéficiaire de la hausse

Le troisième acteur qui bénéficie de la hausse du prix de l'or est l'Etat sud-africain. Il y trouve deux avantages : il *subventionne les entreprises* « nécessiteuses » (celles qui fonctionnent à la limite du seuil de rentabilité) grâce à l'opulence des mines d'or qui n'ont, évidemment, pas besoin de son aide.

De plus, l'Etat a perçu 81,7 % de plus que l'année précédente, sous forme d'impôts et de participations aux bénéfices. Ainsi a-t-il *touché un excédent de* gain grâce à la hausse du prix *de l'or supérieur* à celui qui avait été enregistré par les mines elles-mêmes, pour lesquelles ce complément n'a été « que » de 70,6 %.

Naturellement, toute l'économie sud-africaine bénéficie indirectement de cet accroissement des recettes de l'Etat. Ne profitent pas uniquement de la hausse du prix de l'or ceux qui habitent entre Le Cap et Johannesburg. Les mines d'or *offrent des emplois aux chômeurs* des Etats voisins, tels que le Mozambique, à qui elles peuvent, d'année en année, payer des salaires plus élevés.

L'année dernière, les *mines* d'or ont également augmenté le montant des dividendes qu'elles distribuent à leurs actionnaires. Un bon nombre de propriétaires étrangers profitent de cette manne, notamment aux Etats-Unis et à Londres. En effet, fin 1979, les *investisseurs privés* participaient pour 38,7 % aux mines d'or d'Afrique du Sud.

Au cours des dernières années, les dividendes ont pour ainsi dire été la seule source de recettes pour les actionnaires. Les cours des actions de mines d'or ont en effet suivi avec beaucoup de réticence la hausse du prix de l'or, et sont de beaucoup inférieurs au niveau maximum enregistré dans l'histoire des *actions de mines d'or.*

Si l'on observe à quoi ont été employés les *bénéfices obtenus* par les mines d'or, on constate que c'est l'Etat le principal *bénéficiaire de ce « boom » sur* le métal jaune. En effet, celui-ci touche *sur tous les bénéfices* qui sont le fait des mines par le biais des impôts, se taillant ainsi la part du lion (48 %). 27 % desdits bénéfices vont à la distribution de dividendes, 18 % sont dépensés sous forme d'investissements, le reste étant conservé par les entreprises à *titre de réserve.*

Au cours des trois dernières années, la part de l'Etat a crû constamment : de 38 % en 1977, *elle est passée à plus de 45 %* en 1978 pour atteindre finalement 48 %. Dans le même temps, la part des investissements passait de 34 % à 22 % puis 19 %. Cette évolution est le fait du système fiscal : les fabricants d'or doivent payer d'autant moins d'impôts qu'ils investissent plus et réciproquement. Si l'Etat profite le plus largement de la hausse du prix de l'or, la responsabilité en revient aux mines elles-mêmes.

LEO FISCHER.

Avis financiers des sociétés

Libre opinion internationale

Tous les Cisjordaniens ne sont pas contre l'autonomie

par CHAIM HERZOG (*)

AU cours des récents pourparlers entre l'Egypte et Israël sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, une proposition a été faite, qui a le soutien des Egyptiens et des Américains, et qui consiste à accorder, dans un premier temps, l'autonomie à Gaza afin de tenter de sortir de l'impasse où semblent être arrivées les négociations. Cette proposition est appuyée, en Israël, par le parti travailliste, qui, si l'on en juge par l'opinion publique, a de bonnes chances de former le prochain gouvernement (les élections doivent avoir lieu dans dix-huit mois).

Les raisons à la fois religieuses et historiques qui militent contre les implantations sur la rive occidentale du Jourdain ne sont pas, à Gaza, aussi impérieuses. La population de cette dernière région semble en effet devenue, avec les années, plus indépendante, moins soumise à l'influence de l'O.L.P. L'Organisation de libération de la Palestine est, par exemple, opposée au fait que les habitants de Gaza aillent travailler en Israël, mais le plus gros de la main-d'œuvre de la région se rend quotidiennement en Israël pour travailler. L'O.L.P. est opposée à tout soutien à l'autonomie, mais on indique que plus de 60 % des habitants de Gaza sont favorables à l'autonomie.

L'isolement de ce territoire d'une population de 450 000 habitants, le désir de cette population de ne pas rester sous contrôle israélien, sa haine des Egyptiens sous le joug desquels elle a vécu pendant dix-neuf ans et la crainte d'un retour à cette domination, l'absorption presque totale enfin de la région par l'économie israélienne, tout concourt à créer un accord tacite dans la majorité de la population pour accepter la solution de l'autonomie. Et l'essentiel de la gestion quotidienne de la région est aujourd'hui assuré par des responsables arabes, ce qui laisse présager une transition relativement facile.

La situation en Cisjordanie est beaucoup plus complexe. Le roi Hussein de Jordanie n'a pas renoncé à ses prétentions sur la rive occidentale du Jourdain, et à ce jour 50 % des membres du Parlement jordanien sont élus par cette région dont les habitants ont tous la nationalité jordanienne.

Cependant si les lignes de démarcation qui avaient été tracées entre la Jordanie, les Palestiniens et Israël servent encore de référence à l'étranger, elles n'ont plus aucune réalité dans les faits. Une évolution très intéressante est actuellement en train de se faire, qui tendrait à créer en Cisjordanie une situation nouvelle, quelque peu mouvante. Cette situation nouvelle reflète très bien, en fait, l'isolement relatif, au sein de l'O.L.P., du groupe Al Fatah, le plus important dans l'organisation de M. Yasser Arafat.

Selon qu'ils sont dedans ou dehors

Un organe de coordination a été créé entre la Jordanie et Al Fatah, qui cherche à influencer les décisions et la politique arabes sur la rive occidentale du Jourdain. La majorité des maires de la région, cependant, soutiennent aujourd'hui le Front dit « du refus » au sein de l'O.L.P., qu'appuyent la Libye, la Syrie et l'Irak. Ce front regroupe tous les membres de l'O.L.P. à l'exception d'Al Fatah (qui reste malgré tout plus important que tous les autres groupes réunis).

Le Front du refus est violemment et sans équivoque aucune opposé aux propositions d'autonomie, et en fait à toute forme de compromis avec Israël. Dans leurs déclarations officielles, la Jordanie et Al Fatah rejettent également par principe toute forme d'accord sur les propositions d'autonomie, mais on a aujourd'hui l'impression que la question, pour eux, est de trouver le moyen de sortir de cette impasse sans paraître renier les positions qu'ils ont prises publiquement jusqu'ici.

La situation est, de plus, compliquée par le fait que beaucoup de responsables cisjordaniens se sont récemment « découverts », et commencent à prendre goût au pouvoir et à l'autorité qu'ils ont acquis dans la lutte contre les autorités israéliennes. Ils se rendent compte qu'ils sont tout à fait capables d'agir par eux-mêmes, et conçoivent parfaitement de se passer du soutien des organisations de Beyrouth. Beaucoup de ces personnalités, élues par la population lors des élections tenues grâce à l'accord des autorités militaires israéliennes, en sont arrivées à la conclusion qu'elles feraient peut-être, pour le peuple palestinien, des leaders plus valables que les émigrés de Beyrouth.

Somme toute, ce sont ces hommes-là qui sont restés en première ligne et ont montré la voie à la population. Ainsi sent-on grandir une sorte de patriotisme local qui laisse penser que l'expérience algérienne, avec la lutte qui a opposé ceux qui se trouvaient à l'étranger et ceux restés au pays, pourrait bien se répéter sur la rive occidentale du Jourdain.

Tout cela montre à quel point cette question de l'autonomie est complexe et confuse ; aucun accord n'est intervenu côté arabe, et toute conclusion sur la base de ce qui semble évident en surface pourrait se révéler trompeuse.

(*) Ancien ambassadeur d'Israël à l'Organisation des Nations unies.

Un entretien avec le général Bernard Rogers

(Suite de la page 15.)

Mais il ne faut pas oublier cet autre élément-clé de la décision de l'OTAN : elle ne peut pas moderniser ses forces nucléaires de longue portée, et cherche à entamer une négociation sur le contrôle de l'armement nucléaire afin de le réduire pour parvenir à un équilibre des forces.

— N'avez-vous pas certaines inquiétudes concernant la puissance soviétique en matière de guerre chimique ? Cela pourrait-il abaisser le seuil nucléaire pour l'OTAN ?

— Les enjeux politiques les plus importants sont liés au débat sur l'utilisation des armes chimiques. Les décisions concernant le déploiement et l'utilisation de cet armement devront être prises par les autorités politiques. Cela dit, il nous faut voir que l'Union soviétique accroît sa puissance offensive, tout en apprenant à mieux se défendre dans le domaine chimique. Tout comme l'arme nucléaire, l'arme chimique représente pour les Russes un moyen de destruction massive. Il est, à mon avis, hors de question que cette arme ne soit pas utilisée si la situation militaire devait décider de l'issue d'un affrontement.

» Qu'est-ce que cela signifie pour l'Occident ? Qu'il faut pouvoir nous défendre contre ces armes... Nous avons travaillé avec beaucoup de soin à la création d'une Europe alliée au cours de ces dernières années, et nous avons essayé d'améliorer notre défense. Mais il faut également, je crois, que nous soit donnée la possibilité de riposter par les mêmes moyens que nos adversaires. Aujourd'hui l'Occident ne peut répondre à une attaque qu'avec un matériel chimique que je considère comme obsolescent. Je crois que nous ne pourrons, dans le cadre de notre stratégie de réponse flexible, empêcher l'utilisation des armes chimiques contre nous qu'en modernisant notre capacité de riposte.

» C'est pourquoi j'espère que les Etats-Unis décideront de produire des armes binaires. Une arme binaire se compose de deux agents chimiques, inoffensifs aussi longtemps qu'ils restent séparés, mais qui, en fusionnant après un tir d'obus ou le largage d'une bombe, deviennent toxiques. Aujourd'hui, nos armes chimiques ne sont pas, à mon sens, suffissamment modernes, ce qui accroît les risques d'escalade et de riposte atomique.

Le rôle des alliés européens

— Les Etats-Unis se sont engagés à doubler leurs forces terrestres et à tripler leurs forces aériennes en Europe en cas d'événement imprévu, mais ils envisagent actuellement de déployer une partie et même l'ensemble de leurs forces au Proche-Orient. Comment sera comblé le vide ?

— Premièrement, il n'y a actuellement aucun vide à combler. Toutes les forces américaines restent disponibles en Europe aussi longtemps qu'aucune attaque n'est signalée et aucun mouvement effectué pour y répondre. Deuxièmement, les forces destinées à un déploiement rapide de ce genre ne seront pas celles que l'on réserve à un déploiement rapide dans le cadre de l'OTAN. Mais que peuvent les alliés européens pour aider au maintien du pouvoir de dissuasion dans leur région ? Accroître le niveau des stocks de munitions et de réserves de guerre, fournir un complément de troupes de réserve, des appareils pour le transport par mer ou par air, des forces basées aux Etats-Unis...

» Il leur faudra également surveiller la situation maritime pour le cas où un nombre important de navires de guerre américains seraient mobilisés dans l'océan Indien. Telles sont les précautions à prendre par les alliés européens s'ils veulent renforcer leur sécurité. Nous reconnaissons cependant que les Etats-Unis devraient protéger les intérêts vitaux de leurs alliés par un déploiement rapide de leurs forces dans le cas où une alerte serait donnée là où ces intérêts se trouvent menacés.

— Il nous semble vous avoir entendu dire que, en l'absence de bombe à neutrons, la génération actuelle d'armes nucléaires pourrait faire l'affaire, mais provoquerait des dommages collatéraux beaucoup plus importants. Est-ce exact ?

— Parfaitement. Nous avons aujourd'hui cette possibilité. Nous pouvons obtenir les mêmes résultats avec nos modèles actuels de têtes nucléaires, mais avec à peu près dix fois plus de dommages collatéraux — explosion et chaleur — que nous n'en aurions avec les têtes nucléaires à radiation réduite. Pour moi, en tant que commandant des forces armées, nous nous devons de posséder un matériel qui pourrait être utilisé beaucoup plus près des troupes. Le président a demandé que soient modifiées les têtes nucléaires de nos canons d'artillerie 203 mm et nos missiles Lance, afin de pouvoir y adapter le dispositif qui les transforme en bombes à radiation réduite. Selon le président, qu'un tel matériel soit ou non déployé dépend du comportement de l'Union soviétique.

» De tout ce que je viens de dire ici, le plus important est probablement que toute décision concernant l'utilisation et le déploiement de l'armement nucléaire au sein de l'alliance appartient à nos leaders politiques. C'est à eux de prendre les décisions à la lumière de leurs responsabilités, et des enjeux politiques qui leur sont liés. Cependant, mes propres responsabilités de commandant des forces armées m'inclinent à souhaiter le développement et le déploiement en Europe des cônes de charge à radiation réduite. »

Propos recueillis par
CAY GRAF BROCKDORFF.

L'ÉCONOMIE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX

Des bénéfices

Toutes les villes d'une certaine importance prétendent maintenant disposer de leur centre de congrès. L'expérience des plus grandes montre que ces coûteux investissements sont rarement rentables.

QUATORZE MILLE hébergements sont prévus au programme pour la venue, dans deux ans à peine, de cinq cents propriétaires d'imprimerie des Etats-Unis à la foire-exposition Druck und Papier de Düsseldorf.

Nul doute que, au cours des vingt à trente dernières années, un commerce de services s'est développé ici, dont personne n'avait auparavant soupçonné, ne serait-ce qu'approximativement, la prospérité et l'ampleur. Nul ne sait, toutefois, exactement combien de personnes assistent chaque jour à combien de congrès dans le monde entier. Mais l'on suit d'assez près leurs dépenses. Il a ainsi été établi, par exemple, que, en 1978, environ deux cent vingt mille congressistes étaient venus à Berlin, et y avaient dépensé environ 600 millions de francs. Depuis, on a également appris, en ce qui concerne le nouveau Congress Centrum International, que, au cours des douze premiers mois qui ont suivi son ouverture, il a drainé à Berlin environ 250 millions de francs, malgré les débuts difficiles de ce bâtiment très critiqué.

De source berlinoise, il est permis d'estimer que chaque congressiste venu de l'extérieur a, en moyenne, dépensé 500 F par jour, pour lui-même et la personne qui l'accompagne. 34 % de cette somme sont destinés à la chambre d'hôtel, 27 % aux repas et boissons, 17 % à des achats, et le reste à des déplacements en taxi, en téléphone et divers. Le congressiste moyen est resté 4,8 jours à Berlin, 36 % des participants ayant passé, avant ou après le congrès, 2,4 jours supplémentaires dans la ville.

Les économistes berlinois ont eu des informations nouvelles sur la qualité des différents groupes de congressistes. Ainsi, les participants à des congrès ayant essentiellement des aspects économiques dépensent en moyenne 800 F par jour. Pour des congrès de médecins, et lors de manifestations scientifiques, cette somme est plus faible. Les organisateurs des congrès font



Sortir l'Europe de son bourbier

(Suite de la page 15.)

Pour ne rester que sur le chapitre économique, il devient banal de souligner les risques de la dépendance énergétique, mais ce qui l'est moins c'est le comportement irresponsable d'une Communauté qui sait fort bien que, en 1990, la consommation énergétique, en cas de croissance économique moyenne, sera supérieure de moitié à ce qu'elle était en 1979. Même si les sources d'énergie de remplacement prennent une part plus importante, la Communauté dépendra encore de l'étranger pour la moitié de son approvisionnement et devra importer entre 470 et 570 millions de tonnes de pétrole brut.

Au-delà des efforts nationaux, une politique commune de l'énergie s'impose, et c'est avec raison que le chancelier Schmidt a insisté sur ce point en décembre 1979 au conseil européen de Dublin.

Ainsi devraient être mis en avant le dialogue avec les producteurs, la relance de la coopération nucléaire (grâce à une agence commune de la sécurité atomique par exemple), l'harmonisation des politiques d'économies d'énergie, afin d'éviter des distorsions de concurrence entre industries européennes.

C'est partout où le bât blesse que l'action communautaire devrait être systématiquement étudiée. Il ne s'agit pas, par exemple, comme certains experts français l'ont souhaité un moment, de bâtir dans les nuages une « politique industrielle commune » pour se donner le plaisir de remodeler ensemble des structures vieillies. Il faut d'abord faire le ménage chez soi et, sauf urgence (plan Davignon pour la sidérurgie), ne pas compter sur les institutions européennes, comme certains se reposent sur l'Etat, pour éviter les conséquences de la compétition.

Mais la suppression de toutes les entraves techniques aux échanges, le renforcement de la concurrence, l'ouverture des marchés publics aux offres des sociétés des autres pays membres, les facilités données au rapprochement des firmes de la Communauté, l'adoption d'un statut de « société européenne » toujours repoussée par manque de volonté politique, etc., voilà autant d'actions qui pourraient mieux faire profiter les entreprises du grand espace européen libéré des droits de douane et, depuis plus d'un an, des amples fluctuations de change, grâce au système monétaire européen (S.M.E.).

Parmi les réussites récentes — car tout ne s'est pas détraqué dans le Marché commun, — avec la convention de Lomé, qui pouvait servir de modèle au dialogue Nord-Sud, le S.M.E. figure, en effet, en bonne place. 1979 a été l'année la plus stable pour les monnaies européennes depuis 1972. Le phénomène a été d'autant plus remarquable que les divergences se sont accentuées l'an dernier en matière d'inflation au sein de la C.E.E.

Mais il ne faut pas jouer avec le feu, et, tôt ou tard, le S.M.E. sera violemment secoué si une meilleure coordination des politiques conjoncturelles ne peut être assurée.

L'Europe ne vit pas que d'économie, et, à la lumière de la crise internationale et de son cortège grossissant de chômeurs, des aspirations sociales se font jour vers moins d'inégalités entre les hommes, entre les régions, plus de partage de pouvoir, de savoir, de richesses, moins de centralisation des décisions dans l'entreprise ou, dans certains pays, au niveau national.

A la recherche de son identité depuis des lustres, parce qu'elle a suivi la voie la plus facile, celle du « modèle américain », l'Europe doit maintenant secouer sa vieille peau et dire à quoi elle croit, à quel destin elle entend préparer ses peuples. Elle a la chance de ne pas brandir les foudres de la puissance, d'être écoutée des nations du tiers-monde qui émergent de leur nuit. Saura-t-elle triompher de ses divisions, afin de faire entendre un chant nouveau, celui de la sagesse, étouffé aujourd'hui sous le fracas des imprécations ?

PIERRE DROUIN.

LES RÉACTIONS ARABES AUX POSITIONS EUROPÉENNES

De l'espoir à la déception

Le docteur Zbigniew Brzezinski constatait, l'année dernière, l'existence d'un « arc de crise » en Asie occidentale s'étendant de la Turquie jusqu'au Pakistan en passant par l'Iran et l'Afghanistan. Depuis, la confusion s'est aggravée dans cette région et l'affrontement entre superpuissances s'est accentué. L'Europe a assisté à cette évolution avec une inquiétude croissante. L'atmosphère internationale s'est à tel point dégradée que de graves menaces semblent aujourd'hui peser sur l'Europe elle-même.

LES Européens, en tout cas, ne peuvent pas ne pas être affectés par des événements qui surviennent dans une région située à leur porte. Davantage encore que les Etats-Unis, l'Europe dépend du pétrole d'Iran et du Golfe, et le Proche-Orient représente pour elle un marché beaucoup plus important que pour les Etats-Unis. Ainsi, à des titres divers, l'Europe est-elle particulièrement victime de la crise multiforme que connaît actuellement l'Asie occidentale. Que peut-elle faire ?

Je me posais ces questions en allant récemment en Iran, au Pakistan et en Arabie Saoudite, important bastion dont les défenses semblent aujourd'hui s'écrouler. L'on ne s'étonnera pas que j'aie obtenu des réponses diverses suivant les positions géographiques et politiques de mes interlocuteurs.

Ce qui, au cours de ce voyage, m'a le plus frappé — et que j'avais déjà remarqué dans d'autres régions du Proche-Orient, — c'est que partout où l'on s'intéresse à l'Europe, d'un point de vue politique, on voit en elle ce qu'il y a de potentiel plutôt que de réel aujourd'hui. On parle parfois de l'Europe et de son rôle avec enthousiasme, mais on le fait, en quelque sorte, comme on loue un parti d'opposition quand on est mécontent de l'équipe au pouvoir.

Le Proche-Orient est, dans sa majorité, insatisfait, que ce soit du *statu quo* sous une ou plusieurs de ses formes, ou de la tournure prise par les événements. Il éprouve en même temps un sentiment extrême de dépendance vis-à-vis de puissances étrangères auxquelles il est tenté de faire porter la responsabilité de ce qui va mal.

Toute la région s'aperçoit aujourd'hui que les forces qui prédominent sur le plan politique sont celles de l'un ou des deux Super-Grands. On les condamne donc, en cherchant d'autres puissances capables de rétablir l'équilibre et d'aider les peuples de la région à acquérir plus d'indépendance. Tel est le rôle que le Proche-Orient tente de faire endosser à l'Europe, ce qui ne manque pas d'ironie quand on se rappelle celui qu'elle a joué dans le passé et le reproche qui lui est encore fait aujourd'hui de la responsabilité qu'elle a eue dans les maux que connaît actuellement cette zone géographique.

La relative faiblesse de l'Europe elle-même est considérée comme une qualité par ceux qui soutiennent que la coopération est plus facile et plus sûre avec elle qu'avec n'importe laquelle des superpuissances, car l'Europe ne peut guère espérer imposer sa domination sur la région. C'est le point de vue qu'a soutenu avec une verve particulière M. Bani Sadr, accusé par certains de ses adversaires d'encourager l'Europe dans son rôle de nouvelle superpuissance. Rejetant cette idée manifestement absurde, le président iranien fait de l'Europe une compagne d'infortune pour son pays et (bien qu'à un degré moindre) une victime de la domination américaine. Pour M. Bani Sadr, la révolution iranienne donne à l'Europe l'occasion de se libérer de cette domination et d'agir ainsi pour son bien en même temps que pour le bien de l'Iran.

D'autres considéreront que l'idée d'une rupture entre l'Europe et l'Amérique est à la fois chimérique, et pas nécessairement désirable. La puissance américaine est à leurs yeux un facteur inévitable dans toute équation intégrant le Proche-Orient. Mais ils comptent sur l'Europe pour exercer une influence accrue dans les relations avec la puissance américaine. Ce point de vue recueille un grand nombre de suffrages, en particulier dans les pays arabes qui ont longtemps poussé l'Europe à prendre une part active dans la recherche d'une solution au conflit qui les oppose à Israël.

Ils la pressent en fait depuis si longtemps, et avec si peu de succès semble-t-il, qu'une certaine désillusion s'est aujourd'hui installée. Un espoir a cependant resurgi avec l'annonce récente d'une « initiative européenne » sur la question palestinienne et les déclarations qui ont été faites sur les droits à l'autodétermination des Palestiniens, en particulier celle du président français dont le sens des relations publiques est, de toute évidence, beaucoup plus développé que celui de ses collègues européens.

Scepticisme au Pakistan

Au Pakistan, l'Europe éveille moins d'intérêt, en partie sans doute du fait de son éloignement géographique. Le ressentiment à l'égard des Etats-Unis est très fort, mais se manifeste de diverses manières. Certains soulignent l'échec américain à protéger le Pakistan des dangers extérieurs et ont tendance à condamner la réaction européenne à l'invasion soviétique de l'Afghanistan, réaction qu'ils estiment plus molle encore et plus inadaptée que celle de l'Amérique.

D'autres évoquent l'ingérence, réelle ou supposée, des Etats-Unis dans les affaires intérieures du pays. Ils ne voient dans les remous qui ont accompagné l'affaire afghane qu'un phénomène artificiel et superflu visant à renforcer la domination américaine. Ceux-là jugent la réponse européenne — ou tout au moins franco-allemande — à la crise plus mesurée et plus raisonnable que celle des Etats-Unis.

Tous seront cependant d'accord pour estimer que « la ligne européenne » (qu'ils définissent, à tort ou à raison, comme la recherche d'une solution de compromis reconnaissant l'influence soviétique en Afghanistan) est l'orientation que le Pakistan lui-même sera bien forcé, à la fin, d'adopter.

En conclusion, pour ceux qui s'inquiètent avant tout du déclin de la puissance américaine face à une menace soviétique grandissante, l'Europe n'a pas grand-chose à offrir. En revanche, ceux qui voient dans les difficultés actuelles l'effet d'un excès de la puissance américaine ou d'une mauvaise utilisation de cette puissance continuent à espérer que l'Europe exercera une influence stabilisante et apaisante.

EDWARD MORTIMER.

Un vrai dialogue euro-arabe

(Suite de la page 15.)

Les taux d'autosuffisance alimentaire dans la région n'ont pas cessé de décroître, compte tenu de l'augmentation de la population depuis vingt ans, et l'on s'attend que vingt millions à trente millions de personnes pourraient souffrir de malnutrition dans l'Orient arabe au cours des années qui viennent. C'est encore le problème de la « sécurité alimentaire » qui reste le plus grave dans cette région pour les vingt années à venir, et même davantage pour le vingt et unième siècle.

La plupart des problèmes qui se posent à l'Europe, depuis la sécurité de ses approvisionnements en pétrole jusqu'à celui de ses surplus agricoles en passant par la recherche de débouchés pour ses produits, sa technologie et son capital d'éducation, sont exactement inverses de ceux du monde arabe auxquels ils pourraient apporter une solution féconde pour tous. A-t-elle intérêt à voir subsister à sa porte des millions d'être affamés en progression démographique et en état de rébellion tous azimuts contre leur sort ?

Un objectif réaliste pourrait être, de 1976 à l'an 2000, de doubler le revenu moyen par tête de l'ensemble des pays arabes, en le portant de 1 100 dollars à 2 200. Le revenu global de la zone passerait alors de 161 milliards à 590 milliards de dollars. En supposant que les revenus pétroliers représentent à l'époque 300 milliards de dollars, les revenus non pétroliers devraient passer de 84 milliards à 290 milliards de dollars, soit un taux de croissance de 5,5 % environ.

Trois conditions pour y parvenir seraient indispensables. La première serait un effort d'« *aggiornamento* psychologique ». Comme l'indique le rapport qui servira de base à la conférence d'Athènes : « *Marqué par le sentiment nostalgique de sa gloire passée, aujourd'hui vieille de plus de mille ans, le monde arabe est psychologiquement et culturellement bloqué hors du courant moderne et il souffre d'un sentiment profond d'aliénation. Crispé par une guerre qui dévore toutes ses forces, le peuple arabe a déjà perdu vingt-cinq ans dans la course au développement, qui est sa seule chance de survivre... et il n'a que cinquante ans pour rattraper son retard.* »

La seconde condition concerne la politique interne. Alors que six pays arabes seulement sur douze ont la chance géologique d'avoir du pétrole, seule la création d'une véritable communauté économique du monde arabe a des chances de mettre fin à ce « *multi-sandwich de super-riches et de super-pauvres économiquement absurde et politiquement explosif* ». Enfin, l'effort de coopération avec l'Europe qui s'impose demande une grande volonté générale. Le Japon concentre ses efforts principalement dans la zone du Pacifique. Les Etats-Unis et l'Union soviétique, pour des raisons symétriques essentiellement politiques et militaires, inspirent à presque tous les pays concernés une grande méfiance. Reste uniquement l'Europe, plaque tournante du commerce mondial, et dont l'activité économique ne peut s'accompagner au-delà d'une certaine mesure d'ambitions politiques et militaires dont elle n'a pas les moyens... Mais jusqu'où peut-elle aller avec d'autres ?

La question qu'on peut se poser, au-delà de toutes les bonnes intentions des uns et des autres, est de savoir si les grandes puissances, qui ne sauraient être dupes de la manœuvre et possèdent chacune au moins un pied dans les pays considérés, laisseront se développer un tel mouvement ou... le saboteront.

L'élément le plus dangereux, dans la conférence d'Athènes, est certainement le tableau des projections des produits nationaux bruts par régions du monde, qui montre que si l'Europe (qui représentera en l'an 2000 de 18 à 21 % du total mondial) était alliée avec l'Afrique du Nord et le Proche-Orient (5 à 6 %) et à l'Afrique noire, comme elle en a déjà amorcé le mouvement (1 à 2 %), l'ensemble arriverait à un total de 27 à 28 % par rapport à l'ensemble du P.N.B. mondial, alors que les Etats-Unis seraient seulement entre 20 et 24 %, l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est entre 18 et 20 %, l'Asie autour de 20 %, et l'Amérique latine 11 %. Il est des additions faciles qui ne sont pas simples...

JACQUELINE GRAPIN.

indirects fort coûteux

également rentrer de l'argent dans les caisses à titre d'honoraires pour les conférenciers, la location des salles et autres services, jusqu'aux honoraires des interprètes et des hôtesses.

Dans les pays industriels hautement développés, depuis longtemps les bâtiments de congrès ne font plus défaut. La concurrence est donc grande. Celui qui veut, aujourd'hui, attirer dans sa ville un colloque d'industriels doit faire de grands efforts. Il y a, certes, sans cesse de nouveaux « séminaires » et une foule de « manifestations migrantes ». Mais il y a également des congrès, et ils sont nombreux, qui ont toujours lieu au même endroit. Ils échappent aux nouvelles villes.

Une salle de congrès, même la plus belle, ne suffit plus. Tout doit être en harmonie, depuis l'offre d'hébergement jusqu'à l'aéroport international, la valeur des loisirs et les distractions nocturnes. Ceux qui ne peuvent offrir tout cela doivent se contenter de congrès nationaux, voire même de congrès locaux, de petits et de mini-congrès.

De toute façon, depuis des années, plus personne ne parle de rentabilité, tout au moins de rentabilité directe. Les salles de congrès, considérées sous le seul angle de l'exploitation, sont des investissements à contresens. Il y avait eu ainsi des projets de superconstructions à Paris et à Londres qui avaient été suspendus pendant des années avant que la question de la prise en charge des coûts ne fût réglée. Apparemment, les villes acceptent bien volontiers de payer d'importantes subventions si elles peuvent s'honorer de la mention « ville de congrès ». C'est seulement plus tard que l'on pense que, pour cette affaire, il fallait également avoir de bons spécialistes en matière de congrès.

Selon certaines estimations, au cours des cinq prochaines années, quarante nouveaux bâtiments pour des congrès doivent être construits en France et soixante-cinq en République fédérale d'Allemagne. L'Union des associations internationales de Bruxelles a établi que le nombre des organisations concernées par des congrès passerait de deux mille six cent trente en 1975 à plus de trois mille sept cents en 1985 et à six mille en l'an 2000. Toutefois, les perspectives pour 1975 n'avaient même pas été atteintes en 1978. L'offre fascinante des congrès continuera donc à devancer largement les besoins.

Dans un tel environnement, une gestion meilleure serait plus importante que jamais. Avec les coûts actuels, plus personne ne fait preuve de compréhension, lorsque, tout à coup, un microphone tombe en panne, un repas est servi froid.

Les débuts du « tourisme de congrès » remontent aux temps où les courants commerciaux internationaux, après la seconde guerre mondiale, ont commencé à s'enfler et que davantage de communications par-dessus les frontières sont devenues nécessaires. Cette tendance s'est poursuivie avec la formation d'un grand nombre de trusts multinationaux. Dans la politique et la bureaucratie ministérielle, le goût des congrès s'est aussi développé. Le « jet » est devenu le véhicule de choix pour les rencontres.

Devant des technologies plus modernes de communication, et au moment où les économies sont de rigueur, on peut se demander si cela est encore utile.

WERNER JASPERT.

Trompe-l'œil

L'évolution des revenus touristiques en Italie ne s'explique pas que... par les touristes

Parmi les notions les plus courantes du vocabulaire économique, certaines reflètent pour l'opinion commune une réalité qu'elles ont perdue. Sous notre rubrique « Trompe-l'œil », nous tenterons de démystifier un certain nombre de ces « idées reçues ».

L'ACTIVITE touristique en Italie semble frénétique depuis quelques années si l'on en croit les statistiques : en 1975 la balance des paiements touristique a eu un actif de 1 000 milliards de lires, en 1976 de 1 500, en 1977 l'excédent a sauté à 3 400 milliards pour augmenter encore jusqu'à 4 300 milliards en 1978 et arriver à 5 500 milliards en 1979. Le solde actif de la balance italienne du tourisme a donc plus que quintuplé en cinq ans seulement.

En fait, l'influence des exportations clandestines de capitaux explique, en grande partie, la frénésie apparente du tourisme étranger en Italie. En 1975, une grande part des dépenses des touristes étrangers en Italie n'était pas comptée dans les valeurs étrangères encaissées par la banque d'Italie. Les étrangers se procuraient des lires auprès d'Italiens qui les cédaient au marché parallèle à un change favorable et investissaient à l'étranger en monnaie étrangère, clandestinement.

Il arrive souvent, aujourd'hui encore, que les étrangers en Italie paient en monnaie étrangère parce qu'ils ont épuisé l'argent italien qu'ils se sont procuré par les canaux officiels. Mais ils y perdent, si bien que ce canal n'est plus aussi important qu'autrefois. Par ailleurs, les Italiens portent généralement à la banque ces valeurs étrangères au lieu d'en faire un usage clandestin : les craintes pour le sort de la lire et de l'économie nationale ont disparu. Presque tous les revenus du tourisme étranger apparaissent maintenant au jour.

∴

Il est pourtant certain que les chiffres actuels sous-estiment le phénomène. Il y a toujours des personnes qui paient en devises étrangères à des Italiens qui utilisent ces valeurs pour leurs propres acquêts et voyages à l'étranger, du fait du contrôle des changes et des craintes du fisc (celles-ci se sont mêmes accrues depuis l'entrée en vigueur de l'impôt sur les résidences secondaires, créé par le ministre des finances Reviglio).

Les chiffres des rentrées du tourisme n'incluent d'ailleurs pas tous les revenus de ce secteur. Ils laissent de côté tous les chiffres qui apparaissent sous la rubrique « transports internationaux » : des transports qui sont souvent effectués par des compagnies étrangères d'une autre nationalité que le touriste, et non par des compagnies italiennes.

Les chiffres du tourisme international sont tous marqués par ce boom, mais le phénomène tient en partie aux modifications du taux de change et à la dynamique des prix. L'Espagne en donne l'exemple le plus typique : les revenus du tourisme étranger y ont quadruplé, mais, si on ramène le chiffre de 1977 aux prix de 1969, cela ne représente qu'une augmentation de 12 % en termes réels.

Il est malgré cela indubitable que le tourisme international est en forte expansion depuis trente ans. En 1950, 25 millions de touristes ont passé les frontières des principaux pays touristiques ; en 1978 on en a compté 263 millions : dix fois plus. N'exagérons pas toutefois en accordant trop de crédit à cette statistique : le compte des entrées est exact, ou presque, pour ceux qui entrent par avion, par autobus et par bateau, mais beaucoup moins précis pour ceux qui entrent dans le pays en train, en voiture ou à moto. Il ne s'agit plus alors que d'estimations de la police des douanes et des compagnies ferroviaires.

∴

Il faut d'autre part distinguer les transits pour des séjours très brefs et les séjours touristiques, mais comment distinguer les « excursionnistes », qui sont pourtant des touristes, et ceux qui dorment au moins une nuit ? L'augmentation du nombre des visiteurs est gonflée en partie du fait que les voyages très brefs de touristes motorisés se sont multipliés. Le nombre de journées de présence d'étrangers en hôtel ou en location est une donnée un peu plus précise, même si elle est partielle.

En Italie on les compte à partir des registres d'hôtel. Il reste certes des sous-estimations, mais leur proportion est probablement constante. Nous sommes passés de 61 millions de journées en 1968 à 81 millions en 1977. L'augmentation est en moyenne de 32 %, mais elle dépend en grande partie de l'accroissement du nombre d'arrivées des Allemands, qui est bien supérieur à la moyenne. Les arrivées allemandes ont augmenté de 50 % au cours de la décennie, alors que les arrivées américaines ont augmenté de 7 %, les anglaises et les françaises de 4 %.

Si on considère les quatre grands pays d'où proviennent les touristes cités et les cinq grands pays touristiques européens (Italie, Espagne, Grèce, Yougoslavie, Portugal), il apparaît que les touristes allemands représentent 40 % du total en termes de journées de présence à l'hôtel, pour l'ensemble de ces pays, mais constituent 70 % pour l'Italie (les Anglais, au contraire, sont 10 % en Italie, mais 35 % du total, les Américains, 10 % en Italie et 20 % du total).

Il reste cependant un mystère dans les statistiques touristiques quand on confronte le nombre de journées de présence à l'hôtel, qui devrait être un bon indicateur du flux touristique, et les revenus du tourisme étranger dans une nation donnée. En 1977 l'Italie compte 80 millions de journées de présence d'étrangers et 4,7 milliards de dollars de revenus. L'Espagne, avec un chiffre de présence presque identique, 76 millions, a 4 milliards de dollars. Les comptes tiennent, si on considère qu'il s'agit d'un tourisme un peu moins cher. Mais le Portugal, qui encaisse 400 millions de dollars, compte à peine 6,7 millions de journées de présence de touristes étrangers, alors que la Yougoslavie encaisse le double et compte 30 millions de journées de présence, presque cinq fois plus. Ou les touristes étrangers en Yougoslavie ne dépensent rien, ou ce sont les touristes au Portugal qui ne dorment pas...

FRANCESCO FORTE.

L'égalité des femmes en Europe

Le droit précède les faits

Les 28, 29 et 30 mai dernier, une conférence s'est tenue à Manchester, chargée de rechercher pour la Commission européenne de nouvelles voies à suivre dans sa campagne de lutte pour les droits de la femme. Les idées pratiques qui en sont sorties permettront enfin, espérons-le, une meilleure position de la femme sur le marché du travail. Après les progrès accomplis sur le front de la législation, il reste encore beaucoup à faire dans la vie quotidienne.

par HENK VREDELING (*)

AUSSI étrange que cela puisse paraître, la bataille menée par la Communauté européenne pour la cause des femmes n'est pas née de ce que l'on pourrait appeler des motivations élevées ou idéalistes. Elle a pour origine l'article 119 du traité de Rome qui doit son existence à de strictes considérations économiques. Il fut ajouté au traité sur l'instance d'un Etat membre (la France) qui craignait que, dans l'industrie textile française, le salaire des femmes ne soit, par rapport à celui des hommes, plus élevé que dans les autres pays, ce qui aurait désavantagé son industrie par rapport à ses concurrents.

Qu'en dépit de l'origine plutôt douteuse de cet article nous soyons parvenus à en faire un instrument politique d'importance pour la défense des droits légitimes de la femme est, pour l'essentiel, le fait de la Cour suprême de justice de Luxembourg.

Dans la société, que nous considérons comme civilisée, d'Europe occidentale, on rencontre quotidiennement maintes formes de discrimination contre les femmes, brimées dans leurs droits sociaux et économiques. Ce sont des discriminations que l'on accepte comme la chose la plus naturelle qui soit.

Les femmes, plus souvent que les hommes, occupent des postes sans qualifications ; elles sont souvent moins payées — et dans certains cas beaucoup moins — que leurs collègues de l'autre sexe ; et beaucoup de professions leur sont, sans que cela soit en aucune manière justifié, considérées comme une chasse gardée masculine dont les femmes sont exclues ; le nombre des femmes qui parviennent à des postes de haute responsabilité est négligeable ; et le chômage les frappe plus durement qu'il ne touche les hommes : les dernières statistiques donnent une proportion de 7 % de sans-travail chez les femmes, alors qu'elle est de 5 % parmi les hommes.

Il est probable que la situation est encore bien pire dans les faits que ce sombre tableau, et que beaucoup de femmes qui aimeraient travailler ne le font pas connaître pour la simple raison qu'elles pensent n'avoir pas la moindre chance de trouver un emploi.

Pour lutter contre cette situation, la Communauté européenne a publié, vers le milieu des années 70, un ensemble de directives — qui devaient obligatoirement être intégrées aux législations nationales — interdisant la discrimination contre les femmes et leur permettant d'entreprendre des démarches en justice pour mettre fin à cet état de fait.

(*) Vice président de la Commission européenne.

Améliorer la vie quotidienne

La première de ces directives concerne le salaire. Elle garantit que les hommes et les femmes recevront un salaire égal « pour un même travail ou pour un travail auquel la même valeur est attribuée ». Mais le droit au salaire égal ne suffit pas à assurer à la femme une égalité réelle sur le plan social et économique. Une autre directive a donc été établie pour que la femme ait les mêmes chances que l'homme pour ce qui est du recrutement, de la formation professionnelle, de la promotion et d'autres conditions d'emploi. Les femmes ne peuvent plus, en conséquence, être exclues des petites annonces, ou se voir refuser une promotion pour la simple raison qu'elles sont des femmes, être licenciées par discrimination sexuelle. Elles peuvent suivre, en principe, toutes les formations jusqu'ici réservées aux jeunes gens et aux hommes.

Une troisième directive, adoptée par le conseil des ministres sur proposition de la Commission fin 1978, assure hommes et femmes d'une égalité sociale — mesure extrêmement compliquée et d'une grande portée, qui mettra fin à beaucoup de formes de discrimination profondément enracinées bien que totalement inexplicables existant dans beaucoup d'Etats membres. Ce sera là une opération complexe et extrêmement coûteuse, et c'est pourquoi le conseil des ministres — contre l'avis de la Commission — a décidé que cette directive n'entrerait pas en vigueur avant 1984.

La Communauté joue en la matière un rôle « pionnier » parce que celui-ci ne se limite pas à la simple recherche d'un « commun dénominateur » aux lois en vigueur dans les Etats membres. Elle est à l'origine même de leur législation. Ainsi, au début de l'année dernière, la Commission européenne a-t-elle, au titre de gardienne des lois de la Communauté, établi qu'aucun des neuf Etats membres n'avait entièrement intégré à sa législation la directive relative à l'égalité des salaires.

Dans nombre d'Etats, les insuffisances furent telles que la Commission dut donner aux gouvernements un avertissement écrit. Dans certains cas, cela a conduit à une remise à jour de la législation nationale ; dans d'autres, la Commission peut, là où cela s'avère nécessaire, entamer une procédure devant la Cour de justice, afin d'obliger le pays à inclure comme il convient les directives dans sa législation.

Peut-on se désintéresser du problème à présent que la loi est passée ? La seule existence de cette loi signifie-t-elle la disparition, au sein de la Communauté, de la discrimination qui se manifeste à l'encontre des femmes ? Je crains que non. La force de l'habitude est plus grande que l'enseignement de la loi. Mais un progrès est intervenu. Et j'irai jusqu'à dire que, sans les pressions exercées par la Commission européenne, la loi ne serait pas, dans divers Etats membres, aussi progressiste qu'elle l'est aujourd'hui.

Grâce à ces directives, les femmes ont acquis davantage de droits. Aujourd'hui, toute femme qui se considère comme victime d'une discrimination a la possibilité de porter son cas devant la justice. Il est simplement dommage que cette possibilité soit si peu souvent utilisée. Il faudra encore beaucoup de travail pour faire prendre conscience aux femmes de leur condition et pour leur donner suffisamment de confiance en elles pour qu'elles affirment leurs droits.

L'article 119

Chaque Etat membre assure au cours de la première étape, et maintient par la suite, l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les travailleurs masculins et les travailleurs féminins pour un même travail.

Par rémunération il faut entendre, au sens du présent article, le salaire ou traitement ordinaire de base ou minimum, et tous autres avantages payés directement ou indirectement, en espèces ou en nature, par l'employeur au travailleur en raison de l'emploi de ce dernier.

L'égalité de rémunération, sans discrimination fondée sur le sexe, implique :

a) Que la rémunération accordée pour un même travail payé à la tâche soit établie sur la base d'une même unité de mesure ;

b) Que la rémunération accordée pour un travail payé au temps soit la même pour un même poste de travail.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

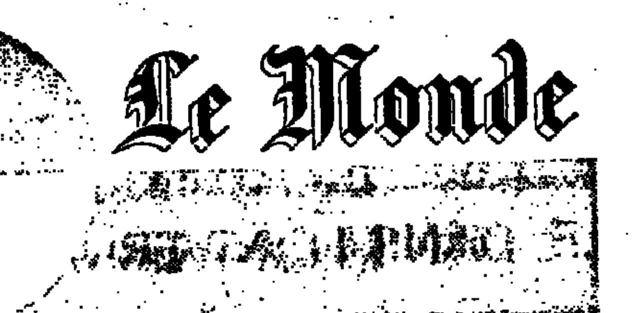
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE
EUROPA

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schowohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).
Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Daniel Bertholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).



une semaine avec LA BOURGOGNE

AUJOURD'HUI AVEC SES INDUSTRIELS

La Bourgogne n'a pas la réputation d'être une région industrielle, et pourtant... Elle se place au premier rang pour la fabrication des pellicules photographiques, au deuxième pour la fabrication d'articles de ménage en aluminium ; c'est en Saône-et-Loire que sont construites en grande partie les centrales nucléaires. Ombre au tableau : les centres de décision se trouvent le plus souvent en dehors de la région. Aujourd'hui, nous rencontrons des industriels, demain nous avons rendez-vous avec des représentants du monde ouvrier.

DEMAIN AVEC SES OUVRIERS

M. INDUSTRIE A MACON

Les dossiers au pas de charge

Original, le comité d'expansion économique de Saône-et-Loire l'est à plus d'un titre. Il se dit le seul organisme de ce genre à avoir créé en son sein un service, spécialisé et permanent, d'industrialisation, totalement indépendant des autres branches du comité qui se chargent, elles, de vendre un « produit » dénommé Saône-et-Loire en mettant en avant, évidemment, ses vins, mais aussi le circuit lamartinien à partir de Mâcon, les balades en Bresse autour de Louhans et ses fraîches arcades, les ondulations verdoyantes du Charollais ou les falaises de Solutré au pied desquelles ont déjà défilé des armées de préhistoriens !

L'économie, l'industrie — oh ! pas la grande industrie multinationale genre Creusot-Loire, Framatome ou les Houillères, mais le tissu vivant et éparpillé des petites et moyennes entreprises, — c'est le domaine de prédilection, depuis quatorze ans, de Pierre Valin, colonel d'aviation en retraite aujourd'hui devenu l'homme-clé, le nerf, du comité d'expansion. Grosses lunettes, rondeur affable, connaissant tous les recoins de la campagne et toutes les histoires qui ont précédé ou accompagné les naissances, la croissance, les sauvetages ou le naufrage des entreprises, il fait aujourd'hui, dans les « pays » de Saône-et-Loire, de l'industrialisation avec autant d'entrain et de méthode qu'il y a trente ans, aux commandes des DC 4, il portait courrier et matériel dans les bleds les plus reculés du Sahara.

L'avantage, avec les militaires, c'est qu'en trois temps, trois mouvements, le cadre est tracé. *« Retenez deux fois quatre choses : la Saône-et-Loire c'est en gros 550 000 hectares, 550 000 habitants, 550 000 bêtes à cornes, 550 000 hectolitres de vin. Et puis, Mâcon, la préfecture, se situe à 400 kilomètres de Paris, 400 de Strasbourg, 400 de Marseille, 400 de Turin. »*

L'industrie dans tout ça ? Elle occupe une place primordiale puisque le secteur secondaire représente 45 % de la population active au lieu de 39 % en moyenne en France. 43 % des établissements industriels bourguignons de plus de cent employés sont en Saône-et-Loire. *« Un département de bleus de chauffe »*, plaisante M. Valin devant ceux qui s'étonnent de l'absence de facultés et d'universités. *« N'en faisons pas un drame : aucune ville du département n'est à plus de 80 kilomètres d'une métropole universitaire, que ce soit Dijon, Lyon, Besançon ou Clermont-Ferrand. »*

Il n'empêche que cette « lacune » illustre — ou explique — la faiblesse du secteur des emplois de bureau, dits « tertiaires » et, par voie de conséquence, l'insuffisance des emplois féminins. Sans doute la métallurgie commence-t-elle à recruter certaines femmes pour conduire les ponts roulants, ou pour des postes de traceuses. Mais, à côté de ces « essais », le secteur du textile, et par exemple l'entreprise Jacquard, traverse, ici une mauvaise passe. *« Pour vous donner un exemple de ces disparités*, explique M. Valin, *savez-vous que dans le canton de Gueugnon, là où les forges livrent un acier inoxydable dont la réputation n'est plus à faire, on dénombre 5 500 emplois masculins et... 227 emplois féminins ».*

Ici ou là pourtant, parce que le maire est un battant qui compte d'abord et avant tout sur lui-même, des initiatives heureuses se font jour. *« Tenez, à Coublanc, un ancien tissage a été racheté par l'intermédiaire de la commune. Le Comité d'expansion a apporté son aide à titre de conseiller technique et financier. Il faut faire les dossiers pour les services fiscaux, pour la direction de la main-d'œuvre, pour la préfecture. Aujourd'hui, quarante-cinq personnes, en majorité des femmes, travaillent dans cet atelier pour le compte de la société de jouets Majorette. Elles y vendent des heures de sous-traitance. Pas d'investissement important, pas besoin de mettre au point des réseaux compliqués d'approvisionnement, de distribution. Bien sûr, ce ne sont pas des emplois très « sophistiqués », comme disent les économistes, mais, par cette formule simple, on peut rester au pays, donc faire vivre « son » pays. »*

Pierre Valin se trouve être le dépositaire de mille confidences : celles de l'industriel qui se lance, de celui qui échoue, de celui qui s'agrandit, de celui qui s'associe avec un autre, de l'ingénieur qui prospecte un site, du banquier qui cherche des garanties, de l'artisan qui passe au stade industriel. C'est le conseiller bénévole, le trait d'union, le relais. Mais un maître mot : « confidentiel ». *« Même pour l'embauche du personnel, je me renseigne auprès du curé du village, des gendarmes. C'est utile, pour un industriel qui crée une entreprise, de savoir quel est le profil du comptable, du contremaître, de l'ouvrier qu'il va recruter. »*

Et puis il faut confectionner pour l'industriel en puissance des dossiers de localisation précis, lui indiquer, *« sans chercher à cacher quoi que ce soit »*, tous les avantages et tous les handicaps d'une ville par rapport aux autres ; le faire venir ; préparer des notices techniques plus précises ; et enfin, lorsque l'affaire est bien accrochée, « monter » tous les dossiers administratifs et surtout le plan de financement. C'est alors que l'astuce se révèle souvent bien plus « payante » que la connaissance livresque des règlements.

Et on peut, par exemple, réussir à faire financer à 100 % une usine agro-alimentaire par un emprunt sur quinze ans non indexé auprès du Crédit agricole et de la société de développement régional. Pas étonnant dans ces conditions que l'« itinéraire » d'un dossier d'installation industrielle s'apparente parfois à un parcours du combattant. *« Il y a une dizaine d'années, pour amener Michelin à créer une usine à Blanzy, il a fallu se batailler contre vingt-sept autres départements. On m'en a mis des peaux de banane... mais j'en ai glissé aussi quelques-unes ! »*, lance, malicieux, le colonel. Inutile de préciser que, la Saône-et-Loire ne bénéficiant pas des aides à la création d'emplois, le soutien de la DATAR reste ici une formule totalement creuse.

L'administration ? Si les industriels pouvaient lui tordre le cou... Voici M. André Bolleteau, à Montchanin, un ancien contremaître de Schneider, qui a créé sa propre affaire avec quatre-vingt-cinq salariés, dont quatre sont des anciens de Longwy, pour qui la débâcle de la sidérurgie lorraine n'est plus qu'un mauvais souvenir. De quoi être fier en effet : si son entreprise venait à capoter, d'un seul coup deux laminoirs sur trois en Europe occidentale et en U.R.S.S. s'arrêteraient, car il est, entre autres, le grand spécialiste des rouleaux en acier pour traiter les lingots.

L'entreprise marche bien. Mais, il y a quelques mois, saisissant une occasion, elle en rachète une autre, en perte de vitesse, dans un village voisin, évitant ainsi quarante-cinq licenciements. Pourtant, l'administration lui a refusé un agrément fiscal, sous le motif qu'il ne s'agissait pas d'un sauvetage, mais d'une reprise d'usine... *« Croyez-moi, toutes les lois et les décrets sur les aides de l'Etat, c'est du baratin. On a été abusés. Et si je vous parlais des chicaneurs de l'inspection du travail !... »*, peste M. Bolleteau.

Voilà pour les dossiers, qui laissent à M. Valin un peu d'âcreté au coin des lèvres. Mais il en est d'autres, heureusement (même s'ils ont réservé des surprises), qui constituent une sorte de belle récompense.

L'usine de sélection et de préparation des semences de céréales, appartenant au groupe Clayes-Luck, qui tourne depuis quelques mois à Pierre-de-Bresse, représente un investissement de 10 millions de francs et devrait employer prochainement quelque trente-cinq salariés. Les « usines à la campagne » ? Voici la preuve qu'il ne s'agit pas d'une formule désuète ou illusoire, mais d'un modèle de développement bien adapté aux départements qui, comme la Saône-et-Loire, s'ordonnent autour d'un réseau équilibré de nombreuses villes petites et moyennes.

Mais, pour l'heure, la nécessité faisant loi, le comité d'expansion se préoccupe autant de sauver des emplois que d'en créer. *« Et, sur ce chapitre, la coopération et la compréhension des syndicats me sont acquises, croyez-le bien, à condition que les négociations gardent un caractère privé presque d'homme à homme »*, confie M. Valin.

Depuis deux ans d'ailleurs, le conseil général vote un crédit pour l'aide aux entreprises, qui est mis à la disposition du comité d'expansion pour lancer des bouées de sauvetage. L'an dernier, trente-cinq dossiers d'assistance industrielle (dont quinze entreprises en difficulté) ont pu être traités selon cette procédure, et un seul (soixante et un emplois) s'est terminé par un naufrage. Prix de revient, par emploi sauvé, à imputer aux finances du conseil général : 369 francs.

Parallèlement, M. Valin suit actuellement trente affaires (dont quinze dossiers ouverts depuis janvier), qui pourraient déboucher sur une implantation industrielle de vingt, trente, parfois cinquante emplois. Tous les « créneaux » sont bons : imprimerie, menuiserie, lubrifiants synthétiques, fonderie d'aluminium, agro-alimentaire, plats cuisinés, produits surgelés, électronique, tricots, négociations avec les maîtres bateliers du Rhône, actuellement installés à Lyon pour qu'ils se « décentralisent » au port de Mâcon et y basent une flotte de pousseurs ; mais aussi un secteur qui n'a rien à voir avec la métallurgie du Creusot ou avec les cartes postales, ou les allumettes de Mâcon, ou les parapluies d'Autun, ou les grues de Montceau-les-Mines, ou encore les casseroles de Tournus. Il s'agit de l'élevage — pour la reproduction et à grande échelle — de félidés, quelque part du côté de Sigy-le-Châtel. Pumas, tigres, panthères, sont tapis dans les dossiers de M. Valin...

Ce projet, mis sur pied par un ancien chef de ménagerie du cirque Amar et épaulé par un ex-colonel d'aviation, fait son bonhomme de chemin parmi les services vétérinaires et ceux du Crédit agricole.

Très original, décidément, et très éclectique, ce comité d'expansion de Saône-et-Loire...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

PATRON CHEZ PEUGEOT

Un parachuté s'enracine

Il a commencé sa vie professionnelle chez Peugeot à Sochaux, a poursuivi sa carrière à l'usine du groupe à Saint-Etienne, avant d'arriver à Dijon voici trois ans. Au moment où il prendra sa retraite, il appartiendra sans doute encore à la maison Peugeot. M. Daniel Eymery, ingénieur des arts et métiers, 42 ans, marié et père de trois enfants, a le profil que l'on attribue généralement aux « patrons-Peugeot » : il a fait « ses preuves » dans divers services après les « stages-ouvriers », se faisant remarquer auprès de ses supérieurs ; l'homme cherche en permanence le contact avec ses collaborateurs. Il a beaucoup d'autorité.

L'usine Peugeot de Dijon, qui emploie mille cinq cents personnes, fait partie des « meubles » du quartier Voltaire, alors que la Manufacture des tabacs, sa voisine pendant de longues années, a déménagé sur une zone industrielle. L'usine Peugeot (1) s'appelait encore en 1958 la « maison Terrot », une véritable institution dijonnaise où l'on fabriquait des cycles et des motocycles.

L'« esprit Terrot » demeure encore chez les ouvriers qui, ne fabriquant plus que des pièces détachées, rêvent du temps où ils *« sortaient »* les motos, *« de beaux engins dont on était fier »*. Tout a changé depuis que Peugeot s'est installé dans les mêmes locaux : les machines, les méthodes de travail, l'ambiance générale. Avec l'arrivée de M. Eymery, d'autres changements sont encore intervenus. *« A Peugeot-Dijon*, dit une note rédigée par le directeur actuel, *nous développons depuis quelques années une politique sociale très active, basée sur la participation et la concertation. Ces efforts, tendant vers de meilleures relations à l'intérieur de notre entreprise, nous permettent aujourd'hui d'être fiers du climat social qui y règne. »*

« Oui, je suis heureux, explique le directeur. *Je suis bien dans ma peau, je me réalise dans mon travail. Dijon est une ville très belle, ici il y a la mesure parce que les gens sont entourés de choses très belles. »* L'homme avait « senti l'usine » au bout de quelques mois d'entretiens menés avec les personnels. Il en avait conclu qu'il fallait renforcer les pouvoirs de la maîtrise, former l'encadrement aux relations humaines, affirmer les règles de discipline, informer, informer beaucoup en utilisant notamment le journal d'entreprise, développer les relations vers l'extérieur. Des « intuitions », le nouveau patron en a eu : être « *près du personnel pour le sécuriser, le faire participer* ».

Paternaliste ? *« Je suis paternaliste et j'en suis fier, si le paternalisme consiste à accorder de la considération à mon prochain, à aller vers lui pour établir le dialogue. »* Pourtant, les structures de dialogue existent automatiquement dans une entreprise aussi importante : le comité d'établissement, les syndicats, les délégués du personnel. *« Les syndicats ? A mon sens c'est le recours en cas de non-fonctionnement d'un service. »*

Quels syndicats ? Quatre confédérations sont représentées dans l'usine : la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. *« Pour moi*, avoue M. Eymery, *il y a les syndicats qui sont au service d'un parti politique et les syndicats apolitiques, plus professionnels. Je ne veux pas travailler avec les syndicats politiques comme la C.G.T. et la C.F.D.T. car nos objectifs sont différents. Mes relations avec eux se bornent à ce que prévoient les textes légaux. Avec les responsables des syndicats apolitiques, F.O. et C.G.C., nous avons des rapports de confiance, de dialogue »* (2). Le patron accorde-t-il des promotions en fonction de l'appartenance syndicale des salariés ? *« Non, on se discréditerait aux yeux du personnel en agissant de la sorte. Les promotions doivent se faire sur des critères professionnels. »*

Des « problèmes », malgré tout, dans cette usine bien calme depuis quelque temps : les procès intentés par les syndicats sont plus nombreux que dans les autres unités du groupe. *« Je gagne à chaque fois*, dit avec assurance M. Eymery, *et certains jugements rendus à Dijon ont fait jurisprudence. »* Un seul regret : *« Mes adversaires* (la C.G.T. et la C.F.D.T.) *ne supportent pas les succès obtenus ici ; ils donnent une fausse image de Peugeot auprès du public. »* Une certitude : *« Nous avons fait beaucoup de choses et si je peux aller plus loin, j'irai. »*

Et si, un jour, ses supérieurs lui demandent de partir ailleurs ? *« Je suis venu ici en sachant que je partirai un jour, mais tant que je suis là, je fais mon métier. »* Y a-t-il, dans la journée de douze heures du directeur, un peu de place pour la famille, les loisirs ?

« Bien sûr, mes contacts avec la famille sont plutôt qualitatifs, je fais du vélo et, avec quelques collègues et des gens de professions libérales, j'ai organisé un club. Nous nous rencontrons une ou deux fois par mois. » Pour parler de quoi ? *« De nos expériences professionnelles, des problèmes d'actualité. Nous voulons promouvoir une certaine recherche. »*

A part ce club, M. Eymery ne fréquente pas les cercles mondains dijonnais. Pas de vernissages ni vins d'honneur. Le lieu le plus sûr où le trouver, c'est l'usine. Même pendant les jours chômés...

CHARLES MARQUÈS.

(1) L'usine de Dijon est spécialisée dans la fabrication de sous-ensembles de sécurité tels que les directions et les transmissions.

(2) La C.G.T., qui obtenait un pourcentage de voix supérieur à celui des autres syndicats aux élections au comité d'entreprise depuis 1968, a été devancée par F.O. lors des élections de 1978. Force ouvrière a obtenu 47,49 % des suffrages et la C.G.T. 32,98 %, le score de la C.F.D.T. ayant été de [illegible] %.

Lire page suivante :
Des P.M.E. sortent de la crise

Dans ce numéro :

J.-P. SOISSON à Auxerre

Une ville, AUTUN

La Bourgogne et SES PAYSAGES

LA BOURGOGNE

P.M.E. DANS LE NIVERNAIS

Le sauvetage par l'imagination

Exporter. Innover. Les consignes pleuvent sur les chefs d'entreprise. Matraquage des médias : revient sans cesse le leitmotiv du redéploiement industriel. Et l'on cite en exemple les performances des sociétés modèles qui ont su s'adapter aux nouvelles conditions du marché, et réussir leur percée dans ces temps difficiles.

Alors, comment s'y prendre lorsqu'on dirige une petite entreprise au cœur de la Nièvre ? La contrée, après de brillants débuts à la pointe de la première révolution industrielle, a sombré depuis un demi-siècle dans la léthargie économique. Elle se dépeuple à une vitesse accélérée et fait figure de laissée-pour-compte de la région bourguignonne. Rien de bien stimulant pour un entrepreneur. Mission impossible ? Pas tout à fait. Quelques chefs d'entreprise de la région nivernaise ont tenté de relever le défi. Une vedette. Look, qui exporte 80 % de sa production de fixations de skis. Mais d'autres entreprises, de manière moins spectaculaire, ont cherché à assurer leur expansion sans rompre avec les activités traditionnelles de la région.

Tout Nevers se souvient de la société Chuet, une entreprise d'outillage pour le bois fondée au début du siècle. Et pour deux raisons : la renommée d'une maison aux produits de qualité et le traumatisme lié à trois mois de grève avec occupation des locaux, consécutifs à l'annonce de la fermeture de l'entreprise en octobre 1974. Un véritable mini-Lip nivernais. Comment en était-on arrivé là ? Le mécanisme classique : un excellent produit, une « bonne maison », au climat paternaliste, dont le P.-D. G. fut président de la chambre de commerce de la Nièvre, à la fin des années 50, mais aussi une politique commerciale de plus en plus routinière. La société s'était embourbée dans les problèmes de gestion jusqu'à ne plus pouvoir redresser la barre.

Un groupement de revendeurs de machines à bois décide alors de se transformer en constructeurs et de relancer l'entreprise. Celle-ci redémarre à la fin de la grève avec quarante-deux salariés, contre deux cent dix auparavant. « *Ce n'était pas normal que Chuet ait coulé*, déclare M. Daniel Danet, l'un des nouveaux responsables. *Avec un potentiel pareil et cette image de marque, ça devait marcher.* »

Promesse tenue : la nouvelle société Simob S.A. (1), qui a gardé le label « fabrication Chuet », passe en quatre ans de quarante-deux à soixante et onze salariés. Elle gagne même en 1978, année exceptionnelle où elle exporte 30 % de sa production, la médaille d'or à l'exportation. La recette ? Un doigt d'innovation savamment dosée a d'abord permis d'amorcer le redressement : « *Les machines qu'ils vendaient avaient été conçues il y a vingt ans*, explique M. Danet. *Le phénomène de mode a joué : elles ne plaisaient plus. On a commencé par les rajeunir esthétiquement, sans rien toucher, dans un premier temps, à la conception technologique.* »

Deuxième étape, la modernisation technologique. « *On a investi dans des machines plus sophistiquées, des fraiseuses à commande numérique, par exemple. Maintenant nous allons rajeunir la conception technologique des machines que nous fabriquons.* » Cette prudence dans la modernisation est, selon M. Danet, une condition *sine qua non* de réussite : « *Il fallait que le personnel s'habitue à la commande numérique. Nous avons dû former les gens nous-mêmes. Il n'y avait pas un opérateur compétent dans le coin.* »

Propos très semblables à ceux du P.-D.G. de l'usine de céramiques de Decize, une autre vieille entreprise nivernaise qui emploie maintenant trois cent soixante douze personnes. A quarante-huit ans, le P.-D.G., M. Jacques Ménard, a la silhouette élancée d'un « jet manager », presque incongrue dans cette région. L'usine avait été fondée à la fin du siècle dernier par un membre d'une des grandes familles d'entrepreneurs de la région. La reconversion s'est faite pendant la seconde guerre mondiale, avec le père de M. Ménard. L'arrivée de M. Ménard junior à la direction de l'entreprise, il y a une dizaine d'années, marque le virage vers l'exportation et accélère la modernisation de la gestion. Autodidacte et pragmatique, M. Ménard a mis sept ans pour informatiser sa gestion.

« *On a commencé avec une petite machine mécano, puis on a changé par étapes. Maintenant, j'ai un ordinateur digne de ce nom. Mais si je l'avais fait d'emblée, vu le degré de qualification du personnel, je me serais cassé les dents, ou alors il aurait fallu recourir à de la main-d'œuvre extérieure.* »

La qualification du personnel. Un problème national, certes, mais qui revêt dans la région une acuité particulière. Les grosses entreprises des départements limitrophes ont, en effet, pris l'habitude de venir recruter dans la Nièvre le personnel qualifié qui leur fait défaut. Ce recrutement leur est d'autant plus facile que la carence en emplois féminins n'incite guère les jeunes couples à rester dans la région.

Autre problème, et non le moindre : l'orientation de leur développement. Faut-il continuer à accroître la part des exportations ? Les deux entreprises citées exportent cette année de 10 % à 15 % de leur production. Pour franchir durablement ce cap, un changement de structure serait nécessaire : « *Maintenant, il faudrait engager un homme qui ne ferait plus que cela et qui voyagerait beaucoup à l'étranger. Un investissement lourd, et qui ne serait guère rentable avant deux ans* », soupire M. Menard.

Sur le seuil, elles hésitent. Toutes deux ont fait la preuve de leur efficacité. Les crédits — à condition d'aller les chercher à Paris -- ne sont pas trop difficiles à obtenir. Pourquoi ne pas en profiter pour améliorer d'abord la capacité de production et s'orienter vers l'innovation technologique ? « *Si nous recherchons activement de nouveaux marchés, il nous faudra d'abord perfectionner l'outil pour répondre à la demande. Ce sera indispensable*, déclare M. Danet. *En plus, l'exportation, c'est bien, mais il ne faudrait pas non plus oublier que 80 % des machines vendues sur le marché français sont d'origine étrangère !* » Pour M. Menard, le point de vue est proche : « *Pour continuer sur notre lancée, il nous faut trouver de nouveaux produits. Mon projet n'est pas de devenir le numéro un ou le numéro deux français* », déclare modestement M. Menard, qui est tout de même parvenu en quelques années à assurer 8 % de la production nationale. « *Mais je veux faire vivre une entreprise de plus de trois cents personnes, en innovant. Pourquoi pas à Nevers ?*

MURIEL RAY.

(1) Société industrielle de machines et d'outillages pour le bois.

Notez...

LE « NUCLÉAIRE » EST NÉ ICI

La Bourgogne occupe une position de choix dans l'industrie nucléaire.

C'est d'ailleurs un Bourguignon qui découvrit au début du dix-neuvième siècle l'autunite, dont est extrait l'uranium naturel. Il s'appelait Joseph-François de Champeaux, natif de Semur-en-Auxois. Ancien élève de l'Ecole des mines, il publia en 1801 un mémoire intitulé : *Précis historique de la découverte de l'urane oxydé et position de cette substance*. On tentera plus tard d'extraire le radium des gisements uranifères de Saint-Symphorien-de-Marmagne, près d'Autun, et de Beauregard dans l'arrondissement de Château-Chinon...

Puis vint l'époque des fabrications lourdes pour réacteurs nucléaires de Framatome à Chalon-sur-Saône et au Creusot.

Framatome a été créée en 1958 pour réaliser en France des chaudières nucléaires à eau légère sous pression et à uranium enrichi. C'est en 1961 que fut signé le premier contrat de réalisation de chaudière de la centrale de Chooz, d'une puissance de 266 MWe. La fabrication de la cuve du réacteur, le premier en France, avait alors été confiée à la Société des forges et ateliers du Creusot.

Après 1969, Framatome connaîtra un développement important, à la suite du choix par la France des filières à eau légère.

Le secteur de l'énergie occupe aussi une part très importante des livraisons de Vallourec (plus de 50 % à Montbard) qui possède une autre unité de production de tubes aux Laumes, en Côte-d'Or.

Enfin, le Commissariat à l'énergie atomique a installé un centre d'études nucléaires à Valduc (Côte-d'Or), à 45 kilomètres au nord-est de Dijon, à la fin des années 50.



LES POLITIQUES CHEZ EUX

Quand Auxerre gourmande J.-P. Soisson

M. Jean-Pierre Soisson, quarante-six ans, élu député de la première circonscription de l'Yonne à chaque scrutin législatif depuis 1968, maire d'Auxerre depuis 1971, conseiller général d'Auxerre-Sud-Ouest de 1970 à 1976. A Paris : *« Monsieur le ministre »* [de la jeunesse, des sports et des loisirs]. Ici, enfant du pays : *« Jean-Pierre... »*

A Paris : l'affaire Serieyx, l'affaire... *« Soisson »*, *le Canard enchaîné*, la participation de la France aux Jeux de Moscou. Ici : les viticulteurs, le terrain de camping, la montée de l'équipe de football en première division, l'eau...

Certes, on lit *le Canard enchaîné* à Auxerre et la « classe politique » locale se l'est même arraché lorsqu'il y a été largement question des démêlés du ministre avec le directeur du tourisme, M. Alain Serieyx. Mais vraiment, à suivre l'élu en tournée parmi ses électeurs, on constate rapidement que si *« Jean-Pierre »* a du souci à se faire, ce n'est nullement à cause de ces « affaires ».

Il y a plus sérieux. Et comment ! Il y a des villages de Bourgogne où l'on sonne le tocsin quand la voiture des agents de la répression des fraudes pointe en bas de la côte. Le tocsin ! Comme lorsque apparaissent les recruteurs de l'empereur ! Et ce n'est pas du folklore. Surtout quand, par exemple, les viticulteurs des côtes de Saint-Bris viennent de recevoir leurs feuilles d'impôts...

Alors, ça barde pour Jean-Pierre quand, docile, il vient *« se faire engueuler »* chez ses *« amis »* viticulteurs. Récriminations traditionnelles de fidèles partisans qui finiront tout de même par bien voter ? Pas si sûr : une lassitude profonde, une exaspération à la limite du coup de sang, le désenchantement. *« Jean-Pierre, c'est fini, je ne vote plus pour toi ! Je ne dis pas que je voterai pour un autre, mais je ne voterai pas. Tu pourras vérifier sur les listes électorales. »*

« Jean-Pierre, tu rêves, tu planes ! Tu ne te rends pas compte. D'abord on ne te voit jamais et pendant ce temps l'administration nous pousse au gouffre. Et l'administration, c'est toi. Tu es ministre. Au gouvernement, vous êtes complètement fous, vous passez votre temps à jouer contre votre camp et votre administration n'en fait qu'à sa tête. L'année prochaine pour les présidentielles vous pourrez aller vous rhabiller : moi je ne vote pas pour vous ! »

Tout y passe ! Les sourires aux socialistes et le mépris pour l'électorat ; la cruauté du service des fraudes ; le préfet ; les crises cardiaques au lendemain des contrôles. *« Moi, depuis le dernier, je ne suis plus le même ! »* L'injustice : *« X... » fait du vin sans raisins et vous le laissez tranquille tandis que moi, on me fait la chasse pour 8 hectos ! »* Tout y passe, y compris le rapport Giraudet : *« Qu'est-ce que c'est que cette histoire de réduction du temps de travail sans diminution des salaires ? Vous êtes inconscients ! Moi c'est la clef sous la porte avec une loi pareille. »* En voilà un qui n'a pas encore saisi que, sous la Ve République, il y a loin d'un *« rapport »* à une loi et voici un ministre contraint de tirer parti de ce péché mignon du giscardisme : *« Alors là, Marcel, tu t'inquiètes pour rien ! On n'en est pas là !... »*

« C'est moi qui écope... »

Encore des menaces : *« La prochaine fois ce n'est pas des sacs d'aliments pour bétail que tu recevras sur la figure quand tu viendras inaugurer la foire. Ce sera autre chose et je ne ferai rien pour l'empêcher. »* Il est vrai que la dernière tentative de M. Soisson pour inaugurer la foire d'Auxerre n'a pas été très réussie. Il a dû renoncer à pénétrer dans l'enceinte (*le Monde* daté 13-14 mai).

Au bout d'une pincée d'heures, de quelques verres de coteaux de Saint-Bris blanc, que n'a-t-il pas entendu, Jean-Pierre ! Il a eu beau faire et beau dire : *« Mais non, Michel, tu ne me ferais pas ça. » « Mais si, Jean-Pierre, je vais te le faire, et je ne serai pas seul. » « Allez les gars vous me charriez... » « On ne charrie pas du tout et on se demande s'il n'est pas trop tard pour que tes amis et toi compreniez que vous avez scié la branche... »* Dehors, comme dans la cave, le climat s'est détérioré : l'orage gronde et les artificiers tirent les fusées paragrêle. A la dérobée : un coup d'œil sur le pavé de la cour ? Creux ou pas creux ? L'a-t-il mise à exécution, notre hôte, sa menace de faire creuser une cuve clandestine pour dissimuler ses excédents *« puisque décidément ça ne paye pas d'être* (presque) *honnête »*.

Sur le chemin du retour : la pluie, la certitude d'être tout de même soutenu, quand il le faudra, par ceux qu'on vient d'entendre ; mais l'inquiétude aussi : *« Nous avions pourtant obtenu que les contrôleurs annoncent leur venue quarante-huit heures à l'avance pour que les viticulteurs aient le temps de mettre de l'ordre dans leurs... papiers. Mais apparemment le délai n'est pas respecté et c'est moi qui écope ! »*

Bientôt il y aura la mairie, la réunion des adjoints, les mesures à prendre pour faire face à cet événement triomphal en forme de catastrophe financière qu'est la montée de l'AJA en première division du championnat de France de football : les gradins à construire d'urgence autour du petit stade, les subventions à débloquer pour couper court aux reproches du genre : *« Si on a réussi à monter en « première » ce n'est certainement pas grâce à la générosité de la municipalité. »*

Les arbres à replanter, les trottoirs tout neufs à casser pour y faire passer les lignes de téléphone qu'on a installées depuis la réfection de la rue. Et les boulevards. Ah ! les boulevards et leur promenade. Ils ont bel et bien coûté à « Jean-Pierre » son siège de conseiller général en 1976. Maintenant, les arbres ont poussé et la colère des riverains semble être tombée. Peut-être faut-il prolonger la promenade ? Voire. Du côté du maire, ce n'est pas l'enthousiasme. Chat échaudé...

Et le terrain de camping : *« Quand est-ce que tu vides tous ces romanos même pas bons à faire des ouvriers agricoles ? »*

Diantre ! Peut-être le vignoble n'est-il pas toute la circonscription ; peut-être les boulevards ne sont-ils pas toute la ville. Et la ville est belle, sûrement. Le vignoble prospère, mais il ne faut pas le dire. Quant aux réformes, il en est ici comme ailleurs, en Bourgogne comme en France : mieux vaut ne pas trop en parler.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Notez...

LE T.G.V. POUR OCTOBRE 1983...

La ligne nouvelle Paris-Lyon, sur laquelle circuleront à partir du mois d'octobre 1983 des trains à grande vitesse (T.G.V.), traverse la Bourgogne de part en part sur quelque 222 kilomètres. Tout au long de ce parcours, les acquisitions foncières sont maintenant réalisées et les travaux d'infrastructure largement entamés. Les réserves et les critiques qu'a provoquées et que continue de susciter ce projet ne sauraient le remettre en cause.

Le comité de liaison des associations de sauvegarde et de défense contre le projet a, en vain, cherché à obtenir la réouverture du dossier T.G.V., dans la mesure où celui-ci n'avait pas été soumis à une étude d'impact. Il avait notamment recensé les atteintes portées à l'environnement par la ligne nouvelle : 400 hectares de bois et 50 hectares de vignobles rasés, 2 200 hectares retirés à l'agriculture. Deux points sensibles entre autres : le massif de la forêt d'Othe, dans l'Yonne, les vignobles du Mâconnais, en Saône-et-Loire.

Sans remettre en question son projet, la S.N.C.F. a tout de même accepté d'*« arranger les choses »* de-ci de-là, de mieux *« insérer la voie dans le décor »*. Les ingénieurs de la société nationale ont ainsi déplacé la ligne sur plus de 100 kilomètres à l'intérieur de la Bourgogne pour épargner la vallée du Serin, contourner l'abbaye de Cluny, ménager le val lamartinien, protéger la forêt de Courbépine, etc. N'empêche que le passage du T.G.V. modifiera inévitablement le milieu naturel, les habitudes d'aller et venir des hommes, des troupeaux et des animaux sauvages.

Néanmoins, les Bourguignons ont obtenu quelques compensations de la S.N.C.F. A la demande des Dijonnais, la société nationale a décidé de construire un embranchement de 15 kilomètres sur la ligne nouvelle à hauteur de Pasilly (Yonne), qui se raccordera à la ligne actuelle au niveau d'Aisy (Côte-d'Or). La distance de Paris à Dijon sera ainsi ramenée de 315 à 284 kilomètres et la durée du trajet de 2 h 18 à 1 h 37. M. Robert Poujade, maire de la ville, s'était alors félicité *« que Dijon ait tiré son épingle du jeu et gagné la partie »*.

En revanche, ni la Nièvre, qui se trouvée placée à l'écart de la ligne nouvelle, ni même l'Yonne, que le T.G.V. traversera sans s'arrêter, ne bénéficieront de cet investissement. La S.N.C.F. a seulement promis d'améliorer la desserte sur la ligne actuelle Paris-Lyon. Elle ne pouvait pas moins faire.

Deux gares seront construites en Saône-et-Loire, l'une à Montchanin - Le Creusot, l'autre à Mâcon. Le T.G.V. mettra la première à 1 h. 30 de la capitale, la seconde à 1 h. 43. Sur la soixantaine de T.G.V. qui circuleront sur cette voie à grande vitesse, chaque jour et dans chaque sens, six y feraient halte.

On ne peut donc pas dire que la mise en service de ce *« train de l'an 2000 »* modifiera profondément l'économie régionale. Beaucoup de Bourguignons regrettent tout ce remue-ménage pour si peu.

...RHIN-RHONE POUR PLUS TARD

Située entre l'Alsace et Provence - Alpes - Côte - d'Azur, la Bourgogne se trouve directement intéressée par le projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône. Sur la Saône, c'est sur la commune de Laparrière (Côte-d'Or) que devrait se greffer la voie d'eau sur laquelle, si les caractéristiques actuelles des ouvrages projetés ne sont pas modifiées, navigueront des convois poussés de 4 400 tonnes, jusqu'à Rotterdam vers le Nord, et en direction de la Méditerranée jusqu'à Fos.

Les bases juridiques du projet ont été jetées par l'intermédiaire de la loi du 4 janvier 1980, qui confie à la Compagnie nationale du Rhône la concession de l'ouvrage. Le gouvernement a promis que trois décrets d'application paraîtront avant la fin de 1980 : mais le quatrième — le plus important puisqu'il fixe le contenu du cahier des charges — n'est pas attendu avant 1981, car sa parution implique qu'un accord sur le financement ait au préalable été trouvé (coût du canal en francs de 1978 : 6,5 milliards de francs).

On est loin, aujourd'hui, de cet accord financier, même si le gouvernement semble décidé à engager environ 150 millions de francs par an, pendant dix ans, à partir de 1983. D'autres ressources pourraient provenir du relèvement du prix auquel E.D.F. achète le courant produit par la C.N.R. sur le Rhône. C'est une décision politique qui ne sera pas prise avant 1982.

Cinq établissements publics régionaux ont accepté le principe de verser leur écot mais le sixième, la Franche-Comté, n'en a pas encore délibéré. Les régions seront invitées à participer à l'augmentation du capital de la C.N.R., pour un million de francs chacune. Quant au gros de la facture, les régions financeraient globalement 15 % environ du total (le gouvernement voudrait que ce pourcentage atteigne 20 %).

Quant aux financements européens, il ne faut pas compter sur le Fonds européen de développement régional (FEDER), mais il n'est pas exclu, en revanche, que Rhin-Rhône puisse être retenu comme un « ouvrage d'infrastructure d'intérêt communautaire » (au même titre que le tunnel sous la Manche), donc justifiable d'une aide de la C.E.E.

Dans le budget français des voies navigables (350 millions de francs en 1980), 135 millions sont affectés à Rhin-Rhône, plus exactement à la portion Saône-Rhône et surtout à l'écluse de jonction entre le Rhône et le port de Fos. Les premières estimations pour 1981 sont pessimistes. (270 à 300 millions au total, mais l'enveloppe Saône-Rhône, elle, devrait se maintenir autour de 135 millions.)

Concernée économiquement par le projet Rhin-Rhône, la Bourgogne ne risque-t-elle pas, aussi, d'avoir à souffrir de ces travaux ? C'est en tout cas ce que craint M. Daniel Deriot, vice-président du comité départemental de protection de la nature en Saône-et-Loire.

« Au sud de la Saône-et-Loire, déclare-t-il, *il serait nécessaire, afin d'éviter de supprimer le pont Saint-Laurent à Mâcon, de créer un canal de dérivation d'un peu plus de 5 km. Ce canal passera dans le département de l'Ain ; 250 hectares seront sacrifiés au profit d'un projet technocratique ! »* écrit-il.

« Autre incidence : en raison de la construction du barrage d'Ormes, le niveau de la Saône augmentera de 35 cm par rapport au niveau de l'étiage et l'effet de retenue se fera sentir jusqu'à Chalon-sur-Saône.

» A Ecuelles, charmante commune limitrophe des départements de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or, où là aussi plusieurs hectares ont été sacrifiés afin d'édifier une écluse, les habitants de cette commune ont jugé eux-mêmes il y a trois ans le sérieux de cette opération. L'eau est entrée dans leurs maisons d'habitation : en effet, on avait oublié de surélever les digues ! »

» Le canal Rhône-Rhin entraînera également à court terme la disparition de tout un artisanat qui vit de la Saône et de ses richesses. D'une part, les péniches qui naviguent aujourd'hui encore sur la Saône ont un tonnage de 3 000 t. environ, alors que demain ce seront des barges de 3 à 4 000 t. qui circuleront sur la Saône. Les professionnels de la pêche souffriront également du canal.

» Autre menace, plus grave, mais moins visible pour l'instant, qui pèse sur la vallée de la Saône : c'est celle de voir cette charmante vallée devenir à son tour un couloir industriel semblable au Rhône. Ne parle-t-on déjà pas d'installer une centrale nucléaire près de Sennecey-le-Grand, et cela ne sera probablement qu'un début ! »

LA BOURGOGNE

VILLE A VILLE

Bras de fer à la mairie d'Autun

Il est extrêmement rare que dans une ville de moins de 30 000 habitants siègent dans le même conseil municipal deux parlementaires à l'engagement politique diamétralement opposé.

C'est pourtant le cas à Autun (24 000 habitants), sous-préfecture de Saône-et-Loire, au cœur du Morvan, fière de sa prestigieuse histoire gallo-romaine et médiévale. M. Marcel Lucotte, cinquante-huit ans, giscardien, sénateur, ancien président du conseil régional de Bourgogne et aujourd'hui secrétaire général adjoint du parti républicain, occupe le fauteuil de maire depuis quinze ans. Et sa bête noire au conseil municipal — *« mais il ne me fait pas peur »* — n'est autre que le président du conseil général depuis un an, M. André Billardon (P.S.), mitterrandiste à tout crin, quarante ans, député, chargé au parti socialiste de la politique industrielle, probablement parce que Le Creusot se situe dans sa circonscription. Le maire rappelle volontiers son passé de journaliste ; son adversaire se souvient, lui, qu'il est professeur de mathématiques. Et tous deux roulent joliment les r.

Voilà pour le décor, qu'il faudrait peut-être compléter par l'énumération des joyaux de la ville — les portes gallo-romaines à double arche, ce qui est très rare, l'amphithéâtre, qui pouvait contenir 16 000 spectateurs, 7,5 kilomètres de remparts, les vieilles rues de la ville haute peu à peu repavées, la cathédrale derrière le tympan de laquelle art roman et gothique mêlent leurs formes, hôtels particuliers cossus sous les glycines, notamment celui de Mme Schneider, mère, un beau théâtre à l'italienne dont malheureusement l'entretien est défectueux, les alentours verdoyants, *« même qu'on peut faire du ski au Haut-Folin à 900 mètres »*, et ces deux terrils façon Hénin-Liétard, survivance du temps pas si éloigné (1956) où l'on extrayait encore des schistes bitumineux pour produire de l'essence.

Endettement raisonnable

Autun, dit la rumeur, peut être considérée, parmi les petites villes, comme un modèle de la bonne gestion municipale. « *Pourtant*, raconte M. Lucotte, *Autun avait mal inauguré le vingtième siècle. Grave crise du meuble en 1929. Entre les deux guerres on ne construit que quatre classes. 1945 : Autun se retrouve avec 13 000 habitants. Et puis, en 1956, nouveau coup dur : on ferme la mine des schistes des Thélots. Notre équipe municipale se mobilise et crée la première zone industrielle, sur laquelle s'installe Ideal Standard. Ce fut comme le début d'une transfusion sanguine pour la ville et ses milieux économiques.* »

Essor économique, essor urbain. Là aussi, c'est l'époque des grandes ZUP. Mais celle de Saint-Pantaléon est plutôt plus aérée et moins « mastoc » qu'ailleurs. Le centre nautique se trouve à deux pas. Autun fusionne en 1973 avec deux communes suburbaines, Saint-Forgeot et Saint-Pantaléon, sous le régime de la « fusion-association ». Simultanément, Autun passe avec la DATAR un contrat de ville moyenne. Elle est la quatrième ville à faire l'expérience, et l'Etat disposait à l'époque d'un budget substantiel pour ce genre d'opérations. Du coup, M. Lucotte réussit un coup de maître. Au titre du contrat, les subventions versées par l'Etat à la ville vont atteindre 40 % des travaux et, au titre de la fusion, elles seront encore majorées de moitié pour atteindre le chiffre (faramineux en ces jours actuels de disette budgétaire) de 60 % !

Clos en 1978, le contrat de ville moyenne a permis de réaliser des équipements importants (qui, de toute façon, étaient indispensables) dans le meilleur cas de figure financière :

— Liaison entre la ville ancienne et la ZUP par un grand axe ;
— Rénovation de l'éclairage public ;
— Aménagements paysagers ;
— Achèvement de la ZUP de Saint-Pantaléon ;
— Restauration du centre socio-culturel de la ZUP ;
— Rue piétonne ;
— Toiture d'un collège ;
— Etudes d'urbanisme.

Urbanisme ! Voilà aussi un enfant chéri du maire d'Autun. *« Il fallait préserver l'histoire, le caractère et le patrimoine de la ville. Nos études d'urbanisme auront duré dix ans et vont enfin aboutir avec la publication définitive du plan d'occupation des sols à la fin de l'année. Autun a été recensée, étudiée, maison par maison. Vous remarquerez qu'il n'y a plus de fils électriques aériens. »*

La concomitance du contrat « ville moyenne » et de la fusion des communes explique la situation financière de la municipalité. Endettement raisonnable, fiscalité modérée. La pression fiscale a augmenté de 16 % en 1975, de 9 % en 1976, de 11 % en 1977, de 13 % en 1978, de 12 % en 1979 et de 12 % en 1980, et les annuités de la dette de 11 %, 0,5 %, 9 %, 1,5 %, 11,5 % et 14,5 %. Pourtant, le budget (55 millions de francs en 1980) a pu être accru de 16,5 % par rapport à l'an dernier, et la part des investissements (15,9 millions de francs) de 23 %. La part des travaux autofinancés — qui ne font donc pas appel à l'emprunt — s'accroît, d'une année sur l'autre, de 31,92 %, et la charge de la dette n'intervient que pour 13 % du budget dit « de fonctionnement » de la ville, alors qu'en général on admet que le seuil critique commence à être atteint autour de 25 %.

Autun va enfin pouvoir disposer d'une grande salle polyvalente servant de salle des fêtes ; achever la rénovation du palais de justice (mais comme la loi sur les responsabilités locales, en discussion au Parlement, prévoit la prise en charge complète par l'Etat des frais de justice, la ville pourra vraisemblablement se faire rembourser des annuités d'emprunt qu'elle a déjà payées) ; terminer l'aménagement du plan d'eau (où sera construit un motel, car l'équipement hôtelier traditionnel est nettement insuffisant), et surtout moderniser l'hôtel de ville construit au début du siècle. On y a déjà installé un ascenseur, mais il faut refaire les bureaux d'accueil du public où actuellement, par exemple au guichet de l'aide sociale, tout le monde entend tout sur tout le monde. Et le jeune secrétaire général, M. Alain Gabriel, projette de « mettre à l'informatique », progressivement, l'ensemble des services municipaux.

La ville d'Autun, avec trois cent cinquante personnes à son service, se situe au troisième rang des employeurs, après Dim et Idéal Standard. Mais, là aussi, rigueur : deux postes seulement ont été créés en 1980, chez les pompiers. En 1981, il faudra probablement se montrer un peu plus généreux. Quoi qu'il en soit, le service des parcs et jardins restera, avec quelque quarante personnes, le service le plus important. D'ailleurs, 21,2 % du budget, soit 11,6 millions, sont affectés à la voirie, les parcs, les jardins et l'environnement.

« Je veux que la ville garde le contrôle de ce service, les pépiniéristes privés exagèrent trop les prix. En revanche, pour les adductions d'eau, après calculs faits, j'ai pensé qu'il était moins coûteux de l'affermer à la Compagnie générale des eaux. Quant aux services techniques, là aussi, il faut peser les avantages et les inconvénients de la municipalisation. Pour les travaux neufs — par exemple le remplacement de quelque sept cents fenêtres au lycée Bonaparte, — je préfère m'adresser à des entreprises privées. Nous n'entretenons que deux peintres municipaux. La surveillance minutieuse des dépenses de fonctionnement est de plus en plus indispensable, dans une ville, quand on sait que les frais de personnel représentent 47 % du budget de fonctionnement », plaide M. Lucotte.

Ce n'est pas sur le terrain des finances communales que M. Billardon choisit de croiser le fer avec M. Lucotte. Il serait perdant d'avance. D'un strict point de vue financier, à propos des taux d'imposition ou de l'endettement par exemple, Autun est correctement géré, c'est sûr. « *Là où l'équipe de Marcel Lucotte recueille toute ma désapprobation, en revanche, c'est sur ses méthodes et les objectifs poursuivis* », note le conseiller municipal.

M. Billardon, qui compte six partisans sur vingt-sept au conseil municipal, n'hésite pas à parler de main basse sur la ville. Le maire ne réunit son conseil *que quatre fois par an, le minimum prévu par la loi.* La minorité qui s'estime méprisée, dénonce l'« *absence totale de débat démocratique. Par exemple à propos du plan d'occupation des sols : en dépit de maintes protestations, ils veulent faire passer une rocade routière dans la ZUP de Saint-Pantaléon. A nos critiques, nos suggestions, ils répondent par des sarcasmes* ». Il existe pourtant « *des dossiers sur lesquels on pourrait s'entendre, par exemple, le développement économique ; mais, politiquement, je suis très dur et il n'y aura jamais de compromis avec Marcel Lucotte* ».

Pas facile dans ces conditions de trouver un terrain d'entente si mince soit-il. D'ailleurs les relations conflictuelles ne gênent pas du tout M. Billardon et le préfet de Saône-et-Loire, M. Henri Coury en fait l'expérience. « *Je ne m'entends pas du tout avec le préfet*, dit, avec grand calme, M. Billardon, *et avec lui comme avec Marcel Lucotte, ça ne s'arrange pas. Au conseil général, ce n'est pas gênant car les vrais patrons c'est la majorité des élus de gauche. Lorsque j'ai à négocier quelque chose, je discute directement avec Paris.* »

Mais à Autun, il faut d'abord négocier et discuter directement avec les Autunois. Et c'est là qu'apparaît une difficulté issue de la géographie électorale : car si M. Billardon est conseiller municipal il est aussi député et la plus forte concentration démographique de sa circonscription se trouve au Creusot — à 30 kilomètres — une agglomération de quelque 45 000 habitants où il faut aller souvent tenir la permanence. Du coup, M. Billardon est toujours sur les routes, parfois en avion... et bientôt en T.G.V., heureusement.

La minorité méprisée

« *Pendant ce temps*, ajoute-t-il, *M. Lucotte fait des choix municipaux spectaculaires. Dans la ZUP au lieu d'un centre socio-culturel flambant neuf, il aurait peut-être été plus utile d'engager deux éducateurs pour les jeunes prédélinquants de douze à quinze ans. Ah ! ce n'est pas très voyant, très payant, mais il faut faire descendre la gestion plus près des besoins des gens. Et au lieu de construire cette grande salle polyvalente, qui va nous coûter les yeux de la tête, les Autunois n'ont-ils pas besoin de maisons de quartier ? Les associations de quartier sont, par la composition de leur bureau, des agents électoraux du maire.* »

Tandis que le maire et son équipe se félicitent de la sérénité du climat social dans leur ville, notamment parmi le personnel municipal « *où l'on ne sait pas ce qu'est un jour de grève* », tandis que par un habile dosage entre supermarchés *intra muros* et commerces indépendants, le panier de la ménagère reste à Autun le moins cher de Saône-et-Loire, M. Billardon exhorte « sa ville » à l'« *ouverture* » tous azimuts : vers le Creusot, vers les besoins sociaux et culturels des habitants, vers la démocratie qu'il juge insuffisante — mais pourtant M. Lucotte n'a rien, apparemment, d'un autocrate — vers les chômeurs des cantons voisins qui font partie du même bassin d'emploi, vers la recherche de solutions industrielles à l'égard du secteur menacé des aciers spéciaux, très représenté à Gueugnon et au Creusot.

Mais l'ouverture politique, en revanche, ce n'est même pas la peine d'y songer. Les deux belligérants de toujours continueront leur partie acharnée de bras de fer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TERRE DE RENCONTRES

Grands airs

par ANDRÉ FERMIGIER

Bien que ferme républicain et peut-être parce que *j'ai commencé mes classes à l'époque où l'on* n'apprenait plus par cœur les listes des pré*fectures et sous-préfectures, je n'ai jamais su* beaucoup de considération pour ces choses molles, aux contours imprécis et sans *personnalité* historique que sont les départements. En revanche, je ne suis que *révérence* et curiosité à l'égard des provinces, puissantes matrones ou beaux duchés qui échappent encore, parfois, à la banalité du *monde contemporain* par la différence de leurs cultures, de leurs usages, de leur architecture et de leurs outils.

Et, lorsque je vais en été leur faire ma cour, *j'ai* pris l'habitude de les interpeller par le petit nom *affectueux qui me paraît résumer leur passé et leur* génie : Mmes mes belles Charentes, Tourraine *ma mie : M. du Rouergue. Ou bien : capitaine* Les Flandres sont les chanoinesses, la Lorraine *l'archiduchesse*, la *Provence, c'est la Grande* Mademoiselle, les Ardennes sont les régentes et toi, *mon vieux* Berry, *je ne te vois jamais qu'en mère* Courage.

Il est pourtant une province qui, dans ce petit lexique amical, n'a pas encore trouvé son nom : la Bourgogne. D'abord parce que c'est un si haut, rude et fier pays qu'il n'encourage pas à la familiarité. J'avais bien pensé à Mme de Grand-Air, qui ne lui va pas trop mal. Mais il s'agit, si je me souviens bien, d'un personnage de *Bécassine* et j'ai craint que certaines susceptibilités ne soient émues par ce possible rapprochement. Et d'ailleurs, la Bourgogne, ce n'est pas seulement ce grand air de Lotharingie, de haut Moyen Age que l'on respire *du* côté *d'Alésia*, sur les plates-formes de l'Auxerrois ou, lorsque, quittant le somptueux Tonnerrois, on aborde la farouche platitude, les horizons chauves et presque les steppes du Châtillonnais.

Il y a une Bourgogne austère et nue. Il y a aussi une Bourgogne chaleureuse, ensoleillée, rayonnante et bleue à travers ses brumes. Ici, le Morvan, les sombres et fraîches vallées des petits cours d'eau belliqueux, la Cure, le Cousin, qui y prennent leur source. Là, le Serein, la Côte-d'Or, l'Yonne aux larges flancs pacifiques, la gentille Puisaye. Peu de régions offrent une telle diversité de paysages et de sols, comme l'écrit fort bien Françoise Vignier dans un ouvrage récemment paru : « les pays rassemblés dans l'actuelle région de Bourgogne s'articulent à partir d'un noyau, le Morvan, qui apparaît comme l'ossature à laquelle s'accrochent les éléments d'un véritable manteau d'Arlequin : alternance de plateaux calcaires et de plaines argileuses empruntés au Bassin parisien du nord, landes et forêts proches des structures du Massif Central au sud, larges horizons ouverts vers l'ouest des pays de Loire, plaines cultivées et morcelées, ourlées d'arêtes calcaires porteuses de vignes appartenant au sillon rhodanien à l'est ».

Tout cela n'en a pas moins un air de famille par la vaillance des accents rustiques, l'ampleur des horizons, la puissante souplesse de ces grandes ondulations de terrain, généreuses et maternelles, qui portent la diversité des cultures, avec au printemps des champs de colza à la Van Gogh, abritant à leurs pieds ces beaux villages bruns dont la géométrie placide et parfaite étonnerait presque dans un pays où l'histoire fut souvent si violente. Comme le montrent d'ailleurs les magnifiques fermes fortifiées qui ponctuent ici et là le paysage de leur sévère *orthogonie*. On aperçoit l'une d'elles de l'autoroute, entre Pouilly et Bierre. Le panneau dit depuis quelque temps : « Château fortifié », *ce qui relève d'une vanité bien mal placée, car il* n'y a pas de honte à être une ferme lorsqu'on a si *fière apparence*.

Les villages, les gros bourgs feuillus avec l'entrée de leurs grandes allées plantées, les petites villes bourguignonnes. Les grandes sont trop connues, trop *riches* en chefs-d'œuvre pour qu'on en fasse l'éloge, les toits d'Auxonne, les maisons anciennes de Noyers sont justement célèbres et je n'aurai pas l'impertinence de rappeler les *merveilles qui, de Vézelay à Cluny, Fontenay, Autun*, Paray-le-Monial, Semur-en-Brionnais, font de la *Bourgogne une des plus belles terres romanes d'Europe.*

Regardons plutôt les églises modestes, celle par exemple de Vault-de-Lugny, avec ses fresques *si curieuses. Celle de Montréal*, chère à Viollet-le-Duc, où l'on peut voir, à côté des restes d'un rétable en albâtre (deux des panneaux ont été volés), les stalles sculptées au début du seizième siècle par les frères Rigoley, de si gaillarde et savoureuse manière que j'y verrais presque le symbole de la province et de la riche nature de ses habitants.

Le triomphe de l'eau

N'allons pas trop vite, calmons les ardeurs de notre torpédo, flânons dans ces villages qui, presque tous, réservent une *surprise* charmante : une porte, un puits, une place ombragée ou encore ces étonnants *lavoirs* qui, du côté de Thizy, autour de la vallée du Serein, montrent à quel point de raffine*ment a pu atteindre jadis et naguère l'architecture* rurale. Celui de Sentigny, avec ses pilastres doriques *et toscans, sa double charpente en étoile*, vaut à lui seul le voyage et rend plus désolant encore, par comparaison, ce que l'on peut voir en Bourgogne de constructions contemporaines. Le quartier neuf de Montbard ! Le campus de Dijon *et*, à Dijon même où pourtant les monuments anciens sont fort bien *traités, les immeubles du quartier de la cathédrale !* Et ce sont des architectes des bâtiments civils qui sont responsables *de cela, l'un* d'eux étant même, paraît-il, architecte de l'Elysée. Hélas !

Ce n'est pas parce que l'on parle de lavoirs qu'il faut verser des larmes. Mais c'est une raison pour parler de l'eau, laquelle n'est nulle part mieux qu'en Bourgogne distribuée par la nature et par les hommes. La nature alimente les rivières et détermine leur cours. Les hommes ont fait la beauté de ses rives et construit ces petits ponts de village qui peuvent être délicieux lorsqu'un stupide tablier ne les défigure pas sous prétexte de les agrandir, comme ce fut le cas à Saint-Père avec, bien entendu, la bénédiction de la commission départementale des sites, laquelle doit être, dans l'Yonne comme à Paris, une splendide brochette de béni-oui-oui qui en redemandent.

Mais le triomphe de l'eau, en Bourgogne, ce sont les canaux. Ils sont trois, Nivernais, Bourgogne et Centre et même si l'on compte le canal latéral de la Loire et le canal de Briare, qui y font un petit bout de route à l'ouest, du côté du Bourbonnais et des douces humeurs de l'Orléanais. Trois grandes allées de silence, de paix et de vertu qui réunissent les trois divinités fluviales de la province, ne *dédaignent* pas de rapprocher leurs cours de *rivières* plus modestes, l'Aron et l'Armançon, la Dheune, la Bourbince et l'Ozerain, ponctuent presque partout le paysage de leurs rideaux d'arbres mouvant, de leurs écluses, de leurs somptueuses prairies où le « bestial épars » paraît s'en donner à cœur joie et prospère à vue d'œil.

Le canal, c'est l'absolu du loisir, le symbole même de la retraite féconde et des plaisirs de la solitude. Parfois, l'un d'eux côtoie la route. On regarde, on ralentit l'allure, on fait un brin de causette et on le voit s'éloigner au milieu des champs, poursuivre du même pas grave et mesuré sa bienveillante flânerie avec je ne sais quoi d'ironique et de gentiment réprobateur à l'égard de nos prouesses kilométriques.

L'eau, on la retrouve encore dans les parcs et les douves des châteaux qui sont la fierté de la Bourgogne. Si l'on en croit Françoise Vignier, dont l'ouvrage déjà cité sera désormais un indispensable compagnon de voyage, peu de régions sont aussi *riches* et par le nombre des édifices (cinq cent cinquante pour un premier recensement) et par la variété de leur parti et de leur époque de construction.

Nous-mêmes en avons visité ou aperçu dans leurs frondaisons une dizaine au cours d'une promenade de quelques heures dans la région de Vézelay : la ferme-forte de Domecy, le savoureux méli-mélo de Chastellux avec son escalier de style troubadour, le sage logis Renaissance de Valut et bien sûr Bazoches que la reconnaissance de Louis XIV permit à Vauban d'acquérir après la victoire de Maestricht et dont la mâle simplicité convint au caractère de l'illustre capitaine qui se préoccupa surtout d'y agrandir les écuries nécessaires aux équipages qui sillonnaient la France depuis Bazoches pour le *besoin des fortifications* royales.

Certains de ces châteaux sont gros et bourrus et de petite féodalité, d'autres gracieux et parés comme des Fontanges, des Pompadour de province. Il en est de façon bourgeoise et presque paysanne, d'autres pourraient être demeures de princes, d'autres enfin évoquent les loisirs studieux des parlementaires du Siècle des Lumières, ainsi Vantoux, chef-d'œuvre peut-être inspiré par Hardouin-Mansart, qu'habita le président de Brosses.

Les bizarres ne manquent pas : Chevenon, dans la Nièvre, qui est un donjon à la manière de Vin*cennes, Saincaize-Meauce juché comme un escargot* sur un promontoire dominant l'Allier. Et, si vous *aimez les souvenirs historiques, voici Bussy-Rabutin* avec sa « chambre dorée » où sont peintes les *dames galantes du temps, Digoine, où Sarah Bern*hardt joua la comédie, La Roche-en-Brénil qu'habita *Montalembert et Saint-Point où Lamartine composa Jocelyn*. Des paons familiers y bordaient « la lourde *galerie de pierre » construite par le poète, « comme* les cigognes forment des créneaux vivants de leur *blanc plumage au bord des toits des villages de l'Asie* ».

Esquisser même une typologie des châteaux bourguignons est impossible, d'autant que la région étant très diverse et ouverte, les châteaux bourguignons sont peut-être moins bourguignons que ne sont périgourdins les manoirs de Dordogne. Au début il y eut, bien sûr, la forteresse, les créneaux et les tours qui persistent, bien après que le château a perdu sa fonction militaire, comme c'est souvent le cas en France. Sully, superbe demeure construite autour de 1900, est encore un édifice entièrement fermé et cantonné de tours qui le rendent fort intimidant malgré les pilastres et le décor sculpté qui égaient la façade et la cour intérieure.

Même disposition à Ancy-le-Franc. Commencé en 1546 pour un Clermont-Tonnerre qui était le beau frère de Diane de Poitiers, le château n'est plus attribué à Serlio : on penserait plutôt à Pierre Lescot et à Primatrice pour la décoration intérieure. Serlio ou Lescot, l'édifice est de référence italienne et manifeste par l'élégance aimable, l'eurythmie, la régularité de ses proportions une volonté de modernisme qui signale l'intervention d'un grand architecte en même temps qu'elle détermine un parti d'ensemble beaucoup moins rogue que celui de Sully. Et les tours sont devenues des pavillons.

Pourtant, avec ses douves et sa terrasse aujour*d'hui disparues, Ancy-le-Franc devait avoir encore un* certain aspect défensif. Et c'est seulement à Cor*marin (un délice !) et à Tanlay que l'édifice se* déplie en cour avec ailes en équerre et prend cet *aspect ouvert qui deviendra au XVII[e] siècle* la superbe et magnanime ordonnance du château de *Drée en Charolais.*

Génie de l'architecture rurale

Commencé en 1555 par François d'Andelot, un des frères de Coligny, Tanlay fut achevé un siècle *plus tard par l'architecte Le Muet. Avec son petit* château à l'exquise décoration, sa porterie, ses obé*lisques, la disposition si ingénieuse et mouvementée* de ses cours, l'ensemble, qui résume l'évolution de *l'architecture civile entre le XVI[e] siècle et l'époque* classique, est peut-être le plus savoureux de toute la Bourgogne. L'intérieur lui-même est remarquable, ce qui est rare dans les châteaux français, avec en particulier la tour de la Ligue, dont la coupole rassemble, aussi nus que les divinités de l'Olympe, les principaux personnages de la cour des Valois à l'époque de Catherine de Médicis.

Mais plus encore que le petit château et la tour de la Ligue, le charme de Tanlay est celui de son *admirable parc et de ses communs. Qu'ils sont* beaux, ces parcs de Bourgogne, avec leurs pièces d'eau, leurs grandes allées, la savante *irrégularité* de leurs pelouses et de leurs faisceaux d'arbres ! *Quant aux communs*, granges ou écuries, ils sont d'un dessin si ferme et de proportions si parfaites que *ce n'est pas tout à fait céder à la mode* que de les *préférer* plus d'une fois au château lui-même.

Cette suprême décantation du génie de l'architecture rurale est sans doute une des sources des Salines de Ledoux. Et puisque nous évoquons Ledoux, il faudrait aussi parler de ces demeures de grande allure que construisirent au XVIII[e] siècle des architectes comme Cariste et Verniquet, auteur en particulier du château de Terrans en Saône-et-Loire. Mais c'est avec Saint-Fargeau que nous voudrions terminer.

D'abord forteresse édifiée selon un plan pentagonal assez bizarre, Saint-Fargeau fut reconstruit par François Le Vau, le frère de l'architecte de Versailles, pour la Grande Mademoiselle et toute l'extravagance, tout le comique involontaire qui marqueront la vie de cette princesse semblent s'être exprimés dans l'édifice. Que ceux qui ont courageusement entrepris la restauration du château ne prennent pas cela en mauvaise part.

Il y a en effet des édifices comiques et des édifices grotesques. Le Palais des congrès, le nouvel Hôtel Drouot sont des édifices grotesques. Avec l'immensité désespérée de ses ailes, avec ses grosses tours naines que leurs lanternons à bulbes et casques à pointe ne parviennent pas à décoller du sol et du toit des maisons environnantes, Saint-Fargeau est un édifice comique, informe et charmant et l'on imagine fort bien la pauvre folle se précipitant dans cette cour absurde pour tomber à coups de canne sur le triste sire qu'était Lauzun, celui-ci lui flanquant en retour une de ces formidables tournées qui finirent par la dégoûter de ce peu séduisant séducteur. Arrêtons ici notre voyage et puisque nous avons commencé avec la placide Mme de Grand-Air, on nous permettra de prendre congé avec l'une des versions les plus hautes en couleur de Mlle Cœur-Brisé.

(*) Dictionnaire des châteaux de France, sous la direction d'Yvan Christ. *Bourgogne et Nivernais*, par Françoise Vignier. Berger-Levrault. Environ : 290 F.

Notez...

LES BEAUX-ARTS AVEC 1 %

Naguère et peut-être encore aujourd'hui, dans le premier cycle des lycées, le sujet de la composition de rédaction, sujet d'intelligence s'il vous plaît, c'était très souvent : « *Esope a dit que la langue était la meilleure et la pire des choses. Cette remarque ne peut-elle s'appliquer également à la télévision ?* »

Certes, et plus encore au 1 %, à cette fameuse loi voulue par Jean Zay en 1936, actualisée par Yvon Delbos et *P. O. Lapie* au lendemain de la guerre, selon laquelle un crédit de 1 % au maximum doit être affecté dans les édifices scolaires et universitaires à des travaux de décoration.

Un pour cent, ce n'est pas le Pérou. Mais le bâtiment est cher et la somme peut finalement être assez coquette : 17 778 502 F en 1969. Donnés à qui, employés à quoi ? Tout le problème est là et l'exposition présentée en *1970* dans les défuntes Halles de Paris : « *Art et architecture : bilan et problèmes au 1 %* », avait laissé plus que perplexes nombre de visiteurs. Certes, il y avait là des choses honorables, mais les chefs-d'œuvre, les pièces significatives d'une authentique intégration de la sculpture à l'édifice étaient rares et l'on pouvait craindre que l'ensemble ne donnât un résultat comparable aux monuments aux morts de la guerre 1914-1918.

On pouvait craindre, et on peut le craindre encore, la seule différence entre les Poilus des *années 20* et les *créations du 1 %* étant que les premiers sont au centre des villes et villages alors qu'on ne voit guère les secondes, qui sont enfermées dans des cours de lycée, ou jalonnent de sinistres campus que, sauf obligation absolue, il ne viendrait à personne l'idée de fréquenter. C'est d'ailleurs un peu tout le malheur de l'art contemporain : alors même qu'il existe, on ne le voit pas.

Les difficultés auxquelles se heurte l'application du 1 % sont évidentes : pressions politiques en faveur d'artistes médiocres mais puissants sur le plan local, chasses gardées, crédits insuffisants qui découragent les créateurs confirmés, mauvaise volonté des utilisateurs effarouchés par l'art moderne, mollesse de l'administration centrale, incompétence ou indifférence des architectes, auxquels devrait en principe revenir la décision mais dont la culture en matière d'art contemporain (et autre) se situe bien souvent au niveau de l'encéphalogramme plat.

Un autre bilan analogue à celui de 1970 serait aujourd'hui souhaitable. Il pourrait réserver d'heureuses surprises, et une enquête rapide en Bourgogne nous a montré que, grâce au zèle éclairé du conseiller artistique de la région, l'application du 1 % peut donner d'excellents résultats et contribuer à résoudre ce problème de l'art et de la ville que l'on pose et repose sans grand succès depuis le début du siècle.

Trois sculptures de grande qualité ont été placées dans le campus de Dijon : l'une, remarquable par son rythme et son autorité, est due à Gottfried Honegger. L'autre dit toute la virtuosité avec laquelle Arman utilise les éléments de rebut ici noyés dans un pilier de béton. La troisième, c'est l'*Anti-Robot*, de Karel Appel, dont l'humour et la verve dissipent un peu l'ennui que dégage le bâtiment de la faculté des sciences.

Voici encore un Agam *(Tente)* bien doctoral et assez peu réjouissant. Mais on n'imagine pas cocottes en métal plus vivement évocatrices des plaisirs, de la vitalité de l'enfance, que les *Plans dans l'espace avec boules* de Marcelle Kahn (dans un C.E.S. de périphérie), et, dans une cour feuillue de collège, la *Déesse antique*, de Lardera, est un parfait symbole d'ordre, d'investissement paisible d'un lieu par une forme qui lui donne une nouvelle jeunesse.

L'avant-garde voisine ici avec la sagesse, Christian Boltanski avec Louis Leygue, la gloire avec l'aurore du talent, les « locaux » avec les Parisiens et les « internationaux ». *Découvrons* ou redécouvrons Pierre Tiran, Pierre Bonneval, Maria Simon, et terminons avec les *trois* œuvres le plus récemment mises en place : une *Serre* de Bernard Moninot, une très amusante sculpture de René Bertholo pour une bibliothèque municipale et, au collège de Genlis, la géométrie inspirée, l'échelle de Jacob d'une construction de Jean Gorin. — A. F.

Le Monde

société

A Paris

Des représentants du P.C.F. et du P.S. ont participé à une réunion pour les droits des homosexuels

Ils ont bien été deux cents, malgré les difficultés du parcours : traverser des chantiers de boue, passer des échafaudages, monter des escaliers en colimaçon dans le béton-à-étudier, trouver enfin la tour 44 du centre universitaire Jussieu, à Paris, où le Comité d'urgence antirépression homosexuelle (C.U.A.R.H.) (1) organisait, samedi 31 mai, les débats inaugurant « Une journée nationale pour les droits et les libertés ».

L'alinéa 3 de l'article 331 du code pénal prévoit, en effet, des peines plus lourdes lorsqu'un attentat à la pudeur est commis avec un individu mineur (de plus de quinze ans) de même sexe (*le Monde* du 12 avril). Les homosexuels ne sont donc pas égaux aux hétérosexuels devant la loi. Ce texte avait été supprimé dans la proposition de loi sur le viol et l'attentat à la pudeur votée par le Sénat en 1978. Mme Monique Pelletier, *alors secrétaire d'État délégué* auprès du garde des sceaux, avait apporté aux sénateurs le soutien du gouvernement. Le 11 avril, M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, a fait rétablir cet alinéa 3 par l'Assemblée nationale, « *afin de maintenir*, a-t-il expliqué, *un certain nombre de valeurs essentielles à notre civilisation personnaliste et humaniste* ». Mais cette fois, devant les députés, Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, n'a pas pris la parole. De nombreux parlementaires de droite ou de gauche conviennent pourtant que l'homosexualité n'est pas « un fléau social », comme l'affirmait en 1960 M. Paul Mirguet, alors député (U.N.R.) de Moselle. Maints esprits libéraux admettent aujourd'hui qu'il faut distinguer l'homosexualité des « *fléaux sociaux* » *que sont le proxénétisme ou l'incitation de mineurs à la débauche*, contrairement au code pénal, mais la discrimination contenue dans l'article 331 n'en a pas moins été rétablie par la majorité à l'Assemblée nationale.

Seule l'opposition avait répondu à l'invitation du C.U.A.R.H. M. Joseph Franceschi, député (P.S.) du Val-de-Marne, a repris les arguments développés par les socialistes au Parlement. « *L'homosexualité est un comportement sexuel comme un autre. Elle est une expression fondamentale du corps et elle ne doit entraîner sous aucune forme une inégalité ou une discrimination quelconque.* »

« *Vous avez fait le plein des voix de la gauche*, a-t-il ajouté, *avec les gaullistes vous n'avez pas de chance, M. Foyer ne peut pas vous voir. Mais essayez de convaincre les giscardiens.* »

Le bureau politique du parti communiste avait délégué Mme Danièle Beltrach, rédactrice en chef de *Révolution*. Elle a rappelé les positions de son parti : « *Il faut réviser la législation. Les homosexuels ont le droit de vivre en paix, comme tous les citoyens de notre pays.* » « *Nous sommes contre toutes les règles qui interdisent aux homosexuels de montrer publiquement leur affection, de danser ensemble ou de se travestir* », a affirmé de son côté le représentant de la Ligue communiste révolutionnaire. M. Daniel Guérin, libertaire et « *amateur de beaux garçons* », comme il se plaît à le dire, a fait un rapprochement avec l'actualité : « *L'Église et la bourgeoisie considèrent la famille comme le pilier de l'exploitation de l'homme. Jean-Paul II, qu'on fête aujourd'hui, est obscurantiste et rétrograde. Contrairement à d'autres papes plus compréhensifs, il rejette l'homosexualité au rang des ignominies.* »

Enfin, on s'interrogeait : certains homosexuels ne s'accommodent-ils pas trop complaisamment des interdits de la morale ou des interdictions de la loi ? Ces heureux-cachés freinent le mouvement.

La fête commençait deux heures plus tard à la Mutualité. Plus de deux mille personnes y ont écouté la chanteuse Mama Bea, « *la seule qui ait accepté de se déplacer pour nous* ». Puis on a dansé jusqu'à l'aube. Les paillettes au visage brillaient moins que d'habitude, un homme s'était même peint des larmes violettes sur les joues. La provocation était plus politique : l'un d'entre eux, déguisé en scout, confiait : « *Excusez-moi si je suis en retard. Je rentre du Bourget.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) C.U.A.R.H. : c/o Le Gers, B.P. 145, 75263 Paris cedex 06.

LE DÉBAT SUR LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

Nous sommes plus que réservés

déclare M. Pons secrétaire général du R.P.R.

« Nous sommes plus que réservés sur le projet « sécurité et liberté », a déclaré, samedi 30 mai, M. Bernard Pons, au congrès de Normandie du R.P.R., *dont* il est secrétaire général, sans qu'on sache l'influence que cette déclaration, rapportée dans « la Lettre de la Nation » de ce mardi 3 juin, aura sur la commission des lois de l'Assemblée, qui devait reprendre ses travaux dans l'après-midi.

Le commentaire de M. Pons est d'une extrême *sévérité* : « Cette réforme, qui présente les choses de manière plus qu'alléchante, comprend des dispositions monstrueuses. (...) Si le texte n'est pas *considérablement amendé, il est probable* que le R.P.R. ne le votera pas. »

On devait mesurer la détermination des gaullistes, ce mardi à TF 1 où un débat devait réunir, à 20 h. 30, MM. Alain Peyrefitte et Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), ainsi que les représentants des trois autres groupes de l'Assemblée : MM. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort), Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine et Henri Colombier (U.D.F., Seine-Maritime).

M. Peyrefitte, qui a renoncé à participer du 6 au 8 juin à Pau au congrès de l'Union syndicale des magistrats (modérée), a déclaré à Europe 1, ce mardi matin que le texte « devait être adopté définitivement au mois d'octobre », c'est-à-dire — le gouvernement ayant invoqué l' « urgence » — après une seule lecture au Sénat.

Made in U.S.A.

Le garde des sceaux n'a rien inventé. La réforme pénale qu'il propose est la transposition pure et simple de projets et d'idées débattus aux États-Unis et dont un voyage outre-Atlantique, l'automne dernier, lui a révélé les vertus. Le parallèle est si frappant, le mimétisme parfois si poussé, qu'on hésite à parler encore de « projet Peyrefitte ».

A gros traits, le droit pénal américain se caractérise par une remise en cause de la réhabilitation. Pour une frange importante de la criminologie, la prison est d'abord une punition qui doit être infligée et subie comme telle. Certains tribunaux se montrent de plus en plus sensibles à cette idée, et l'on assiste à une diminution du nombre des libérations conditionnelles. L'idée des peines fixes fait son chemin, tandis que certains États n'hésitent pas à réintroduire dans leur législation la peine de mort.

Si l'on sait que l'exécution des peines dépend, aux États-Unis, du pouvoir exécutif et non du pouvoir judiciaire, on a un tableau presque complet du projet « sécurité et liberté », qui soumet certaines libérations conditionnelles au bon vouloir du parquet, prévoit des peines au-dessous desquelles les juges ne peuvent descendre et écarte, au nom de la sécurité, l'abolition de la peine capitale.

*Un des chefs de file de la nouvelle criminologie américaine est le professeur Norval Morris, auquel M. Peyrefitte s'est référé au moins à deux reprises (*le Monde *du 21 septembre 1979). Dans son livre,* The Future of Emprisonment, *le professeur Morris plaide, comme le garde des sceaux, pour la « certitude » de la peine et se déclare partisan de l'installation de portiques de détection dans les prisons; une idée que l'administration pénitentiaire française a fait sienne six mois après le retour de M. Peyrefitte, provoquant la colère que l'on sait chez les avocats.*

S'inspirant de ces thèses, une réforme du code criminel fédéral, soutenue par M. Edward M. Kennedy, président de la commission de la justice du Sénat, est en cours. Intitulée « Pour un système de pénalité juste et efficace », elle dénonce la disparité entre les décisions de justice et l'arbitraire qui préside, selon ses auteurs, aux décisions des commissions de l'application des peines (Parole Commissions). *Elle suggère la limitation du pouvoir d'appréciation des juges et insiste sur l'échec de la réhabilitation.*

Tout le volet « sécurité » du « projet Peyrefitte » est là. La ressemblance est si totale qu'on se demande qui l'on écoute, du sénateur du Massachusetts ou du garde des sceaux. M. Kennedy : « Chaque jour, les juges fédéraux rendent des sentences allant sans raison d'un extrême à l'autre à l'encontre de criminels accusés de méfaits similaires. » *M. Peyrefitte :* « L'éventail des peines est à l'heure actuelle trop ouvert (...), d'où des différences de jugement choquantes d'un tribunal à l'autre pour des infractions semblables. »

M. Kennedy : « Il ne faut pas jeter la responsabilité de *[cet état de fait]* sur les juges (...). Nos juges fédéraux, dans leur grande majorité, essaient d'exercer leur devoir de juge d'une manière responsable et diligente. » *M. Peyrefitte :* « Il ne faut pas reprocher (...) cette indulgence aux juges, qui (...) sont honnêtes, consciencieux, courageux *[malgré]* le comportement pour le moins surprenant de quelques-uns. »

Pénétré des arguments du sénateur Kennedy, le garde des sceaux arrive, comme lui, à la conclusion qu'il faut faire changer la loi. M. Kennedy : « Le code actuel est vétuste. Un bon nombre de dispositions existantes auraient dû être abrogées depuis longtemps. » *M. Peyrefitte :* « Il faut changer des choses (...), notre code pénal est aujourd'hui complètement dépassé » *(1).*

« Rétro »

Comme Tocqueville, qu'il connaît parfaitement, M. Peyrefitte était parti outre-Atlantique étudier le système pénal, en est revenu avec des certitudes que l'auteur Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France *ne partageait pas. Mais le garde des sceaux a tiré de sa lecture, comme des déclarations de M. Kennedy, des arguments qui peuvent, à l'occasion, servir.*

M. Peyrefitte, à Paris-Match, *le 28 septembre 1979, à propos des États-Unis :* « Il ne faut pas que la peine dépende de l'attitude du condamné en prison. Sinon la prison devient (...) une école d'art dramatique, parce que le prisonnier (...) essaie de faire croire qu'il est un petit saint, moyennant quoi, il a des réductions de peine, et, quand il sort, il recommence immédiatement. » *Tocqueville, en 1833 :* « L'expérience nous apprend que le criminel qui, dans la société, a commis les attentats les plus habiles est souvent (...) plus docile que les autres parce qu'il est plus intelligent (...). Lors donc qu'on accorde aux détenus des privilèges à raison de leur conduite dans la prison, on risque beaucoup d'adoucir les rigueurs de l'emprisonnement pour le criminel qui les a le mieux méritées. »

Made in U.S.A., *le projet Peyrefitte l'est dans son inspiration la plus « rétro ». Cette fâcheuse tentative de guérir un mal français supposé — l'insécurité — par des recettes concoctées au Capitole est une maladresse politique, est une erreur dans un pays où le taux des meurtres est trois fois et demie moins élevé qu'aux États-Unis.*

Ces recettes ne sont pas nécessairement une panacée. Aux États-Unis, certains s'interrogent même sur le bien-fondé d'un système qui, après les révoltes d'Attica et celle du pénitencier du Nouveau-Mexique (trente-huit morts en février), coûte de plus en plus cher, sans enrayer la montée de la violence.

Le magazine Time *concluait, le 5 mai, un article fort documenté sur ce problème, en souhaitant que l'emprisonnement soit limité aux criminels dangereux, à charge pour les autres de dédommager par leur travail, leurs victimes, dans des centres de « restitution », comme il en existe dans l'Oregon, le Kansas, l'Oklahoma et le Minnesota. C'est, paraît-il, une idée qui fait son chemin aux États-Unis, mais dont M. Peyrefitte ne paraît pas avoir eu vent.*

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Les citations du sénateur Kennedy sont extraites d'un document intitulé *Statement of senator Edward M. Kennedy one the introduction of the criminal code reform act of 1979*. Ce document est daté du 7 septembre 1979, date à laquelle le garde des sceaux était aux États-Unis, où il a rencontré le sénateur du Massachusetts. Les citations de M. Peyrefitte proviennent de ses déclarations à Europe 1, le 25 mai, et à TF1, le 23 mai.

UN « DÉMENTI FORMEL » DU DIRECTEUR DE CABINET DE M. BARRE

Invoquant le droit de réponse, M. Philippe Mestre, directeur de cabinet du premier ministre, nous prie de publier la mise au point suivante :

Dans le numéro 10 988 de votre journal, du jeudi 29 mai 1980, M. Bertrand Le Gendre écrivait en première page, dans un article concernant le projet de loi « sécurité et liberté » : « *Ces manifestations apportent de l'eau au moulin de ceux qui, dans la majorité, estiment le débat mal engagé. Ils sont nombreux, et on note parmi eux des collaborateurs directs du premier ministre, en dépit des affirmations de M. Peyrefitte, qui présente son texte comme celui du gouvernement* ».

Le jeudi 29 mai, ayant pris connaissance de cet article, j'ai téléphoné à M. Bertrand Le Gendre pour lui indiquer qu'aucun collaborateur direct du premier ministre n'avait tenu les propos qu'il leur prêtait. Ce démenti officieux n'a eu, de toute évidence, aucun effet puisque je relève, à la page 21 du numéro 10 990 en date du 31 mai 1980 de votre journal, la phrase suivante à propos de la déclaration faite par M. le premier ministre sur le projet de loi « sécurité et liberté » : « *Cette déclaration, destinée à répondre à certaines rumeurs, ne dément pas ce que le* Monde *a écrit : des collaborateurs du premier ministre jugent ce débat mal engagé.* »

Dans ces conditions, j'oppose, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des collaborateurs directs du premier ministre, le démenti le plus formel aux allégations de M. Bertrand Le Gendre.

[Malgré ce nouveau démenti, nous maintenons ce que nous avons écrit les 29 et 31 mai. De source directe et sûre, nous savons que des collaborateurs directs du premier ministre jugeaient, le jeudi 22 mai, le débat sur le « projet Peyrefitte » mal engagé. — B. L. G.]

Deux cents avocats ont manifesté à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Quelque deux cents avocats du barreau de Marseille, appartenant aux trois organisations syndicales représentatives (Confédération syndicale des avocats, Union des jeunes avocats et Syndicat des avocats de France), ont participé, le lundi 2 juin, à Marseille, à une manifestation à laquelle s'étaient associés des membres du Syndicat de la magistrature. Pour sa part, l'Union syndicale des magistrats, tout en faisant connaître son opposition formelle au projet du garde des sceaux, n'entendait pas participer à une manifestation publique en dehors de l'enceinte du palais de justice.

Avocats et magistrats, dont beaucoup étaient en robe, se sont rassemblés sur les marches du palais de justice de Marseille avant de se rendre en cortège à la préfecture des Bouches-du-Rhône, où une délégation a été reçue par un représentant du préfet, auquel une motion a été remise contre un projet « *qui accroît les pouvoirs du parquet et affaiblit les garanties de la défense* ».

Au terme de l'audience à la préfecture, le bâtonnier en exercice, M[e] Raymond Martin, précisait : « *Nous avons voulu souligner le fait que cette initiative ne visait pas à défendre les intérêts d'une corporation mais à combattre un projet dangereux pour les libertés et qui n'apporte rien en matière de sécurité.* »

J. C.

● *Trois nationalistes corses écroués.* — M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État, a fait écrouer dans la nuit du 2 au 3 juin, M. Alain Orsoni, vingt-six ans, nationaliste corse, pour association de malfaiteurs, atteinte à l'intégrité du territoire et attentats par explosifs. Celui-ci aurait reconnu avoir participé à Paris (où il vivait dans la clandestinité) à l'attentat contre le ministère des finances, le 27 février 1979, aux huit attentats de la « nuit bleue », le 23 avril suivant, et, trois jours plus tard, à l'attentat contre le Palais de justice. Deux autres militants corses ont été écroués pour association de malfaiteurs : MM. Toussaint Poggioli, vingt-huit ans, et Pierre Bugny, vingt-six ans.

● PRECISION. — Après la publication, dans *le Monde* du 31 mai, d'un article intitulé : « *De nombreuses personnalités apportent leur soutien au P.S. contre le texte* (le « projet Peyrefitte »), M. Henri Buch, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, nous prie de préciser que sa présence, le 28 mai, au « rassemblement pour les libertés » du parti socialiste ne saurait être interprétée comme un « *soutien* ». La FASP est « *apolitique* ». Toute autre « *interprétation* » de son attitude serait « *erronée* ».

SPORTS

TENNIS — AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

L'arène vide

Après deux journées polaires, l'après-midi ensoleillée du lundi 2 juin avait rameuté aux Internationaux de Roland-Garros les fanatiques du tennis, mystérieusement oisifs, qui emplissaient le central en tenue estivale.

Le premier quart de finale du simple messieurs, qui opposait Harold Solomon et Brian Gottfried, devait normalement durer des heures, les deux Américains pratiquant d'habitude des échanges interminables et soporifiques au fond du court. Curieusement, l'affaire fut réglée en trois sets secs : le petit Solomon employa sa raquette comme une massue et matraqua avec ardeur tous les coins du court. La mine d'oiseau de nuit de Gottfried s'allongea au fil des jeux, tandis qu'il passait d'un carré à l'autre avec une démarche de somnambule.

Le match qui suivit fut une exécution capitale, en trois sets également, du violoniste maggyar Balas Taroczy par un Björn Borg en platine iridié. Nous avions vu Taroczy éliminer au tour précédent le Suisse Gunthardt, et, sans nous faire d'illusion sur ses chances, nous étions curieux de voir comment Borg s'y prenait pour contrer un volleyeur pur. Mais le Hongrois, qui relève d'une opération au genou, ne vaut plus le Taroczy inspiré des Internationaux 1976. En quatre-vingts minutes, il fut proprement défrisé, et Borg, imperturbable, l'avait transformé en passoire.

A LA TÉLÉVISION

Mardi 3 juin
TF 1 : de 13 h. 50 à 18 h. 50.

Mercredi 4 juin
TF 1 : de 14 h. 35 à 18 h. 50.

Le programme étant mince, l'intérêt refluait sur la coquette petite arène du court n° 1 pour le match le plus attendu de la journée entre Guillermo Vilas et Manuel Orantes. En fait d'attente, le public fut servi : une heure et demie, pas moins, après qu'une annonce lapidaire eut informé les quatre mille spectateurs que la rencontre était « légèrement » différée, Vilas ayant été pris d'un malaise. Là-dessus, sans plus de procès, la foule fut priée de contempler le rectangle rouge ou de se regarder dans le blanc des yeux. Les minutes passant, les organisateurs auraient pu avoir l'idée d'improviser une exhibition entre deux éliminés de marque, ne serait-ce que par respect pour les cochons de payants qui n'osaient quitter leur place et se contentaient gentiment d'envoyer sur le court des fléchettes de potache. Mais non : ceux qui avait la chance de libre circulation et qui prenaient les nouvelles au pied de la plazza et sur la charmante agora conçus par Jean Lovera, colportaient les nouvelles les plus diverses, notamment qu'Orantès subissait un siège en règle pour ne pas faire « scratcher » Vilas, et que celui-ci, par l'entremise de son mentor Tiriac, demandait la remise du match au lendemain.

OLIVIER MERLIN.

ORANTES BATTU PAR DÉFAUT

L'après-midi de lundi a donné lieu, à Roland-Garros, à un incident entre Vilas et Orantes à propos de l'application des règlements.

Premier acte. Souffrant de douleurs à l'estomac, Guillermo Vilas a demandé à M. Jacques Dorfman, juge-arbitre du tournoi de repousser le début de son match à 15 h. 30 pour lui permettre de subir un traitement. Le juge-arbitre a accepté et a prévenu Manuel Orantes qui se serait montré réticent.

Deuxième acte. Peu avant 15 h., le match entre Barazzutti et McNamara se termine sur le court n° 1. Orantes se présente, attend quinze minutes comme le prévoit le règlement puis quitte le court en demandant la mise hors compétition de son adversaire. Récemment, à Düsseldorf, il avait demandé en vain de repousser un match pour soigner une main douloureuse. Il avait dû abandonner.

Troisième acte. Vilas, accompagné de son manager Tiriac, se présente à 15 h. 30. Orantes est déjà parti. Vilas attend quinze minutes avant de quitter le court à son tour.

Quatrième acte. Le comité d'organisation, qui a tout pouvoir sur l'horaire des matches et leur éventuel report, se réunit et décide que le match est reporté à ce mardi 3 juin, à 13 heures. Si l'un des deux joueurs ne répond pas à la convocation, il fut éliminé.

Cinquième acte. A 13 h. 14 le juge-arbitre Jacques Dorfmann déclare Orantes « battu par défaut » parce qu'il ne s'est pas présenté à l'heure dite. Le joueur espagnol — fort du soutien de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.) — tient alors une conférence de presse pour expliquer son comportement et annoncer les suites qu'il entend donner à la décision des organisateurs. Et Vilas est qualifié pour les quarts de finale où il devra affronter Solomon.

RESULTATS

LUNDI 2 JUIN
SIMPLE MESSIEURS
Huitièmes de finale

Borg (Suède) b. Taroczy (Hong.) 6-2, 6-2, 6-0 ; Barazzutti (It.) b. McNamara (Austr.), 6-4, 6-2, 7-6 ; Solomon (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.), 6-0, 6-1, 6-3; Orantes (Esp.) c. Vilas (Arg.), reporté.

SIMPLE DAMES
Quarts de finale

V. Ruzici (Roum.) b. W. Turnbull (Austr.), 6-2, 6-0 ; D. Fromholtz (Austr.) b. B.J. King (E.-U.) 6-1, 6-4.

MARDI 3 JUIN
SIMPLE DAMES
Quarts de finale

Chris Evert-Llyod (E.-U.) b. Kathy Jordan (E.-U.) 6-2, 6-0.

● *Pour rencontrer la Tchécoslovaquie en Coupe Davis*, les 13, 14 et 15 juin, à Prague, Jean-Paul Loth, capitaine de l'équipe de France, a sélectionné Yannick Noah, Pascal Portes, Thierry Tulasne et Christophe Roger-Vasselin. Un doute subsiste toutefois sur la participation de Yannick Noah, blessé à Roland-Garros.

CYCLISME

VAN DE VELDE MIEUX QUE ZOETEMELK

Au sommet du mont Revard, où était jugée, lundi 2 juin, l'arrivée du Critérium du *Dauphiné libéré* — il s'agissait d'une innovation, le Français Raymond Martin, déjà vainqueur du trophée des grimpeurs, a franchi le premier la ligne d'arrivée devant Seznec, mais le maillot de leader est resté sur les épaules du Néerlandais Johan Van de Velde, qui avait lâché ses adversaires directs, dont Nilsson, la veille, sur la route de Gap.

La victoire de ce coureur de vingt-quatre ans qu'on retrouve au palmarès du Tour des Pays-Bas et du Tour de Romandie n'est pas à proprement parler une surprise. Elle confirme l'épanouissement d'un jeune talent et modifie l'ordre des valeurs au sein de l'équipe Raleigh. En acceptant de se placer à son service, Zoetemelk n'a-t-il pas reconnu ses limites dans une épreuve dont il était *a priori* le favori ?

La défaillance de Michel Laurent constitue elle aussi un sujet de préoccupation à moins d'un mois du Tour de France. En revanche, Bernard Thévenet s'est ressaisi. — J. A.

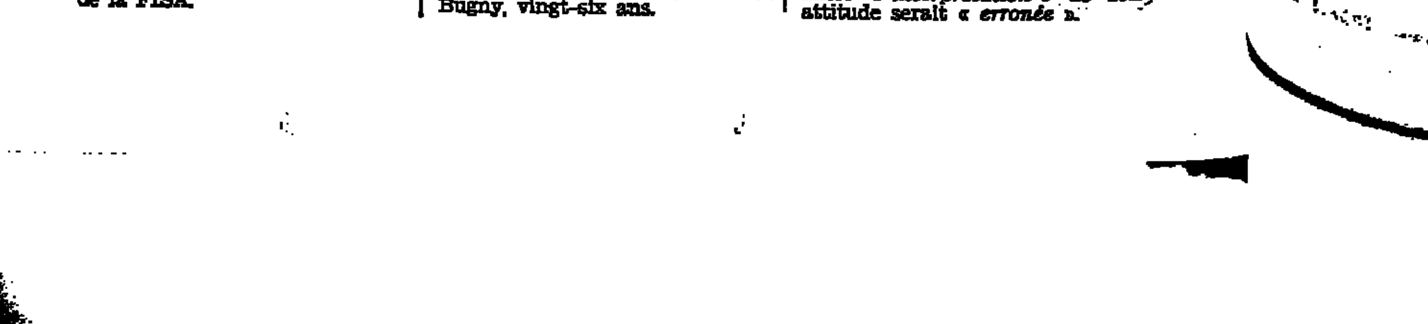
CLASSEMENT GENERAL FINAL

1. Van de Velde, 37 h. 47 min. 45 sec. ; 2. Martin, à 2 min. 10 sec. ; 3. Agostinho, à 3 min. 19 sec. ; 4. Kuiper, à 3 min. 47 sec. ; 5. Lejaretta M., à 3 min. 59 sec. ; 6. Nilsson, à 4 min. 26 sec. ; 7. Wellens, à 4 min. 59 sec. ; 8. Thévenet, à 5 min. 2 sec. ; 9. Zoetemelk, à 5 min. 52 sec., etc.

● *Le Grand Prix d'Espagne* de formule 1, disputé dimanche 1[er] juin à Madrid, a été déclaré illégal par le bureau exécutif de la Fédération internationale de l'automobile (F.I.A.), réuni à Athènes le lundi 2 juin. L'épreuve ne comptera donc pas pour le championnat du monde.

La décision de la F.I.A. renforce la position de M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA).

Le bureau exécutif de la F.I.A. a aussi condamné le Royal Automobile Club d'Espagne pour avoir permis que le Grand Prix ait lieu dans des conditions illégales et a exclu l'Association des constructeurs (FOCA) du comité exécutif de la FISA.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Tous en polo

Le polo se révèle la dernière pièce à ajouter à la garde-robe masculine estivale. A Roland-Garros, on en voit autant dans les tribunes que sur les courts. C'est le style sports-loisirs adapté à la ville et sur lequel misent les fabricants le plus dans le vent. Il s'en vend en France entre deux millions et deux millions et demi de pièces par an. On verra le succès de cette formule lors du Salon international des articles de sport et de loisirs de plein air, qui sera organisé du 6 au 9 septembre prochain au Bourget.

Le « crocodile » de Lacoste tient toujours 30 % du marché créneau avec son expérience du football transposée aux autres sports et loisirs de plein air, notamment les tricots fins à couvrir de vestes légères et chaudes.

Sur les courts de Roland-Garros, Borg porte les couleurs de Fila, un des premiers fabricants italiens, en coton blanc et bleu France ; McEnroe celles de Tacchini, qui, le premier, a lancé la couleur et les rayures. Il figure parmi les quatre premiers fabricants mondiaux dans ce domaine. Enfin Vilas est sous contrat avec un autre italien, Ellesse, champion de la couleur en cotons fins.



(Croquis de MARCQ.)

OPEN SPACE : polo à manches longues, rayures de footballeur bleu ciel et jaune beurre frais, en coton et dacron, 189 F chez Greenwich, passage du Point-Show, 66, Champs-Elysées, Courte Paille, 3, rue des Canettes ; Bayonne, Pénélope, 5, rue du Vieux-Port-de-Castot ; Bordeaux, Jenny Fair, 36, rue de la Porte-Dijeaux.

intérieur, en coton blanc. C'est le modèle d'origine, toujours aussi jeune à quarante-sept ans, vendu par millions dans le monde entier. Dans certaines professions, on le portera cet été au bureau, avec une cravate mince en tricot, voire un lacet de passementerie noué en lavallière.

Adidas développe en même temps les tenues de sport spécifiques, les polos et les chemisettes en blanc « club », ainsi qu'en fantaisies très colorées. Fusalp pousse aussi les coordonnés blancs du tennis : chandails, polos et shorts à détails colorés pour sa clientèle de magasins de sport, tandis que Daniel Hechter arrive dans ce

Un autre sport, dont l'influence se fait sentir en mode masculine, c'est le surf avec les couleurs fortes des westerns californiens. Pierre Sola a créé Open Space dans cet esprit, avec un amusant logo composé d'un oiseau bleu et d'une feuille verte. Ses polos sont rayés, en contraste de tons vifs et doux à dessins regroupés autour du buste ou régulièrement disposés. Il importe ses jerseys de coton et dacron de Californie, les fait couper et monter en France. Ancien importateur des modèles Hang Ten, sa distribution est orientée vers le Sud-Ouest, où se pratique un de ses sports favoris.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 JUIN

« Notre-Dame ». 15 heures, portail central, Mme Garnier-Ahlberg.

« La ville-jardin d'Ivry », 15 heures, métro Mairie-d'Ivry. Mme Gullier.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Simon Vouet », 15 h. 30, château des Lions, mairie de Port-Marly. Mme Saint-Girons.

« Le quartier de l'Horloge », 17 h. 30, rue Rambuteau. Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée de Paris », 15 h. 10, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 39, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'UNESCO », 14 h. 45, place de Fontenoy (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, 12, boulevard Henri IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

9 heures : 14, rue Jean-Rey : « L'avenir international du nucléaire civil ».

19 h. 30 : amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Sorbonne, professeur P. Vinot : « A quelle société aboutissons-nous en nous détournant ? » (Université populaire de Paris).

19 heures : centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « Enseignements de la journée judéo-espagnole du 14 mai ».

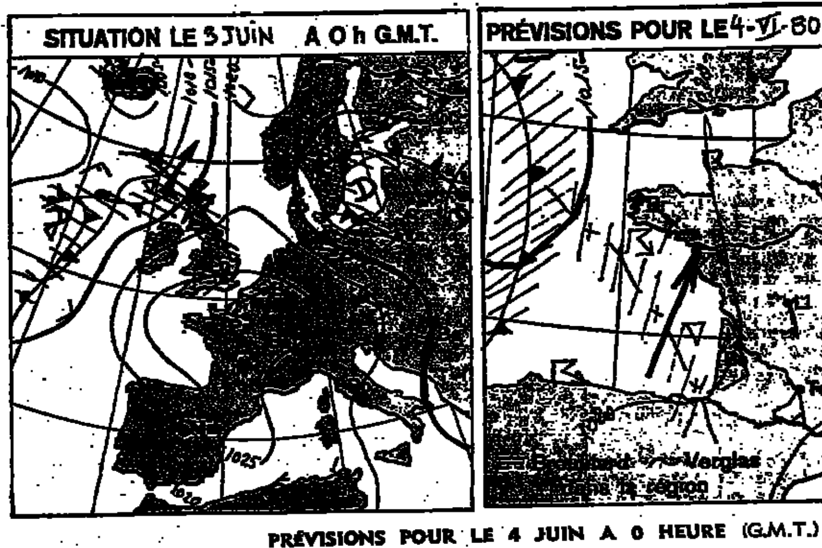
20 h. 30 : Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La schizophrénie » (Psycho-Santé).

20 h. 30 : salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Nelson Graburn : « Les arts des Eskimos du Canada. Estampes et sculptures ».

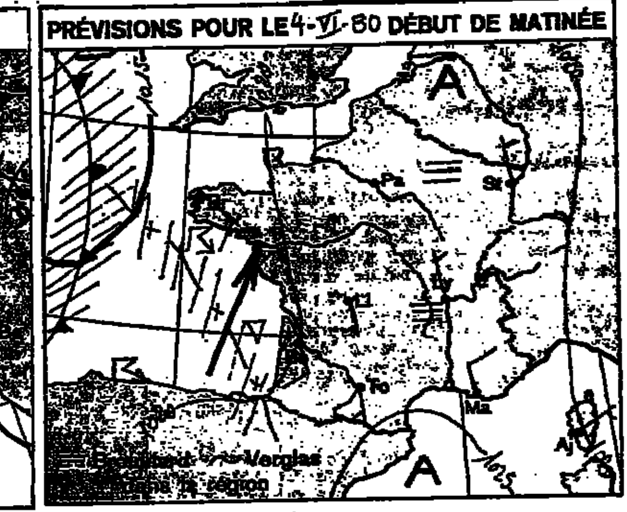
20 h. 45 : mairie de Meudon, MM. C. Labbé et J.-P. Delalande : « La nouvelle révolution sociale, la participation » (Rencontres 92).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-VI-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 juin à 0 heure et le mercredi 4 juin à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur la France se déplaceront lentement vers l'est. Un flux de secteur sud s'organisera sur nos régions occidentales, provoquant l'arrivée sur ces régions, de masses d'air chaud et instable à l'avant du front du large qui s'approchera des côtes européennes.

Mercredi, des nuages apparaîtront dès le matin sur nos régions côtières de l'Atlantique, puis s'étendront vers l'est au cours de la journée pour atteindre approximativement le soir une ligne Le Havre-Toulouse. Ces nuages pourront donner quelques pluies ou averses et localement des orages. Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé. On notera quelques brouillards isolés le matin dans les vallées du Nord-Est, du Centre et du Centre-Est.

Les températures maximales marqueront encore des hausses locales et seront supérieures aux normales pour cette époque de l'année, sauf dans les régions affectées par les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juin; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 20 et 11 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 18 et 7 ; Marseille, 21 et 9 ; Nancy, 13 et 11 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 11 degrés; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 19 et 7; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 34 et 17; Iles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 16 et 13 ; Genève, 16 et 4 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 17 et 15 ; Madrid, 23 et 12 ; Moscou, 27 et 16 ; Nairobi, 23 et 10 ; New-York 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 23 et 10 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 21 et 12 ; Téhéran, 30 et 22.

TEMPS PROBABLE JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi, sur l'ouest du pays, le temps sera variable et frais, avec éclaircies et passages nuageux. Les régions s'étendant des Vosges à la Méditerranée continueront à bénéficier du soleil et de la chaleur. Sur le reste de la France, une évolution orageuse se développera. Le ciel sera couvert avec averses.

Vendredi, le temps orageux s'étendra à la moitié est du pays. Des orages éclateront assez nombreux sur le relief. Sur la moitié ouest, nuages et éclaircies alterneront et il fera frais.

Samedi et dimanche, le temps restera médiocre sur les régions montagneuses. En plaine, malgré des ondées éparses, les éclaircies prédomineront et les températures seront agréables.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 juin 1980 :

UN DECRET

● Relatif, pour les départements d'outre-mer, à la prise en charge des frais de voyage de congés bonifiés accordés aux magistrats et fonctionnaires civils de l'Etat.

UN ARRETE

● Relatif à la publicité dans le domaine de l'énergie.

DES LISTES

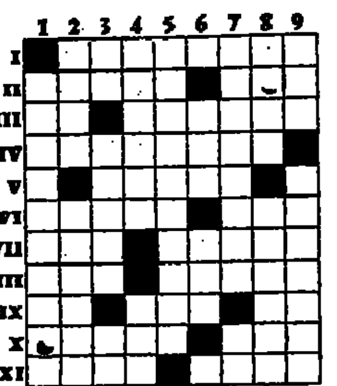
● D'aptitude à l'emploi de trésorier-payeur général ;

● Des candidats autorisés à prendre part au concours d'entrée à l'Ecole nationale des chartes en 1980.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* publie des *décrets* portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques ; des *arrêtés* accordant une récompense pour actes de courage et de dévouement, portant attribution de la médaille des services militaires volontaires et de la médaille d'honneur des eaux et forêts ; des *décisions* portant attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945 et de la médaille des évadés.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 684



HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à ceux qui tiennent la chandelle. — II. Ne perce pas le caoutchouc ; Procéda à un enlèvement. — III. Dieu ; Sont décomposables par hydrolyse. — IV. Que l'on peut facilement remuer. — V. Se nourrir comme un petit mammifère. — VI. Mit trop de sauce ; Mot qu'on adresse à Marie. — VII. Ensemble de cérémonies ; Faire une touche. — VIII. Période ; Donne son odeur à une fleur. — IX. Négation étrangère ; Convoitée par un coureur ; Symbole pour un métal brillant. — X. Petite bête ; Sale mais vieux. — XI. Visait les cœurs ; Peut s'opposer au soupçon.

VERTICALEMENT

1. Grande faiblesse. — 2. Ancien pays ; Peut s'attendre à être toujours repoussé. — 3. Complètement découvert ; Mal auquel on prête trop souvent l'oreille ; Grecque. — 4. Ne pas éclater ; Tourné quand tout est cassé. — 5. Marquée quand ça flotte. — 6. Fleur ; Bonne manière. — 7. Mot indiquant qu'il ne faut pas enlever le morceau ; Conjonction. — 8. Beaux quand ils sont secs ; Il y a des éclats quand il est déboutonné. — 9. Utile quand on veut passer ; Aime ce qui est vaseux.

Solution du problème n° 2 683

Horizontalement

I. Inculte. — II. Héberger. — III. Uri ; Ionie. — IV. Mes ; Slang. — V. As ; Etirée. — VI. Grand. — VII. Idéal. — VIII. Sali ; Pâte. — IX. Mi ; Lie ; Aal. — X. Enclouage. — XI. SE ; Ruée.

Verticalement

1. Rhumatismes. — 2. Eres ; Daine. — 3. Ibis ; Gel. — 4. NE ; Eraillé. — 5. Cristal ; Io. — 6. Ugolin ; Peur. — 7. Lenard ; Au. — 8. Trine ; Etage. — 9. Egée ; Elée.

GUY BROUTY.

LETTRES

MARIE-JEANNE DURRY

Universitaire et poète

Le cœur de Marie-Jeanne Durry a cessé le battre la nuit dernière, dans cette île de la Seine qu'elle aimait (« le Monde » du 3 juin). Un peu plus tôt, elle s'entretenait encore avec une amie filiale de l'hommage préparé pour elle. Ce qui devait être un concert de l'amitié autour du poète vivant devient le premier office du souvenir.

La place de Marie-Jeanne Durry dans l'Université française a été non seulement considérable et exemplaire, mais à certains égards unique : l'une des rares femmes à professer alors dans les facultés de lettres, elle devait être la première que la Sorbonne y appela. Cette belle trajectoire avait pourtant été volontairement brisée sous l'occupation, puis renouée à Alger où Marie-Jeanne et Marcel Durry rejoignirent de Gaulle. A la Sorbonne et à la direction de l'Ecole normale supérieure, M.-J. Durry a généreusement dispensé un enseignement mémorable à des générations d'étudiants et de Sévriennes, qui ont donné à leur tour des universitaires parmi les plus marquants d'aujourd'hui. Son œuvre critique fut inaugurée par une thèse devenue classique, essai magistral sur la Vieillesse de Chateaubriand, *suivie au fil des années par des études sur nombre d'écrivains, mais il faut mettre à part celles qu'elle voua à Nerval, Laforgue, Apollinaire, Giraudoux, Claudel.*

Ce n'était pas seulement par élection ou par intérêt scientifique qu'elle s'attachait aux poètes, mais tout simplement parce qu'elle était l'un d'eux. Son œuvre est haute, solitaire aussi : peut-être, paradoxalement, parce que largement ouverte, par le langage et les thèmes, à tout homme qui écoute. Une œuvre construite sur trois piliers, trois grands poèmes rêvés puis écrits aux trois âges de la vie, et qui sont un seul paradis perdu. Dans le Huitième Jour, *dans* Eden, *drame, oratorio, dans* Orphée, *retentit le même chant tragique du dernier homme ou de la dernière femmes arrachés à l'éphémère survivant. Et pourtant, à la fin, au-dessus de la fin, quelque chose de tremblant essaye de se faire jour. Et brillera, avec la joie, la chair, l'enfance dans les divers recueils :* Lignes de vie, Près des sources... *Mais d'autres titres, aujourd'hui, nous apparaissent plus poignants :* Mon ombre, Effacé... *Le poète a laissé échapper ce cri : «* J'aurai passé sur cette terre, épouvantée *» ; et la femme a noté simplement : «* Angoisse, pain quotidien *». Cette angoisse qui rendait parfois insoutenable le regard bleu.*

Pour elle, l'inacceptable scandale de la mort n'était pas la mort, mais qu'elle pusse défaire le couple. La trilogie poétique, tissée dans la vie même d'une Eve épouvantée, n'est rien de moins que la tragédie de l'homme : à condition d'entendre dans le mot, la femme avec l'homme et inséparablement. Au vrai, tout entière et jusque dans ses berceuses et ses épithalames, la poésie de Marie-Jeanne Durry est-elle jamais autre chose que cette révolte et ce refus ? Poésie de l'angoisse et de la destinée, du pourquoi de la vie et de la mort, et de je ne sais quelle maternité cosmique dans l'amour et la douleur.

« Marie-Jeanne Durry est femme et elle est poète, du même mouvement » : *la voici peinte d'un seul trait. Il est de Jacques Madaule qui a connu cette jeune femme, déjà déchirée entre son angoisse et son bonheur. C'était à Rome, où elle accompagnait un mari qui deviendrait, beaucoup plus tard, le doyen Durry, et dont la mort hier, l'avait elle-même comme déjà retirée de la vie. Sa voix demeure et son souffle :* « Entendez-vous le dernier homme pleurer sur la dernière femme? — Il meurt... » *Mais :* « Sa clameur est un chant, le poème de l'amour qui traverse les âges, même s'il se perd parmi l'espace avec le vide bruit du vent. »

YVES FLORENNE.

● *Un hommage à Marie-Jeanne Durry.* — Rien ne sera changé à l'hommage prévu de longue date et rendu par J.-Lydie Goré, J. Madaule, J. Mambrino, avec Emmanuèle Riva et Denis Manuel, vendredi 6 juin, dans la crypte Sainte-Agnès, 1, rue Montmartre. Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

CARNET

Naissances

— M. Olivier CALLOT et Mme, née Anne Staub, ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie, Prune,

le 30 mai 1980.
61, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

Mariages

— Le général et Mme Henri BEAUVAIS,
Le docteur et Mme François CHAVELET,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Christine et Jean-Marie,

le 5 juillet 1980, à 15 heures, en l'église d'Ecurat.
« La Morinerie », Ecurat,
17100 Saintes.
85, rue La Boétie,
75008 Paris.

— M. et Mme Bernard VILLEY DESMESERETS,
M. et Mme Paul ZIZA,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Dominique et Jean-Marc,

qui sera célébré à Moulins, le 7 juin 1980.

Décès

— Mme Louis Bastiment,
M. et Mme Martinez Bastiment et leurs enfants,
M. et Mme Yves Bastiment et leurs enfants,
MM. Bruno et Benoît Bastiment,
Mme Odette Picolo, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Desmoulins et ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BASTIMENT,
pharmacien honoraire,

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et parent,
survenu le 31 mai 1980, à Gonesse, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juin 1980.
On se réunira au domicile, 42, rue de la République, Villiers-le-Bel, à 11 h. 15.
L'inhumation se fera au cimetière de Villiers-le-Bel, dans le caveau de famille.
Il ne sera pas reçu de condoléances.
Un registre sera tenu à disposition.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edmond BAUDIFFIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
agrégé de l'Université,

survenu le 2 juin 1980, à Strasbourg.
25, quai Rouget-de-Lisle.

— Mlle Marie-Jeanne Chaumeil, de la Communauté Saint-François-Xavier,
M. et Mme Jean François-Sigrand,
M. et Mme Pierre Maillard et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis François-Sigrand et leurs enfants,
M. et Mme Pierre François-Sigrand et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

M. Louis CHAUMEIL,

pieusement décédé le mardi 27 mai 1980, dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 2 juin 1980, à 16 heures, en la cathédrale de Tulle (Corrèze), suivie de l'inhumation au cimetière.
Une messe sera dite à son intention et à celle de son épouse, le lundi 9 juin 1980, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine (92), sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue d'Orléans.
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le président, le conseil d'administration, le directeur général, la direction et l'ensemble du personnel de la Société Générale,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Louis CHAUMEIL,
directeur général honoraire
de la Société Générale,
officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques ont eu lieu le 2 juin 1980, à Tulle (Corrèze), dans la stricte intimité familiale.
Une messe sera célébrée le lundi 9 juin 1980, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90 bis, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine (92).

[Louis Chaumeil, né en 1888, était entré à la Société générale en 1913. Il avait dirigé le réseau des agences de Paris et de banlieue de 1933 à 1958, en qualité de directeur, puis de directeur général adjoint depuis 1950 ; il avait acquis sur la place de Paris une autorité toute particulière. Appelé à siéger au conseil d'administration, il en fut le vice-président de 1958 à 1967.]

— M. Jean-Claude Debuisser, son époux,
Bertrand et Marie Debuisser, ses enfants,
Les familles Debuisser et Lacombe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Claude DEBUISSER,
née Marie-France Lacombe,

le 1er juin 1980, à l'âge de trente-cinq ans.
Gémissons... Espérons !
23, rue Alfred-de-Vigny.
78190 Voisins-le-Bretonneux.

— M. et Mme Jean Goldenberg et leur fille,
M. et Mme Jean-Jacques Thouvenin,
M. et Mme Eric Thouvenin et leurs filles,
M. Jean Goldenberg et ses enfants,
M. et Mme Charles Goldenberg et leurs enfants,
Mme Léone Goldenberg,
Mme Berthe Sarner,
Les familles Goldenberg, Cevert, Achard, Rougemont, Beltoise,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice GOLDENBERG,
née Léonce Caradec,

survenu le 31 mai 1980, à Neuilly.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jean Gilbert,
Marie, Valentine et Laurent,
sa fille, son gendre et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lise GUGGENHEIM,

survenu le 31 mai 1980, à Paris, des suites d'une cruelle maladie.
Les obsèques auront lieu en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 6 juin, à 14 heures.
4, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

— *Mme Adèle René Maus, sa mère,*
M. Antoine Maus, son fils,
M. Jean-Claude Maus,
M. et Mme Lucien Dreyfus,
Mme Jeanine Maus,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MAUS,
conseiller référendaire de 1re classe
à la Cour des comptes,
ancien élève de l'ENA,
docteur en droit.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juin 1980, à 14 h. 30, cimetière du Montparnasse (entrée principale boulevard Edgar-Quinet).
Cet avis tient lieu de faire-part.
122, rue Réaumur,
75002 Paris.

— Mme Armel Picquenard,
Yves et Marie-Joëlle Picquenard,
Françoise et Christian Marchand,
Armelle et Hubert Marchand,
Alain Picquenard,
Benoît, Charlotte, Anne-Sophie, Christine, Xavier, Isabelle, Agnès, Blandine, Véronique,
Mlles Yvonne et Gwenn Picquenard,
Sœur Françoise-Dominique Dujardin,
M. et Mme Jean Morin,
ont la douleur de faire part de la mort du

colonel Armel PICQUENARD,
professeur
au Centro aéro-spatial
de Saô José Dos Campos (Brésil),

survenue le 27 mai 1980, dans sa soixante-quatorzième année.
Une messe sera dite ultérieurement en l'église de Saint-Evarzec.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Kéranavat », Saint-Evarzec,
29170 Fouesnant.

— Mme Jacques Planché,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Jacques PLANCHÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

survenu le 2 juin 1980, à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juin 1980, à 15 heures, à Sainte-Croix-de-Quintillargue.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
71, rue Laugier,
75017 Paris.
34300 Sainte-Croix-de-Quintillargue.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Michel RICHE,
journaliste à « Ouest-France »,

décédé le 1er juin à Angers, dans sa quarante-sixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 4 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Martin-des-Champs, à Angers.
L'inhumation aura lieu à Caen, le même jour, à 16 h. 45.

[Après avoir entamé des études de médecine, Michel Riche devient collaborateur de « Ouest-France » au bureau de Caen, puis à celui de Trouville-Deauville. Depuis 1970, il travaillait au bureau d'Angers.]

— Mme Nicole Rivière,
David et Valérie,
ses enfants,
M. Jean Rivière et Mme,
M. Christian Rivière et Mme,
Patrick, Philippe, Frédéric,
ses neveux,
M. Bernard Lambert et Mme,
Johanne, sa nièce,
M. Michel Raynal et Mme,
Sandrine, Audrey, Boris,
ses neveux et nièces,
Catherine et Jacques Rivière,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert RIVIERE,
cadre à la N.M.P.P.,

survenu accidentellement le 30 mai 1980.
Les obsèques auront lieu le mercredi 4 juin 1980, à 11 h. 30, à Sceaux-du-Gâtinais (Loiret).
51, rue de Paris,
95130 Franconville.

— Mme Jean Ryba, son épouse,
M. et Mme Daniel Ryba,
M. Michel Ryba,
Mme veuve Gabriel Ryba,
ses enfants,
Carine, Jérôme, Isabelle, Philippe, Olivier, Michael Ryba,
ses petits-enfants,
Les familles Rozenblum, Walden, Zorman, Wiener, Wahl, Klopman,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean RYBA,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la France libérée,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 1er juin 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 5 juin 1980, à 10 h. 15.
Réunion devant la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès de

Mme Hélène POBERS,

une messe sera célébrée le jeudi 5 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Ernest-Pernet, Paris-15e.
Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en union avec cette messe.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

André SAURET,
éditeur,

en ce onzième anniversaire de sa mort.
De la part de :
Danièle et Raymond Lévy.

Messes

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Léon ZACK,

le mercredi 4 juin, au monastère des Bénédictines, à 18 h. 30, 7, rue d'Issy, à Vanves.

Communications diverses

— A l'occasion du quarantième anniversaire des combats livrés sur l'Escaut par le 45e régiment d'infanterie, le 8 juin 1980, une rencontre franco-allemande se déroulera sur les lieux du combat à Bouchain. Elle associera les anciens du 45e et ceux de la 8e I.D. et de la 84e R.I. de l'armée allemande.

— Lundi 16 juin, à 19 h. 30, directoire et grand collège des Loges écossaises autonomes des Gaules (Régime écossais rectifié). Travaux au grade de Maître Ecossais de Saint-André. Tenue commune des Loges écossaises de Paris. Etude des rituels de 1778 pour les 2e et 3e grades. Invitation sur demande. B.P. 148, 75160 Paris Cedex 04.

— Les entretiens du Haut-Pas et de Saint-Germain-des-Prés (5, rue de l'Abbaye, Paris-6e) sur « Réel et négativité » se poursuivent le jeudi 5 juin, à 17 h. 15, par une table ronde sur « Analogie, principe et causes », le samedi 14 juin, à 9 h. 30, par « L'ontologie du déclin » (G. Vattimo, Turin) et « Bolzano : exposition dans le fondement des conditions générales de la vérité » (J. Sebestik, C.N.R.S.) et, à 14 h. 30, par « Le symbole symbolisé » (I. Almeida, Lyon) et « Microcosme-Macrocosme » (J. L. Vieillard-Baron, Tours).

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, jeudi 5 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Grelot : « Critique et herméneutique bibliques : essai sur la méthodologie exégétique ».







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

INNOVER CREER REALISER



Le pneu Michelin s'est imposé dans le monde entier par sa conception d'avant-garde, son originalité, sa qualité. Michelin est dans son domaine un leader; et c'est parce qu'il entend le rester et progresser encore, que 5000 personnes travaillent au Centre de Recherches, d'Études et d'Essais situé près de Clermont-Ferrand. Leur objectif: étudier les matériaux qui composent le pneu, concevoir les pneus qui équiperont demain des véhicules sur les cinq continents, créer les moyens qui permettent de procéder aux essais, d'assurer la fabrication ou le contrôle.

Des matériaux variés

Elastomères, fibres textiles, câbles métalliques..., plus de 200 matériaux entrent dans la composition de certains pneumatiques. Ils sont étudiés par des **Ingénieurs Chimistes, Physiciens, Physico-chimistes, Métallurgistes:** les uns explorent de nouvelles voies de synthèse faisant appel à des procédés d'avant-garde, ou formulent de nouveaux mélanges; d'autres déterminent les relations entre les structures et les propriétés, ou mettent en œuvre tous les moyens d'investigation nécessaires pour élucider les mécanismes réactionnels.

Le pneu: Un produit de haute technicité.

L'ingénieur chargé de concevoir les nouveaux pneus, n'est ni un théoricien, ni un expérimentateur. Il est l'un et l'autre à la fois. Il peut être cet **Ingénieur Généraliste (X, ECP, MINES, ENSTA, AM, ENSI...)** qui étudie des lois physiques régissant le comportement du pneumatique: répartition des contraintes, des pressions, des vibrations. Ou cet autre qui déduit des lois physiques une modélisation mathématique. Ou celui qui bâtit des plans d'essais et conduit ces essais sur véhicules ou machines de simulation de roulage: chaque jour, 850000 km sont ainsi parcourus, qui permettent de mettre au point de nouveaux prototypes.

Créer les équipements

L'évolution constante du pneu impose l'évolution parallèle des moyens d'essais, de fabrication ou de contrôle. Les ingénieurs qui sont chargés de les concevoir doivent innover dans tous les domaines: mécanique, automatique, électronique, thermique. Innover pour améliorer la qualité du pneu: régularité de la fabrication dans les 51 Usines du monde, précision et fiabilité des méthodes de contrôle. Innover pour accroître la sécurité, et diminuer la pénibilité du travail. Innover pour améliorer la productivité en développant les automatismes de process.

L'ingénieur qui participe à l'élaboration du pneu, ou qui y participera demain, n'est pas nécessairement le spécialiste d'une science brillante. Il est celui qui porte en lui l'imagniation créative indispensable. Tenace, apte à travailler en équipe, concret, il a la soif de découvrir et la volonté constante de progresser.

MICHELIN
Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres
Clermont Ferrand

ABU DHABI NATIONAL OIL COMPANY
P.O. Box 898 - ABU DHABI
ÉMIRATS ARABES UNIS

Nous recherchons des candidats hautement qualifiés pour occuper des

POSTES FINANCIERS DE PREMIER PLAN

dans une Organisation de progrès s'occupant de la prospection, de la production, de la transformation et de la commercialisation du pétrole et des produits pétrochimiques.

Les salaires et avantages divers que nous offrons sont attirants et compétitifs.

Si vous êtes un diplômé ayant 5 ans ou plus d'expérience spécialisée dans le domaine de la Finance et si vous êtes intéressé, veuillez adresser un C.V. détaillé sur vos études et votre expérience au Directeur du Personnel à l'adresse mentionnée plus haut.

Une attention spéciale sera portée aux candidats possédant :

a) Des diplômes avancés de comptabilité.
b) Une expérience de l'industrie du pétrole.
c) L'expérience des Systèmes Financiers Informatisés.
d) La possibilité de communiquer en ARABE.

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche pour sa filiale
en **Grèce**

Ingénieurs Systèmes

spécialistes DOS / VS + CICS

VM apprécié
pour assistance à la mise en place de nouveaux systèmes 43XX.

anglais indispensable

mission longue durée
avantages sociaux
prise en charge des frais de séjour.

Envoyer C.V. + prétentions à Mme Françoise PERRIQUET
SG 2 - 12, av. Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Afrique Francophone

Dans le cadre du développement de ses activités à l'étranger, une très importante Société, chargée de la gestion de services publics, recherche

Ingénieurs hydrauliciens

- *pour participer à la mise en place ou au développement de services de production et de distribution d'eau potable.*
- *pour prendre en charge la fonction Formation dans une Société de distribution d'eau potable : conception et construction de locaux, mise en place de programmes, réalisation de moyens pédagogiques adaptés, organisation et animation de stages.*

Comptables (D.E.C.S)

Les candidats retenus seront responsables de la gestion administrative et comptable d'unités opérationnelles.

Ces postes nécessitent une expérience professionnelle certaine et une solide pratique de la conduite des hommes.

Les missions proposées seront d'une durée de 2 ans.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à nº 12294
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour

AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGÉNIEURS
et
TECHNICIENS SUPÉRIEURS

BTS - DUT ou équivalent
— Mécanique générale.
— Hydraulique.
— Travaux publics.
— Electromécanicien.
— Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à nº 61.220 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous sommes une Société Française, solidement implantée en EUROPE et aux U.S.A. leader dans son secteur d'activité.
Notre chiffre d'affaires de 90 MF progresse depuis 15 ans.

Nous souhaitons nous adjoindre, dans le cadre de notre Division ELECTRONIQUE :

2 INGÉNIEURS
EN ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

Pour le développement et la réalisation de systèmes de GENERATION d'IMAGES SYNTHETIQUES

- Ils ont une expérience de 2 à 5 ans en électronique rapide et (ou) en informatique scientifique.
- Pratiquant l'anglais, ils sont prêts à saisir l'opportunité d'un séjour de 1 à 2 ans aux U.S.A., au cours duquel ils s'intégreront à une équipe de développement de matériels de haute performance pour se préparer à des réalisations de technologie avancée à leur retour en France.
- Séjour en Californie. Logement sur place assuré pour l'intéressé et sa famille.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions S/Nº 47.654 S/envel.
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transmettra.

Bureau d'études et d'architecture recherche pour chantiers bâtiments en AFRIQUE NOIRE

ARCHITECTE DIPLOMÉ
ARCHITECTE INGÉNIEUR

— Grande expérience exigée en chantiers importants, direction des travaux et coordination.
— Âge minimum 37 ans.
— Conditions liées à l'expatriation.
— Lieu de travail : capitales francophones d'Afrique.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel s/réf. 6.892 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE DE MENUISERIE INDUSTRIELLE
AU MAROC
recherche
CHEF DE FABRICATION

Envoyer lettre man. + C.V. et prétentions à :
M. CONVERT
5, r. des Lilas 92700 COLOMBES

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS NOUVEAUX

PATSCENTRE International, département du groupe PA spécialisé dans les applications de la technologie, occupe une place de leader dans le monde pour le conseil en développement de nouveaux produits et procédés de fabrication. Son expansion a entrainé la progression rapide de ses différents laboratoires.

Des postes sont actuellement à pourvoir au sein de notre structure pluridisciplinaire dans les centres de Bruxelles en Belgique, Cambridge en Grande Bretagne, Princeton aux Etats Unis, Melbourne en Australie.

Les spécialités concernées sont :

LES MICROPROCESSEURS ET SYSTÈMES DIGITAUX
L'ELECTRONIQUE DE PUISSANCE
LA PHYSIQUE APPLIQUÉE ET LES SCIENCES DES MATÉRIAUX
LES SCIENCES MÉCANIQUES

Cette offre s'adresse à des ingénieurs âgés de 26 à 32 ans, possédant un diplôme universitaire et une expérience pratique générale. Un bon niveau de connaissance dans le domaine de la mise au point de produits, modes et outils de production est requis dans chaque cas, toutefois préférence sera donnée à la facilité d'adaptation aux innovations plutôt qu'à un haut degré de spécialisation. L'ouverture d'esprit est indispensable au succès de la créativité de nos interventions. Un bon niveau dans la pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Nous offrons une rémunération de l'ordre de 110 à 180.000 Francs en fonction de l'expérience (des avantages fiscaux sont proposés aux étrangers travaillant en Belgique). Une opportunité de transfert en France pourra être proposée dans quelques années (dans un délai de 18 mois à trois ans).



A member of PA International

Adresser C.V. à : PATSCENTRE FRANCE
212, rue Lecourbe
75015 - PARIS
Tél. 533.13.50

PATSCENTRE INTERNATIONAL

DES SITUATIONS POUR DES INFORMATICIENS DIPLOMÉS

Nous sommes une des principales compagnies pétrolières du Moyen-Orient, contrôlant la recherche, la production et la distribution du pétrole, du gaz et des produits connexes. Notre Direction des Services Informatiques met actuellement en place des installations centrales et réparties pour répondre aux besoins des sociétés de notre Groupe, au nombre de plus de dix. Nos plans sont ambitieux et nos ressources impressionnantes. Nous avons besoin d'accroître notre équipe actuelle d'informaticiens par des Informaticiens Diplômés de grade élevé, qui participeront à une large gamme d'activités :

- **ANALYSTES DE SYSTÈMES SUPÉRIEURS** (orientés vers les applications d'affaires).
  Diplôme B. Sc. en informatique ou équival.
  6 années d'expérience prouvée dans un environnement moderne (de préférence maison de logiciel ou compagnie pétrolière).
- **ADMINISTRATEURS DE BASE DE DONNÉES**
  B. Sc. en informatique ou équivalent. 5 années d'expérience appropriée en informatique dont deux ans comme spécialiste de Base de Données.
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
  B. Sc. en informatique ou diplôme universitaire approprié équivalent 3 années d'expérience en informatique dont 2 années comme programmeur COBOL ou FORTRAN dans un environnement informatique important.
- **ANALYSTES DE SYSTÈMES** (orientés vers les applications scientifiques).
  Diplôme B. Sc. en ingénierie chimique/pétrolière ou géologie. 4 ans d'expérience prouvée, dont 2 années en simulation de processus, écoulement des fluides et transfert de chaleur ; simulation d'ingénierie de réservoir ; applications géologiques.
  Une préférence sera donnée aux ingénieurs ayant une expérience dans l'utilisation ou la mise au point de programmes d'ordinateurs et d'ensemble d'applications scientifiques. Nous sommes également intéressés par des ingénieurs ayant une bonne expérience de recherche opérationnelle.
- **OPÉRATEURS D'ORDINATEURS**
  Etudes secondaires suivies d'un minimum de 2 ans d'expérience dans un environnement informatique important
  (de préférence ICL 2900 VME/B).
- **INGÉNIEURS DE SYSTÈME**
  Diplôme universitaire en informatique. 4 années d'expérience comme ingénieur de soutien de système dans un centre informatique important.

NOUS OFFRONS :

— Une participation aux dernières techniques de Matériel et de Logiciel.

— Des salaires et avantages attirants et concurrentiels.

— Un logement familial fourni.

NOUS DEMANDONS :

— Un bagage universitaire et une expérience professionnelle convenables.

— Des gens attachés à leur tâche et orientés vers les résultats.

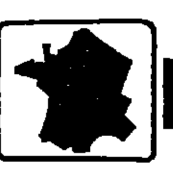
— ARABE et ANGLAIS courants.

Si votre expérience correspond et si vous êtes capable de répondre à un environnement qui pose un défi, envoyez votre curriculum vitae détaillé à :

PERSONNEL DIRECTOR

ADNOC - P.O. BOX 898

ABU DHABI - Emirats Arabes Unis



emplois régionaux

La SOCIETE ELECTRO-HYDRAULIQUE - POMPES SALMSON - filiale du Groupe THOMSON, fabriquant et commercialisant des pompes domestiques et industrielles, recherche pour son usine de LAVAL un

INGENIEUR DE PROJETS

ENSAM, IDN, ENSEM, ICAM, ENSH ou équivalent, ayant des connaissances en hydraulique, électrotechnique, mécanique et technique des plastiques.

Mission :
Elaborer et proposer au Responsable des Etudes la définition technique des produits à partir du Cahier des Charges émis par le Service Marketing, dans le respect des objectifs de rentabilité visés. Cette fonction implique des relations permanentes avec les autres Services Techniques, les Services Commerciaux, Marketing et Achats, enfin avec les Fournisseurs. Elle requiert donc un excellent contact humain et le sens du travail en équipe.
Anglais et expérience souhaitables. Les candidatures de débutants seront également étudiées avec attention.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser à C. LAMY, sous référence 576 un dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions).

ORION 35 rue du Rocher 75008 PARIS

Directeur Adjoint
Finances et Gestion Immobilière pour l'Alsace

Nous sommes un important Organisme Financier agréé par l'administration et nous regroupons des sociétés immobilières assurant l'accession à la propriété ou la location. Nous recherchons notre DIRECTEUR ADJOINT qui assurera à moyen terme, après avoir fait ses preuves, la direction.
Vous aurez une activité polyvalente et multiple recouvrant la gestion d'un important parc de logements. cela s'étend de l'organisation, du recouvrement, de la négociation avec locataires et propriétaires, à la maintenance des immeubles.
En outre, vous participerez étroitement aux programmes de construction, de rénovation et d'acquisitions foncières.
Pour prétendre à ce poste passionnant, vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure (avec de solides connaissances juridiques), ainsi qu'une expérience administrative confirmée (dans une activité proche ou similaire) et l'habitude des contacts à des niveaux élevés.
- Vous résiderez dans une petite ville touristique alsacienne.
- Votre niveau de rémunération est lié à l'importance du poste et à votre expérience.

Si vous vous sentez concerné et pour en savoir plus, faites parvenir votre C.V. détaillé + photo sous REF. N° 3117 M à notre conseil qui vous garantit une totale discrétion.
40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing



directeur des ventes
GROUPE ALIMENTAIRE
LILLE 160.000 +

Pour s'intégrer à la Direction Commerciale performante et dynamique d'un Groupe alimentaire. Il prendra en charge la clientèle Grossistes dans le Nord.

Homme de responsabilités, ayant l'expérience de la négociation, sa formation supérieure et ses réussites précédentes doivent lui permettre d'élaborer ses objectifs et de les réaliser.

Avec son équipe, il développera et conduira une stratégie de progrès et pourra ainsi voir ses responsabilités évoluer.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle sous référence 1370-M à I.c.a. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

FIRESTONE FRANCE S.A.
recherche
INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

de formation supérieure H.E.I., E.S.C., E.D.H.E.C., ayant quelques années d'expérience dans le secteur de l'automobile.

Nous souhaiterions étudier les candidatures de postulants ayant :
— L'ambition de relever les défis ;
— Une parfaite connaissance de l'anglais et une bonne connaissance de l'allemand ;
— Le goût des contacts humains ;
— Un esprit imaginatif ;
— Un jugement sûr.

Nous offrons :
— Une rémunération motivante ;
— Une formation dans le cadre d'une grande société internationale n° 2 mondial dans sa spécialité ;
— Une responsabilité technique et commerciale importante pour laquelle les moyens seront donnés pour réussir.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae et photo à M. le Chef du Personnel mensuel
Firestone France S.A., B.P. 3, 62401 Béthune cedex.

Chef du service du personnel
Relations industrielles

Importante société de construction mécanique - 800 personnes-forte notoriété - Région Rhône Alpes - recherche le spécialiste qui assistera le D.G. puis les directeurs chefs de service pour la gestion des personnels, de la formation, des relations réglementaires internes et externes : C.E. délégués, C.H.R., inspection du travail, organismes sociaux, etc...
Il inspirera la politique sociale et enrichira les diverses liaisons et communications permanentes habituelles entre les partenaires.
Il a plus de 35 ans, une solide formation générale.
Son expérience est dans le secteur de la métallurgie.
S'il est aussi bilingue anglais et a déjà géré des personnels expatriés, tant mieux.
Adressez-nous vite votre CV détaillé + photo et référence à : P.A. Le MONDE 85, bis rue Réaumur 75002 PARIS sous *n° 81391*
Réception rapide à Paris ou région Lyonnaise.
Discrétion totale.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
MONTPELLIER
recherche
DIRECTEUR DE PROGRAMMES

Cette société réalise actuellement 600/700 logements par an en Languedoc, dont la moitié en résidences secondaires.

Le candidat retenu aura la totale responsabilité d'un des secteurs de production de la société. A ce titre, il sera chargé du montage et du suivi des opérations sur les plans administratifs et financier et de leur commercialisation.
Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC, I.E.P.)
Il devra en outre justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la promotion immobilière et avoir participé avec succès à la commercialisation de produits immobiliers.

Adr. C.V. manuscrit + photo et prétent. à : URBAT, 14, av. Frédéric-Mistral, 34000 Montpellier

steria

Dans le cadre du développement de ses Agences régionales RHONE ALPES et MEDITERRANEE recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS ET ANALYSTES PROGRAMMEURS

Les candidats auront de préférence de 1 à 5 ans d'expérience professionnelle, en particulier dans les activités suivantes :
- Bases de données (IMS, IDS - TDS)
- Systèmes temps réels sur miniordinateurs
- Microprogrammation

Les postes à pourvoir sont situés à Lyon et à Marseille.

Adresser C.V. et prétentions à :
steria 43, Bld Notre Dame 13006 MARSEILLE

Nous sommes un cabinet français international d'AUDIT et d'EXPERTISE COMPTABLE.
Nous recherchons pour notre centre de Lyon un

auditeur

Il devra avoir acquis dans un cabinet une sérieuse expérience (2 ans minimum) des méthodes et techniques d'audit.

Lettre de candidature et C.V. à J. ROYER - 7, rue de Chaillot - 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

4,rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de boutique prêt-à-porter masculin haut de gamme PARIS
référence EX 614 AM

UN GROUPE TEXTILE INTERNATIONAL poursuit son action de diversification dans la création de boutiques de PRET-A-PORTER MASCULIN HAUT DE GAMME et offre une réelle opportunité de carrière à **Directeur de Boutique quartier Saint-Honoré - Paris.**
Il s'agit d'une des premières marques sur le marché et l'exploitation de ce magasin s'inscrit dans un projet de développement dans ce domaine.
Le titulaire du poste devra :
- sélectionner les collections, assurer les achats et gérer les stocks,
- animer ses vendeurs et veiller au bon accueil d'une clientèle internationale.

Il devra disposer d'une expérience similaire acquise dans l'habillement de luxe masculin et témoigner d'un réel dynamisme commercial et être un bon gestionnaire.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable (2e langue appréciée).
Rémunération : 180.000 F +.

Jeune cadre commercial haut niveau
référence ZS 609 CM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BRANCHE ALIMENTAIRE (CA 650 millions - 2.500 personnes), **leader dans sa branche,** offre une opportunité particulièrement intéressante à candidat formation supérieure HEC, ESSEC, ESCP... ou équivalent, désireux valoriser une expérience de vente ou de marketing de 3 à 5 ans acquise dans groupe important et performant.
Ce **Cadre Commercial de haut niveau** sera l'Adjoint au Directeur Commercial qui gère et anime un ensemble étoffé des services de commercialisation et marketing France et étranger.
La réussite à ce poste ouvrira de réelles perspectives de carrière.
Très bonne connaissance anglais indispensable.
Poste à Paris.
Rémunération : 160.000 F.

Responsable marketing
référence GK 617 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE, RATTACHEE À UN GROUPE NATIONAL, recherche son **Responsable du Marketing et de la Promotion.**
Ce poste conviendrait à un candidat IUT, ou ESC, débutant ou ayant une première expérience.
Il assumera des responsabilités complètes : **études des marchés, réalisations d'actions promotionnelles, relations extérieures.**
Poste très intéressant et évolutif pour candidat actif, concret, de bon contact.
Poste ville littoral Manche.

Ingénieur service équipements
référence KS 823 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS étoffe son service central des matériels (chargé d'étudier, faire réaliser et installer les équipements de fabrication) et recherche un **Ingénieur Electro-Mécanicien.**
Dans le cadre d'objectifs définis, cet ingénieur sera responsable de projets depuis l'étude jusqu'à l'installation dans le domaine du formage des métaux et de l'automatisation de lignes de fabrications.
Poste actif et varié pour un ingénieur diplômé AM ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans un domaine similaire, capable d'initier des progrès techniques.
Poste ville 100 km de Paris.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur X, ECP, Mines, ESE...
référence CV 612 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR METALLURGIQUE recherche un ingénieur grande école ayant une très solide expérience de direction d'usine importante.
Rattaché à la Direction Générale, il aura la responsabilité de diriger, gérer, coordonner les activités de trois établissements industriels totalisant un effectif de 1.500 personnes.
Poste de haut niveau pour candidat de premier plan.
Lieu de travail : grande ville Normandie.
Ordre de grandeur de rémunération : 300.000 F.

Directeur général
référence DW 613 AM

FIRME COMMERCIALISATION D'UN PRODUIT A USAGE AGRICOLE AU PLAN EUROPEEN, FILIALE D'UN PUISSANT GROUPEMENT D'INDUSTRIELS FRANÇAIS, offre une intéressante opportunité de carrière à **Directeur Général.**
Il s'agit d'assumer l'entière responsabilité d'une société de 500 millions de francs de CA et de 80 personnes, après une période de mise au courant par la Direction Générale actuelle d'environ un an.
Ces fonctions importantes et autonomes peuvent convenir à candidat, 40 ans minimum, formation supérieure HEC - INA ou grande école équivalente.
Ce cadre de haut niveau, négociateur et gestionnaire, devra pouvoir faire état d'une réelle expérience de Direction Générale de PME, d'un important département ou d'un centre de profit à dominante commerciale.
Connaissance de l'allemand souhaitée.
Rémunération de départ : 270.000 F +.

Directeur des affaires sociales et juridiques
référence BU 611 AM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR METALLURGIQUE, siège à Paris, plusieurs établissements en province, effectif d'environ 3.000 personnes, recherche son **Directeur des Affaires Sociales et Juridiques.**
Poste de haut niveau qui conviendrait à un candidat, de formation supérieure, disposant de solides connaissances juridiques et environ 15 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions analogues lui ayant permis d'acquérir de réelles compétences afin d'être en mesure : de proposer la politique sociale et de veiller à son application, de mener les principales négociations, de traiter les questions juridiques (assurance, contentieux...).
Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F.

Directeur de filiale
référence HP 622 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN en développement constant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales** (400 personnes). Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer avec autonomie des responsabilités de gestion d'un centre de profit à caractère industriel et commercial.
Situation intéressante pour candidat de valeur.
Poste : grande ville province Ouest.
Ordre de grandeur de rémunération : 160 à 180.000 F selon expérience.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris



4,rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Attaché de direction générale
référence DL 616 AM

UNE SOCIETE COMMERCIALE FRANÇAISE RENOMMEE, distribuant des biens d'équipement de bureautique, étoffe ses structures dans le cadre de son expansion et recherche un **Cadre de très bon potentiel** de formation Sciences Po, droit ou niveau équivalent.
Rattaché au PDG, il assumera, au départ, la responsabilité de l'ensemble **des questions sociales** (effectif 260 personnes dont 50 d'encadrement). La réussite dans cette première mission lui permettra d'étendre ses responsabilités aux **activités comptables, financières, administration générale, en vue de participer à la création d'une véritable direction administrative.**
Poste d'avenir pour un candidat de grande qualité, ayant une première expérience professionnelle dans des fonctions de personnel, désireux d'évoluer et de s'attacher à une société afin d'y faire carrière.
Poste à Paris.

Directeur de garage
référence PI 601 AM

LES GARAGES MUTUALISTES FRANÇAIS, dans le cadre d'une politique d'expansion, de services à la clientèle et de développement de techniques performantes, de la réparation automobile, recherchent un **Directeur de Garage.**
Ce poste conviendrait à un candidat, ingénieur AM, ETACA ou niveau équivalent, ayant environ 15 ans d'expérience lui ayant permis de devenir un excellent "professionnel" de l'automobile, témoignant de qualités marquées de gestionnaire et d'animateur, capable de diriger une unité avec l'esprit d'un patron d'entreprise.
Possibilités d'évolution au sein du groupe.
Poste à Paris.

Cadre commercial responsable centrales d'achats
référence SL 603 CM

PUISSANT GROUPE EUROPEEN en forte croissance, produits de grande diffusion, marque renommée, offre au sein d'une direction commerciale active et performante, un poste de **Responsable du bureau de Paris et des centrales d'achats.**
Ce jeune Cadre Commercial de formation école supérieure de commerce devra disposer d'une première expérience de 5 ans environ dans la distribution et avoir assuré des contacts avec les grandes centrales d'achats (branche non alimentaire de préférence).
Poste évolutif et réelles perspectives de progression pour candidat disposant d'un réel dynamisme commercial et des aptitudes marquées pour la vente.
Rémunération : 120.000 F.

Jeune ingénieur marketing
référence GO 621 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE DU SECTEUR MECANIQUE, CA 160 millions, négoce technique et maintenance, siège à Paris, plusieurs centres de profit en province, recherche un **Jeune Ingénieur AM** ou école équivalente (une formation complémentaire en marketing serait appréciée), ayant une première expérience professionnelle (la candidature d'un débutant peut être envisagée si stages intéressants).
Rattaché au Directeur Général, il assumera des responsabilités :
- d'étude des marchés et d'assistance des responsables de centres de profit pour leurs prévisions commerciales,
- d'études, choix, mise en place des meilleures méthodes de ventes et de gestion des stocks,
- de négociation avec les constructeurs de matériels dont la société assure la vente et la maintenance.

Ces fonctions permettront au candidat de bien connaître les activités de la société et **d'évoluer vers des responsabilités plus importantes.**
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste à Paris.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef département commercial équipement automobile
référence JR 624 AM

SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE, plus de 50 millions de francs de CA, fournisseur des constructeurs français et européens, recherche un **Chef de Département Commercial.**
Ses responsabilités s'exerceront sur l'activité pièces de rechange par :
- la négociation constructeurs;
- l'animation d'une équipe de vente (7 représentants), le suivi de l'exportation : définition d'objectifs, évolution du marché...;
- la prise en charge d'actions promotionnelles (publicité, exposition...);
- la réflexion sur le produit.

Ce poste conviendrait à candidat ayant une solide formation de base (ESC ou équivalent), ayant exercé des responsabilités d'animation des ventes.
La connaissance du milieu automobile n'est pas indispensable, une familiarité avec les méthodes modernes de distribution serait appréciée.
Lieu de travail : Paris.

Jeunes X, ECP, Mines, AM... fort potentiel
référence FR 620 CM

LE GROUPE LAFARGE
(23.000 personnes), nombreuses implantations France et étranger, intensifie, compte tenu de sa perspective actuelle de développement, sa politique de recrutement.
A des ingénieurs grandes écoles de fort potentiel intéressés par la production sont offertes une formation industrielle et l'opportunité d'une réelle progression professionnelle et l'accès à des postes élevés dans les différentes fonctions de l'entreprise.
Les premières affectations sont prévues dans le Centre, le Sud-Ouest, le Sud-Est.

Chef de service marketing et promotion
référence FY 615 CM

SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE RATTACHEE A UN GROUPE NATIONAL, recherche son **Responsable Marketing et Promotion.** Ce poste peut convenir à un candidat ESC ou école équivalente, ayant environ 3 ans d'expérience Marketing ou Promotion des Ventes (la candidature d'un débutant peut être envisagée si stages intéressants), capable d'assumer des responsabilités d'études de marchés, de réalisation d'actions promotionnelles et de relations extérieures.
Poste intéressant pour candidat actif, concret et de bon contact.
Poste : ville Centre Est.

Chef de produit
référence EM 618 AM

IMPORTANTE SOCIETE DE PRODUITS COSMETIQUES en expansion France et étranger, offre réelle opportunité de carrière à candidat(e) désireux(se) valoriser 3 ans environ d'expérience marketing opérationnel ou chef de produits, acquise dans entreprise performante produits de grande diffusion.
Ce poste à créer, conviendrait à HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, **capable de proposer ou de mettre en œuvre les stratégies marketing des produits dont il aura la responsabilité.**
Dépendant du Directeur Marketing, il aura en charge :
- le positionnement et le lancement des nouveaux produits,
- le développement des produits existants et la gestion des budgets publicitaires et promotionnels.

Anglais courant.
Poste banlieue Ouest Paris.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

offres d'emploi

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Région Parisienne
recherche

MEDECIN spécialisé ou compétences en Rhumatologie ou Neurologie

POUR PRENDRE LES FONCTIONS D'

Attaché à la Direction du Marketing

Il est exigé :
- une parfaite maîtrise de l'anglais.
- une expérience de laboratoire d'au moins 2 ans.
- d'être disponible rapidement.

Sa mission sera :
- d'assurer la formation des visiteurs médicaux.
- de mettre en place et de suivre les expérimentations cliniques.
- d'assurer les relations extérieures, tant avec les médecins généralistes et spécialistes qu'avec les «Patrons» des unités hospitalières.
- de rédiger les documents médicaux.

Déplacements fréquents mais de courte durée.

La rémunération offerte, en aucun cas inférieure à 120 000 F/AN, pourra être négociée + frais réels.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence BP 8027 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris
recherche

INGÉNIEURS CALCUL
GRANDE ÉCOLE ou équivalent

Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Pour participer au développement de programmes de calcul de structures.

- Une bonne connaissance de la résistance des matériaux ; de la mécanique générale, ainsi que de la méthode des éléments finis est nécessaire.
- Expérience en calcul informatique souhaitée.
- Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 61.294 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Bruxelles - Nous sommes une importante société française du secteur agro-alimentaire à forte vocation exportatrice. Nous fabriquons et commercialisons des produits de marque. Notre direction exportation, dans un souci de mieux appréhender le marché et la distribution en Belgique (à terme sur l'ensemble du Benelux et les pays scandinaves) pour y développer notre implantation et nos ventes, recherche un

CHEF DE MARCHE EXPORT

Vous avez une solide formation commerciale et vous parlez l'anglais. La nationalité belge serait un atout... en tout état de cause vous pouvez vous installer à Bruxelles. Votre expérience professionnelle d'une dizaine d'années a été acquise dans la vente de produits de grande consommation (si possible alimentaires) ; vous connaissez les marchés concernés et la distribution. Vous serez sur ce(s) marché(s) le responsable des ventes et des négociations avec les grands clients, les grossistes, la distribution. Votre approche marketing (distribution et consommateurs) vous permettra d'être l'interlocuteur de nos services marketing pour les actions publicitaires et promotionnelles. Vous devrez progressivement structurer ce(s) marché(s) et donc être à même d'animer cet ensemble.

Ecrire sous réf. 5394 M

Nous sommes une importante société (plus de 650 millions de CA) filiale d'un grand groupe exerçant une activité de services. Nous souhaitons fortifier notre équipe de gestion et, pour ce faire, recherchons pour notre siège à Paris notre

RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE

Vous avez une solide formation comptable B.P. ancien régime ou B.T.S. Vous l'avez enrichie par une dizaine d'années d'expériences professionnelles acquises dans 2 ou 3 sociétés, avec si possible un passage en cabinet fiduciaire, à des postes similaires avec animation de personnel. Vous êtes aujourd'hui un excellent professionnel de la comptabilité générale et de la fiscalité. Vous aurez la responsabilité du service comptabilité générale (6 personnes) : établissement du bilan, suivi mensuel (balance...), fiscalité. Vous serez en permanence le garant de l'exactitute et de la ponctualité dans l'exécution de l'ensemble de ces travaux comptables et l'interlocuteur privilégié du responsable de l'ensemble des services comptables.

Ecrire sous réf. 5395 M

Yves Rocher

Nous sommes la 1re marque de produits cosmétiques en France. Notre groupe est très important (CA. d'1 milliard de francs en 1979) et est un des spécialistes de la V.P.C. Notre développement continu nous a permis de nous implanter à l'étranger (10 filiales, dont 8 en Europe, 30 % de notre activité, d'autres grands projets en cours). Nous souhaitons renforcer notre potentiel d'assistance informatique auprès de notre division internationale et recherchons un

ANALYSTE SENIOR INTERNATIONAL

Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grance Ecole, vous parlez l'anglais et si possible une autre langue. Votre spécialisation (en cours de formation) et votre expérience de 2 à 3 ans font de vous un ingénieur informaticien compétent dans la mise en place d'applications (COBOL) mettant en œuvre de gros volumes dans des secteurs à grosses activités administratives (V.P.C., tertiaire, grandes industries). Des connaissances complémentaires sur matériel IBM 370, 4300 et en saisie multiclaviers, mini-informatique, télétraitement, bases de données seront des atouts appréciés. Au sein de notre équipe d'assistance informatique, vous serez responsable de missions (pouvant durer de 1 à 3 mois) auprès de nos filiales européennes : définition des moyens informatiques, mise en place des systèmes d'administration de la V.P.C., évolution des systèmes existants... Vos qualités relationnelles et votre autonomie seront les garants de votre réussite... et de votre évolution dans notre groupe en France ou à l'étranger.

Ecrire sous réf. 5393 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux en précisant la référence ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

LE GROUPE SCAC (4 milliards de C.A. annuel, 13.500 personnes) recrute pour sa Division Transport international (49 % du C.A. du Groupe) des

JEUNES DIPLOMES D'ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE

en vue d'assumer, à moyen terme, des fonctions opérationnelles d'encadrement.

Une formation spécifique aux activités auxiliaires du transport international (Commission de Transports - Transit - Consignation...) sera dispensée durant 12 mois.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ces postes s'adressent avant tout à des candidats attirés par une carrière internationale et désireux d'assumer des responsabilités concrètes et motivantes.

Ecrire avec C.V. et photo à J. TERRAZ
30 quai National 92806 PUTEAUX

Entreprise PMI en expansion secteur matériel professionnel électronique et radioélectrique

Recherche :
pour son service marketing industriel pré-développement à Paris

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ils auront une expérience de 5 ans en électronique et/ou informatique
et une pratique indispensable des micro-processeurs, un esprit de synthèse apte à proposer des solutions matériel-logiciel devant être industrialisées (grandes séries).

Envoyer C.V. manuscrit à Publicité GAUTRON 29, rue Rodier 75009 Paris sous référence 3610 discrétion et réponse assurées.

SOCIETE D'INFORMATIQUE EN DEVELOPPEMENT
recherche

Collaborateur débutant

Dégagé des obligations militaires. Niveau Bac. Nous offrons de devenir opérateur manipulant puis pupitreur. Travail en horaire 3 x 8. Notre société assure une formation permanente et des promotions sont possibles.

Ecrire avec C.V. sous référence 622 à
PUBLIVAL 70, rue du Point-du-Jour, 92100 Boulogne,
qui transmettra.

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Banlieue Ouest

Filiale d'un groupe financier français important, notre société, leader dans industrie graphique, 6 filiales à l'étranger, 100 millions de chiffre d'affaires, 350 personnes, recherche un véritable patron pour ses services administratifs et financier.

Le candidat doit avoir une forte personnalité, le sens du contact, capable de diriger une équipe compétente.

Il doit être de formation supérieure et avoir une solide expérience de la comptabilité, de l'informatique, de la gestion financière, juridique, fiscale, de l'audit interne et des relations humaines pour mener efficacement la politique du personnel.

Membre du comité de direction, il participe à la définition des objectifs de croissance et de rentabilité ; il est responsable de leur réalisation sur le plan administratif et financier.

La rémunération offerte est à la hauteur des responsabilités et se situe dans une fourchette suffisamment large pour intéresser le candidat de très haut potentiel que nous souhaitons.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 94237 M à **BLEU Publicité**
17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES
qui transmettra

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche

un jeune ingénieur achats

Intégré à l'équipe de la Direction Achats il aura pour mission de créer et de développer la fonction Méthodes-Achats.

Nous demandons **IMPERATIVEMENT** un Ingénieur diplômé Arts et Métiers ou équivalent **ET** une expérience industrielle de 1 à 2 ans dans les domaines Production ou Achats.

- Anglais ET Allemand indispensables.
- Poste situé Paris Ouest.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 61.312, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

un pharmacien
analyste

Département central d'analyse
Roussel Uclaf à Romainville (93)

Il assurera la coordination du travail de plusieurs laboratoires d'Analyse et devra donc posséder une **connaissance approfondie** des méthodes classiques et modernes d'Analyse.

L'importance de ce poste requiert :
- une forte personnalité ;
- une expérience d'une vingtaine d'années à différents niveaux de responsabilité dans des Services Analytiques (recherche et contrôle de qualité) ;

La responsabilité légale qu'assurera le titulaire du poste impose le **diplôme français.**

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence OTEZ à :

EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS



Compagnie Générale d'Automatisme

recherche pour sa
DIVISION PETROLE - PETROCHIMIE

INGENIEURS
Diplomés Grandes Ecoles

ayant 3 à 5 ans d'expérience.

- **INGENIEUR D'AFFAIRES**
  Pour l'élaboration de propositions techniques, le suivi d'affaires et la mise en service d'unités d'expédition.
  Connaissances souhaitées en instrumentation et automatisme.
- **INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**
  Pour l'élaboration et la négociation de propositions techniques et commerciales.

Pour ces 2 postes, il est nécessaire de maîtriser parfaitement l'anglais et si possible l'allemand; et de prévoir de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo à la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE

Dans le cadre du développement et de la diversification de *ses activités, le Département*

Conseil et Applications

recherche des spécialistes des grands systèmes IBM correspondant à la qualification suivante :

INGENIEUR SYSTEME

pour installation et support en clientèle de logiciels de connexion des périphériques compatibles et assistance technique en MVS.

Il est indispensable d'avoir une expérience d'au moins 2 ans du système d'exploitation MVS, de parler l'anglais et de pouvoir se rendre disponible pour des déplacements de courte durée.

Envoyer c.v. à CONTROL DATA FRANCE, Service Recrutement 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.



1er CONSTRUCTEUR MONDIAL D'EQUIPEMENTS PERIPHERIQUES

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

pour fonctions assurances

Paris, avec possibilité expatriation ultérieure.

Formation juridique

Niveau maîtrise.

Anglais absolument courant.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous No 60533 à CONTESSE Publicité - 20 av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche banlieue Sud
recherche

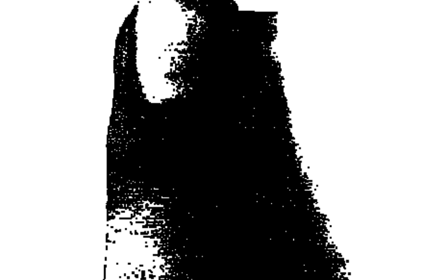
JEUNE INGENIEUR

en mécanique des continus ou en hydraudynamique.

Il aura une fonction de conseils d'un bureau d'études pour des problèmes de propagation accoustique en milieu sous-marin.

Connaissance moyenne de l'anglais ou de l'allemand appréciée.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à no 59866 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, en rappelant la référence A58G.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

gfi DIVISION CONSEIL ET ASSISTANCE

Notre Groupe de Sociétés de Services en Informatique - 970 personnes, 200 millions de francs de C.A., une croissance de 50 % en 1979 - poursuit ses performances.
Pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients, le GFI vient de créer SASTI, Société d'assistance spécialisée, pour laquelle nous cherchons

UN CHEF DE PROJET EN INFORMATIQUE SPECIALISTE PROTÉE — Réf. M42

Responsable de la mise en place de Protée chez nos clients, il dirige une équipe qui réalise des projets d'assistance ou de clefs en main. Le développement rapide de la Société devrait lui permettre d'avoir une progression de carrière intéressante, à la mesure de ses compétences.

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROTÉE — Réf. M43

ayant plus d'un an d'expérience en Informatique et connaissant la méthode Protée.
Ils participent à la réalisation de projets, généralement avec Bases de Données et Temps réel. La variété et l'intérêt technique de ces interventions leur permettent d'accroître sérieusement leurs compétences et d'avoir, ultérieurement, de plus grandes responsabilités.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gfi SERTI SELECTION — 49, avenue de l'Opéra 75002 Paris

GEM PUBLICITE

responsable chimie analytique — Réf. J 17 M

LA DIVISION PRODUITS FRAIS DU GROUPE BSN-GERVAIS DANONE – 4 Md de F de C.A. dont près de 50% à l'étranger, 19 Sociétés dans le monde qui fabriquent et commercialisent yoghourts, desserts, fromages frais, crèmes glacées - développe d'importants programmes de recherche permettant de renforcer ses positions, souvent dominantes, dans les marchés actuels et d'accélérer sa croissance au plan international. Elle implante en région parisienne un Centre de Recherche Développement à vocation internationale, concentrant des moyens importants et modernes au service des sociétés françaises et étrangères.
Nous recherchons le responsable de la section Chimie Analytique de ce Centre. Dans un premier temps il recrutera son équipe, puis mettra en place l'outil analytique performant indispensable à la réalisation des objectifs de recherche du Centre.
Chimiste Analytique de haut niveau, au fait des méthodes analytiques les plus récentes en biochimie et biophysique, il aura acquis au moins 5 ans d'expérience dans le laboratoire de chimie analytique d'un centre de recherche orienté vers la biologie. L'Anglais courant pour un candidat français, le Français et l'Anglais pour un candidat étranger, sont indispensables dans l'environnement international où doit se situer la fonction.

responsable installation pilote — Réf. J 18 M

LA DIVISION PRODUITS FRAIS DU GROUPE BSN-GERVAIS DANONE – 4 Md de F de C.A. dont près de 50% à l'étranger, 19 Sociétés dans le monde qui fabriquent et commercialisent yoghourts, desserts, fromages frais, crèmes glacées - développe d'importants programmes de recherche permettant de renforcer ses positions, souvent dominantes, dans les marchés actuels et d'accélérer sa croissance au plan international. Elle implante en région parisienne un Centre de Recherche Développement à vocation internationale concentrant des moyens importants et modernes au service de l'ensemble des sociétés françaises et étrangères.
Nous recherchons la personne qui sera chargée de la responsabilité d'une installation pilote (investissements importants). Sa mission sera d'abord de recruter son équipe et ensuite, de mener le développement au stade pilote des projets qui lui seront confiés et qui couvriront différents aspects : produits, process, matériels. De formation supérieure technique ou scientifique, cette personne aura acquis 3-5 ans d'expérience en unité pilote dans des industries biologiques et de préférence dans l'alimentaire. L'Anglais courant pour un candidat français, le Français et l'Anglais pour un candidat étranger, sont indispensables dans l'environnement international où doit se situer la fonction.

ingénieurs débutants, futurs responsables de production — Réf. J 19 M

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES – 1 Md de F de C.A., 2800 personnes, 13 Unités de production - fabrique et commercialise des marques réputées de bière (kanterbrau, Valstar) et de boissons sans alcool (Canada Dry).
Dans ce secteur de l'industrie agro-alimentaire en développement, l'outil industriel représente des investissements très importants où la mécanique, l'électronique, les automatismes, jouent un rôle de plus en plus prépondérant (matériels complexes soumis à des cadences très élevées, automates programmables pour l'optimisation des lignes de production,...).
C'est donc un champ d'action intéressant qui ouvre à de jeunes ingénieurs - CENTRALE, ENSAM, IDN, ... - de larges perspectives d'évolution.
Nous cherchons deux ingénieurs débutants qui prendront après une période d'adaptation et d'intégration consacrée à la réalisation de missions précises, la responsabilité opérationnelle d'un service de production. Dans un premier temps et pour une durée de 2-4 ans environ, ils seront localisés l'un à Rennes (35) et l'autre à Champigneulles près de Nancy. Ils devront être suffisamment mobiles pour saisir par la suite les opportunités d'évolution présentées par la Société et le Groupe (préciser préférence pour Rennes ou Champigneulles).

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous référence correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres – 7, rue de Téhéran – 75008 PARIS.

bsn.gervais danone — bsn .gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

SECTEUR : ENERGIE
ACTIVITE : LA VENTE

JEUNE DIPLOME ECOLE DE COMMERCE

Pour évoluer dans un grand groupe de niveau international (800 pers. 1 milliard de C.A.), il faut acquérir une bonne connaissance de la vente, de la distribution, des produits et de l'organisation. Nous vous proposons de vous joindre à une équipe commerciale puis de prendre en charge un secteur. Vous serez soutenu dans cette affectation par une organisation régionale complète et très proche de notre clientèle. Vos qualités commerciales et votre efficacité vous permettront d'élargir progressivement vos responsabilités et d'organiser une carrière satisfaisante au sein du groupe. Voulez-vous confier votre candidature sous réf. 112/80 à notre conseil :

TRANSELEX — BP 159 - 95105 ARGENTEUIL

RESPONSABLE DE LA DIRECTION DES VENTES

Nous sommes l'un des premiers distributeurs de charbon fuel, l'ouverture de notre marché nous oblige à élargir, différencier et developper notre force de vente.

Notre groupe se compose d'une vingtaine d'agences et de vendeurs mobiles répartis sur le territoire national. Notre Directeur Commercial recherche pour le seconder, puis le remplacer d'ici 5 ans, un meneur d'hommes et un grand négociateur chargé de coordonner des équipes de ventes, d'adapter et de promouvoir notre politique commerciale. Ce poste de confiance conviendrait à un homme âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce. Son expérience de la commercialisation de combustibles dans un circuit de distribution similaire, serait un atout supplémentaire pour le candidat.
Le lieu de travail est en Bourgogne.

Adresser rapidement votre candidature sous réf. 114/61 à notre conseil :

TRANSELEX — BP 159 - 95105 ARGENTEUIL

THERMIE
URBAINE ET INDUSTRIELLE

DU JEUNE DIPLOME A L'INGENIEUR

Vous pouvez construire votre carrière : nous vous proposons d'appliquer vos connaissances théoriques sur des installations thermiques et de vous familiariser avec notre clientèle. Notre place sur le marché assure le plein développement de vos ambitions. En revanche, nous exigeons de vous, méthode, rigueur et ouverture d'esprit pour renforcer la qualité de notre service. Les responsabilités seront vite importantes, notre groupe ayant conservé une taille humaine et des structures souples mais solides. Voulez vous adresser rapidement votre candidature sous réf. 111/81 à notre conseil :

TRANSELEX — BP 159 - 95105 ARGENTEUIL

Groupe multinational (3000 personnes) en pleine expansion occupant une place prépondérante sur son marché, recherche pour renforcer l'une de ses divisions de composants électroniques passifs

TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES

Pour assurer le développement et le suivi de la clientèle en région parisienne.

De formation électrotechnique, les candidats retenus devront être motivés pour la vente.

Nous leur proposons un travail intéressant offrant de larges possibilités d'évolution
Salaire attractif

Envoyer C.V. photo et prétentions sous No 61327 - CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

agent général d'assurance

Un important Groupe d'Assurances - C.A. 3,4 milliards - qui jouit d'une excellente image de marque sur le marché et progresse régulièrement (+ 18 % en 79), propose à des jeunes d'au moins 25 ans, dynamiques et ambitieux, de devenir de véritables professionnels de l'Assurance.

Après une période de formation rémunérée et une expérience de quelques années, les candidats retenus pourront espérer une excellente situation (150.000 F +).

Si vous souhaitez en savoir plus sur les excellentes possibilités de carrières offertes par ce Groupe, adressez C.V. + photo sous réf. 1561-M à I.C.A. qui transmettra.
Discrétion totale assurée, réponse rapide à toutes les lettres.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

MF Massey Ferguson

Premier constructeur mondial de machinisme agricole fortement implanté en France (5000 personnes) renforce ses structures et recherche pour l'usine de Beauvais

3 Ingénieurs confirmés de bureau d'études.

pour développer des projets importants concernant l'amélioration et l'évolution de ses gammes de tracteurs.
Cette opportunité vous intéresse car elle vous offre :
- un travail complet de la conception d'un ensemble à son dessin (une formation type AM sera un atout important)
- des moyens technologiques modernes : techniques de calculs par ordinateurs, études de fiabilité en liaison avec les services d'essais, etc...
- une activité variée en équipe vous permettant d'aborder un large éventail de recherches dans différents domaines.
- L'usage de l'anglais (vous aurez les moyens de vous perfectionner) pour assurer la coordination avec les autres unités du groupe international dans lequel vous pourrez faire carrière.
Votre expérience ? 2 à 4 ans comme ingénieur d'études dans les secteurs de l'automobile, poids lourds, matériel T.P.
Votre spécialité ? ingénieur mécanique :
- dans le domaine de la carrosserie et structures d'éléments soudés : (référence CA.)
- dans l'étude des circuits hydrauliques et systèmes d'asservissements : (référence HY.)
- en électronique, afin de développer l'étude des dispositifs mécaniques et hydrauliques pilotés par des systèmes électroniques : (référence EL.)
Envoyer votre CV et prétentions, en précisant la référence du poste à : Philippe BIARD - Département Gestion des Carrières - MASSEY FERGUSON - 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS ROBINSON

recq carrières

---

ingénieur technico-commercial

90/110.000 Frs

Nous sommes l'une des divisions d'un groupe multinational dont l'activité consiste à distribuer et à suivre les matières plastiques fabriquées par notre maison-mère.

Responsable de votre activité commerciale devant la Direction des Ventes, vous aurez donc à vendre nos produits auprès des transformateurs et des fabricants, à gérer vos affaires et à les développer tout en contrôlant la rentabilité de vos actions.

Pour réussir dans cette fonction, il est nécessaire d'avoir entre 3 et 5 ans d'expérience de la vente de plastiques techniques aux industries ainsi qu'une pratique courante de l'anglais.

De plus, un diplôme d'une Ecole Supérieure de Commerce sera particulièrement apprécié dans la mesure où il s'agit d'un poste évolutif.

Enfin, nous comptons beaucoup sur votre rayonnement, votre diplomatie, vos capacités de contact et d'autonomie et, dans une certaine mesure, votre agressivité commerciale.

Merci d'envoyer votre CV sous référence 4581 à Bruno Demoinet :



INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

Sup de Co, DECS, DUT...

LE MEDAILLIER FRANKLIN, filiale française d'une société multinationale, commercialisant par correspondance des produits de haut de gamme destinés aux collectionneurs et à la décoration, recherche :

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER : en contact direct avec notre Directeur, il participera à la bonne marche de l'entreprise et sera responsable de la Comptabilité Générale et Analytique, du bilan, des déclarations fiscales, des relations avec les banques ; il est le trésorier du groupe pour la France.
Réf. 005231 M

SON "ANALYSTE MEDIA", il prend en charge les statistiques de rendement des supports-presse utilisés pour la promotion, contrôle les devis et factures, analyse les résultats des programmes et leur coût, sélectionne les fichiers. C'est un statisticien passionné de publicité et de marketing.
Réf. 005132 M

Anglais courant indispensable pour les deux postes.

Merci de nous envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

chargé de clientèle «assurances»

28 ans minimum
Paris/Déplacements

Notre Société, en rapide progression, développe en liaison avec un groupe bancaire, des activités de conseil et de réalisation commerciale "assurances" dans un milieu prescrit d'entreprises. Le chargé de clientèle que nous recherchons y jouera un rôle d'assistance et de développement. Le poste sera confié à un diplômé d'études supérieures ayant acquis son expérience dans la branche assurances et/ou dans le secteur bancaire. Rémunération fixe pour l'essentiel.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15, "INFORMATION CARRIERE", aux heures de bureau.
Référence : 922.
Si vous le préférez, adressez votre dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris.



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

BUITONI

Une Image exceptionnelle, 1000 personnes, 630 millions de C.A
Le plus grand pourcentage du C.A est réalisé, en dehors des pâtes, sur des lignes de produits en évolution constante : plats cuisinés, sauces, pizzeria.....
Notre volonté de développement nous amène à réactualiser notre structure et à créer la fonction de

Chef de groupe de produits

En prise directe avec le responsable de la division, et au même niveau que le Directeur des Ventes, vous assumez les missions directement liées à cette fonction dans son concept le plus moderne : vous élaborez une stratégie marketing pour les gammes de produits existantes, vous établissez un plan de développement conforme à la stratégie retenue et aux possibilités de la société. Vous déterminez les méthodologies permettant d'optimiser l'efficacité du marketing. Enfin, vous concevez, en relation avec une agence extérieure, des campagnes publicitaires et promotionnelles.

Un Chef de Produit actuellement en place vous assiste et votre équipe est appelée à se développer rapidement.

Agé d'environ 32-35 ans, vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce (ESSEC, SUP de CO...) et vous possédez une expérience prouvée d'animation d'une équipe marketing pour des produits de grande consommation.
La connaissance de l'italien peut être un atout.

Jacqueline JOIN-DIETERLE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. B 6013, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ingenieurs Commerciaux Informatique

Ces 5 dernières années, avec une moyenne annuelle de 100% de croissance, Wang a le taux de progression parmi les plus importants de *l'industrie informatique.*

Immédiatement, nous recherchons des commerciaux brillants et agressifs ayant au minimum 2 années d'expérience et de bons résultats.

Si vous vous sentez concernés, voilà ce que Wang a à vous proposer : la possibilité de vendre quelques-uns des meilleurs produits existant sur le marché et de profiter d'une forte rémunération.

Postes disponibles : Paris, Lille, Rouen et Lyon, dès début juillet.

Envoyez votre CV et lettre de candidature à l'attention de Claude Penaranda, Directeur Commercial, Wang France, 78/80 Avenue Galliéni, Tour Galliéni 1, 93170 Bagnolet.

Vous sentez-vous à l'étroit?



WANG

Making the world more productive.

Responsable bureau paye

80 - 100.000 F

Un important organisme bancaire parisien (600 personnes) recherche pour son département relations humaines son responsable bureau paye (homme ou femme). 35 ans environ, une expérience professionnelle à un niveau de poste analogue, si possible dans le secteur bancaire, constitueraient les meilleurs *atouts pour réussir à ce poste. Cela* implique une bonne connaissance *de l'informatique pour l'avoir déjà* utilisée, un esprit méthodique et rigoureux et la maitrise des problèmes liés à la législation du travail. Vous bénéficierez des avantages de la banque et la rémunération sera fonction de votre expérience. Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) *sous la référence 303 M aux* Consultants d'Alpha CDI.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

comptabilité dynamique

Spécialisés en Equipement pour la Communication d'Affaires et la Bureautique, nous sommes filiale d'un groupe industriel important.

Le décuplement de notre CA depuis quatre ans et nos perspectives de développement soutenu nécessitent le renforcement de nos structures administratives.

Nous recherchons le

CHEF COMPTABLE

qui mettra en place un service comptable fiable et efficace en formant, transformant et animant une équipe d'une dizaine de collaborateurs. Outre les aspects classiques de la comptabilité générale, il s'occupera des opérations fiscales habituelles (déclarations, suivi de TVA, etc.).

Les candidats domineront parfaitement, tant au plan théorique que pratique, tous les problèmes habituels de la comptabilité. Ils auront les diplômes de base nécessaires, plusieurs années de "métier" et l'habitude de l'outil informatique. Ils auront à cœur de faire de notre comptabilité un moyen véritablement au service de l'entreprise et non une fin en soi. Ils sauront être séduits comme nous le sommes par les conditions sportives de la situation que crée la forte expansion que nous connaissons.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et rémunération souhaitée sous référence 1558-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Compagnie Générale d'Automatisme

Transport assuré par service de cars sur région parisienne
recherche

TECHNICIENS

NIVEAU V

De formation BTS - DUT ou équivalent ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience

- Electroniciens d'études, pour l'étude et la mise au point de dispositifs associant la micro-informatique et l'électromécanique.

  Connaissances souhaitées des microprocesseurs. *(Référence E1)*

- Pour suivi d'études, réalisation et mise au point d'outillage de test : matériel et logiciel.
- Expérience appréciée dans la qualification des matériels, de la logique et des microprocesseurs (6800 - 8080). *(Référence E2)*
- Pour suivi d'études, définition des outillages de tests d'ensembles électromécaniques.

  Expérience en étude et mise au point de prototypes.

  Formation exigée : mécanique ou électromécanique. *(Référence E3)*

DESSINATEUR ETUDES

NIVEAU IV

BTS - DUT - BEI ou équivalent

Pour études de petits mécanismes de précision.

Connaissances en tôlerie fine et électricité appréciées.

Formation complémentaire prévue en micromécanique et matières plastiques. *(Référence P1)*

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE.

GROUPE CGE

jeune cadre comptable

Un important Groupe International leader sur son marché de biens d'équipement recherche UN JEUNE CADRE COMPTABLE.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, DECS souhaité, ayant 3 à 4 ans maximum d'expérience acquise en milieu industriel dans un cabinet *d'audit ou d'expertise comptable.*

Dynamique, alliant autorité et sens de l'humain, il est appelé à devenir le « bras droit » du Chef du Département Comptabilité du Groupe.



Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. RANE (mentionnée sur l'enveloppe) à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES,
30, rue Vernet, 75008 Paris.

DISCO
GROUPE DE DISTRIBUTION

recherche

dans le cadre d'un renforcement de son

ÉQUIPE COMPTABLE

Nous recherchons des compétences à trois niveaux

1) CADRE INSPECTEUR

qui sera chargé d'apporter assistance et de contrôler les comptabilités des filiales du groupe.
Basé à Orly, ce poste nécessite des déplacements fréquents mais de courte durée. (réf. 123)

2) CADRE CHEF COMPTABLE

dans l'équipe de Direction d'une filiale implantée à AULNAY-SOUS-BOIS. (réf. 124)

3) COMPTABLE I

s'incorpore à l'équipe du siège et peut développer sa carrière dans tout le groupe. (réf. 125)

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
DISCO S.A.
Service des Carrières - Sénia 502
94577 RUNGIS CEDEX

bleu

ETABLISSEMENT FINANCIER
de dimension internationale
recherche deux jeunes

organisateurs informaticiens

Chargés :

- *de concevoir et de mettre en place* les nouveaux systèmes de gestion automatisés.
- d'assurer l'assistance technique et le suivi de l'exécution des plans et des budgets informatiques des départements correspondants.

Les candidats recherchés doivent posséder :

- l'un, une formation d'ingénieur et une expérience de deux ans minimum de la conduite de projets informatiques et de l'évaluation de problèmes techniques,
- l'autre, une formation commerciale supérieure et de bonnes connaissances en gestion et comptabilité acquises, si possible, dans l'assurance.

Adresser CV + photo + salaire actuel sous référence SA 06.

CARRIERES SERVICES 13, rue de la Paix - 75002 PARIS — *Groupe CGS* Conseil en recrutement

CCMC Vienne (38)

informatique de gestion

analyste programmeur système

Voulez-vous faire partie d'une petite équipe, participer à l'analyse détaillée et à la programmation de notre nouveau système servant d'interface *entre nos* 3032 sous MVS et les applications traitant la gestion de notre clientèle PME-PMI ? Après le lancement, d'ici deux ans, d'autres responsabilités vous attendent, si le cœur vous en dit, à Orléans où à Nancy.

Après une formation DUT ou maîtrise, vous avez acquis en deux à quatre ans, une bonne connaissance de VS1 ou MVS et si possible de DL1 avec ou sans IMS. Vous pratiquez le PL1 ou l'assembleur.

Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 611 LM) *à « Carrières de l'Informatique ».*

CONFORAMA

CONFORAMA est le premier distributeur du confort en France. *Son groupe Ouest (actuellement 10 magasins, plusieurs ouvertures* en projet) cherche, pour l'Ouest de la France,

deux directeurs de magasin

Ces directeurs prennent, chacun, totalement en charge un point de vente ; leur responsabilité s'exerce dans le cadre d'objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité fixés par la direction régionale ; leur rémunération est importante et, pour une part, liée aux résultats.

Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une réussite prouvée dans la Distribution.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3822 LM).

directeur d'usine 150 000 F/an +

Nous fabriquons des accessoires métalliques et plus spécialement des charnières pour toutes industries. Notre affaire existe depuis plusieurs dizaines d'années mais notre usine (située entre Roye et Péronne - 80 -) est pratiquement neuve. C'est essentiellement une usine de découpage qui emploie plus de 80 personnes.

Attaché directement au Président-Directeur général, vous avez la responsabilité totale de l'établissement. Vous supervisez la production et faites évoluer les techniques de fabrication.

Ingénieur de formation, vous êtes actuellement en « prise directe » avec la production, de préférence dans une usine de découpage.

Vos qualités de décideur et d'organisateur vont vous permettre d'évoluer avec cette belle affaire.

Notre consultant, J.M. ROUSSEAU, vous remercie de lui écrire à Lille (réf. 248 LM).

Pour une entreprise agro-industrielle (200 MF, 600 salariés) qui vend sa production aux agriculteurs par l'intermédiaire d'établissements de production et de vente (12 en France) nous cherchons un

ingénieur agronome

pour prendre la **responsabilité des sept établissements bretons** (200 salariés) **en administration et gestion, en production et vente** avec, bien sûr, du personnel qualifié dans chacune de ces fonctions. Il dépend du directeur général (siège en Bretagne) et est en relations constantes avec la direction technique et la direction commerciale. Il a l'expérience du monde agricole pour avoir exercé des responsabilités du même ordre dans l'alimentation du bétail, l'abattage de volailles, le matériel agricole, l'aviculture par exemple.

Résidence en Bretagne.

Notre consultant, J.E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3760 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE, - 75008 PARIS
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE

MEMBRE DE SYNTEC

INGÉNIEUR 110 000 F + TECHNICO-COMMERCIAL

Vous êtes ingénieur du fait de votre formation (28 ans environ) ou du fait de votre expérience (35 ans environ).

Vous avez déjà abordé ou même vous possédez les techniques d'es*timation et de vente sur devis d'équipements industriels en plus de* solides connaissances techniques.

SECIM (groupe Creusot-Loire) se propose de vous confier la responsabilité commerciale d'un secteur géographique à l'étranger. Les déplacements constitueront 40 % de votre temps et nécessitent un bon niveau en anglais.

Pour nous rencontrer, adressez votre C.V. détaillé + prétentions à SECIM, C. Allibert - *107, boulevard de la Mission-Marchand* - 92402 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR COMMERCIAL

PROGICIELS

PECHINEY UGINE KUHLMANN,

recrute pour sa filiale

SPI (Société pour l'Informatique)

des INGENIEURS COMMERCIAUX

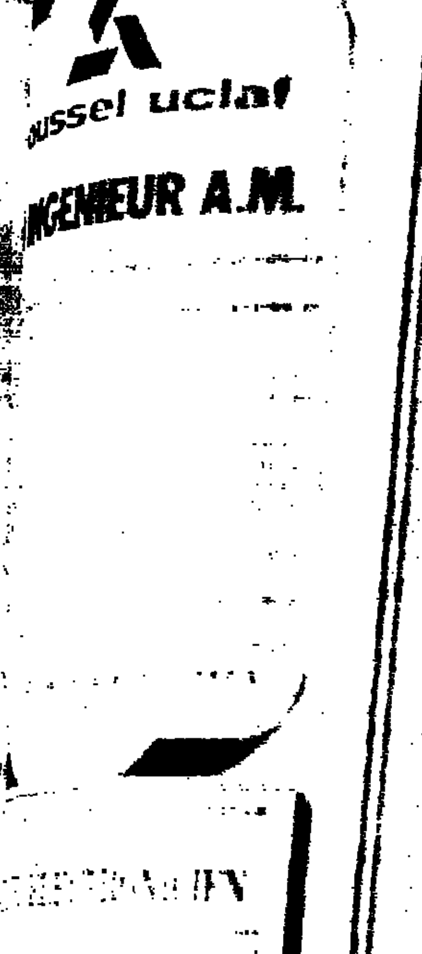
ayant une expérience de la commercialisation de produits et services informatiques.

Leurs interlocuteurs : les grandes entreprises.

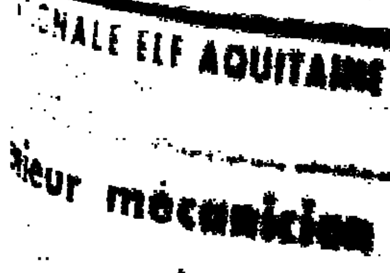
Leur produit : le haut de gamme du temps réel, et l'avance technique incontestée de la SPI dans ce domaine.

Nous leur offrons un environnement à dimension humaine, les avantages d'un grand groupe, et l'ambiance agréable d'une équipe qui réussit.

Rejoignez-nous en adressant un dossier de candidature à Claude DOUJON - SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY







roussel uclaf

recherche

UN INGENIEUR A.M.

Dans un premier temps, il aura la responsabilité du Service Maintenance d'une usine en pleine expansion située à COMPIEGNE.

A ce titre, il sera chargé d'assurer la maintenance et l'entretien préventif du matériel de production et d'exploitation.

Il devra donc animer une équipe de techniciens, suivre la gestion administrative du Service et mettre en oeuvre des techniques modernes d'entretien.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent, possédant une expérience similaire de quelques années, de bonnes connaissances en bâtiments, fluides, automation et gestion et un sens réel des relations humaines.

Par la suite, une large possibilité d'évolution lui sera offerte au sein du groupe.

La pratique de la langue anglaise est souhaitée ; celle de la langue allemande serait appréciée.

Adresser, C.V., photo et prétentions ss réf. 9492/JN
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIÉRIE

INGÉNIEUR CHEF DE PROJET PÉTROLE

réf. 287 A

pour lui confier la coordination technique de Projets Pétrole / Gaz off shore
Cet ingénieur âgé d'une trentaine d'années devra avoir acquis une expérience de l'ordre de 4 à 5 ans dans les domaines du pétrole ou du gaz.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

réf. 287 B

Agé d'environ 35 ans et possédant si possible une expérience de 4 à 5 ans dans le domaine des turbines et compresseurs à gaz au sein d'une équipe de projets pétroliers off shore / on shore, cet ingénieur qui sera le spécialiste des machines tournantes se verra confier l'élaboration des spécifications techniques ainsi que les relations avec les fournisseurs choisis.

INGÉNIEUR DE PROCESS HYDROCARBURES

réf. 287 C

Intégré au sein d'un groupe d'avant-projets pétroliers off shore.
cet Ingénieur sera plus particulièrement chargé : de l'étude du Process, des schémas de circulation, des bilans énergétiques, de l'utilisation des ordinateurs industriels, de l'appréciation des performances pour le choix des équipements.
Ce poste peut convenir à un jeune Ingénieur Diplômé pour lequel une formation complémentaire I.F.P. serait un atout supplémentaire.

Pour tous ces postes qui pourront impliquer des déplacements France - Etranger, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 PARIS qui transmettra.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées avec la plus extrême confidentialité.

VALEO

Groupe Industriel Français
(C.A. 6 milliards, effectif 31 000 personnes),
un des premiers fabricants européens
d'équipements pour l'automobile recherche :

HEC - ESSEC - ESCP DEBUTANT

option comptabilité indispensable.
Vous souhaitez acquérir la maîtrise des problèmes comptables dans un groupe international. Dans cet objectif nous vous proposons de vous former dans un premier temps (environ 2 ans) à nos techniques et méthodes comptables notamment à l'occasion des missions d'organisation comptable qui vous seront confiées. Des connaissances en informatique seraient appréciées.
Poste à Paris.

INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés grandes écoles d'ingénieurs (ECP, A et M, INSA ou équivalent). Nous vous proposons de débuter votre carrière en prenant, après formation, des responsabilités opérationnelles techniques et humaines, en Province ou à Paris dans les fonctions suivantes :

- Production, Méthodes de fabrication à Lyon, St-Etienne, Nogent Le Rotrou (28)
- Etudes et Développement de produits à Paris ou la Verrière (78), bilingue anglais ou allemand
- Contrôle de gestion à Amiens ou Paris, formation complémentaire IAE souhaitée.
- Organisation et conception informatique de Gestion à Paris.

VOTRE EVOLUTION DANS LE GROUPE SERA ENSUITE FONCTION DE VOS GOUTS ET DE VOS APTITUDES.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V., prétentions et photo) en précisant le poste vous intéressant à VALEO - Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour étude appliquée et développement des composants de pointe « Passifs et état solide » dans le domaine hyperfréquence.
Goût pour mécanique de précision apprécié.
Région parisienne.

Ecrire avec C.V. à P. ARBAULT, Chef du Personnel,
33, av. Faidherbe, 93100 Montreuil.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE NÉGOCE INTERNATIONAL EN PRODUITS SIDÉRURGIQUES
(aciers, tubes, produits spéciaux)

souhaite incorporer dans son équipe

UN COLLABORATEUR OPÉRATIONNEL

DE HAUT NIVEAU

Basé à Paris, il s'occupera des marchés des pays de l'Europe de l'Est, sera intéressé au développement de secteurs en forte expansion et voyagera 50% du temps.

Il devra disposer d'une solide formation technique et commerciale, d'une excellente pratique et de l'expérience des organismes commerciaux et techniques des Républiques Socialistes, avoir prioritairement une très bonne connaissance de l'Allemand ou à défaut de l'Anglais.

Il s'agit d'une situation intéressante, évolutive et à rémunération élevée.

Discrétion hermétique assurée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit
ainsi que photo à :
Madame LE ROUX
20, rue Chalgrin - 75116 PARIS

bleu

MATRA

recherche pour la
Direction Recherche et Développement deux

CONTROLEURS BUDGETAIRES

En liaison étroite avec le Chef de Projets ainsi que les différents Services concernés, ils seront responsables de l'élaboration du devis, le suivi budgétaire des évaluations, l'analyse des écarts et la détermination des résultats.

Ces postes conviendraient à des diplômés grande école de commerce (options finance) ou à des ingénieurs avec formation complémentaire de gestion, débutants ou ayant une première expérience.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 651

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour le Département Contrôle du Centre du CHESNAY

INGENIEUR GRANDE ECOLE CONFIRME III A

Il a la responsabilité du contrôle mécanique et électrique pour les fabrications prototypes.

A ce titre, il encadre un Service de 40 personnes (Ingénieurs, Techniciens).

Ce poste nécessite une expérience industrielle confirmée dans la fabrication ou le contrôle à un niveau d'encadrement.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 656

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres
B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

GROUPE THOMSON

recherche

TITULAIRES

BTS ou DUT Comptabilité
DECS ou ESC option Comptabilité

ayant si possible 2 ou 3 ans d'expérience.
Possibilité d'avenir.

Envoyer C.V. à THOMSON BRANDT,
Direction des Comptabilités,
173, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche

DIRECTION EXPLORATION

candidat pour poste de

TECHNICIEN

Diplômé Bac technique informatique (H.)

Lieu de travail PARIS LA DEFENSE.

Expatriation possible ensuite.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à No 60567, S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement : 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - Bâtiment Mestressat - 64000 PAU.

COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES (CGCT)

Associée à un important groupe mondial leader dans les techniques les plus avancées en télécommunications, et consacrant 15 % de son C.A. en Europe pour ses recherches et développements recrute

JEUNES INGENIEURS FORMATION ELECTRONIQUE

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation théorique et pratique de plusieurs mois avant d'être affectés sur des

CHANTIERS D'INSTALLATIONS

de centraux téléphoniques en métropole ou à l'étranger, pour assurer des travaux informatiques sur les nouveaux systèmes de commutation.

Nous proposons des possibilités d'avenir dans des domaines en pleine évolution : Commutation avec intégration de services nouveaux, Télématique, etc...

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée au :
SERVICE DU PERSONNEL
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15

URGENT

IMPORTANTE SOCIETE TOULOUSAINE
recrute
pour ses chantiers en FRANCE et à l'ETRANGER

GRUTIERS

Grues fortes capacités à chenilles.
Connaissance American Hoist : 9310, 11310, 11320

GRUTIERS

pour grues mobiles toutes catégories. Type grue télescopique 50 tonnes, 30 tonnes, 25 tonnes, demag 300 tonnes et plus. Type Liebher 300 tonnes et plus.

CHEF D'ÉQUIPE RÉGLEUR

sachant opérer sur théodolite.

4 RÉGLEURS

Instrumentation théodolite

Envoyer C.V. + photo + prétentions à :
SODINO CONSEIL
42, rue Gambetta - 31000 TOULOUSE

EUROMARCHE

Groupe en pleine expansion

recherche

CHEFS-COMPTABLES

RÉGION PARISIENNE ET PROVINCE

Cette fonction conviendra à tout homme ayant :

- Niveau DECS ou diplôme équivalent
- Expérience informatique

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et doivent posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V., prétentions et photo à l'attention de
M. Ph. GILLES - EUROMARCHÉ
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

Les candidatures pour lesquelles les prétentions ne seront pas indiquées ne seront pas prises en considération.

bleu

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour
la direction chargée de la Construction d'Installations pétrolières

un ingénieur mécanicien

principalement chargé : de définir, de suivre la construction, de réceptionner et de mettre en service sur site, toutes machines tournantes et plus spécialement les compresseurs destinés à comprimer du gaz naturel sur les sites producteurs de gaz.

Ingénieur Grande Ecole ayant 4 à 5 ans d'expérience dans la conception ou la conduite de compresseurs centrifuges.
Connaissance en turbine à gaz appréciée.
Anglais écrit et parlé indispensable.

MOBILITE : Province - Paris - expatriation.

Envoyer CV détaillé sous No 60.568 à S.N.E.A.P.-D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas (Tour 12-04) - 64000 PAU.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION
MATIERE PREMIERE
THERMO-PLASTIQUE
(Pont de Neuilly) recherche

ingénieur technico-commercial

avec expérience et connaissance de ces marchés.
Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 61.141 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Etudes Electroniques
Matériel et Logiciel HF
110/130.000 F an

Constructeur péri-informatique français à la pointe de l'innovation technique, nous recherchons pour participer à la conception et à la réalisation d'importants projets, un jeune ingénieur ayant eu une pratique réseau et si possible de périphériques.
Travaillant au sein d'une petite équipe son activité lui permettra des contacts extérieurs pour l'évaluation et le choix des matériels utilisés. Il pourra à l'avenir se voir confier la réalisation de projets indépendants.
Siège BANLIEUE SUD.
Envoyez votre CV sous référence M 823 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Développer nos Exportations
Informatique-Zone Européenne
200.000 F an+

Important constructeur français dans notre domaine, notre présence à l'étranger s'étend et se développe fortement. Nous recherchons celui qui prendra en main auprès du Directeur responsable des activités internationales, l'animation du développement de notre présence dans une série de pays d'Europe où nous avons déjà une part de marché non négligeable.
La personne que nous recherchons aura fait la preuve de ses capacités d'étendre une présence informatique à l'étranger. Elle devra être à l'aise dans l'activité commerciale, *dans les négociations avec les distributeurs de nos matériels et logiciels* ainsi que dans les rapports avec nos filiales où elle aura un rôle d'aide et de supervision.
La pratique courante de l'allemand est indispensable pour ce poste très évolutif (Nous disposons également d'un poste d'ingénieur commercial à l'exportation (150.000 F an+) qui implique une bonne connaissance de l'anglais).
Siège PARIS.
Envoyez votre CV sous référence M 815 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Ingénieur Confirmé
Logiciel de Base HF
120.000 F an±

Ingénieur électronicien intéressé par l'informatique, vous avez déjà une connaissance des langages évolués (PL1, COBOL, BASIC etc ...) et éventuellement une pratique du FIRMWARE.
Avant de prendre la responsabilité complète de projets importants vous avez besoin de développer vos compétences pendant 1 ou 2 ans en animant la réalisation de logiciels de base. *Nous vous proposons de mettre à profit et de parachever* votre expérience chez un constructeur en fort développement.
Un poste de chef de projets vous attend par la suite ...
Si ce poste à pourvoir en BANLIEUE PARISIENNE SUD vous intéresse envoyez votre CV sous référence M 824 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Compagnie Générale d'Automatisme

Transport assuré par service de cars sur Région Parisienne

recherche

TECHNICIENS

De formation BTS - DUT ou équivalent.
Débutants et/ou ayant acquis expérience.

- Pour la maintenance de matériels mécanique, électromécanique et électronique (microprocesseurs).
  Déplacements fréquents de courte durée.
  (Référence E4)
- Pour la mise au point, le suivi de fabrication et la mise en service de matériel digital/électromécanique.
  (Référence E5)

Adresser CV manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi
à la Direction du Personnel
B.P. 57 - Le Plessis Pâté
91220 BRETIGNY S/ORGE

GROUPE CGE

---

160 000 +

Exportation Européenne
Produits Chimiques

Groupe industriel français, de renommée internationale — C.A. 1 Milliard 1/2 — recherche un CHEF DE ZONE pour l'une de ses plus importantes divisions.

Responsable de la vente de produits élaborés à destination industrielle et alimentaire, sur des marchés importants — Allemagne, Europe du Nord — le Chef de Zône anime et coordonne l'activité d'une équipe d'agents et de commissionnaires: il regroupe et analyse les informations relatives à ses marchés; il propose à son Directeur Commercial toutes mesures visant au développement et à la rentabilité de ses ventes et en assure la mise en place.

Ce poste convient à un Ingénieur ou à un Diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, ayant une expérience d'au moins 5 ans de la vente à l'exportation, en particulier des pratiques commerciales des pays de langue allemande. Il devra être parfait bilingue français-allemand et posséder une bonne pratique de l'anglais.

Le siège du Groupe est à Paris. De fréquents voyages, de courte durée, sont à prévoir.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71556/M. à R. VERDET, SELE-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Casino

L'un des tout premiers groupes français de DISTRIBUTION en GRANDE SURFACE

recherche des

jeunes diplômés d'études supérieures HF

pour les préparer aux fonctions de

cadre d'exploitation commerciale

en supermarché à Paris et en Région Parisienne. Agés de 22 ans au moins et décidés à "retrousser les manches"
Ces jeunes auront la possibilité de parvenir en quelques années et par une formation pratique à des responsabilités de haut niveau en maîtrisant tous les rouages d'un métier moderne.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIÈRE, aux heures de bureau. Référence : 921

INFORMATION CARRIERE SVP

Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP Ressources Humaines, 7 rue de Logelbach, 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

THOMSON-CSF

Division visualisation et traitement des informations
Dans le cadre de son expansion recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Formation : E.N.S.A.E. - E.N.S.T. - E.S.E. - I.S.E.P. - I.S.E.N. - E.N.A.C. - I.N.S.A. - E.N.S.I.

Débutants ou avec quelques années d'expérience

Pour s'intégrer dans équipes techniques.

- Vous serez responsable de l'étude, la conception des matériels et de la réalisation de matériels et de systèmes.
- Vous travaillerez en laboratoire et/ou sur chantiers à l'étranger.

Différents postes peuvent vous être proposés dans les domaines suivants :
- — traitements du signal temps réel (microprocesseurs) ;
- — techniques digitales ;
- — techniques radar, déport des informations et visualisation ;
- — techniques analogiques VHF et UHF.

Anglais souhaité.
Lieu de travail : Banlieue SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 60.987, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

recherche pour sa Direction Commerciale
Proche BANLIEUE NORD-OUEST

UN JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION

BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

de formation marketing, études supérieures de commerce ou similaire.

Chargé des relations avec les sociétés étrangères du même groupe, des études commerciales et de la publicité.

80 000 à 120 000 par an selon capacités et références

Env. C.V. et lettre manuscrite n° 60.697 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

COMPTOIR LYON ALEMAND LOUYOT

première entreprise française de
METAUX PRECIEUX
recherche un

INGENIEUR

ayant 3 à 4 années d'expérience de la fonction ETUDES
pour lui confier le poste de

CHEF DE BUREAU D'ETUDES

dans une usine située à NOISY-LE-SEC (93). Ce poste exige l'aptitude à diriger une équipe et à traiter simultanément *des problèmes multiples ainsi que le goût des contacts* suivis avec les responsables de la fabrication, les fournisseurs et les sous-traitants.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à CLAL . SP/F — 13, rue de Montmorency - 75003 PARIS

Société Américaine leader dans son domaine, située en Banlieue NORD de PARIS (20' de la Porte de la Chapelle)

recherche
pour sa DIVISION INTERNATIONALE

analyste-financier

pour participer aux travaux de consolidation et à l'analyse du reporting des différentes filiales mondiales.
Agé de 30 ans, le candidat aura une formation supérieure.
Bilingue Anglais-Français, il aura un esprit "analytique" et critique et l'expérience de la comptabilité américaine.
Disponible rapidement.

Envoyer C.V. avec photo et salaire actuel sous référence 7618 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LA BICS
Banque Populaire
de la Région Sud de Paris

recrute

pour PARIS
et RÉGION PARISIENNE SUD

JEUNES DIPLOMÉS HF

Licence Sciences Economiques mention économie d'entreprises ou Ecole Supérieure de Commerce (gestion financière) destinés, après un stage de formation rémunéré, à s'intégrer à son équipe

D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

- Fonction : prospection du marché des particuliers et des entreprises
- Perspectives d'avenir : poste de responsabilité dans le réseau des agences.

Ecrire avec Curriculum vitae et prétentions à :
BICS - Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE

bleu

SLIGOS
une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Vous êtes **jeunes bacheliers (ères)**
- titulaires du bac C, D, E ou H
- libérés des obligations militaires.

Nous sommes un Groupe dont le développement rapide dans l'assistance et la réalisation d'applications de gestion sur gros et petits ordinateurs implique le renforcement de ses équipes par des femmes et des hommes attirés par une profession riche d'avenir.

Nous offrons **une carrière informatique**

Après une formation à l'informatique et à la programmation qui débutera dans les premiers jours de Juillet 80, *vous serez affecté à nos équipes de réalisation.*

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous réf. DRE/JB (avec CV et photo) à SLIGOS, 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Développement Centre Formation d'Adultes
130 000 F/an

Industries Graphiques

Pour développer et animer son nouveau centre de formation d'adultes, la région Ile de France de l'INIAG crée le poste de RESPONSABLE de CENTRE.
En relation étroite avec la Direction Régionale, il organise et gère le centre, anime l'équipe de formateurs, suit et développe les différents produits.
De formation technique supérieure (ingénieur ou expérience équivalente), âgé d'au moins 38 ans, il justifie d'une réelle expérience en PRODUCTION dans les industries graphiques et si possible d'une pratique de la formation d'adultes.
Ecrire sous référence 80 610 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

SOCIETE IMMOBILIERE DE PREMIER PLAN PARIS (8e)

recherche un

EXPERT IMMOBILIER

Ayant si possible :
- — une première expérience au sein d'un cabinet immobilier, d'une société de promotion, ou d'un cabinet d'expertise ;
- — le goût des contacts à haut niveau et le sens des négociations ;
- — une formation supérieure.

Ecrire avec curriculum vitae, photo sous n° 33.393, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

recherche

INGENIEUR

Grande Ecole X, ECP, Mines de Paris, ENST, Sup Elec spécialisation Informatique

Pour :
- Etudes et choix de *matériels informatiques (technique et de gestion)*
- Participation à l'analyse et à la mise en œuvre de systèmes en Temps Réel de gestion industrielle sur MITRA.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 61020
CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Biens de consommation durables.

C.A. 500 MF.

Ce Groupe est constitué d'une Holding à Paris contrôlant six filiales industrielles en province et deux filiales étrangères. La Holding a en charge l'animation, le contrôle de gestion et la trésorerie du Groupe.

DIRECTEUR FINANCIER - PARIS

La Directeur Financier recherché assumera vis à vis de la Direction Générale la responsabilité de la trésorerie du Groupe. Sa mission principale sera la supervision et l'amélioration des politiques et procédures des filiales vis à vis des différentes composantes de leur trésorerie : clients, stocks, fournisseurs, investissements, financements.

Il centralisera et supervisera les plans de trésorerie annuels et trimestriels produits par les filiales. Il assurera les relations avec les Banques.

Enfin, il est envisagé de lui demander d'assurer la préparation des Conseils et l'information des Administrateurs.

Agé de 32 ans minimum, le candidat devra pouvoir justifier d'une expérience réussie dans une responsabilité comparable.

D'importantes perspectives d'évolution de carrière pourront s'ouvrir au collaborateur qui aura, en imposant sa compétence et son efficacité aux responsables comptables des différentes filiales, contribué à clarifier et à améliorer la trésorerie du Groupe.

Rémunération envisagée : 180 000 F + en fonction de l'expérience et de l'envergure du candidat.

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE (H. ou F.) - PARIS

Placé sous l'autorité directe de la Direction Générale, il supervisera, avec l'appui des Conseils habituels du Groupe, l'ensemble des relations juridiques du Groupe avec les tiers : contrats et textes commerciaux, baux, assurances, négociations d'accords etc...

Il aura la responsabilité du Service des Sociétés (Conseils, Assemblées) de la Holding et de ses filiales.

Rémunération envisagée : 130 000 F + suivant l'expérience.

Adresser dossier de candidature sous référence 60.530 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Jeunes Cadres Comptables

Vous êtes titulaires d'un DECS ou équivalent.
Vous avez acquis une première expérience de 2 à 4 ans en Cabinet ou en Entreprise (batiment de préférence).
Vous souhaitez évoluer à moyen terme vers une fonction de Responsable de Service Comptable.

Nous sommes une entreprise de batiment de premier plan.
Nous développons et diversifions nos activités tant en France qu'à l'étranger.
Nous voulons renforcer le potentiel de nos services comptables.

Nous vous proposons d'intégrer l'une de nos Directions comptables de filiales à Paris ou en province, d'acquérir pendant 1 à 2 ans les capacités d'exercer des fonctions de responsable dans le domaine comptable.

Si vous êtes intéressé par cette offre nous vous remercions d'adresser votre CV. détaillé qui précisera la ou les régions où vous souhaiteriez, de préférence, une affectation, votre délai de disponibilité, votre salaire actuel à **COFAP - sous réf. 12305 - 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS qui transmettra.**

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE en forte expansion recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ET DU CONTROLE DE GESTION

Son rôle sera :
- d'assister la Direction Générale dans la politique financière, le contrôle de gestion du Groupe et dans l'élaboration des plans à moyen et long terme
- de diriger et contrôler les services de comptabilité, du contrôle de gestion et de gestion du personnel des filiales
- de gérer sur le plan global la trésorerie de la Société et de ses filiales
- de gérer l'informatique interne.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 9458/JN A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Factory Mutual System

We are associates of one of the world's most important industrial insurance companies.

For our continuing growth programme, our Paris engineering office is looking for

YOUNG ENGINEERS

Fluent English and French is a must ; other languages are an asset. The work involves contacts at all levels in industry and travelling in France and surrounding countries.

Comprehensive training with help you to become one of our Consultants advising our insured's Management in their loss prevention efforts.

If you are interested in a career in industrial loss prevention engineering write enclosing a curriculum vitae to:

M. COURNIER
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Spécialiste en formation

- Si vous avez une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe,
- et si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand,
- nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir tous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront là une possibilité de promotion rapide et de rémunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus.
- Prévoir déplacements hebdomadaires avec retour chaque week-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous la référence 1362 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

LOGISTA

recherche pour réaliser, à Paris ou en province, des projets informatiques, techniques et de gestion

ingénieurs informaticiens

DÉBUTANTS. — Réf. 01
Issus de la section Informatique automatique ou équivalente de leur école.

EXPÉRIMENTÉS. — Réf. 02
Forts de 1 à 5 ans de pratique de l'Informatique et d'une grande ouverture d'esprit.

Date d'entrée comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre 1980.
Il sera répondu à toutes les lettres qui comporteront une demande manuscrite d'emploi, un C.V. détaillé et une photo.
Préciser la référence du poste, la date de disponibilité et la région souhaitée.
A. GHERSON, LOGISTA, 30, quai National, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

---

informatique-télématique européennes

Cii Honeywell Bull Systèmes
Filiale commune de Cii Honeywell Bull et de SESA
recherche des

ingénieurs grandes écoles

ayant acquis une expérience informatique au cours d'une année de spécialisation.

LEUR MISSION :

Participer au développement et à la mise en œuvre de SYSTÈMES INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES dans divers PAYS EUROPÉENS.
Pratique courante de l'Anglais et/ou de l'Allemand.

Des informations complémentaires détaillées, peuvent être obtenues en téléphonant à Madame SALMON 776.41.00 - Poste 47.10 ou en écrivant à:

Cii Honeywell Bull Systèmes
30, quai National,
92806 Puteaux.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Impte Sté d'Ingénierie Générale
(filiale groupe international)
recrute

JEUNES INGÉNIEURS Grandes Ecoles

pour devenir
INGÉNIEURS D'AFFAIRES HAUT NIVEAU

Seront chargés au sein du département USINES
- après formation complémentaire :
- Direction et gestion d'affaires industrielles ;
- Animation technico-commerciale de secteur en développement (manutention, automatisme, stockage, installation industrielle, etc.).

Candidats recherchés :
- 25 ans environ ;
- Forte personnalité ;
- Très bons contacts humains ;
- Attirés par développement clientèle et obtention contrats ;
- Anglais nécessaire.

INGÉNIEUR CHAUFFAGE VENTILATION-CLIMATISATION

USINES ET BATIMENTS TERTIAIRES
- 30 ans environ ;
- 3 à 4 ans d'expérience ;
- Animateur d'une équipe de techniciens ;
- Bons contacts humains ;
- Anglais.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 61.167, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Professeur de gestion de production

HEC isa cfc cesa Jouy-en-Josas

Vous êtes ingénieur ou vous avez une formation supérieure.
Vous possédez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en gestion de production.
Vous souhaitez vous orienter vers une carrière d'enseignant :
- Formation d'étudiants et de cadres.
- Intervention et conseil en entreprise.
- Recherche appliquée.

Le Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires (H.E.C. - I.S.A. - C.F.C.) désire vous connaître.

Envoyez votre CV, photo et prétentions au :
Service du Personnel du CESA
1, rue de la Libération. - 78350 JOUY-EN-JOSAS

JEUNES INGENIEURS EXPORT

3 ans d'expérience de vente Export minimum

La SOCIETE ELECTRO-HYDRAULIQUE - POMPES SALMSON, filiale de THOMSON, recherche des personnalités dynamiques et motivées pour développer ses ventes en Europe et dans le Monde, animer et contrôler des réseaux de distribution existants, en créer de nouveaux, enfin, apporter une assistance marketing aux agents étrangers.

LES CANDIDATS RETENUS AURONT UNE FORMATION SUPERIEURE, COMMERCIALE OU TECHNIQUE, et PARLERONT COURAMMENT L'ANGLAIS + UNE DEUXIEME LANGUE (Allemand, de préférence).

- *Postes situés à St Cloud (92)*
- *Déplacements environ 50 % du temps*
- *Possibilités d'évolution.*

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 682 à C. LAMY

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

CONTROLE BAILEY

importante société de contrôle et régulation industriels
recherche

TECHNICIENS INFORMATICIEN

POUR ETUDE ET MISE EN SERVICE DE SYSTEMES TEMPS REEL A BASE DE MINI-CALCULATEURS SOLAR.

Téléphoner : 630-22-46 ou envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel 5, avenue Newton - Z.I. - 92142 CLAMART.

INFORMATIQUE-PARIS

Pour assurer le développement de nos prestations de conseil et services de haut niveau, diversifiées — système temps réel, gestion, organisation — nous recherchons

5 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

DÉBUTANTS

E.C., ESE, ENSEEIHT, IMAG, INSA...

Ils seront, dans un premier temps, formés et intégrés à des groupes projets importants. A terme, ils doivent prendre la maîtrise technique complète de projets nouveaux

Une structure souple, une expansion régulière garantissent l'évolution rapide des compétences, des responsabilités et une rémunération attractive.

Ecrire sous référence 078 M
à BARBEN INFORMATIQUE
123, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

offres d'emploi



THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience en propriété industrielle ;
- Ayant des aptitudes à la synthèse et à la rédaction ;
- Bonnes connaissances en anglais et, si possible, en allemand.

Envoyer curriculum vitae : Service du Personnel, THOMSON-C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75380 PARIS CEDEX 08.

Pour contribuer à son développement

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

(Paris) recherche

CHEFS DE PROJET (Réf. MD-CP 101)

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. MD-A P-102)

mini-systèmes/gros systèmes

Connaissances Cobol et temps réel pour des applications paie et gestion de personnel.

Ils contribueront au développement et à l'implantation de la nouvelle génération de progiciels générateurs de programme Cobol.

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. MD-AP 103)

Gros systèmes IBM, UNIVAC, CII-HB.

Connaissances Cobol et temps réel. Ils participeront à l'implantation et au développement de progiciels nouveaux très spécialisés.

Pour tous ces postes des déplacements en France sont à envisager.

Les candidats retenus habitent Paris ou la province, et ont une expérience professionnelle réussie dans les domaines concernés.

Nous leur offrons :

- une rémunération élevée + intéressement aux résultats + frais ;
- une solide formation aux produits, et
- une possibilité certaine d'évolution dans notre société.

Les candidats intéressés envoient leur C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à notre conseil : M.D.I.C., 7, r. Monceau, 75008 Paris.

Discrétion de rigueur.

- *Vous avez* le goût des contacts humains et des activités sociales.
- *Vous possédez* de sérieuses connaissances et de l'expérience en COMPTABILITE GENERALE et ANALYTIQUE GESTION BUDGETAIRE et ADMINISTRATIVE
- *Nous recrutons d'urgence*

un adjoint au chef du personnel administratif

Salaire annuel entre 80 et 100.000 F. suivant capacités + avantages sociaux.

Interviews prévues du 16 au 20 Juin.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 305 à Monsieur le Secrétaire du Comité d'Etablissement AEROSPATIALE - B.P. No 2 - 78130 LES MUREAUX.

AUDITEUR INTERNE SENIOR

recherché par Holding Français d'un groupe Alimentaire Multinational

Chiffre d'affaires consolidé 3 milliards de francs Opérant dans sept pays en Europe, poste basé à Paris. Le candidat doit avoir trois ou quatre années d'expérience Cabinet International ou équivalent. Sa mission consistera à diriger et à animer l'équipe d'Audit Interne en cours de formation, il participera à l'établissement et au suivi des procédures du groupe de Reporting et aux travaux de consolidation. Le poste nécessite des qualités d'animateur et un esprit créatif et didactique.

Une évolution de carrière à terme vers une activité opérationnelle est possible.

Langue allemande indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 60.677 à CONTESSE Pub., 20, av. l'Opéra, 75040 Paris ced. 01, qui transmettra.

ORGANISME DE RECHERCHES INDUSTRIELLES

recrute pour activités de calcul scientifique

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

GRANDE ECOLE (+ Doctorat appr.)

Pour participer à l'élaboration de codes de calcul de structures.

— Une connaissance approfondie des méthodes de calcul et une expérience industrielle de l'utilisation des codes éléments finis sont indispensables ;

— Des qualités d'animateur et d'organisateur sont requises.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 61.292 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Le Laboratoire National d'Essais

(Etablissement public à caractère industriel et commercial)

recherche

LE RESPONSABLE de son DÉPARTEMENT MÉCANIQUE et STRUCTURES

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent

La nature des responsabilités nécessite des connaissances approfondies en matière de résistance des matériaux, comportement des structures, mécanique générale, vibrations, pressions, contrôles non destructifs, avaries.

Une expérience de plusieurs années de la direction d'un service serait très appréciée.

Outre une mission de réorganisation, rendue nécessaire par le développement de cette activité, ce collaborateur, membre du comité de direction de cet établissement, aura à assurer la gestion globale de son département, tant du point de vue technique que commercial.

Ce rôle comporte de nombreux contacts extérieurs.

Lieu de travail : PARIS (Porte de Versailles)

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. n° 60.693.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

CONSTRUCTEUR DES MATÉRIELS PÉRIPHÉRIQUES POUR L'INFORMATIQUE

Banlieue Ouest

recherche pour son DÉPARTEMENT ÉTUDES

ingénieur électronicien

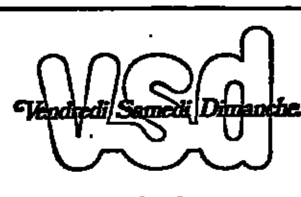
POSITION II

ayant quelques années d'expérience dans :

- circuits logiques MOS-TTL,
- circuits analogiques,
- micro-processeurs 8080.

Avantages sociaux — 13ème mois.

Écrire avec curr.-vitae, photo et prétentions n° 14.252, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.



recherche

PROSPECTRICE

pour faire face au développement rapide du journal.

Il s'agit de promouvoir par téléphone, auprès de diverses entreprises industrielles et commerciales, la vente des différentes rubriques d'annonces : Immobilier - Automobiles - Services...

Ce poste conviendrait à une jeune femme ayant de l'enthousiasme, de la bonne humeur, de la ténacité, une voix agréable au téléphone et, au minimum, le niveau baccalauréat.

Si vous pensez posséder ces qualités indispensables à votre intégration dans notre équipe, venez nous rejoindre !

Nous vous offrirons : une bonne formation, un excellent salaire + intéressement.

Téléphonez au 225-19-68, poste 197.

UN DES TOUT PREMIERS GROUPES PRIVÉS D'ASSURANCES

recherche

ORGANISATEUR

FORMATION SUPÉRIEURE SCIENTIFIQUE

— Expérience générale organisation informatique.

— Ayant occupé poste organisateur, secteur tertiaire, préférence assurance.

- 28 ans minimum,
- Bonne présentation,
- Forte personnalité.

Salaire 120.000 à 150.000 Francs l'an.

Adresser d'urgence lettre manuscrite, c.v., photo en indiquant prétentions (numéro de tél. si possible), sous la référence : C 204 A.

MICHEL JOUSSE

Conseil en organisation

26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.

(Discrétion assurée)

P.R.B.

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour son département

BATIMENT

JEUNE CHEF PRODUITS

Formation Ecole Supérieure de Commerce

Il sera responsable d'une gamme de colles et produits de petite maçonnerie.

Expérience dans un service marketing de produits de grande consommation et connaissances dans le bricolage appréciées.

Anglais courant, allemand souhaité.

Adr. C.V. avec photo et prétent. sous n° 38.511 à PA SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris, q. tr.

Leader francais de la distribution pharmaceutique

Nous recherchons de

futurs directeurs d'établissement

Diplômés ESC, débutants ou possédant une première expérience, les candidats retenus recevront pendant deux ans une formation complète (stages terrains, séminaires, intérims...) avant de prendre la DIRECTION de l'un de nos 65 établissements (France Métropolitaine).

A ce titre, dans le cadre de la politique générale du groupe, ils seront responsables avec une grande AUTONOMIE d'action, de la gestion sociale, financière et commerciale de leur établissement.

La rémunération d'embauche est supérieure à 80.000 Francs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à : O.C.P. REPARTITION, Direction des Affaires Sociales - Service du Recrutement - 24, rue des Ardennes 75019 PARIS.



Sita

recherche pour un ensemble de filiales à PARIS

chef des services administratifs et comptables

Homme ou Femme

35 ans minimum Formation supérieure

Ce poste voisin d'un secrétariat général à dominante administrative et comptable comprend secondairement les questions de droit social et de droit des sociétés. Il sera confié à un diplômé d'une école supérieure de commerce ou équivalent ayant plusieurs années d'expérience des fonctions similaires en entreprise.

Pour informations complémentaires et prise de rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 891

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 7, rue de Logelbach 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

Division produits électriques

ingénieur électromécanicien

ESE, ENSI, etc.

Première expérience dans le domaine des câbles de distribution de l'énergie souhaitée. Débutant possible.

Après une période d'adaptation à nos produits existants et aux idées nouvelles de développement, cet ingénieur devra être en mesure d'appliquer ses connaissances aux besoins particuliers du marché français.

Nombreux déplacements, mais de courte durée à prévoir.

Anglais indispensable.

Le lieu de travail sera :

- soit nos laboratoires de développement de Hambourg,
- soit notre usine de fabrication de Beauchamp (Val d'Oise).

P.A. SVP

Envoyer c.v. + photo et prétentions Service Recrutement 3M France, Avenue Boulé, 95250 Beauchamp.



IMPORTANTE SOCIÉTÉ

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Troisième groupe mondial dans sa branche (siège situé dans la proche banlieue sud)

recherche dans le cadre du développement de ses activités Export

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Il aura pour mission de monter et animer des réseaux de Distribution dans plusieurs pays (chiffre d'affaires à gérer et à développer : 50 millions de francs français).

Niveau : Ecole de Commerce.

Expérience Export de 2 à 5 ans si possible dans le secteur Distribution Alimentaire.

Anglais courant indispensable et Espagnol ou Allemand souhaité.

Ce poste implique de nombreux déplacements en Europe.

Rémunération 80.000 F à 120.000 F selon expérience.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 60.692, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



1ère Société française de Réassurance Paris 9ème

recherche

traducteur/trice trilingue

Espagnol langue maternelle, Anglais deuxième langue.

Formation ESIT souhaitée.

Horaire mobile 38H45 en 5 jours - Restaurant d'entreprise - 13ème mois - Prime de vacances.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo + salaire adressée sous référence 239 à M. ROY SCOR - 37, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BRANCHE CHAUFFAGE PAR

cherche

CHEF COMPTAB HAUT NIVEAU

Expérience demandée en :

- gestion comptable, fiscale et financière sociétés,
- organisation de télé-informatique.

Rémunération et carrière très intéressan pour un cadre de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et ph sous référence 60783 CONTESSE Public. 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX qui transmettra.

AUDITEUR INTERNE

Est recherché par une société française implantée à l'étranger ; C.A. : F 2 milliards, dans les biens de consommation.

Il est responsable de l'élaboration des manuels de procédures de contrôles administratifs et comptables, de la mise en place et du démarrage de celles-ci, notamment pour la consolidation dans un ensemble comptant 17 filiales et 14 usines.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, formation sup de Co + DECS ou l'équivalent, pratiquant l'anglais et si possible l'espagnol. Deux ans d'expérience de l'industrie seraient appréciés.

Des déplacements fréquents de courtes durées sont à prévoir. Possibilité d'évolution intéressante.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V. photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 21.390-M à CLA Recrutement 3, avenue Percier, 75008 Paris.

CLA

FILIALE D'UN IMPORT. GROUPE FINANCI

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER DÉBUTAN

qui, après une période de formation de plusieu mois, participera à une analyse sectorielle d entreprises françaises et étrangères et/ou à l'étuc des marchés boursiers.

Les candidats devront posséder :

- Un diplôme d'études supérieures (IEP, HEC ESSEC) ;
- Une parfaite maîtrise de la langue anglaise
- De bonnes connaissances en mathématiques statistiques et en informatique seront appré ciées.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à : CREATIONS DAUPHINE 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra sous référence AF.

L'AIR LIQUIDE

RECHERCHE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- DÉBUTANT OU 1 A 2 ANS D'EXPÉRIENCE
- GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES OU COMMERCIALES

Il participera au développement d'applications de gestion mettant en œuvre les techniques les plus récentes (Bases de données, Télétraitement, temps réel) sur l'ordinateur central - IBM 370/158 - OS - CICS - et sur un réseau de miniordinateurs.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Le poste est situé à PARIS.

Envoyer curriculum vitae sous la référence 222 à : TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

USINES de BEAUCHAMP (Val d'Oise)

Ingénieur Assurance-Qualité

Débutant

Electromécanicien ou Physicien

ENSI, INSA, INPG, UTC (Génie Méca), etc...

Très bonnes connaissances en anglais et en statistiques.

Le candidat retenu aura la responsabilité de l'ensemble des appareils de contrôle et participera à l'élaboration des méthodes d'évaluation des produits nouveaux ainsi qu'au suivi du cahier des charges des produits existants.

Env. C.V., photo et prét. 3M France Avenue Boulé 95250 Beauchamp

3M

offres d'emploi

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Implanté à l'Ouest de PARIS, recherche

BIOLOGISTE
HF

TITULAIRE DU DIPLOME DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET TECHNIQUES NUCLEAIRES Pharmacien ou possédant une formation universitaire en immunologie et biochimie, cette personne devra obligatoirement être habilitée à manipuler les radioéléments. Parlant l'anglais, ayant l'esprit d'initiative et aimant les contacts humains, il (elle) devra s'intégrer au sein d'une équipe jeune afin de s'occuper du contrôle du développement et de la préparation des dossiers « nouveaux produits » Les candidats intéressés enverront de toute urgence leurs curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 4.104, VALENS CONSEIL, 59, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

AMPEX

AMPEX FRANCE
17-23 rue du Dôme 92100 BOULOGNE
Leader mondial de l'enregistrement magnétique, recherche pour son
DEPARTEMENT INSTRUMENTATION

2 TECHNICIENS OU INGENIEURS

Très bonnes connaissances en circuit analogique et digitaux pour assurer l'installation et le suivi technique de systèmes d'acquisition de données.
Déplacements de courte durée, en France à prévoir.
Bonnes connaissances de l'anglais.

Tél. au 609.91.55 ou écrire avec C.V.

THOMSON-CSF

PLUSIEURS POSTES de

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE POUR LEUR CONFIER DES TRAVAUX d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de :

- Circuits analogiques, logiques, H.F. ;
- Traitement numérique du signal ;
- Programmation de microprocesseurs ;
- Réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo Service du Personnel 68, avenue Pierre-Brossolette 92240-Malakoff.

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Banlieue Sud, 15 km de Paris par autoroute recherche

ANALYSTES PROGRAMMATEURS EXPÉRIMENTÉS

IBM 370 - 3031 – DOS - CICS - DL1 COBOL

Formation 8100 assurée
Pour développement d'importants projets Bases de données - Réseau de télétraitement sur IBM 3031 et IBM 8100 S.N.A.

Restaurant d'entreprise

Adress. C.V. manuscr., prét. et photo nº 60.859 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

CABINET D'AUDIT FRANÇAIS D'IMPORTANCE NATIONALE à PARIS - 8e, recherche

RÉVISEURS-COMPTABLES
DEBUTANTS et CONFIRMES

Formation grandes écoles commerciales

Il est offert :
- une expérience professionnelle exceptionnelle ;
- une rémunération continue de qualité ;
- un stage d'expertise comptable ;
- des possibilités de promotion rapide ;
- une ambiance de travail agréable.

Adresser C.V. et photo sous référence 6.890, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS, cédex 02, qui transmettra.

Important organisme de Prévoyance Paris recherche

UN CADRE

Susceptible de diriger à court terme un important service de gestion (une centaine d'employés). Le candidat, pour être retenu devra faire la preuve de ses compétences en matière d'organisation et de ses qualités de meneur d'hommes. De bonnes connaissances sur le plan administratif sont indispensables.
Par ailleurs une certaine habitude de la gestion informatique serait appréciée. Il est demandé pour ce poste une expérience professionnelle d'au moins dix ans.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à Nº 60.484. CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS - Cedex 01.

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE (GROUPE L'AIR LIQUIDE) recherche pour son établissement de SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE

INGÉNIEUR

pour développement et industrialisation matériel électromécanique et électronique.

Bonne pratique de l'anglais indispensable Déplacements fréquents et de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V. et prétentions au Service Central du Personnel de la S.A.F. 13-17, rue d'Epluches 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

---

IMPORTANT PROMOTEUR IMMOBILIER rech. pour Paris et province

NÉGOCIATEURS TERRAINS

efficaces et dynamiques Bonne culture et présentation, bonne connaiss. marché foncier

Fixe + prime intéressante Référ. morale et prof. exigées.

Envoyer C.V. et prétentions, à PUBLI-BOURSE, réf. 830, 7, place de Valois, Paris 1er

---

Sté de commerce international de biens d'équipement recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

bilingue anglais même premier emploi. Homme d'initiative, il aura la responsabilité de la vente d'équipement en France.

Le poste exige de bonnes conn. techniques et le goût des contacts à haut niveau. Une introduction dans l'industrie alimentaire serait un atout supplémentaire.
Adresser C.V. et prétentions à ELCOMAC FRANCE, 35, av. de Friedland, 75008 Paris. Téléph. 563-60-52.

STE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX PARIS recherche

CHEF SERVICE EXPORT

parlant allemand. Expérience professionnelle dans le transit, la douane et l'affrètement exig. Appointements annuels : 90-110.000 F. Envoyer C.V. à nº 95.247 M BLEU 17, r. Lebel - 94300 Vincennes.

Chaîne UTH SOFITEL recherche

COMPTABLE

2e échelon Homme
Basé au siège Paris, il sera rattaché à la Direction comptable. Après une formation comptable, il devra posséder une expérience min. de 3 ans et la prat. courante de l'anglais.

Il aura des missions ponctuelles sur l'étranger (Afrique, Moyen-Orient). Poste à pourvoir très rapidement.
Merci d'adresser C.V. + ph. à E. PICARD NORAY CONSULTANTS 28, rue de l'Echiquier Paris-10e - Tél. 246-12-28.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE offre situation intéress. à

EXPERT-COMPTABLE

diplômé ou mémorialiste expérimenté capable diriger mission dans commissariat aux comptes groupes importants. Ecrire AMP, nº 9486/JN 40, r. Ol.-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.
En indiquant âge, références, salaire demandé. (Discrétion absolue).

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recrute

DÉLÉGUÉS (ES)

25 ans minimum
Formation et clientèle assurées. Très haute rémunération. Tél. pour R.-V. 538-66-75.

URGENT pour Paris-8e - Société recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER

- Libre rapidement,
- Formation comptable supérieure, av, DECS minimum,
- Très bonne expérience professionnelle exigée (compt., fisc., financ., économique),
- Connaissances informatique souhaitées.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions annuelles s/ réf 3257 à Axial Pub, 91, Fg-Saint-Honoré - 75008 PARIS, qui tr.

ETABLISSEMENT PUBLIC de caractère commercial recherche

ASSISTANT

minimum 30 ans.
Connaissant librairie-animation-vente-secrétariat.
Ecr. avec référ. nº 61.120 Contesse Publicité, 20 avenue de l'Opéra, PARIS Cedex 01.

Sté ORLY RESTAURATION Lieu de travail : 15, av. Paul-Doumer 92 RUEIL-MALMAISON recherche

UN RESPONSABLE FACTURATION

Possédant une expérience professionnelle ou un niveau comptable correspondant au DECS. Position cadre. Poste fixe. Contrat à durée indéterminée.
Faire parvenir C.V., photo et prét. à l'attention de M. RAMI Service du Personnel 15, aven. Paul-Doumer 92500 RUEIL-MALMAISON.

SP2M recrute pour Sté aérospatiale de pointe

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MICROPROCESSEUR Z80
Connaiss. si possible PSZ
Env. C.V. ou tél. pr R.-V. SP2M, 47, rue de Liège, M. TOUZE. 293-63-41.

Organisation voyages éducatifs dispose poste pour certifié ou PEGC titulaire en région parisienne ou académie NANCY, mi-temps fixe à Paris et mi-temps déplacements prov. MIJE, 11, rue Fauconnier. 75004 PARIS. TEL : 274-23-45.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE SE DEVELOPPANT DANS LE DOMAINE DE L'ISOLATION recrute

UN INGENIEUR
GRANDE ECOLE : MINES, CENTRALE ou EQUIVALENT

et UN DIPLOMÉ
d'une grande Ecole commerciale

Capable assimiler rapidement des notions de thermique.

Les candidats doivent être intéressés à la fois par les études et les problèmes de commercialisation.

Des connaissances spécifiques ou une expérience de l' « ISOLATION » seront appréciées.

Les postes demandent une bonne autonomie et la connaissance de l'anglais.

Env. C.V. dét., photo et prétentions nº 59.757 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

STÉ DES ÉLECTRODES ET RÉFRACTAIRES SAVOIE ayant filiales à l'étranger
GROUPE PECHINEY-UGINE-KUHLMANN
RECHERCHE

1) Pour ses usines région Rhône-Alpes

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
Grandes Écoles

destinés à débuter dans des services de fabrication ou d'entretien

2) Pour son Siège social à PARIS, un adjoint au

CONTROLEUR DE GESTION

Il aura pour mission de développer le système d'information de gestion : plans, budgets, prix de revient.
De formation Ingénieur ou Ecole de Gestion, il justifiera d'une expérience de 2-3 ans de contrôle de gestion acquise dans une entreprise industrielle.

Adresser C.V. manuscrit avec photo à : SERS, Service Relations Sociales 15, rue du Rocher, PARIS 8e

---

URGENT Société de Conseil en Gestion et Organisation des Entreprises recherche

CINQ PERSONNES

PROFIL :
- Âge minimum 28 ans;
- bon contact ;
- dynamique et concret ;
- parfaite connaissance des problèmes de gestion industrielle et des produits bancaires.

STATUT :
- Travailleur indépendant rémunéré à la vacation. Honoraire pouvant atteindre 25 000 F/mois. Il leur sera confié des missions de réorganisation et de contrôle de gestion auprès d'une clientèle préalablement démarchée et sélectionnée dans région Parisienne et Touraine.

Env. lettre manuscrite avec C.V. + photo à : I.S.C.C.A., 38, rue de Tourville, 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

NOUVELLE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE 5 PERSONNES recherche

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Bilingue Anglais. Quelques années d'expérience comptabilité par décalque anglo-saxonne souhaitée.

Lieu de travail Z.I. Les Gâtines à PLAISIR.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 58.849 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX, qui transmettra.

La Société STILNOVO FRANCE, leader dans le secteur des appareils d'éclairage recherche pour son siège de Paris

LE RESPONSABLE DES VENTES

- Age 30 ans environ, dynamique, moderne évolué, expérience préférable dans le domaine de l'ameublement, pré-scripteurs, décorateurs, architectes, collectivités ;
- Disposé à voyager sur tout le territoire.

Ambiance de travail jeune, moderne, dans une société de prestige en plein développement, avec de concrètes possibilités d'affirmation et une rétribution intéressante en fonction de capacités et expérience.

Prière de vouloir adresser C.V. complet à : STILNOVO FRANCE s.a.r.l. 123, rue de Reuilly - 75012 PARIS. Attention ! M. G. Cristallo.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 8e recrute

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Connaissances en télécommunications, Informatique, énergies nouvelles.
Très bonne connaissance de l'anglais indispensable Allemand apprécié.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 60.846 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Aerazur Constructions Aéronautiques
Groupe ZODIAC
recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES DÉBUTANTS

(ENICA ou école équivalente) pour projets d'équipements aérospatiaux. Lieu de travail : ISSY-LES-MOULINEAUX.

Envoyer C.V. et photo au Service du Personnel, AERAZUR CA. 58, boulevard Gallieni, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Groupe Sté restauration Quartier Opéra recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ (E)

Ecr. avec C.V. et prét. chez Cabinet EVAIN 27, r. Bezout - 75014 PARIS

WANTED
3 COMMERCIAUX pr VENTE MINI
- conn. comptabilité ou informatique et exp. de la vente.
- 5.500 F + COMMISSIONS.

CAPA 150, rue de Rivoli Paris-1er. 296-36-74

Etablissement d'Enseignement Supérieur de gestion recrute

PROFESSEURS VACATAIRES

à temps partiel (3 à 12 h. par semaine) dans les disciplines suivantes : comptabilité, finances, fiscalité, marketing, mathématiques. Niveau minimum : diplôme gde école, D.E.A. ou D.E.S.S. Ecrire à :
E S G 137, av. Félix-Faure, 75015 PARIS

INTAI recrute
Pour l'un de ses clients

DES INGÉNIEURS DIPLOMES

(Débutants ou expér.) Option informatique ou électronique. Tél. pour R.-V 227-86-69 M. LEMULLIER

EUROSOFT
GRANDE DIFFUSION Société de services recherche

COMPTABLE H. ou F.

Niveau B.P. ou équivalent. Ayant 2 à 3 ans d'expér. min. Adresser C.V. + prét. au SERVICE DU PERSONNEL 33, rue Adam-Ledoux 92400 COURBEVOIE

C.N.R.S.
Laboratoire de recherche

AT 3

- Diplôme exigé : expérience électronique, électromécanique, automatismes, microprocesseurs, travail de laboratoire. Emploi stable.

Adresser C.V. à la Direction du Laboratoire de Physique des Solides, Université de Paris Sud, Bâtiment 510. - 91405 ORSAY.

SOCIETE D'EDITIONS SPECIALISEES EN DROIT FISCAL ET SOCIAL recherche J.H. ou J.F. possédant

MAITRISE DE DROIT

(ou formation équivalente) même débutant (e) pour

TRAVAUX DE RÉDACTION
à un niveau élevé

Adres. lettre manuscrite et C.V. sous référ. 7760 à B.E.O., 3, rue de Téhéran, 75008 Paris. Discrétion assurée.

HOPITAL PRIVE PARIS recherche

CADRE DE DIRECTION

Expérience hospitalière nécessaire.
Adr. C.V. à nº 60.883 CONTESSE PUBLICITE 20, Av. de l'Opéra, Paris-1er.

ORGANISATION PROFESSION. NATIONALE

BRANCHE AUTOMOBILE

recherche

Délégué général

RESIDENT A PARIS
40 ans min., niveau ingénieur ou équivalent.

QUALITES :
Animation, synthèse, rédact., gestion, administration.

FONCTIONS :
Relations extérieures et actions de formation professionnelle. Bonnes connaissances anglais. PARLE ET ECRIT

Adr. lettre manusc. av. C.V. et photo à : Serv. Pers. FFC 35, r. des Renaudes, 75017 Paris.

ORGANISME FINANCIER PARIS-5e — recherche

RÉDACTRICE-SECRÉTAIRE

pour étude et réalisation de dossiers de prêts immobiliers.

Ce poste conviendrait à une Jne Fme titulaire d'un bac G + formation juridique complémentaire (capacité, DEUG) ou expérience professionnelle de 1 an ou 2, en fonction similaire.

Salaire intéressant.
Poste évolutif.
Avantages sociaux.

Adresser C.V. et photo nº 60.591 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris ced.01

International American Company with base in Europe requires experienced irrigation equipment sales person required to sell agricultural and turf irrigation equipment and services. Extensive travel and fluent English with French mother tongue required. Send C.V. To no 6240 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 0.9

C.I.R.C.E.
Centre de calcul du C.N.R.S. (IBM 370/168 et AMDAHL V7 MVS, TSO) recherche
UN INGENIEUR-INFORMATICIEN
pour s'intégrer dans équipe d'assistance technique travaillant sur matériels IBM, logiciels, MVS/TSO.
Connaissance d'au moins 1 langage de haut niveau type FORTRAN ou PL 1. Aptitude à la rédaction et à l'enseignement.

Diplôme mini-maîtrise ou équivalent. Connaissance anglais. dégagé O.M. national. frcse. Adr. C.V. + prét. au Secrétariat du CIRCE, Bâtiment 506. 91405 ORSAY CEDEX.

VILLE DE ST-CYR-L'ECOLE (Yvelines), 18.000 habit., rech. poste de BIBLIOTHECAIRE à mi-temps, titul. du certif. d'apt. aux fonctions de bibliothécaire, poste à pourv très rapid. Cand. av. C.V. à adres. à M. le Maire.

Recrutements de chefs de produit. Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, HAVAS CONTACT a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des protagonistes de ce marché: Chefs de produit de différents secteurs et à différents stades de leur carrière – Responsables marketing – Spécialistes du recrutement...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et les candidats chefs de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire: 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

SOCIETE PRESTATION DE SERVICE Paris 1er arrdt rech. : COLLABORATEUR (TRICE) chargé (e) du CONTENTIEUX assurant suivi des dossiers, contacts avec huissiers, avocats, syndics. Expérience souhaitable, dynamique et organisé (e). Libre immédiatement.

Ecr. s/no 269 M. à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

représent. offre

Sté de distribution de produits de prestige rech.

VRP

bien introduits boutiques-cadeaux centrales d'achats H.B.J.O - Tél. Hres de bur. 782-05-50.

---

secrétaires

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, société de conseil et de services en informatique (Paris 7e) recherche

Secrétaire de Direction
position cadre

Elle assurera le secrétariat du Directeur Général et prendra une part active au suivi des créances.
Age minimum: 25 ans.
Expérience: 5 ans au moins
Envoyer C.V. et photo à Mme JAMET C.G.I.-84, rue de Grenelle-75007 PARIS.

CGI — HAVAS CONTACT

Usine textile allemande près Stuttgart, recherche pour son service exportation

UNE SECRÉTAIRE

avec notions d'allemand, des connaissances commerciales et sténodactylo française pour correspondance et traitement des commandes en français et italien. Connaissances d'anglais seraient appréciées. Petit appart. meublé disponible. Ecrire avec C.V. et photo à :

GEA Gebrüder Abel GmbH u. Co. D - 7314 Wernau/Neckar ou téléphoner : 19-49-7153/21-0-21. Ou s'adr. à notre représentant à Paris : M. J.-M. Lavabre, TEL. : 909-07-80.

IMPORTANTE SOCIETE Quartier ETOILE recherche

SECRÉTAIRES CORRESPONDANCIERES

Pour Service Commercial Exportation.
Bonne connaissance de l'anglais. Gestion dossiers commerciaux. Contacts clientèle et usines.

Restaurant d'entreprise. Horaire personnalisé. Possibilité vacances.

Envoyer C.V. et prét., boîte postale nº 6, 75761 Paris Cedex 16.

Souscrivez un ABONNEMENT à l'Association placement

DIRECTRICE D'ÉCOLE

propose du personnel DEBUTANT ou EXPERIM. en stable ou en remplacement. SECRETAIRES bilingues SECRETAIRES comptables STENODACTYLOS. dactylos en vue opératrices standardistes dactylos. RETENEZ-LES dès maintenant. TEL. : 834-70-10.

La Filiale Française d'un groupe international recherche pour PARIS CENTRE

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS

Active et méthodique Sténo et dactylo françaises indispensables.

Vacances 1980 assurées. Avantages sociaux. Mutuelle, 13e mois.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 8.900 à MEDIA SYSTEM 104, r. Réaumur, 75002 Paris q.t.

---

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (c 16). B.P. 402. 09 PARIS.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

---

capitaux ou proposit. com.

Société recherch en prêt 3 mois (ou particulier) 1 M. francs (précédent avancé sur devise par banque). 355-62-91, 946-45-77.

SOCIETE MIDI DE LA FRANCE

recherche comme partenaires financiers,

hommes actifs pour prendre en main : a) Direction financière ; b) Direction vente et participer au financement de son expansion par apports de 500.000 à 1 million de F en capital, C.A. 79 : 20 millions de F croissance sur 78 + 60 % ; secteur : Distribution, entret. et réparations de biens d'équipem., de matériel de loisirs, plusieurs points de vente, concessionnaire de grandes marques, projette création unité de fabrication. Ecrire HAVAS MONTPELLIER, no 11.564.

Société de Conseils Juridiques et Fiscaux. Ville importante Basse-Normandie recherche COLLABORATEUR inscrit expérimenté. Participation possible au capital ECRIRE AGENCE HAVAS 14.000 CAEN Nº 6.893.

Créez votre propre affaire de produits naturels alimentaires et cosmétiques avec l'assistance d'une organisation commerciale.
IEC 20, rue Jean-Mermoz Paris-8e Tél. 359-55-46




L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Halles rue Herold. Propriétaire vd studio tt cft. Px 155.000 F. TEL. : 642-51-28.

Mo TUILERIES
Imm. en cours de rénovation LIVING + chambre 50 m2 tt confort, beaucoup de cachet. TEL. : 359-01-49.

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près) 130 m2 grenier aménagement à terminer. Prix : 1.200.000 F. GARBI - 567-22-88.

10, BD TEMPLE Pierre de taille
5 P. 110 m2 A RENOVER + serv. gar. balcon, plein soleil. 720.000 F. Voir les 3 et 4, de 14 à 17 h.

4e arrdt.

RARE r.-de-ch. GD 2 p. Habitat ou profess. Sur place 5, rue des Tournelles. Tél. : 274-59-10.

3 p., grande classe, calme, jolie rue près BEAUBOURG. TRANSEIL, T. 325-10-56.

5e arrdt.

PPTAIRE vend dans immeuble CARACTERE grand liv., poutre 50 m2 environ + 2 chambres, 2 bains, gde cuisine aménagée. PRIX INTERESSANT. Mercredi 15 h.-19 h., 31, rue de la Harpe.

CŒUR DU 5e - TT CONFORT
100 m² Liv. 30 m2 + s. à m. + 3 chbres, s/jard.
109 m² Liv. dble + 3 chbres, vue. 1.080.000 F + 1.250.000 F. Tél. 535-86-37.

CENSIER 2 pièces, cuis.-bar équipée, 3e ét., 36 m2, bains. - 331-89-46.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES 1 pièce, 15 m2, 105.000 F. TEL. : 579-76-86.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du STUDIO au 4 P. GARAGES S/place 11 à 19 h. - 550-21-26.

AV. DUQUESNE Même
Sté pptaire vend studio 25 m2 et 3 p. 50 m2 occupés loi 1948. TEL. : 555-91-00.

DUROC
Dans bel immeuble très beau 2 pièces tt confort sur jardin, soleil. Prix : 400.000 F. SORVIM : 359-68-24.

8e arrdt.

SAINT-AUGUSTIN
IMM. PIERRE DE TAILLE TAPIS ESCALIER, 2e ETAGE, CALME, BALCON
BEAU LIV. + 3 CHBRES
2 SALLES DE BAINS, cuisine, w.-c., tout confort JOLIMENT RENOVE + chambre de service
PRIX 1.100.000 F
Jeudi, vend., sam., 11 à 18 h : **17,** RUE DE MADRID ou 826-51-33

FG-ST-HONORÉ (Elysée)
Sur cour d'honneur calme Elégante enfilade 18e siècle, gd hall, gd salon d'époque, fumoir, 2 chambres, 2 bains, 200 m2 restaurée avec goût, chbre personnel, cft, 2 garages. Prix élevé. BURON : 296-58-88.

9e arrdt.

ST-GEORGES lux. 5 p., tout cft, bel imm., soleil, balc., 115 m2. PARIEL 1.150.000 F. T. 622-22-56.

PLACE ADOLPHE-MAX propriétaire vend dans imm. P. de T. : 4 Pces, entr. cuis., S. de B., wc, 132 m2, chauff. au gaz. Téléphone : 757-84-50.

10e arrdt.

A SAISIR Excellent 10e Gares Nord-Est
2 P. 38 m2, 5e étage, confort, cuis., douches, wc, cave
SPÉCIAL INVESTISSEURS
Administrateur : 281-33-35 ou 34

11e arrdt.

VOLTAIRE, 2 P. entr. cuis., wc, dches, chf. cent., bel imm., 120.000 F. Téléphone : 379-86-35.

91, BD VOLTAIRE, bel imm. stdg. 3e étg. s/cour, claire, soleil, asc., 2 P., cuis., wc, poss. S. de B., 180.000 F. crédit 80 %. Voir propriétaire, mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

12e arrdt.

GARE DE LYON, résidentiel : immeuble P. de T., double séjour, 2 chambres, balcon, au 5e étage, ascenseur + chambre service, 750.000 F. — 539-67-52.

NATION, immeuble P. de T., début siècle, entr., séj., salons, 2 chbres, cuis., w.-c., bns, ch. central : 580.000 F. - 346-63-85.

14e arrdt.

Porte d'Orléans, sur Montrouge, 14, rue Radiguey, angle G.-Péri, 3 Pces, entr., cuis., bains, wc, soleil, 60 m2, libre, 265.000 F ; mitoyen, 62 m2, occup., 190.000. 520-13-57, ou sur place 16-18 h., samedi, dimanche et lundi.

DENFERT, campagne à Paris
VILLA 300 m2, 8 P., dans Parc
Calme. 354-95-10 - Parking.

15e arrdt.

15e - Part. vd réc. 5 P., 116 m2, 2 bains, loggia, parking. Agence s'abstenir. - 533-12-18.

2 Pièces et duplex, plein Sud, à particulier, de 220.000 F. Sur place, 14 à 18 h., 95, rue de Lourmel ou Tél. : 770-79-87.

140 M² CARACTERE CALME, SOLEIL 1.050.000 F - 320-73-37.

16e arrdt.

16e, Iéna, Part. à Part. vend charmant 80 m2, liv.-coin repas, 2 chbres bns, wc, cuis., cave : 800.000 F + parking 40.000 F. Tél., Ungerer, bureau, 267-56-29, ou 720-90-48, après 20 h. 30.

BEAU 16e
PTE-SAINT-CLOUD BEAU 2 p. tt cft, refait nf, 3e ét rue soleil. Prix : 375.000 F. Tél. : 325-77-31.

6, AV. LAMBALLE
BEAU 5-6 PIECES
2 bains, chambre de service. Mardi-mercredi : 15 h.-19 h.

FOCH Soleil verdure. GRAND STANDING 5-6 P. + service. Prix élevé. Matin : 567-47-47 / 524-44-84.

3, rue Lalo (16e) Particulier vd beau 4 Pces, living, 3 chbres, sur jardin, soleil, calme, garage 2 voitures, immeuble récent. Tél. après-midi : 500-81-45.

Angle Ranelagh - Mozart BEAU DUPLEX RENOVE 2e et 3e étage dans imm. 3 étg., liv., chbre, bns, wc, cheminée, poutres, grande cuisine amén. 760.000 F. Téléphone : 354-49-03.

MICHEL-ANGE Duplex de charme
Séjour + 2 chbres surf. 77 m2 Terrasse 30 m2 avec vue imprenable. 890.000 F. - 266-32-35

FOCH (PRES) Imm. standing, 110 m2 environ, double récept., 2 chambres, 2 bains, CALME, VERDURE H. LE CLAIR. - 562-93-54

17e arrdt.

52, rue Guy-Môquet, 224-02-86, libre, 3 Pces, entr., cuis., bns, wc, soleil, à rénov. : 250.000 F ; occupé 3 Pces (2e étg.), 175.000. Duplex poss. S/place, 13 à 15 h., samedi, dimanche et lundi.

VILLIERS, imm. bourg. : beau séjour + chbre, tt cft, calme, soleil, 475.000 F. - Tél. 387-89-41

PEREIRE Moderne, 3 pièces, 70 M2
Parking, 6e étage. Dégagé. MICHEL ET REYL . -265-90-05

18e arrdt.

POISSONNIERE, bel appart. de 135 m2, poss. prof. lib., liv. + 2 chbres, tt conft : 820.000 F. J. DARMON : 278-09-40.

MAISONNETTE - 120 M2 TOUT CONFORT - SOLEIL. Prix 800.000 F. Tél. : 320-73-37.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns, w.-c., à neuf. T. 766-87-81.

19e arrdt.

PRES BUTTES-CHAUMONT dans imm. récent, 6e étg., soleil, beau 3 Pces, tt conft, balcon + parking, 495.000 F. T. 264-18-26.

20e arrdt.

AV. GAMBETTA Bel. immeub. bourgeois asc., BEAU 3 p., tt cft. Refait neuf. 415.000 F. 325-75-42

78 - Yvelines

LOUVECIENNES
dans bel imm., cadre exceptionnel, propriét. vend direct. plusieurs apparts : très beau R.-de-C. av. jardin, 2 Pièces, 3 Pièces, 4 Pièces, tt cft, avec park. non couvert. Visite, sur place, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, et samedi 7, de 11 à 18 h., CHATEAU des SOURCES 18, r. du GENERAL-LECLERC.

92 Hauts-de-Seine

CHAVILLE, P. à P., tr. b. appt stdg, 105 m2, liv. 30 m2, 4 ch., s. bs, s. d'e., 2 log., gar., park. 795.000 F. 750-82-49, apr. 19 h.

BOULOGNE, Parc des Princes, belle mais. gde récept., 6 chb., terrasse sud, jardin, garage, tr. bon état. Téléphone : 604-53-94.

LEVALLOIS, mairie, Part. à Part., 3 Pces, 60 m2, immeuble P. de T., grande cuisine aménagée chêne. Prix 430.000 francs. 297-63-86 ou 483-67-63.

NEUILLY - CHARTRES 5 P., bns, 135 m2, 1er étg., tout cft. Prix 1.050.000 F. 265-90-05.

NEUILLY près BOIS
IMM. PIER. TAILLE STAND. 6e ETAGE, ASCENS., SOLEIL VUE IMPRENABLE
GRAND 5 P. CONFORT
A RENOVER
PRIX 1.245.000 F
Merc., vendredi, 14 h à 18 h : **2, RUE** DU CHATEAU ou Tél. 723-91-28

A SAISIR Asnières, mairie Mo, Résidentiel excellent imm. anc. P. de taille **3 P.** tt cft, caractère, très ensoleillé.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Administrateur. - 281-33-35 ou 34

BOULOGNE Près Porte Auteuil et Bois bel imm. pierre de t. 4 p., cuis., wc, bains. 95 m2. 555-91-00

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES, près R.E.R., étage élevé, ascenseur, terrasse, entrée, séjour, 1 chambre, cuis., wc, bains : 345.000 F. 345-82-72.

60 - Oise

COMPIEGNE (60) A prox. forêt, stud., état neuf, tt cft, coin cuis., S.de B., logg. pl. sud, 110.000 F. Téléphone : 16 (4) 420-37-48, préf. ap. 19 h.

Province

AIX-EN-PROVENCE Part. vend quartier Mazarin : très agréable appartement, 2 Pièces, cuisine, S. de B., dans immeuble rénové, au 3e étage, soleil, calme, vue, sur jardin. Prix : 480.000 F. Téléphone : (42) 27-86-76.

échanges

SAINT-CLOUD
MAISON 6/7 P., cft, jard. de 1.500 m2, loyer 48, 2.200 F contre 4/5 P. ou + Paris, préf. rive gauche. Tél. bur : 257-11-43, ou préf. dom. 771-70-11, Mme Polo.

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE très bel atelier artise 40 m2 tt cft, rez-de-chaussée sur patio. Mens. 2.100 F + ch. 824-61-20.

15e CAMBRONNE, STANDING dble-liv. + balc., Tél., parking. 2.400 F ch. compr. T. : 621-10-00

GRAND STUDIO cuis., w.-c., s. de bns, terrasse. V.R.I. Téléphone : 293-65-04.

VOLTAIRE 2 p. entrée cuis. éq. w-c, s. d'eau, ch. central. Loyer 1.550 F ch. inc. Tél. : 379-86-35.

MONTPARNASSE 15e
Immeuble tout confort SANS COMMISSION
STUDIOS 32 m2, loyer 1.440 F, charges 305 F.
3-4 P. 90 m2 loyer 3.068 F ch. 772 F, park. 238 F
Tél. pour visite : 273-19-88 (heures bureau)

Région parisienne

NOGENT-SUR-MARNE près du R.E.R. très beau studio neuf, environ 30 m2, tout confort 1.300 F + 250 F charges. TEL. : 824-61-20.

ETAMPES SUPERBE PPTE sur 20.600 m2 HABITABLE + 600 m2 sous-sol POSSIB. PROFESSION LIB. 13.000 F mens. Tél. : 525-80-25.

BOULOGNE standing, STUDIO 35 m2 + loggia, Tél., parking, 1.700 F ch. compr. T. 621-10-00.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

OPERA STUDIO meublé TOUT CONFORT Loyer 1.300 F net - 327-28-60.

DAUPHINE Joli petit studio tout confort, 1.170 F net - 229-52-98.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

CONSTITUT. DE STES
Vtre bur. ou siège social démarches, perman. téléphon. ACTE S.A. PARIS : 261-80-88. MARSEILLE (91) 93-11-12.

SORTIE R.E.R.
BOISSY-SAINT-LEGER BUREAUX A LOUER entièrem. cloison. à part. 70 m2 PARKING GRATUIT
GEFIC - C.T.I.
723-78-90 - 569-17-50

INVESTISSEURS
Imm. à rénover NANTERRE Murs boutique CHPS-ELYSEES BUREAUX ACTIVITES BOULOGNE-SUR-SEINE Tél. : 720-22-33.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

PPTAIRE vend ou loue 1.400 m2 récent bon 13e, standing libre suite. - 766-49-94

Pptaire loue bail 3, 6, 9
BASTILLE 1.600 m2 impeccables. Climatisés, libres. - 563-83-33

locaux commerciaux

Madeleine Adresse Prestige local commercial convient Couture-Mode. loyer intéressant. 551-68-39 (9 h. et 13 h.).

villas

SARTROUVILLE CENTRE 7' gare, villa récente, 5 pièces tout confort, parfait état, sous-sol total, avec gar., jardinet. Px : 580.000 F. Tél. : 913-20-14.

CAP-BRETON/HOSSEGOR plein centre. Construction de 7 maisons avec jardin type 3 et 4, idéal pour investisseurs ou résid. principale. Renseignem. téléphoner au : (16-59) 31-32-24.

VERSAILLES : Résidentiel, belle maison récente, vaste récept., 6 chbres, sur 700 m2 terrain, sous-sol complet, garage. Prix à débattre. PHILMO : 950-35-72.

SCEAUX SUR LE PARC
Merveilleuse Maison d'Architecte Sur 1.000 M2 JARDIN. 660-44-66.

FACE SAINT-TROPEZ
Beauvallon, vds très belle villa en cours de finition, vue s/mer, ds pinède. Tél. HB. (76) 44-79-50, après 19 heures (76) 52-12-23.

ENGHIEN URGENT cse départ
VILLA, séjour dble, 4 chambres, bains, toil., sous-sol, gar. tout conft, jard. 350 m2. 790.000 F PLAÇOR. - 989-60-60

propriétés

OUEST - 80 km, Belle propr. ancienne, caractère, 240 ... 7-8 p., 2 s. de bains, tr. ... parc 5.000 m2. Tél. : 32-54-...

10 km. SAINT-TROPEZ ... Dans domaine privé, 800 m... mer. Villa avec piscine, ... vue mer. — 16 (94) 79-... et 255-04-51.

1 H. PARIS-OUEST, pr... caractère rustique sur 3 ... caption 100 m2, plafond ... drale, 5 ch. 2 bains. Maison ... dien. Site parf. Px : 1.300.0... Tél. : (37) 64-72-69 ou 646-...

PONTOISE CENTRE
emplacement idéal cabinet médical, avocat, etc.
MAISON MAITRE 19e
état parfait, 150 m2 habitable Prix élevé justifié.
AID : 032-13-00.

ST-GERMAIN Belle propriété dépendances Exceptionnel. - Tél. 527-46-...

30 KM OUEST, REGION ORGEVAL - Maison rustique ancienne 5 pièces, bains ... Maison amis 2 pièces, bains tout confort, parfait état ... 1.500 m2. Prix 800.000 ...
MICHEL & REYL 265-90-05

LOIRET Anc. MOULIN très bon état. Gd séj., 60 m2, cuis., 4 chbres, bains, 8.000 m2 avec ... d'eau. Except. pour 350.000 ...
MICHAUD 11, rue de Paris (77) NEMOURS. Tél. 428-...

maisons de campagne

145 km de Paris, ravissant ch... let sur collines du Perche, ... milieu des bois, vue imprenable 3 pces sur sous-sol, tout confort terrain 13.000 m2 ent. clos. Prix : 320.000 F. Tél. pour R.V. (16-33) 33-73-9... après 20 h. 30.

SAVOIE
7 km. BOURG-ST-MAURICE
LES ARCS
anc. ferme rénovée, 15 Pièces Px 1.000.000 F. T. (79) ...

DROME SUD
GRIGNAN
Au pays de Mme de Sévigné ... des truffes et du bon vin ... l'ombre du célèbre château
A VENDRE
Maison 7 pces, eau, élect., w.-c. chauf. cent., conv. ts commerces Prix : 195.000 F.
Maison 2 grandes pièces, poss. mezzanine, eau, électricité, w.-c. Prix : 45.000 F.
Crédits possibles.
Catry. Tél. 16 (91) 54-92-93, le jeudi : (75) 27-13-62, le vendredi : (75) 27-21-32.

PREVOYEZ LA CRISE ET SURVIVEZ DEMAIN
DROME
grande bâtisse de pierres 200 m2 au sol, facile à chauffer. Hab. de suite, eau, électricité, puits indép., potager irrigable. Prix 260.000 F, crédit possible. CATRY : (91) 54-92-93. Le jeudi : (75) 27-13-62. Le vendredi : (75) 27-21-32.

demandes d'emploi

Pour PARIS - Région paris.
COLLABORATRICE COMMERCIALE
— 33 ans, BTS secrétariat,
— Sténodactylo,
— Négociations téléph.,
— Gestion commandes.
Ecr. à Mme ROYER 1 bis, rue du Docteur-Roux 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD.

GESTION DU PERSONNEL
35 ans, administration et gestion du person. université Paris-XII, dipl. marketing. 7 ans cadre en Espagne.
— Expér. embauche,
— bilan social, tableau de bord,
— hygiène et sécurité,
— solides connaiss. juridiques.
recherche poste RESPONSABLE du PERSON. en France ou étranger. (P.M.E. de préférence). Ecr. no T 020323M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL
diplômé psycho-pédagogie 32 ans, parfait bilingue Franc.-Allem., bonnes connais. Anglais.

Expérience (en dehors éducation) : 3 ans dans importante société allemande installée en France.

Cherche sit. dom. import-exp., tourisme, hôtellerie. Paris ou région parisienne. Libre dép. prov. et étranger. Ec. no 2268 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced.09

H. 30 ans, formation cciale supérieure + DECS, 8 ans exp. montage opérations immobilières, actuellement responsable service immobilier dans Sté, ch. situation responsable de programme ou tout emploi en rapport avec le secteur immobilier, financier ou bâtim. Ecr. no T 020268 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. 20 ans, bonne présentation BTS secrétariat direction Anglais, école nationale de commerce Bessière, ch. emploi stable à partir 1er juillet. Mlle GILLET, 93, r. d'Ombreval 95330 DOMONT

RESPONSABLE EXPORT GRANDE CONSOMMATION
L. ès L. Comptabilité-Gestion 25 ans exportation ex-P.-D.G. Société export. Création et animation réseau importateurs monde entier. 6 langues, ch. poste similaire. Ecr. no 8.229 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR (32 ans)
esp., angl. courant, portugais, italien (bonnes connaiss.) nat. argentin, 5 ans exp. IMPORT-EXPORT en Europe, ch. situat. Ecr. no T 96.242 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE DE DIRECTION
42 ans. Expérience comptable, administrative et financière. Possédant sérieuses références, rech. poste à responsabilités ds P.M.E. Province souhaitée.

Ecr. no 60.472 Contesse publicité 20, av. Opéra 75040 Paris ced. 01.

COLLABORATRICE pr P.M.E.
Quarantaine, cadre, capable de seconder efficacem. dirigeant ds tous domaines. Excell. référ. stables. Contacts tous niveaux. Très bonne présentation. Ecr. no 6.230 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FINANCIER, H. 30 ans. Etudes supér. de commerce, option finances, comptabilité. Expér. Banque internationale (Classe VI), montage crédits en devises et à l'exportation ; études risques projets, sociétés et pays. Anglais courant. Rech. emp. ds Banque (dép. intern.) ou industrie (dép. financier). Ecr. no 2333 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced.09

PROFESSEUR TECH. de COM. 5 ans IUT + 4 ans Québec rech. situation format. perm. entreprise marketing endustriel. Direct. de progr. ou d'études. Ecr. no 2331 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced.09

Le Centre de recherche et d'études pharmacologiques, chimiques et médicales (C.R.E.P.) (Groupe Sanofi), transférant son établissement de Grenoble dans une autre région, un certain nombre de ses collaborateurs ne peuvent, pour des raisons personnelles, se transférer au nouveau lieu de leur emploi.

La société recommande aux entreprises qui pourraient leur offrir un poste dans la région de Grenoble ces collaborateurs qui se répartissent ainsi :

— 1 CADRE PHARMACIEN

— 14 TECHNICIENS

(DUT - BTS - BT en chimie, biochimie, biologie, alimentaire) dont

— 2 TECHNICIENNES

qui recherchent un emploi de déléguées médicales

— 2 SECRÉTAIRES

DONT UNE BILINGUE ANGLAIS

— 1 OUVRIER QUALIFIÉ, ENTRETIEN

— 3 OUVRIERS SPÉCIALISÉS

(animaliers).

Ce personnel peut être disponible très rapidement : S'adresser à M. Dubisson, secrétaire général C.R.E.P., 22-26, rue Prosper-Mérimée, Grenoble. Téléphone (76) 09-18-54.

DIRECTION DU PERSONNEL
Relations publiques
J.H., 26 ans 1/2, célibataire, possédant diplôme de Sciences Politiques, maîtrise en Droit, licence ès lettres, connaissances en Anglais et Espagnol. Ayant sens des contacts, bonne culture générale et sachant rédiger. Libre rapidement. Recherche premier emploi : chargé de relations publiques, assistant service personnel, attaché de direction, rédacteur ou poste de même niveau.
Téléphone : de 8 h. 30 à 11 h. (matin). 743-15-49.

J.F. maîtrise de lettres, ch. emploi stable enseignem. ou rédaction. Tél. 238-00-31

PROFESSEUR E.P.S. 10 a. exp. censeur responsable pédagogiq. d'un établissem. second. privé sport-études cherche poste. Ecr. no T 020.194 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 31 a. sér. dynam. p. VL, pos. voit., conn. gest., stock, manut. relat. client, publ. ch. pl. stable sal. min. 4.500 883-45-92 ap. 17 h. COURGEY, 37, r. Docteur-Roux 94500 CHAMPIGNY. Lib. de sle.

J.F., docteur d'Etat en droit Paris, sérieuses réf. (15 ans) droit commercial. Professeur grandes écoles de commerce : droit des sociétés. Etudierait toute collaboration salariée : cabinet d'avocats ou conseils juridiques. Ecr. no 2334 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., expérience 2 ans, 21 ans, sérieuse, cherche emploi stable, secrétaire médicale à partir de septembre-octobre. Salaire min. 3.500 F. Tél. le soir après 20 h. 473-99-40

J.H., 24 ans, licence économie angl., esp., dactylo permis VL ch. emploi Paris. Tél. 068-55-95 poss. mi-temps ou juin à sept.

Jeune fille de médecin anglais, 18 ans, désirerait travailler ds une famille pour améliorer son français. Juin, juillet, août. cordon bleu. Expérience avec les enfants. Ecrire à : Sarah Glover, Spinnycroft, Leatherhead road, Oxshott, Surrey. TEL. : 037-084-3088.

Cadre, 57 ans, sérieux, diplômé ORGANISATION-GESTION Rech. poste de confiance haut niveau, P.M.E., P.M.I. Tél. 074-14-78

CADRE COMMERCIAL expérimenté, sachant compter, lire, écrire en français, apprécierait situation biens industriels, équipement ou consom. Ec. no 2330 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Assistante de direction, 33 a., dynamique, excellent présent., études sup., trilingue allemand-anglais, plusieurs années Allemagne-U.S.A., 11 ans expér., habituée contacts haut niveau, cherche poste à responsabilités. Tél. 733-71-95 entre 15 et 17 h ou Ecr no 2300 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

H., 38 a. Expér. commerc. Hi-Fi haut de gamme. Traducteur et rédacteur technique confirmé. Intér. par moyens de diffusions artistiques. Rech. sit. en accord. Ecr. no 2302 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced09.

Niveau I.U.T., génie électronique plus complément format. sur applications industrielles, scientifiques et médicales de htes fréquences et des micro-ondes. Cherche emploi industrie ou recherche . Faire offre : (7) 893-81-12, poste 3251.

Direct. de C.V. rech. une place stable ds VVF ou autre organ. Ecr. no 8307 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Jeune Femme disponible imm. pour audition théâtre ou cinéma. Figuration intelligente, doubl. Tél. : 825-13-84.

INFIRMIERE D.-E. 77, jeune, dynamique, expér. chirurgicale, cardiologie, hémodialyse, remplacem. entrp., libre suite, rech. EMPLOI FIXE. Et. ttes prop. Tél. 541-13-79 ou écrire : COLLIOT, 2 bis rue BENARD 75014 PARIS.

ALLEMAND Ingénieur T.P. 12 a. pays francoph., ch. poste resp. (chef d'Agence ou similaire). PARIS ou ALLEMAGNE. Ecr. no 2.184 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced.09

ELECTR. ELECTRO, cad., 39 a, BTS, DUT, con. microp logique, rec. maint ou S.A.V. Disp. juil. Ec. HAVAS Guéret 103970 G.

H. 29 a. DUT fin. comptabilité 5 a. exp. compt. bilan, gestion. En poste, rech. situat. adjoint chef compt. assist. de gest. + prop. similaires Sect. géo. indiff. Ecr. no 8.348 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
Capacitaire en droit, grande expérience direction gestion administration P.M.E. et P.M.I. Etudierait toutes propositions. Er. no 46.834, J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 8e, qui transmettra.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans) Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. no 6.244 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL
37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E. — Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances. Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toute propositions. Ecr. no 6.243, « le onde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

travail à domicile

Secrétariat à domicile dactylographie ts textes : franç., angl., espagn., travaux très soignés I.B.M. à sphères. Téléphoner après-midi : 271-42-63.

automobiles vente

5 à 7 C.V.

A vdre Austin Mini 1100, 6 CV, 1977, toutes options, int. et ext., batt., éch. Allum. Nf, chaussée 100 %. Prix : 13.000 F justifié. Tél. : 304-46-97, après 18 h.

+ de 16 C.V.

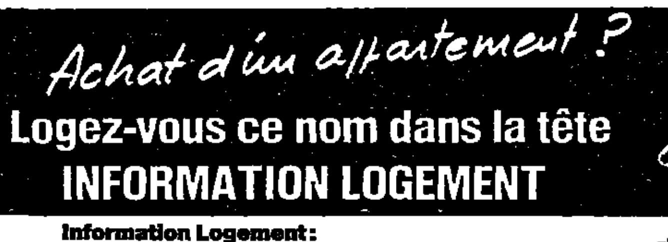
B.M.W. 733 I Mod. 1978, part. 56000 km, excellent état, révisée, radio-cassette stéréo, antivol, garantie 3 mois. Px. 77.000 F. T. bur. 297-49-47.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
504 et 505 d'EXPO
ESSENCE ET DIESEL
PX EXCEPTIONNELS
M. Gérard. Tél. : 821-60-21.

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 323 - 520 - 525 - 528 79-80, peu roulé, garanties. Auto Paris XV. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

Immobilier (information)



Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements, et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

AIX-EN-PROVENCE
murs de boutiques, centre ville, emplacements exceptionnels,
RAPPORT 10 à 13 %
exemple : 1 bout. Px 550.000 F. Revenu locatif :
5.500 F MENSUEL
ROBERT TOMAS 2, place des Prêcheurs 13100 Aix-en-Provence Tél. 16 (42) 27-43-18.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE ACHAT 2 à 4 Pces, Paris, bon quartier, av. ou sans confort. Mme LEULIER : 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

PROFESSEUR RECHERCHE URGENT, GRAND STUDIO, proximité Maubert. - 266-92-15.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER URGENT 1-3 pièces. Tél. : 873-20-67.

VENDEZ Rapidement votre appt. à clientèle choisie, 8e, 16e, 17e, Neuilly, Rive gauche. MICHEL ET REYL. 265-90-05

appartements occupés

REPUBLIQUE (proche), ds bel imm. ravalé, sur grande cour, jard., calme, soleil, beau 2 P., cuis., wc, 40 m2, occupé dame seule 86 a. Prix 160.000 F, créd. poss. 108, r. de la Folie-Méricourt, mercredi, de 17 à 19 h.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en Banlieue Ouest. Propriétaire directement : 562-78-99.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 p. Vide ou meublé.

LOYERS GARANTIS
Mme Jantzen. Tél. : 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction de beaux appts de standing, 4 p et plus. Téléphone : 285-11-08.

fonds de commerce

A céder MIDI DE LA FRANCE Affaire nautisme de plaisance et professionnel. Concessionnaire grdes marques. C.A.79 : 2,4 millions. Emplacement Commercial privilégié. Ecrire Havas Montpellier no 11.566.

Une adresse : fg Saint-Honoré galerie marchande (antiquit., cadeaux, bijoux, etc.) stand à céder. Téléph. : 742-51-12 et 430-25-53.

VIe ST-SULPICE, rare
160 M2 dont belle cave, ts cces possib. restaur., etc. Pptaire 261-63-49

immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948, Paris et banl. Imméd. Paiement comptant. Intermed. sollicités. Clarida, 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris-16e, 720-16-61.

PLACEMENT Paris recherch. imm. loué. Valeur 15.000.000 F environ. — Tél. : 563-83-33.

terrains

à 15 km de SAINT-TROPEZ
5 km au-dessus de Grimaud

3 TERRAINS DÉBROUSSAILLÉS
11 ha en tout (5 ha - 3 ha - 3 ha)
CERTIFICAT D'URBANISME
pour 3 permis de construire
- rivière sur 1 km
- exposition plein sud
- viabilité

VENDUS ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT
Tél. propriétaire : Paris (1) 359.13.33 (heures de bureau)

pavillons

BANYULS-sur-MER - MAIS. F5, vue s/mer, meublée, cuis. amén., 2 s. de bs + gar. Px 500.000 F. Ecr. no 8288 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FONTENAY-SOUS-BOIS
900 m. du bois, pavill. 300 m2, s/3 nivx + gren., jard. 650 m2, bien situé pour profess. libér. ou commerce. Prix 2.100.000 F. Tél. 875-16-66, après 17 heures.

JUVISY Résidentiel PAVILLON 4 P.
Tt cft + grenier. Possibil. 2 chbres + petit Pav. indép. Possib. 2 p. tt cft s/500 m2 Jard. 490.000 F. 325-75-42

viagers

+ revenus — d'impôts. Expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. Tél. : 355-61-58.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

12e PORTE VINCENNES 48 boxes + 1 pavillon loués. Rapport 142.000 F l'an pour l'acquéreur. Prix 400.000 F + rente 154.000 F l'an 2 têtes 76-77 ans 266-32-35 **FONCIAL**

FONCIAL VIAGERS
19, Bd Malesherbes-8e 266-32-35. Spécialiste 41 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

Le Monde

économie

SOCIAL

SELON LA C.F.D.T.

Six cent seize mille métallurgistes gagnent moins de 3 330 F par mois

« Des centaines de milliers de métallurgistes ont des salaires très bas », alors que la métallurgie apparaît à beaucoup comme un secteur privilégié. Au premier jour de la semaine d'action de la C.F.D.T., la Fédération générale des métaux C.F.D.T. (F.G.M.) a, le 2 juin, attiré l'attention sur une situation salariale *« dégradée »* dans les secteurs couverts par ses syndicats.

Il s'agit non seulement de la métallurgie (avec ses 2 583 000 salariés et 85 conventions collectives régionales), mais aussi de cinq secteurs (avec cinq conventions nationales) rassemblant 500 000 salariés : bijouterie-joaillerie, industrie du jouet, matériels agricoles et de travaux publics, industries frigorifiques, garages et C.E.A.

Dans les industries métallurgiques, 616 000 salariés gagnent — selon la F.G.M.-C.F.D.T. — moins de 3 330 francs. Fonderie et travail des métaux (où un salarié sur quatre gagne moins de 3 000 francs), construction mécanique, électrique et électronique, construction automobile et garages figurent parmi les secteurs « noirs ». La grille s'étend du coefficient 140 (le plus bas) à 800 pour les ingénieurs et cadres, mais 65 % des effectifs (1 million 675 500 ouvriers) sont en fait bloqués au bas de cette grille. Parmi ces derniers, plus de 800 000 sont au niveau le plus faible. Et *« 50 % au moins du personnel échappent aux garanties conventionnelles »*, car les « minima » sont égaux ou inférieurs au SMIC.

Quelques exemples illustrent la situation des autres secteurs : dans la « capitale » du décolletage, la vallée de l'Arve de Chamonix à Annemasse, une kyrielle de petites entreprises (550 pour 10 000 salariés), en majorité de sous-traitance, emploient une main-d'œuvre, en partie d'O.S., rémunérée au SMIC, les heures supplémentaires étant payées sous forme de primes.

Autres exemples : un professionnel P 3, travailleur le plus qualifié dans un garage, gagne, après dix-sept ans d'ancienneté, 3 173 F. A la F.R.L.E. (fabrique de lampes électriques) de la région nancéienne, une femme O.S. au premier échelon gagne 2 330 F.

Face aux consignes patronales qui visent en 1980 *« à individualiser les salaires »*, la Fédération C.F.D.T. entend obtenir des garanties collectives négociées. Elle veut aussi étendre une formule de rémunérations qu'elle estime avoir « imposée » dans deux conventions collectives nationales (réparation matériels agricoles et jouet), selon laquelle le salaire tient compte de deux éléments : salaire de « fonction », auquel s'ajoute un salaire « de besoin ou de progrès ».

Deux années se sont écoulées depuis l'accord portant sur une rémunération annuelle garantie (RAG) signé par la F.G.M.-C.F.D.T. pour obtenir une revalorisation des bas salaires. En 1978, ses syndicats ont signé douze accords régionaux fixant le niveau de la RAG, mais seulement six en 1979. Constat de la fédération : *« Les patrons n'ont pas respecté leur signature »*, puisqu'ils s'étaient engagés à faire progresser de façon préférentielle les bas salaires. Mais, malgré le *« blocage patronal »*, la F.G.M.-C.F.D.T. est en mesure de citer des *« avancées intéressantes »* dans une quarantaine d'entreprises où a été obtenu un relèvement prioritaires des bas salaires.

LA DURÉE MOYENNE DU CHOMAGE S'EST ALLONGÉE EN RÉGION PARISIENNE

Les délais moyens d'attente des demandeurs d'emploi, à Paris et dans les départements de la couronne, se sont allongés au premier trimestre de 1980 par rapport à la période correspondante de 1979, indique le bulletin du groupement des ASSEDIC de la région parisienne (GARP). La durée moyenne d'attente des demandes satisfaites est en effet passée de 133 jours à 141 jours, et l'ancienne moyenne des demandes non satisfaites, qui était de 227 jours au 31 mars 1979, s'élève maintenant à 232 jours. En un an, on enregistre une progression de 12,3 % du nombre de chômeurs parisiens inscrits depuis plus de douze mois à l'Agence nationale pour l'emploi.

Si l'on constate, d'autre part, une diminution des licenciements économiques en Ile-de-France, plus nombreux pour les hommes (— 7,7 %) que pour les femmes (— 1,8 %), on note, en revanche, une forte augmentation des licenciements pour fin de contrat à durée déterminée (+ 16,6 %) et, pour fin de mission intérimaire (+ 14,5 %).

En 1979

LES JOURNÉES PERDUES DU FAIT DES GRÈVES ONT AUGMENTÉ DE 66 %

Le nombre de journées individuelles perdues du fait des conflits du travail est en nette augmentation (+ 66 %) en 1979 par rapport à 1978, d'après les statistiques publiées par le ministère du travail (3 656 600 journées perdues en 1979, 2 200 400 en 1978, 3 665 900 en 1977).

Les conflits « généralisés » (journées d'action nationale, grèves affectant une région, une branche, un secteur d'activité, selon la définition du ministère du travail) ont provoqué la perte de 484 287 journées de travail (quatre fois plus qu'en 1978).

Les conflits « localisés » (résultant de mots d'ordre propres à une entreprise ou un établissement) ont provoqué la perte de 3 172 302 journées (plus 52 % par rapport à 1978).

L'impact des conflits localisés sur la population salariée est cependant demeuré inchangé : moins de 4 % des effectifs salariés ont été affectés par des mouvements de grève, tant en 1979 qu'en 1978 — mais la durée moyenne des conflits s'est allongée. Les secteurs les plus touchés ont été la construction électrique et électronique, la sidérurgie, la construction navale et l'automobile.

A Saint-Brieuc

DES GRÉVISTES DU JOINT FRANÇAIS OCCUPENT LA CHAUFFERIE DE L'USINE

Des ouvriers grévistes du Joint français à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) ont occupé lundi 2 juin la chaufferie de l'usine pour empêcher le travail d'ouvriers non grévistes, deux cents d'entre eux ayant pénétré dans l'entreprise dans la nuit du 1er au 2 juin, annonce-t-on de source syndicale.

Une assemblée générale devait se tenir le 3 juin, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. pour déterminer les prochaines actions à envisager après l'échec des négociations. Dans ce conflit, commencé voici treize semaines, les grévistes demandent une augmentation mensuelle de 500 F et l'aménagement de leurs conditions de travail (*le Monde* des 8 et 11-12 mai 1980).

M. Tallot, directeur général, tout en soulignant les *« illégalités »* multipliées par les syndicats et son inquiétude pour l'avenir, s'est cependant défendu d'envisager la liquidation de la société.

En Belgique, 40 % des salariés travaillent 38 heures par semaine

De notre correspondant

Bruxelles. — Quarante pour cent des salariés belges ne travaillent plus que trente-huit heures par semaine, et, avant la fin de l'année, ce régime sera appliqué à plus des deux tiers de la population active, qui est de trois millions de personnes assujetties à la Sécurité sociale. Telle est la situation, à la veille de l'ouverture de négociations importantes entre le gouvernement et les interlocuteurs sociaux.

Ces chiffres, écrit le journal *le Soir*, constituent une surprise, parce que la réduction de la durée du travail est appliquée plus tôt que prévu. D'après les conventions collectives signées le 1er juillet 1979 et le 15 février 1980, 280 000 travailleurs auraient dû bénéficier du régime des trente-huit heures pour la fin du mois de mai. Or ils sont déjà 1 310 000, auxquels il faut ajouter 785 000 fonctionnaires de l'Etat.

La diminution de la durée du travail est une des mesures qui devraient, dans l'esprit des syndicats, permettre de réduire le chômage, le plus important du Marché commun après l'Irlande (officiellement, 300 000 personnes, près de 10 % de la population active). Mais les calculs officieux sont plus pessimistes, et on cite le chiffre de 500 000 chômeurs.

Le problème est au centre de la concertation entre le gouvernement et les interlocuteurs sociaux. La discussion doit aussi porter sur la réforme de la Sécurité sociale, secteur où la nouvelle majorité envisage des économies importantes. Les syndicats, en revanche, promettent d'être particulièrement vigilants. Ils ne veulent en aucun cas que l'on touche aux acquis sociaux et soupçonnent déjà le nouveau cabinet de vouloir mener *« une politique de régression sociale »*.

P. de V.

CONJONCTURE

Le secrétaire général de l'O.C.D.E. met en garde les pays industrialisés contre le protectionnisme à l'égard du tiers-monde

Les ministres des affaires étrangères, de l'économie et des finances des vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) se réunissent ce mardi 3 et le mercredi 4 juin à Paris. Il s'agit, rituellement, de faire le point des perspectives économiques mondiales en accordant cette année une attention particulière à la question énergétique et, surtout, à la situation des pays en développement.

Le conseil ministériel de l'O.C.D.E. devrait, à cette occasion, faire une déclaration mettant en garde contre le protectionnisme à l'égard du tiers-monde. Il examinera aussi la politique commerciale internationale et renouvellera, mais sous une forme plus large, la déclaration de mai 1974 qui proscrivait toute pratique contraire à la bonne harmonie des échanges. Cette réunion au château de La Muette précède et prépare le sommet des Sept, les 22 et 23 juin, à Venise.

Les événements prennent souvent les experts à contre-pied. Pessimistes à la fin de 1979, les économistes de l'O.C.D.E. s'attendaient à une croissance zéro pour 1980. Moins moroses un semestre plus tard, ils prévoient une progression moyenne pour l'ensemble de la zone de 1 % (+ 1,5 % au premier semestre, 0 % au second). *« La réalité n'a pas confirmé les hypothèses »*, souligne-t-on avec flegme au château de la Muette. En effet, l'activité économique a été à la fin de l'an dernier et au début de cette année plus vigoureuse que prévu, du fait notamment de l'absence alors de récession américaine.

Toutefois, actuellement, un ralentissement *« très net »* est *« évident »*, ajoute-t-on, en raison des répercussions de la hausse des prix du pétrole (+ 135 % en dix-huit mois). Le deuxième choc pétrolier a eu un double effet : directement, il représente une majoration de la facture pétrolière de 150 milliards de dollars et une perte de 2 % du produit national brut des pays industriels ; indirectement, du fait de la poursuite de la lutte contre l'inflation et du freinage de l'activité, ce P.N.B. est à nouveau amputé d'environ 3 %. Au total, l'impact en termes de revenu représenterait, au début de 1981, quelque 400 milliards de dollars.

Ces calculs n'introduisent qu'une rationalité de façade, pour ne pas dire factice. *« L'évolution précise n'est pas claire »*, reconnaissent les experts, qui se gardent de donner des prévisions détaillées. Il est notamment difficile de prévoir et le mouvement des stocks et la confiance des consommateurs. Les économistes pensent néanmoins que la récession sera *« relativement modérée »* et ne se prolongera pas trop, malgré une baisse, réelle cette fois, de l'activité américaine, mais en raison de facteurs *« sous-jacents »* de redémarrage dans le domaine de la demande intérieure et extérieure, ainsi que des investissements.

Une reprise interviendrait donc au cours du deuxième semestre de 1981 (le P.N.B. augmenterait de 1,5 % pour l'ensemble de l'année). L'inflation aurait, quant à elle, atteint son point culminant. En revanche, la balance des paiements serait déficitaire cette année de 75 milliards de dollars (44 milliards pour les sept principaux pays), alors qu'elle avait enregistré un surplus de 10 milliards de dollars en 1978. Enfin, le chômage s'aggraverait encore, touchant surtout les jeunes et certains groupes « vulnérables ». Le nombre des personnes sans emploi passerait de 20 millions actuellement à 23 millions avant la fin de 1980, estime le comité syndical consultatif auprès de l'O.C.D.E.

Cependant, si la situation des pays industriels n'est guère favorable, celle des pays en développement l'est encore moins, puisque, *« doublement frappés »*, ils subiront à la fois l'augmentation des prix pétroliers et une diminution de leurs ventes en raison de la baisse de régime de leurs clients. Face à cet étranglement, le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Emile Van Lennep, a lancé un appel à la solidarité internationale. *« Il serait juste*, a-t-il dit, *de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour sauvegarder les intérêts essentiels des pays en développement et les aider à franchir les difficultés. »*

Il s'agit, dans son esprit, d'éviter tout protectionnisme, de garder ouverts — et si possible d'ouvrir davantage — les marchés des Etats industriels. Les nations en développement devraient, quant à elles, promouvoir les investissements plutôt que stimuler la demande.

L'attitude à leur égard des Etats industriels pourrait, en tout cas, être définie dans un communiqué commun. Par ailleurs, au lieu de renouveler simplement l'engagement de non-agression commerciale *(Trade Pledge)* conclu en mai 1974, les pays membres de l'O.C.D.E. adopteraient une nouvelle déclaration valable pour plusieurs années, et qui ne se contenterait pas d'exorciser le protectionnisme.

Pour le reste, *« l'obstacle le plus grave à la croissance demeure l'inflation »*, a souligné M. Van Lennep. Aussi faut-il, selon lui, poursuivre l'« action concertée » — et si nécessaire différenciée — définie en 1978, et qui avait donné des résultats positifs (relance des investissements privés productifs, réduction de moitié du taux de l'inflation), avant que la hausse des prix du pétrole ne les mette à mal.

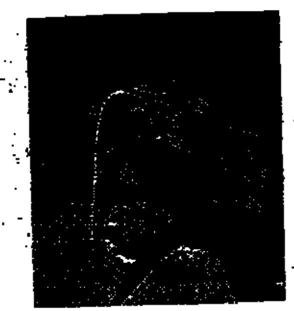
Il s'agit donc de continuer à mener une politique budgétaire et monétaire stricte, de surveiller l'évolution de la demande, afin d'éviter une dépression excessive, et aussi de renforcer les politiques de l'énergie. Relativement optimiste, M. Van Lennep a estimé que, dans son ensemble, l'économie des pays de l'O.C.D.E. est mieux armée qu'en 1974-1975 pour absorber les chocs, notamment pour financer le déficit des paiements, puisque ce sont les pays les plus forts, c'est-à-dire l'Allemagne fédérale et le Japon, qui sont les plus affectés.

MICHEL BOYER.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN AVRIL

Une malencontreuse erreur nous a fait titrer le tableau publié dans nos éditions datées du 3 juin, en page 43, *« la hausse des prix de détail en mars »* alors qu'il s'agissait d'avril. De même faut-il rectifier le texte des quatre colonnes du tableau. C'est ainsi que nous aurions dû imprimer : *« Hausse en un an, avril 1980 comparé à avril 1979 »* et non pas *« mars 1980 comparé à mars 1979 »*, etc. En revanche, tous les pourcentages de hausse indiqués dans le tableau concernaient bien avril.









MONNAIES

Le marché de l'or reste nerveux

Les cours de l'or, qui s'étaient brutalement redressés lundi, se sont légèrement effrités mardi 3 juin. A Londres, l'once de métal fin est revenue de 561,50 dollars à 554,50 dollars lors de la première cotation par opposition.

Les conditions dans lesquelles le mouvement de hausse s'est brutalement accéléré lundi témoignent cependant de l'extrême nervosité des marchés. Amorcé à Hongkong sur une rumeur d'exécution d'otages américains en Iran, l'envol des cours s'est poursuivi à Londres, malgré le vigoureux démenti opposé par le gouvernement iranien à cette affaire. Il a été nourri, ultérieurement, par les attentats en Afrique du Sud et en Cisjordanie, bien réels ceux-là, les opérateurs trouvant ainsi le prétexte à des achats dits de précaution.

En fait, depuis près d'une semaine, les conditions favorables à une remontée des cours étaient, selon les professionnels, « *presque toutes réunies* ».

L'ultime vente mensuelle de métal jaune par le Fonds monétaire international (F.M.I.) a eu lieu le 7 mai. De son côté, le Trésor américain, bien qu'il se dise prêt à reprendre ses adjudications « *à tout moment* » n'a procédé à aucune vente publique depuis le 7 novembre 1979. Ainsi se sont taries deux des sources importantes qui alimentaient le marché international. Dans le même temps, et si l'on en croit les spécialistes suisses, cités mercredi 28 mai par l'agence Reuter, l'Union soviétique elle-même n'aurait plus rien revendu depuis six mois. Avec la baisse attendue de la production sud-africaine de métal jaune en 1980, les experts estiment que la quantité d'or disponible sur le marché cette *année pourrait être diminuée* d'un tiers (soit environ 600 tonnes). On comprend dans ces conditions que les marchés, notamment celui de New-York, assainis par le dégonflement des positions spéculatives, se montrent tendus. Le cours de l'once qui avait atteint 850 dollars en janvier était brutalement retombé jusqu'à 500 dollars et n'évoluait plus qu'entre ce « plancher » et un maximum de *530 dollars depuis plus de deux* mois. — P. C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1450	4,1475	+ 60	+ 75	+ 120	+ 150	+ 355	+ 425
$ can.	3,5745	3,5780	— 100	— 55	— 80	— 25	+ 135	+ 245
Yen (100).	1,8535	1,8565	— 50	— 25	— 60	— 30	+ 25	+ 80
DM								
Florin ...	2,1145	2,1175	+ 0	+ 20	+ 20	+ 45	+ 130	+ 198
F.B. (100).	14,5030	14,5195	— 485	— 330	— 775	— 560	1475	—1025
F.S.	2,4915	2,4955	+ 125	+ 155	+ 260	+ 295	+ 840	+ 925
L. (1 000) .	4,9440	4,9495	— 315	— 230	— 615	— 495	—1690	—1435
£	9,6525	9,6625	— 470	— 390	— 815	— 725	—1775	—1555

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10 1/8	9 1/2	9 7/8	9 1/8	9 7/8	9	9 3/8
$ E.-U. ..	10 5/8	11 1/8	10 5/16	10 11/16	9 15/16	10 5/16	10 1/4	10 5/8
Florin ...	11	11 11/16	10 7/8	11 9/16	10 7/8	11 9/16	10 1/2	11 3/16
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	15 1/8	15 7/8	15 1/8	15 7/8	15	15 3/4
F.S.	1 7/8	2 5/8	5 7/16	5 15/16	5 1/4	5 3/4	5 1/4	5 3/4
L. (1 000) .	15 3/4	18 1/4	19 1/4	21 1/4	20 1/4	21 3/4	19 1/2	21
£	16 5/8	17 3/8	17 1/8	17 7/8	17	17 3/4	16	16 11/16
Fr. franç. .	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Suède

Les dockers entament leur quatrième semaine de grève

De notre correspondant

Stockholm. — **La grève d'environ deux mille cinq cents dockers suédois non affiliés à la Confédération générale du travail L.O. vient d'entrer dans sa quatrième semaine. La plupart des ports suédois sont fermés, et les négociations sont au point mort.**

La direction du Syndicat des travailleurs portuaires doit se réunir le 4 juin pour se prononcer sur une éventuelle poursuite du mouvement. Les dockers réclament une augmentation de salaire de l'ordre de 30 % et surtout le droit de signer des accords collectifs avec les employeurs des ports autonomes.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une grève « sauvage ». Les dockers ne sont pas liés en effet par des conventions paritaires et ne sont donc pas tenus de respecter « *la paix du travail* ». Le Syndicat des travailleurs portuaires a été fondé en 1972, à la suite de la décision de la Fédération des transports, membre de L.O., de regrouper dans la même organisation les dockers et d'autres catégories de salariés, notamment les chauffeurs routiers. Les dockers firent sécession pour que leurs intérêts soient mieux pris en considération ; mais les employeurs ont toujours refusé de négocier avec eux. Les conventions collectives doivent être conclues comme par le passé avec la Fédération des transports « officielle », pour éviter peut-être des mouvements de dissidence similaires dans d'autres secteurs de l'industrie.

La Fédération des travailleurs des transports et l'Association des employeurs des ports autonomes ont signé, le 2 juin, de nouvelles conventions collectives pour 1980. Les salaires des dockers seront relevés de 10 % à compter du 1er juillet et portés à 6 050 couronnes par mois (ce qui équivaut à autant de francs français) au 1er janvier 1981. Les augmentations sont plus substantielles que celles prévues dans l'accord conclu le 11 mai entre L.O. et le patronat SAF, après une série de lock-outs et de grèves.

En accordant des avantages supplémentaires aux dockers, les deux organisations espèrent probablement séduire le Syndicat des travailleurs portuaires, qui regroupe près de 85 % des dockers suédois, et l'obliger à renoncer à une poursuite de la grève ; celui-ci ne semble pas disposé à faire marche arrière.

La grève, qui paralyse la plupart des ports suédois, a durement frappé dans un premier temps les grandes entreprises exportatrices, notamment dans les secteurs de la sidérurgie, du papier et de l'automobile. Le groupe Volvo, à Göteborg, avait menacé de mettre environ dix mille employés au chômage technique, puisqu'il devenait impossible d'exporter les automobiles destinées principalement au marché nord-américain, et les composants pour les usines de montage d'Europe continentale.

On chiffrait les pertes de l'industrie à une centaine de millions de couronnes par jour pendant la première semaine de grève. Toutefois, les entreprises ont depuis trouvé d'autres moyens, sur lesquels elles sont particulièrement discrètes, pour acheminer leurs marchandises. Celles-ci sont transportées par la route ou le chemin de fer dans les pays voisins, la Norvège et la Finlande, afin d'être embarquées. La Confédération générale du travail ne s'oppose pas à ces expédients. Patronat et syndicats font presque cause commune pour forcer une solution aussi rapide que possible du conflit.

ALAIN DEBOVE.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

ITALIE

● *Les prix de gros italiens* ont augmenté de 1,3 % en avril. Pour les douze derniers mois, la hausse s'établit à 22,1 %. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Le nombre des chômeurs* ouest-allemands a baissé de 58 600, soit 7 %, en mai, pour s'établir à 766 800. Toutefois, cette diminution est due exclusivement à des influences saisonnières, la baisse ayant été de 11,5 % en mai 1979. Le taux de chômage est revenu de 3,6 % fin avril à 3,3 % fin mai. Il avait été de 3,4 % fin mai 1979. Le mois dernier, 91 900 salariés travaillaient à horaires réduits, ce qui n'a pratiquement pas varié par rapport à avril. Le nombre de ces chômeurs partiels est particulièrement notable dans l'industrie automobile (33 800). Enfin, les offices du travail ont enregistré en mai 142 100 offres d'emploi non satisfaites, soit près de 30 % de moins qu'en mai 1979. — *(A.F.P.)*

ROUMANIE

● *Le leu roumain a été dévalué de près de 10 %* par rapport aux principales monnaies occidentales, sa parité avec le dollar (4,47 leu) restant inchangée. Ses nouveaux cours sont les suivants : pour les opérations non commerciales, 288,11 leu pour 100 F français, et 675,02 leu pour 100 deutschemarks ; pour les opérations commerciales : 107,32 leu pour 100 FF, et 251,44 leu pour 100 DM.

Social

● *Les manifestations du 5 juin :* lors de la journée nationale de protestation contre la convention médicale, jeudi 5 juin, plusieurs manifestations séparées sont prévues dans la capitale : le matin, à partir de 10 heures, un défilé C.G.T. de la Bastille à l'Opéra ; vers 13 heures, un rassemblement national, puis un défilé des médecins, à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), devant leur siège puis le ministère de la santé ; à 17 heures, une manifestation C.F.D.T., du métro Duroc au ministère de la santé, à l'appel des unions départementales de Paris, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

● *Elections professionnelles à Air France.* — Aux dernières élections professionnelles (délégués du personnel) d'Air France, selon un communiqué de Force ouvrière (F.O.), la C.G.T. a *recueilli 38,31 % des 14 132 suf*frages exprimés contre 40,58 % en 1979, alors que F.O. passe de 30,35 % en 1979 à 31,93 %. La C.F.D.T. vient en troisième position avec 16,72 %, soit 0,5 % de plus qu'en 1979.

● *La raffinerie Total* à Martigues (Bouches-du-Rhône) est affectée, depuis le lundi 2 juin, par un mouvement de grève observé par 95 %, selon les syndicats — 80 % selon la direction, — des six cents travailleurs postés de l'usine. Soutenues par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., les revendications portent sur la semaine de trente-cinq heures sans perte de salaire, la création d'une cinquième équipe sans suppression de postes la retraite à cinquante-cinq ans après vingt ans de poste et l'égalité des avantages pour tous les postes.

● *Deux ouvriers de l'imprimerie Chaix,* à Saint-Ouen, ont entamé lundi 2 juin, avec M. Fernand Lefort, ancien maire de la ville, dans une salle attenante à l'église du Rosaire, une grève de la faim pour protester contre l'absence de solution pour la relance de leur entreprise, fermée et occupée depuis cinquante mois.

● *Rencontre F.O.-FEN.* — M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a rencontré, sur sa demande, mardi 3 juin, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, au siège de cette centrale à Paris. Les discussions ont porté *sur l'ensemble des problèmes* posés par la situation sociale, en particulier ceux de la Sécurité sociale.

Cette rencontre est la première d'une série prévue par la FEN le 3 avril dernier. La deuxième doit avoir lieu avec la C.F.D.T. le 6 juin.

Transports

● *S.A.S. : Suppression de 1 700 emplois.* — La compagnie scandinave S.A.S. va réduire son personnel de 1 700 personnes dans les deux années à venir. M. Carl Olof Munkberg, le président-directeur général de S.A.S., vient en effet d'adresser une lettre à tous les employés de l'entreprise, leur indiquant que cette mesure était rendue nécessaire par la hausse des coûts de fonctionnement.

AFFAIRES

Peugeot signe un premier accord de coopération commerciale avec Chrysler Corporation

P.S.A.-Peugeot-Citroën a annoncé le 2 juin que, en application du protocole d'intention qu'il a conclu le 5 février avec Chrysler Corp. (*le Monde* du 8 février), un premier accord de coopération commerciale a été signé entre sa filiale automobiles Peugeot et le groupe américain. Le protocole signé en février comportait trois volets : financier, commercial et industriel. C'est le second qui est concrétisé aujourd'hui.

Selon cet accord, Chrysler Corp. apportera à partir de l'automne prochain son concours à la firme française pour le développement progressif de son réseau et de ses ventes sur le marché américain. Dans un premier temps, les voitures françaises ne seront pas distribuées directement par le réseau du constructeur américain, celui-ci apportant son concours pour l'importation, le stockage et surtout l'après-vente de ces véhicules outre-Atlantique. Progressivement ensuite, Peugeot prendra contact avec les concessionnaires de Chrysler pour que ceux-ci distribuent ses véhicules sous la marque française. Chrysler aidera en outre Peugeot à adapter ses modèles aux normes du marché nord-américain et à établir ses plans de commercialisation.

Sur le plan industriel — le protocole d'intention prévoyait notamment des échanges d'organes et la fabrication dans les usines de Chrysler d'une voiture de conception française, — « *les négociations se poursuivent activement* », précise le groupe français dans un communiqué. « *Elles pourraient aboutir, dans les prochaines semaines, à une première série d'accords portant notamment sur la fourniture d'organes et de composants automobiles à Chrysler par les sociétés du groupe P.S.A.* »

Quant à l'accord financier, aux termes duquel le groupe français a prêté à Chrysler en février 100 millions de dollars, gagés par la participation que Chrysler détient dans le capital de P.S.A., il est probable, bien que P.S.A. n'y fasse pas allusion dans son communiqué, qu'il doive être légèrement modifié. L'accord initial prévoyait que ce prêt était remboursable dès que l'aide fédérale promise à Chrysler serait accordée, ce qui a été fait le 10 mai (*le Monde* du 13-14 mai). Il est probable que la durée de ce prêt sera prolongée, Chrysler restant pour le moment propriétaire de 15 % environ du capital de P.S.A.

Le groupe Leroy-Somer va fournir des moteurs électriques au groupe italien Marelli

Le groupe français Leroy-Somer, principal fabricant de moteurs électriques et de pompes (avec sa filiale Guinard), a signé, avec le groupe italien Ercole Marelli, qui fabrique également des moteurs électriques et des pompes, en y ajoutant compresseurs et ventilateurs, un accord de rationalisation et de copération à double volet.

Tout d'abord, Leroy-Somer cède à Marelli la société italienne Rotos, filiale de Guinard, spécialisée dans les pompes. Celle-ci a subi de lourdes pertes (10 millions de francs) et éprouvé de sérieuses difficultés sur les marchés du Proche-Orient. Installée dans la région de Milan, cette filiale intéressait Marelli, qui va renforcer ainsi ses activités « pompes ». Un plan de rationalisation des différentes productions devant être établi ultérieurement.

En échange, Leroy-Somer fournira à Marelli des moteurs électriques normalisés de petite puissance (jusqu'à 100 ch.), que la firme italienne, « décrochant » de ce secteur, commercialisera sous son nom. En contrepartie, Leroy-Somer va apporter une contribution financière au groupe Marelli en prenant sa part d'une souscription d'obligations convertibles actuellement en cours.

Là encore, un accord de rationalisation et de coopération va être conclu, Marelli fournissant au groupe français des moteurs non normalisés de moyenne puissance (de 100 à 500 ch).

Pour Leroy-Somer, cet accord permet à la fois de mettre fin à une expérience coûteuse (celle d'une filiale italienne) et d'élargir sa part du marché de la péninsule dans le domaine des moteurs électriques normalisés où il détient une position importante. En France, la firme d'Angoulême couvre 65 % de ce marché, aux côtés de la Compagnie électromécanique (filiale du groupe suisse Brown-Boveri) et d'Unelec (filiale d'Alsthom-C.G.E.), sans oublier, bien sûr, les pays de l'Est.

Ces derniers couvrant 25 % d'un marché européen très concurrentiel, où Leroy-Somer s'est acquis une part de 15 % et estime être le seul à gagner de l'argent, dans le secteur des petits moteurs à grande série. Ailleurs, on « souffre », que ce soit en Italie, où Marelli vient de sous-traiter, comme on l'a vu, en Allemagne fédérale, où A.E.G. éprouve de graves difficultés sur un plan général, et aux Pays-Bas, avec Hollec, réunion de plusieurs producteurs moyens. Certes, d'autres fabricants sont également en lice (Ansaldo, du groupe IRI, en Italie, Siemenset Bauknecht en Allemagne fédérale), mais partout *des décisions vont être prises* pour « restructurer » la production.

Entre-temps, la pression des pays de l'Est, accusés de dumping, a pu être momentanément atténuée par un accord pris dans le cadre de la C.E.E. : tous ces pays ont accepté de relever leurs prix à l'exportation de 15 % à 30 % pendant un an et peut-être davantage, l'U.R.S.S., plus réticente, ayant été taxée d'office à 30 %.

F. R.

● *Les banques Neuflize-Schlumberger-Mallet (N.S.M.) et Jordaan* ont fusionné officiellement, l'opération ayant été décidée il y a plusieurs mois (*le Monde* du 18 décembre 1979). Elle a été facilitée par le fait que la puissante banque néerlandaise Algemene Bank Nederland (A.B.N.) détenait déjà 71 % de la holding N.S.M. S.A. (propriétaire à 90 % de la banque N.S.M., et à 99 % de la banque Jordaan. Après fusion, A.B.N. détiendra 78 % de la holding N.S.M., coiffant les deux établissements fusionnés, dont le total du bilan s'élèvera à 11 milliards de francs, au quinzième rang des banques privées françaises.

● *Sony renforce son implantation en Grande-Bretagne.* — La société japonaise Sony va installer une unité de production de tubes de télévision couleur à Bridgend, dans le Pays de Galles. Sony possède déjà dans cette localité une usine qui fabrique cent vingt-cinq mille téléviseurs par an, dont la moitié sont exportés vers l'Europe continentale. C'est la première fois qu'une société japonaise installe une unité de production de tubes en Europe. Sony a l'intention de produire, dans un premier temps, cent vingt-cinq mille tubes (de grandes dimensions) à Bridgend.

ÉNERGIE

Deux sociétés australiennes espèrent exploiter les schistes bitumineux de Vesoul

De notre correspondant

Vesoul. — Une demande de permis exclusif de recherche de schistes bitumineux vient d'être déposée à la préfecture de Haute-Saône pour une superficie de 132 kilomètres carrés entre Vesoul et Saulx-de-Vesoul. Le pétitionnaire, la Société pour le développement de l'huile de schiste, en cours de formation à Paris, est en fait la filliale commune de deux sociétés pétrolières australiennes, la Southern Pacific Petroleum NL et la Central Pacific Minerai NL, dont le siège est à Canberra. Le permis de Montcey est leur seule demande de titre minier en France.

Le projet prévoit de consacrer en trois ans 1 million et demi de francs à un programme de forages et d'études, avant de solliciter un éventuel permis d'exploitation à ciel ouvert, l'intention du demandeur étant ensuite d' *« écouler en France l'huile brute qui serait recueillie, aussi longtemps que cela apparaîtra économiquement possible ».*

L'extraction du pétrole des schistes de la région de Creveney, connus depuis la fin du dix-neuvième siècle et qui se rencontrent en affleurement par une profondeur d'environ 20 mètres sous une faible couche de marne, avait déjà été entreprise à partir de janvier 1931. Mais l'exploitation par pyrogénation s'avéra déficitaire et fut arrêtée dès octobre 1934, comme, entre les deux guerres également, celle d'Autun, en Saône-et-Loire. Les nouvelles données économiques et technologiques rendent-elles aujourd'hui l'huile de schiste rentable ?

ANDRÉ MOISSÉ.

● *Risque d'insuffisance dans l'approvisionnement en gaz naturel de la C.E.E.* — La C.E.E. risque de devoir faire face à une insuffisance de son approvisionnement en gaz naturel vers le milieu des années 80, estime un rapport de la commission européenne publié le 2 juin.

L'Algérie représente 42 % de l'approvisionnement extérieur de la C.E.E., la Norvège 24 %, l'U.R.S.S. 17 %, l'Iran 7 %, le Nigéria près de 7 %, et la Libye 2,4 %. Mais le rapport souligne que plusieurs de ces contrats ne sont pas sûrs et que les livraisons en provenance d'Iran ne commenceront pas à la date prévue (1982). Aussi recommande-t-il à la C.E.E. de diversifier ses sources d'approvisionnement, notamment avec le Canada, le Cameroun et les pays du Golfe. Le gaz naturel représente 18 % de l'énergie totale consommée dans la C.E.E. — *(A.F.P.)*

● *Plogoff : E.D.F. ne renonce pas.* — Le directeur de l'équipement d'E.D.F. a déclaré, le 29 mai, à Rennes, n'avoir *« pas renoncé à obtenir l'adhésion de la population »* sur le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff, dans le Finistère.

M. Michel Hug, qui participait à un débat organisé par FR 3 Bretagne, a ajouté : *« Je n'ai pas renoncé au dialogue et j'ai suffisamment d'éléments pour dire qu'il est possible. (...) Le site de Plogoff a été retenu dans la concertation avec les élus des assemblées régionale et départementale. Il n'y a pas de raisons, ni techniques, ni économiques, d'en changer. »*

AGRICULTURE

M. JEAN-PIERRE BEYSSON A ÉTÉ NOMMÉ DIRECTEUR DE L'OFFICE DES VINS DE TABLE

Conseiller technique au cabinet de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, où il était notamment chargé des dossiers financiers, M. Jean-Pierre Beysson a été nommé directeur de l'ONIVIT (Office national interprofessionnel des vins de table). Il remplace à ce poste M. Pierre Murret-Labarthe, appelé à la direction de la production et des échanges du ministère de l'agriculture.

[Né le 11 janvier 1943, à Casablanca, M. Jean-Pierre Beysson est un ancien élève de l'ENA, administrateur civil. Il a été en 1971 directeur du cabinet du préfet de l'Aisne, en 1973, directeur du cabinet du préfet de la Vienne et de la région Poitou-Charentes. Réintégré dans son corps d'origine en 1975 et détaché en qualité d'inspecteur des finances, M. Beysson était entré comme conseiller technique du cabinet de M. Méhaignerie en avril 1977.]

● *La hausse du prix de la terre en Limousin se ralentit.* — Le prix moyen régional des terres vendues, toutes catégories confondues, s'élève en 1979 à 13 800 F l'hectare contre 13 100 F en 1978, ce qui représente une hausse de 6 % au cours de l'année passée, contre 15 % l'année précédente. — *(Corresp.)*

ÉQUIPEMENT

PÊCHE

Les élus socialistes condamnent l'impuissance des Neuf

De notre correspondant

Lille. — Les Journées de la mer organisées par le parti socialiste les 31 mai et 1er juin, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), ont été l'occasion de définir une politique globale sur toutes les questions maritimes et ont été marquées par l'actualité, à savoir essentiellement les négociations des Neuf à Bruxelles. Le texte final a été approuvé par une centaine de délégués venus de toutes les régions maritimes françaises pour affirmer qu'une fois de plus, dans la capitale belge, les problèmes de la pêche ont été passés sous silence. En effet, dans la déclaration du conseil des ministres des affaires étrangères du 30 mai, *« une référence au principe fondamental de l'égalité d'accès aux ressources, inscrit dans la réglementation communautaire, et qui constitue pour les pêcheurs français une garantie d'exercice de leur activité, a totalement disparu ».* M. Jean Lengagne (P.S.), maire de Boulogne, premier port de pêche de France, dans une intervention vigoureuse, a dénoncé cette attitude.

Il apparaît évident aux socialistes que rien ne peut être réglé sur les questions maritimes sans, au préalable, un bon accord européen.

A propos de l'attitude du gouvernement, qui *« n'a pas de politique d'ensemble »* mais intervient par à-coups et parfois en prenant des décisions contradictoires, on a entendu de vives critiques formulées notamment par M. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône), secrétaire national du P.S. à l'environnement, et M. Alain Bombard, qui s'est écrié : *« Les comités de l'environnement, que je connais bien, et le Conservatoire du littoral, sont des organismes-bidons... »*

Un volumineux document a été rédigé au cours de ces journées qui traite, notamment, de l'aménagement du littoral, de la pêche, de la marine marchande, de la construction navale. Il devra encore être affiné avant d'être publié à l'automne sous le titre *Politique socialiste de la mer*.

Parmi les suggestions formulées on notera, au chapitre de l'aménagement du territoire, la préparation de nouveaux schémas régionaux du littoral. Il n'y a pas, en effet, pour le P.S. une solution unique pour toutes les côtes. Les responsables régionaux doivent jouer un grand rôle, et l'on demande même que les prérogatives du Conservatoire du littoral et des conseils de rivage soient transférées aux établissements publics régionaux (E.P.R.).

A propos de la pollution, les socialistes ont dénoncé *« la politique de mensonges »* pratiquée par les pouvoirs publics, notamment lorsqu'ils parlent du plan POLMAR pour lequel manquent les moyens et les coordinations nécessaires.

Le P.S. va déposer deux propositions de loi, l'une pour modifier la loi du 2 janvier 1979 relative à la responsabilité des capitaines de navire et les amendes en cas de catastrophe, l'autre pour obtenir une modification du rôle des tribunaux maritimes.

GEORGES SUEUR.

● *Les écologistes du Sud-Ouest se regroupent.* — Treize groupes d'écologistes du Sud-Ouest et des Charentes ont créé, dimanche 1er juin, à Bordeaux une coordination régionale pour les problèmes de transport, d'énergie et d'aménagement du territoire. La coordination s'oppose à la construction de l'autoroute A 10 qui continue *« malgré les risques qu'elle fait courir aux nappes d'eau souterraines ».*

« TROP D'EMBOUTEILLAGES AUTOUR DE ROLAND-GARROS » déclare le maire de Boulogne-Billancourt

Les Internationaux de Roland-Garros ne font pas que des heureux. Le stade de la porte d'Auteuil, construit en 1973, puis agrandi en 1978, atteint une capacité de quinze mille places, sans qu'il soit prévu la moindre place de parking. Dès lors, ce sont des milliers de voitures qui, chaque année à la même époque, envahissent les rues et les trottoirs de la commune limitrophe — celle de Boulogne-Billancourt, — empêchant le stationnement des riverains et perturbant gravement la circulation ou l'accès des véhicules d'urgence.

Pour tenter de remédier à l'« invasion automobile », certaines mesures ont déjà été décidées. D'une part, quelques parkings des alentours ont été mis à la disposition de la Fédération française de tennis, offrant environ cinq mille places de stationnement. d'autre part, dans quelques rues particulièrement « touchées », le passage ou le stationnement sont exclusivement réservés aux riverains grâce à un système de laissez-passer délivrés par le commissariat de police. Dans le même temps les effectifs de police sont renforcés pour canaliser la circulation et sanctionner les contrevenants.

Pour l'avenir, M. Gorse a exprimé le souhait que le prolongement de la ligne de métro numéro 10, de la porte d'Auteuil au pont de Saint-Cloud prévoie une troisième station à proximité du stade Roland-Garros. Quoi qu'il en soit, dès cette année, les parkings et les stations de métro existants sont reliés au stade par un important système de « navettes ». Mais lorsque l'on sait que 400 mètres seulement séparent le métro Porte-d'Auteuil du stade Roland-Garros, on peut s'interroger sur l'esprit sportif de ces passionnés du tennis, qui ne semblent pas prêts à faire cinq minutes de marche pour aller admirer le jeu de jambes de leurs idoles...

FRANÇOIS ROLLIN.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Réunie le 30 mai 1980, l'assemblée générale ordinaire de la Banque hypothécaire européenne (B.H.E.) a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôt, de 19 874 381 F contre 17 178 086 F au 31 décembre 1978.

Lors de cette réunion, l'assemblée s'est prononcée en faveur de la distribution d'un dividende de 19 F par action. Assorti d'un avoir fiscal de 9,50 F, ce dividende assurera aux actionnaires un revenu global de 28,50 F contre 24,75 F au titre de l'exercice précédent.

Le 30 mai 1980 s'est également réunie, sous la présidence de M. Georges Dumas, l'assemblée générale du Crédit immobilier européen (C.I.E.) chargée d'en examiner et d'en approuver les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Au terme de cet exercice, le bénéfice net, après amortissements, provisions et impôt, de cette filiale à 99,93 % de la Banque hypothécaire européenne s'élève à 6 910 633 F contre 5 810 937 F pour l'exercice précédent. Le dividende dont cette assemblée a décidé le paiement se monte à 30 F par action. Augmenté d'un avoir fiscal de 15 F, ce dividende procurera aux actionnaires du Crédit immobilier européen un revenu global de 45 F par titre.

Le rapport qui a été soumis par le conseil d'administration à l'assemblée générale de la Banque hypothécaire européenne, a également donné l'occasion aux actionnaires de cette dernière de prendre connaissance des comptes consolidés établis, au niveau du groupe, par la Banque hypothécaire européenne, le Crédit immobilier européen et leur filiale commune Defimo. Ces comptes font ressortir un bénéfice après amortissements, provisions et impôt de 23 903 660 F au 31 décembre 1979, contre 20 705 543 F au 31 décembre 1978.

Afin de donner à ces chiffres leur pleine signification, le conseil a rappelé qu'ils s'énoncent après constitution de provisions ayant payé l'impôt et possédant de ce fait le caractère de réserves, pour un montant de 9 300 000 F en 1979 contre 8 millions de francs en 1978. A cet égard, les nouvelles dotations ont porté, au 31 décembre 1979, les sommes inscrites, pour l'ensemble du groupe, sous la rubrique des provisions taxées, à un total de 47 600 000 F, dont 32 300 000 F au titre de la Banque hypothécaire européenne et 15 300 000 francs au titre du Crédit immobilier européen.

COMPAGNIE OPTORG

Les comptes consolidés de l'exercice 1979 font ressortir un bénéfice net de 35 444 695 F contre 36 011 133 F en 1978, la part revenant à la Compagnie Optorg s'élevant à 29 169 525 F contre 31 427 594 F.

La situation nette consolidée — part de la Compagnie Optorg — atteint 390 441 861 F soit 382,78 F par action contre 359,55 au dernier bilan.

Il est rappelé que les comptes 1979 de la compagnie se soldent par un bénéfice net de 19 031 543 F contre 18 014 895 F pour l'exercice 1978 et donneront lieu, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée le 25 juin, à la mise en distribution d'un dividende total, par action, de 17,25 F contre 16,20 F.

CESSATION DE GARANTIE

Publication de la Banque Française du Commerce Extérieur, 21, bd Haussmann, 75009 Paris.

La B.F.C.E. dénonce la caution de 750 000,00 F qu'elle a donné le 1er mars 1973 pour garantir le remboursement des fonds, effets ou valeurs déposés par les personnes ayant donné mandat de gérer leurs immeubles à la Compagnie Générale de Gestion dont le siège social est à Paris 75017, 124, avenue de Villiers.

La garantie de la B.F.C.E. cessera donc le 6 juin, soit trois jours francs suivant la publication de la présente annonce, conformément aux dispositions de l'article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972.

Les créances éventuelles pourront être produites au siège de la B.F.C.E., 21, boulevard Haussmann, pendant un délai de trois mois à partir du présent avis.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

L'assemblée générale, réunie le 30 mai 1980 sous la présidence du gouverneur Battier, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 18 351 805 F, dont 308 903 F de plus-values nettes à long terme.

Elle a adopté à l'unanimité les résolutions qui lui ont été soumises et décidé notamment la distribution d'un dividende de 12 F par action, payable le 9 juin ; compte tenu de l'impôt versé au Trésor, soit 6 F, le revenu global ressort à 18 F.

Dans son allocution, le président a précisé que la situation nette du groupe au 31 décembre 1979, avant répartition, était de 399 millions de F dont 314 millions de F pour la part de l'U.I.C., soit 523 F par action contre 459 F un an plus tôt.

Les résultats consolidés de l'exercice se totalisent à près de 43 MF, dont 31 MF pour la part de l'U.I.C. — soit plus de 50 F par action — auxquels s'ajoutent les provisions non déductibles fiscalement ; ils ont permis d'améliorer de 20 % le total distribué.

Quant à l'exercice en cours, certes il démarre dans des conditions plus difficiles de l'an dernier en raison des taux d'intérêts actuellement pratiqués. Il n'en reste pas moins que, bénéficiant de la gestion prudente des années précédentes, les résultats nets, après impôt et provisions, devraient, tant pour l'Union Industrielle de Crédit que pour sa principale filiale la SOPAL, être au moins égaux aux résultats comptables de 1979, permettant au conseil d'administration de poursuivre sa politique d'augmentation régulière du revenu des actionnaires.

« SOBI »
SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 5 mai 1980, sous la présidence de M. Jean de la Chauvinière. Elle a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1979.

Le total du bilan est de 863,8 millions contre 772,4 millions au 31 décembre 1978, et le bénéfice net s'élève à 1 900 843,07 F.

L'activité de la SOBI s'est poursuivie normalement au cours de l'année 1979. Les financements réalisés pour une durée supérieure ou égale à un an se sont élevés à 105 millions et, au 31 décembre 1979, l'encours global des crédits atteint 410,9 millions contre 362,9 millions à fin 1978, soit une progression de 13,2 %.

La décomposition de cet encours par nature d'opération est la suivante :

— Crédits à l'habitat : 86,82 % ;
— Crédits d'équipement, acquisition de locaux industriels ou commerciaux et divers : 11,03 % ;
— Crédits d'accompagnement d'opérations de promotion immobilières : 2,15 %.

Le montant moyen des crédits acquéreurs financés passe de 75 000 F en 1978 à 98 000 F.

La recherche des ressources adaptées en durée et en taux aux emplois s'est poursuivie d'une manière satisfaisante. L'ensemble des ressources extérieures se répartit ainsi :

— Dépôts à terme de la clientèle et provisions pour primes d'épargne : 64,90 % ;
— Emprunts obligataires : 7,88 % ;
— Refinancements auprès d'organismes bancaires et institutionnels : 27,22 %.

Il est à noter que les comptes bloqués de 5 à 12 ans représentent plus des deux tiers des dépôts de la clientèle.

Compte tenu du bénéfice net et du report antérieur de 565 814,90 F, le solde bénéficiaire s'établit à 2 millions 466 657,97 F. L'assemblée générale a adopté la répartition proposée par le conseil : après affectation aux réserves de 1 095 000 F, le dividende distribué est de 640 000 F, soit 6,40 F par action, et le report à nouveau s'élève à 731 657,97 F.

Agent immobilier américain sera à *Paris les 3, 4, 5, 6 et 7 juin. Il* présentera un ensemble d'investissements pour acheteurs européens individuels ou institutionnels et en fournira les détails : mode de financement, bénéfice brut réalisable sur chaque opération. Parmi ces propositions : centres commerciaux, immeubles de bureaux et hôtels. — M. G. Zaldastani sera à l'hôtel Hilton-Suffren, Paris, et recevra sur rendez-vous les 3, 4, 5, 6 et 7 juin. Téléph. 273-92-00.

BANQUE DE NEUFLIZE SCHLUMBERGER, MALLET

Deux assemblées générales extraordinaires de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet et de la Banque Jordaan, se sont réunies respectivement les 27 et 30 mai 1980 en vue d'approuver le projet de fusion des deux banques, toutes deux filiales de la société holding « de Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A. ».

Cette opération, justifiée par la complémentarité de leurs activités respectives, a été précédée de l'acquisition de la Banque Jordaan par de Neuflize, Schlumberger, Mallet S.A. dont la banque néerlandaise Algemene Bank Nederland détient depuis trois années la majorité du capital.

Le total du bilan de la banque résultant de ce rapprochement s'élève à plus de 11 milliards. Ses fonds propres atteignent 300 millions.

La raison sociale est « Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet » ; elle met ses services à la disposition de sa clientèle à son siège social qui reste fixé 3, avenue Hoche, Paris (8e), à l'ancien siège de la Banque Jordaan, 3, rue Saint-Georges, Paris (9e), à Lyon, 5, rue Duquesne, et dans onze agences, dont sept en région parisienne, deux à Lyon, une à Lille et une à Nice.

Ainsi les services offerts pourront-ils être renforcés et étendus tandis que l'activité internationale se développera grâce au réseau mondial d'Algemene Bank Nederland.

Le capital de la Banque, fixé dans un premier temps à 101 600 000 F sera porté à 104 000 000 F pour maintenir la participation collective du personnel à 10 %, puis à 120 000 000 F par incorporation de réserves.

La Banque prend la forme d'une société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance choisi parmi les membres de l'ancien conseil d'administration de la Banque N.S.M. et de l'ancien conseil de surveillance de la Banque Jordaan est composé de :

Président : M. Rémy Schlumberger ;

Vice-présidents : MM. Jean-Pierre Mallet, Hans-Louis Guldemond ;

Membres : MM. Frédéric Cruse, Robertus Hazelhoff, Peter-J. Pistor ;

Membre : la Société d'épargne des employés de la Banque N.S.M. représentée par Mlle Eve Bruck.

Le directoire comprend cinq membres :

MM. Jean Brunet-Moret, président, précédemment directeur général de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; René Fleury, Eric Loraignol et Willem Van de Wardt, précédemment directeurs généraux adjoints de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; Louis Van Hellenberg-Hubar, précédemment membre du directoire de la Banque Jordaan.

Le conseil d'administration de N.S.M. S.A., réuni le même jour, a coopté M. Eric-Otto Langelaar, directeur général d'Algemene Bank Nederland, responsable du département international ; M. René Brousse, précédemment administrateur de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ; M. Guy d'Ussel, précédemment président du directoire de la Banque Jordaan. Ils remplacent M. Willem Van de Wardt, nommé membre du directoire de la Banque ; le Dr Jürgen Prese, démissionnaire et M. Roger Vidart, atteint par la limite d'âge.

M. Guy d'Ussel a également été nommé directeur général de la société.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
75382 Paris Cedex 08.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mai 1980, en présence de M. Vladimir Alkhimov, président de la Banque d'Etat de l'U.R.S.S. et de M. Albert Makeev, premier vice-président de la Banque pour le Commerce Extérieur de l'U.R.S.S., a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bilan s'équilibre à 22 milliards de francs contre 19,5 milliards de francs à la fin de l'année précédente, *et le bénéfice net*, après impôts, amortissements et provisions s'établit à 41,2 millions de francs contre 40,8 millions de francs pour l'exercice 1978. L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende de 10 millions de francs et de porter le solde non distribué des bénéfices en réserves ; par ailleurs, le conseil d'administration, en application de l'autorisation qui lui avait été donnée antérieurement, a décidé de porter le capital de 375 à 400 millions de francs par incorporation de réserves.

Les mandats d'administrateurs de la Banque d'Etat de l'U.R.S.S., de la Banque pour le Commerce Extérieur de l'U.R.S.S., de M. Jemmy Boter et de M. Guy de Boysson ont été renouvelés et M. Viatcheslav Simakov a été nommé vice-président directeur général en remplacement de M. Vladimir Ponomarev.

PRÉTABAIL - SICOMI

L'assemblée générale réunie le 22 mai sous la présidence de M. J.-C. Genton, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le bénéfice net s'établit à 90,9 millions de F contre 89,5 millions de F pour l'exercice 1978.

L'assemblée a décidé la distribution de 85,1 % du bénéfice fiscal, correspondant à un dividende de 42,20 F par action contre 38,20 F pour 1978, soit une progression de 10,5 %.

La mise en paiement aura lieu à compter du 30 juin.

INTERTECHNIQUE

INTRODUCTION A LA COTE OFFICIELLE

En raison des conversations actuellement en cours pour la prise de contrôle par Intertechnique de Logabax, la date d'introduction à la cote officielle des actions Intertechnique, initialement prévue pour le 5 juin 1980, a été retardée.

EUROBAIL

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 30 mai 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Les engagements totaux de la société ont progressé, au cours de cet exercice de 8,60 %, passant de 235,72 millions de francs à 255,98 millions de francs. Cette progression est inférieure aux objectifs compte tenu de la concurrence exacerbée et de l'atonie de la demande tout au long de l'année 1979.

Au 31 décembre dernier, la répartition des engagements totaux d'Eurobail se présentait ainsi :

— Par nature d'opération : Crédit-Bail : 60 % ; location simple : 40 % ;
— Par nature d'immeubles : entrepôts banalisés : 46,22 % ; bâtiments industriels : 15,74 % ; surfaces commerciales : 18 % ;
— Par zones géographiques : Paris : 6,08 % ; région parisienne : 48,55 % ; province : 45,37 %.

Le chiffre d'affaires hors taxes, produits financiers inclus, s'élève à 38,16 millions de francs contre 33,54 millions de francs en 1978, soit une progression de 13,8 %.

Les recettes perçues au titre des loyers des immeubles dont Eurobail garde la pleine *propriété* ont atteint 11,26 millions de francs et les loyers encaissés en crédit-bail : 21,90 millions de francs.

En tenant compte des quotités indexées des contrats de crédit-bail, les fonds propres se trouvent indexés à environ 158 %.

Après 4,80 millions de francs d'amortissements, 3,28 F de dotation aux comptes de provisions et 10,15 millions de francs de frais financiers, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 14,74 millions de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende de 14 F par action contre 13 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 1980 contre remise du coupon n° 13.

L'assemblée a, en outre, autorisé le conseil à procéder à l'émission d'un emprunt obligataire à concurrence de 100 millions de francs en une ou plusieurs fois et dans un délai de cinq ans à compter de la date de l'assemblée.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 JUIN

Effritement dans le calme

Nouvelle séance dépourvue d'activité mardi à la Bourse de Paris où les valeurs françaises se sont globalement effritées, provoquant un repli marginal de l'indicateur instantané (— 0,2 % environ).

Hausses et baisses se sont en effet équilibrées dans la plupart des compartiments, une quarantaine de valeurs restant pratiquement stables sur le marché à terme.

La meilleure performance de la séance a été réalisée par J. Lefebvre (+ 4,7 %), qui a probablement profité des propos de M. Monory laissant prévoir une petite relance gouvernementale du secteur du bâtiment. Derrière, on trouvait des valeurs aussi disparates que Cételem (+ 4 %), P.L.M., U.F.B. et S.C.O.A. (+ 3 % en moyenne).

Au chapitre des baisses un peu plus fourni que celui des hausses (90 contre 80 à terme), celles de Pompey (— 6 %), Raffinerie de Saint-Louis, Thomson, P.M. Labinal (— 3,5 %), suivies de Mérieux, Viniprix et Martell (— 2,5 %), ne sont pas passées inaperçues.

Les opérateurs auraient-ils décidé de se porter sur l'or ? Les mines, en tout cas, ont continué de baisser, Harmony, Saint Helena et Free State perdant de 5 à 6 %.

Le lingot a également cédé une partie du terrain conquis lundi, revenant de 76 850 francs à 75 990 francs, soit 569,32 dollars pour une once (contre 554,50 à Londres). Le napoléon, en revanche, a monté de 2,80 francs à 677,80 francs, après un premier cours de 679,50 francs.

Au moment où nous mettons sous presse, l'action Bongrain S.A. qui devait être introduite ce 3 juin à la Bourse, n'avait toujours pas pu être cotée. La demande porterait sur plusieurs millions de titres, pour quatre cent vingt mille offerts au marché.

LONDRES

Après son repli récent, le Stock Exchange se redresse dans le calme. Les industrielles montent et les fonds d'État également. Les pétroles continuent à être fermes, de même que les immobilières et les assurances. Les mines d'or, en revanche, s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 554 50 contre 561 50

VALEURS	CLOTURE 2/6	COURS 3/6
Beecham	114 ..	119 ...
British Petroleum	334 ...	346 ...
Courtaulds	65 ...	66 ...
*De Beers	9 43	9 38
Imperial Chemical	358 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	348 ..	365 ...
Shell	388 ...	392 ...
Vickers	107 1/2	118 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 ...
*West Driefontein	86 3/4	86 ...
*Western Holdings	68 3/4	64 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

B.S.N., GERVAIS-DANONE. — Les comptes *consolidés* du groupe *font* apparaître, comme prévu, une nette amélioration des résultats en 1979 : bénéfice net (part du groupe), 347 millions de francs, soit 106,92 francs par action, contre 16,68 francs ; marge brute, 1 147 millions de francs contre 821 millions de francs (part des tiers incluse).

SOCIETE GENERALE. — Après l'augmentation de capital en numéraire, qui se termine, une seconde augmentation va avoir lieu par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison de deux nouvelles pour vingt-cinq anciennes.

OPTORG. — Les comptes consolidés de la société font ressortir un bénéfice net de 35,44 millions de francs contre 36 millions de francs, la part d'Optorg revenant de 31,4 millions de francs à 29,2 millions de francs.

LA REDOUTE S.A. — Le bénéfice net de l'exercice a atteint 49,7 millions de francs, contre 44,5 millions de francs (+ 12 %), soit 53,81 francs par action, contre 48,03 francs, et la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 82,9 millions de francs, contre 79,2 millions de francs (+ 4,7 %). Au niveau consolidé, ces chiffres sont respectivement de 44,9 millions de francs, contre 39,1 millions de francs (la différence avec le résultat non consolidé était imputable aux frais de retrait d'Espagne et de Belgique), et de 131,5 millions de francs, contre 104,4 millions de francs (+ 26 %). Le dividende global est porté à 34,50 francs (+ 15 %).

NEW-YORK

Léger repli

Séance nerveuse lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones, qui gagnait un moment 2 points, a finalement terminé en repli de 3,50 points à 847,35. Le volume des transactions est cependant resté modéré à 32,71 millions d'actions contre 34,82 millions à la veille du week-end.

Sur 1 905 valeurs cotées, 834 ont baissé, 671 ont monté et 400 sont restées inchangées.

La multiplication des signes d'une récession qui promet d'être plus longue et plus profonde que prévu est à l'origine du repli. La chute de 5,5 % des commandes à l'industrie et de 3,6 % des dépenses de construction pour avril a jeté un froid autour du Big Board.

VALEURS	COURS 30/5	COURS 2/6
Alcoa	58 5/8	58 3/8
A.T.T.	53 3/8	52 3/8
Boeing	34 3/8	34 7/8
Chase Manhattan Bank	42 1/2	42 3/8
Du Pont de Nemours	39 3/8	39 3/8
Eastman Kodak	63 1/8	55 1/2
Exxon	64 ...	63 3/4
Ford	24 1/2	25 ...
General Electric	48 5/8	48 3/8
General Foods	28 1/4	27 7/8
General Motors	44 3/4	45 ...
Goodyear	12 3/4	13 ...
I.B.M.	55 3/8	55 7/8
I.T.T.	28 ...	27 3/8
Kennecott	22 3/8	28 3/4
Mobil Oil	73 ...	73 ...
Pfizer	41 1/8	41 ...
Schlumberger	110 1/4	108 1/8
Texaco	35 5/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	17 1/8	16 5/8
Union Carbide	43 ...	43 1/8
U.S. Steel	18 5/8	18 3/8
Westinghouse	22 5/8	23 1/4
Xerox	57 1/2	56 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	2 juin	30 mai
Valeurs françaises	106,6	106,6
Valeurs étrangères	105,4	105,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109	109

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/6	3/6
1 dollar (en yens)	222 70	222 50

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 3/6 ...... 12 5/16 %

BOURSE DE PARIS - 3 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

* Cours précédent

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 145	4 150	4 [illegible]	4 240
Allemagne (100 DM)	232 560	232 820	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 530	14 541	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	211 780	211 900	205	216
Danemark (100 krd)	74 850	74 650	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 960	85 210	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 705	9 697	9 450	9 950
Italie (1 000 lires)	4 861	4 864	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	249 500	249 780	244 ...	256 ..
Suède (100 krs)	98 820	98 850	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 575	32 650	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 980	5 926	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 455	8 455	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 580	3 587	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 856	1 860	1 780	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre)	75700 .	75950 ..
Or fin (en lingot)	76850 ..	75990 ..
Pièce française (20 fr.)	675 .	677 80
Pièce française (10 fr.)	389 .	398 50
Pièce suisse (20 fr.)	550 .	549 80
Pièce latine (20 fr.)	520	520 10
Souverain	704 10	704 70
Pièce de 20 dollars	2795	2778 ..
Pièce de 10 dollars	1338	1350 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	... ..
Pièce de 50 pesos	3160 .	3160 ..
Pièce de 10 florins	525 ..	524 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LE PROJET PEYREFITTE : « On ne soignera pas la peur », par Jean-Denis Bredin ; « Un bien quelconque... », par Jean-Jacques Dupeyroux ; « Le Hiatus comblé », par Jean-Marc Varaut.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
3-4. PROCHE-ORIENT
— IRAN : ouverture de la conférence internationale sur les ingérences américaines.
4. ASIE
— INDE : victoire du Congrès (i) dans huit nouveaux États.
5-6. AFRIQUE
— ALGÉRIE : les revendications culturelles berbères.
6. DIPLOMATIE
— La ratification par Londres de l'accord de Bruxelles.
6-7. EUROPE
— L'économie italienne entre le « miracle » et le masque (II) : « L'industrie à la recherche de son second souffle », par Philippe Labarde.

POLITIQUE

8. La situation aux Nouvelles-Hébrides.
— L'attitude du P.C.F. en 1940.
9. DÉFENSE

LA FIN DU SÉJOUR DU PAPE

10. A LISIEUX : le pèlerinage des gens de l'Ouest vers l'homme de l'Est.

CULTURE

11. MUSIQUE : un autre *Lohengrin* à l'Opéra du Nord.
— EXPOSITIONS : Eugène Boudin.

EUROPA

15. Sortir l'Europe de son bourbier.
— Le dialogue euro-arabe et les grandes puissances.
16. Les clés de la conjoncture.
17. Les circuits de l'or en Afrique du Sud.
18. « Tous les Cisjordaniens ne sont pas contre l'autonomie », une libre opinion de l'ancien ambassadeur d'Israël à l'ONU.
20. L'égalité des femmes en Europe.

UNE SEMAINE AVEC LA BOURGOGNE

21-22. Avec ses industriels.
23. Quand Auxerre gourmande J.-P. Soisson.
24. La gestion municipale à Autun.
25. Le patrimoine.

SOCIÉTÉ

26. Le débat sur le projet « sécurité et liberté ».
26. SPORTS
28. LETTRES : Marie-Jeanne Durry, universitaire et poète.

INFORMATIONS « SERVICES »

27. MODE : tous en polo.

ÉCONOMIE

43. SOCIAL : en Belgique, 40 % des salariés travaillent trente-huit heures par semaine.
— CONJONCTURE : le secrétaire général de l'O.C.D.E. met en garde les pays industrialisés contre le protectionnisme à l'égard du tiers-monde.
44. MONNAIE
— ÉTRANGER
— AFFAIRES
45. ÉNERGIE

RADIO-TELEVISION (14)

Annonces classées (29 à 42) ; Carnet (28) ; *Journal officiel* (27) ; Météorologie (27) ; Mots croisés (27) ; Programmes spectacles (12 à 14) ; Bourse (47).

A B C D E F G

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Des autonomistes bretons répondent du dynamitage de la villa du commissaire Roger Le Taillanter

Une nouvelle fois, des militants bretons comparaissent devant la Cour de sûreté de l'État. Leur procès s'est ouvert ce mardi matin 3 juin et devrait durer une quinzaine de jours. Sur les neuf inculpés, cinq seulement seront dans le box des accusés : Marcel Garabello, Jean-Charles Grall, tous deux détenus, et Jean-Luc Barabasz, Bernard Michon et Marguerite Gendrot, prévenus libres. Les quatre autres, Bernard Alexandre, Yveline Le Carrer, Jannick Salomon et Yves Masson, sont en fuite. On pense qu'ils se trouvent en Irlande.

Que reproche-t-on à ces autonomistes soupçonnés d'appartenir au réseau des Côtes-du-Nord et qui, pour la plupart, n'ont jamais commis, avant les faits qui leur sont imputés, d'actions au nom du Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.) ? Pour l'essentiel, d'avoir fait sauter en plein jour la résidence secondaire du commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, chef du service régional de la police judiciaire de Rennes et, de ce fait, « symbole de l'appareil répressif » contre le mouvement breton.

Celui que l'on a appelé « *le tombeur des séparatistes* » en raison des succès dans sa lutte contre le terrorisme savait qu'il avait souvent été désigné comme cible. « *Wanted Le Taillanter mort ou vif* » avait-on tracé à la peinture blanche sur un mur de Rennes. Un jour, en février 1978, ce policier reçut même une « condamnation à mort » rédigée en ces termes : « *Bourreau Le Taillanter : aucune sanction ne sera jamais assez exemplaire envers les traîtres à la Bretagne. La résistance bretonne vous condamne à la peine de mort pour appartenance à la Gestapo française, haute trahison, insultes, provocations, tortures, crimes envers le peuple breton, la Bretagne et les héroïques patriotes bretons du F.L.B.-A.R.B. Le F.L.B.-A.R.B. exécutera le bourreau Le Taillanter, tortionnaire, criminel, assommeur de patriotes bretons. Exécution décidée. Signé : Evet ar vro. Kevrenn Kerrel.* »

Quinze mois plus tard, le 30 mai 1979, quatre hommes passaient à l'action. Ils ne s'en prirent cependant pas à l'homme lui-même, mais à ce qu'il représentait. L'objectif fut choisi. Jean-Charles Grall, vingt-cinq ans, maçon, Marcel Garabello, vingt-neuf ans, commerçant, Bernard Alexandre, vingt-cinq ans, potier, et Yves Masson, vingt-sept ans, sans profession, pénétrèrent, vers midi, le visage dissimulé par une cagoule noire, dans la résidence du commissaire Le Taillanter, à Brehec-en-Plouezec (Côtes-du-Nord), armés d'un pistolet et d'un pistolet-mitrailleur. Ils surprirent l'épouse du policier dans sa cuisine, la ligotèrent, la bâillonnèrent et l'emmenèrent à proximité de la villa, dans une fosse à déchets où ils lui ligotèrent les chevilles avant de faire sauter la maison au moyen d'un kilo de dynamite et d'une bouteille de gaz. La résidence secondaire fut pratiquement détruite. Les dégâts ont été estimés à 1 263 531 francs et Mme Le Taillanter, en raison d'un « choc nerveux » a subi une incapacité de travail de six mois et, aujourd'hui encore, souffre de « *baisse de l'humeur, d'insomnies au début de la nuit et d'anxiété psychique* ».

L'enquête fut menée avec célérité : dès le 4 juin, Jean-Charles Grall fut interpellé grâce aux observations d'un gendarme qui avait repéré un véhicule suspect et, surtout, grâce aux déclarations d'un militant, M. Hervé Le Bevillon, arrêté pour un autre attentat et qui identifia sur photo un plastiqueur. Marcel Garabello, lui, fut arrêté quatre jours plus tard au Havre, alors *qu'il débarquait d'un bateau en* provenance d'Irlande. Ses deux compagnons de fuite, Bernard Alexandre et Yves Masson, ainsi que leurs amies, Jannick Salomon et Yveline Le Carrer, inculpés tous deux de non-dénonciation de crimes et de détention d'armes et d'explosifs, n'ont pas été retrouvés.

L'initiative du F.L.B.-A.R.B.

A qui revient l'initiative de cet attentat spectaculaire ? Certains inculpés ont déclaré que la décision avait été prise « *à un échelon élevé du F.L.B.* ». Les débats permettront peut-être d'en savoir un peu plus. Ils devraient également permettre de savoir dans quelles conditions les aveux ont été obtenus.

La Cour de sûreté de l'Etat aura aussi à juger trois autres faits commis précédemment : une tentative de vol d'explosif dans une carrière à Saint-Servais (Côtes-du-Nord) le 24 février 1979, une tentative d'attentat contre un bâtiment de l'E.D.F. le 6 mars 1979 à Lannion (Côtes-du-Nord) et un attentat contre le camp d'instruction militaire d'Aucaleuc, près de Dinan (Côtes-du-Nord) le 30 mai 1979, dont les dégâts ont été chiffrés à 313 489 francs.

L'essentiel des audiences sera consacré au plasticage de la résidence du commissaire Le Taillanter. *Alors que se succèdent* à un rythme régulier les procès de militants bretons et bien qu'on laisse entendre aujourd'hui que le F.L.B.-A.R.B. a été quasiment démantelé, des inconnus ont arrêté, dans la nuit du samedi 31 mai au dimanche 1er juin, le train Brest-Paris, entre Plouaret et Guigamp (Côtes-du-Nord) au moyen d'un fanal rouge utilisé en cas d'urgence à la S.N.C.F. Avant que le conducteur s'aperçoive de la supercherie, deux ou trois personnes avaient inscrit sur les wagons : « *Libérez les détenus bretons* », « *Dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat* ». Un correspondant anonyme, dans une déclaration à l'A.F.P., a indiqué que cette action constituait « *un acte de solidarité avec les militants bretons prisonniers politiques toujours détenus* » et visait à ce que « *les mass media n'oublient pas le procès du 3 juin* » qui, il est vrai, s'ouvre dans l'indifférence générale.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Le ministre indien des affaires étrangères, M. P.V.* Narasinha Rao, a quitté New-Delhi, le mardi 3 juin, pour Moscou, où il se rend en visite pour cinq jours. Au cours de son séjour, il s'entretiendra à deux reprises avec son homologue soviétique, M. Gromyko. — *(A.F.P.)*

LA COMMISSION DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS ÉMET DES RÉSERVES SUR LE PROJET D'AUTOMATISATION DES CARTES D'IDENTITÉ

La commission nationale de *l'informatique et des libertés* a donné un avis favorable, mardi 3 juin, au projet d'automatisation des cartes d'identité des Français que lui avait soumis le ministère de l'intérieur (*le Monde* du 7 février). Elle a cependant assorti cet avis de réserves propres, selon elle, à modifier le décret qui lui était soumis. En particulier, la commission s'oppose à la création d'une zone de lecture optique dans laquelle seraient inscrits les renseignements figurant sur la carte et un « identifiant » numérique. La commission souligne qu'une telle carte doit avoir pour seul objet de prouver l'identité des personnes, et constate que le ministère de l'intérieur ne justifie pas de manière satisfaisante la création de cette zone optique.

En revanche, la commission n'a pas suivi son rapporteur, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, qui soulignait que l'informatisation des cartes d'identité est assimilable à la création d'un état civil parallèle, création qui relève, selon l'article 34 de la Constitution, de la loi et non d'un décret.

La loi du 6 janvier 1978 « *relative à l'informatique, au fichier et aux libertés* » prévoit que les avis de la commission ne lient pas le gouvernement. Ce dernier s'y est toutefois confirmé lors de la création du fichier national du casier judiciaire (*le Monde* du 20 octobre 1979).

FERMETURE DE LIGNES S.N.C.F. : SABOTAGE DANS LA NIÈVRE

Les rails de la ligne S.N.C.F. Clamecy-Corbigny (Nièvre), sur laquelle le service des voyageurs est supprimé depuis le 1er juin, ont été déboulonnés dans la nuit du samedi 31 mai au dimanche 1er juin sur une longueur de 35 mètres, près d'Amazy : des pétards et un drapeau rouge avaient été placés sur la voie pour signaler ce danger. Deux personnes, dont M. Michel Courault, vingt-sept ans, employé de la S.N.C.F., ont été interpellées.

[La S.N.C.F. a fermé au trafic des voyageurs, le 1er juin, 489 kilomètres de lignes omnibus et mis en place, à cette date, des services d'autocars pour suppléer le train, dont la fréquentation était trop faible, selon la société nationale, pour justifier son maintien en service. (« le Monde » du 19 mars.)]

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, membre du secrétariat national du P.S., a écrit, le 22 mai, à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, pour lui demander que soit levée l'interdiction de séjour en France dont est l'objet, depuis 1968, M. Ernest Mandel, économiste belge, membre du secrétariat unifié de la IVe Internationale (trotskiste).

● Les *Dernières nouvelles d'Alsace*, quotidien édité à Strasbourg, n'a pas paru le mardi 3 juin, en raison d'une grève du personnel technique : les ouvriers du journal ont arrêté le travail par solidarité avec ceux de l'imprimerie commerciale (de labeur), en grève depuis le vendredi 30 mai.

La direction, après avoir souligné que les ouvriers du labeur ont bénéficié déjà d'une revalorisation de 2 % des salaires, « *estime que la satisfaction de nouvelles exigences compromettraient gravement l'avenir de l'imprimerie commerciale* ».

« *Il semble qu'on va vers un grand conflit, à moins que la direction ne revienne sur sa position* », a déclaré de son côté le délégué du Syndicat du livre C.G.T.

● « *L'Est Républicain* », quotidien édité à Nancy, n'a pas paru, ce mardi 3 juin, en raison d'une grève surprise qui a éclaté lundi chez les maquettistes et les monteurs de l'atelier de Nancy. L'édition de Besançon a paru normalement.

Les suites de l'affaire de Broglie

M. PONIATOWSKI POURSUIT QUATRE JOURNAUX EN CORRECTIONNELLE POUR DIFFAMATION

M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, a décidé de poursuivre en diffamation, devant le tribunal correctionnel, les journaux qu'il avait cités devant le tribunal civil, c'est-à-dire *le Quotidien de Paris*, *Riposte* (quotidien « de poche »), *l'Humanité* et *le Canard enchaîné*. M. Poniatowski annonce cette initiative dans une lettre adressée, le mardi 3 juin, à M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, directeur de *Riposte*. Elle vise plusieurs articles parus dans ces quatre journaux, mettant en cause le rôle joué par l'ancien ministre de l'intérieur au cours de l'enquête sur le meurtre du prince Jean de Broglie.

« *Je dépose plainte en correctionnelle contre tous les journaux incriminés en visant, en outre, d'autres articles calomnieux et en me réservant, dès lors, d'augmenter les indemnités réclamées. Il faut en effet que des gens comme vous apprennent à devenir comptables et responsables de leurs mensonges et de leurs diffamations* », écrit M. Poniatowski.

L'audience du mercredi 4 juin, qui devait être consacrée à cette affaire par la première chambre civile du tribunal de Paris, devrait donc être annulée.

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1980 a été tiré à 588 371 exemplaires.

Selon le SNES

MILLE HUIT CENTS MAITRES AUXILIAIRES SERAIENT TITULARISÉS A LA RENTRÉE

A la rentrée prochaine, mille huit cents maîtres auxiliaires du second degré seront titularisés, annonce le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) après une rencontre avec des représentants du ministère de l'éducation. Ces titularisations, dont les auxiliaires les plus anciens en fonction bénéficieront en priorité, se feront sur postes d'adjoint d'enseignement.

« *Des modalités complémentaires de titularisation*, ajoute le SNES, *notamment d'accès au corps des certifiés, doivent faire l'objet de nouvelles discussions.* »

Toutefois, ces mesures ne visent qu'une faible proportion du nombre total de maîtres auxiliaires du second degré, évalué à quarante-cinq mille par le ministère de l'éducation. Aussi le SNES affirme-t-il qu'« *aucune mesure concrète n'a été prise de nature à éviter la mise au chômage de maîtres auxiliaires à la rentrée de septembre 1980* ».

Le SNES s'inquiète aussi des fonctions qui seront confiées aux maîtres auxiliaires titularisés. « *Le ministre*, explique-t-il, *continue à éluder la demande de création de postes de titulaires remplaçants occupés par des professeurs expérimentés et volontaires. Il entend maintenir sa volonté d'imposer aux jeunes professeurs titulaires nouvellement recrutés d'effectuer des tâches de remplacement auxquelles ils ne sont pas préparés.* »

Au ministère de l'éducation, on s'étonne de la publicité donnée par le SNES à ces discussions qui, ajoute-t-on, ne sont pas terminées.

● *La station d'épuration biologique d'Achères* (Yvelines) se trouve paralysée depuis le jeudi 29 mai par une grève des employés, qui réclament une prime mensuelle de transport de 300 francs. Environ 80 % des huit cents salariés ont spontanément arrêté le travail pour une durée illimitée, et les autorités estiment que, en raison du volume considérable des eaux non épurées, directement rejetées chaque jour dans la Seine, le fleuve connaîtra dès le milieu de la semaine une situation très critique. Des ouvriers grévistes ont été réquisitionnés par le préfet lundi, « *afin que ne soit pas compromise la salubrité publique* ».

L'usine d'Achères, qui assure le traitement des eaux d'égout de l'ensemble de la région parisienne, est la plus importante d'Europe et la deuxième du monde après celle de Chicago.